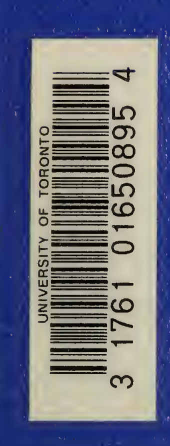

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01650895 4



MÉMOIRES

DU PRINCE

ADAM CZARTORYSKI

ET CORRESPONDANCE

AVEC

L'EMPEREUR ALEXANDRE I[ER]

PARIS. TYPOGRAPHIE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

MÉMOIRES

DU PRINCE

ADAM CZARTORYSKI

ET CORRESPONDANCE

AVEC

L'EMPEREUR ALEXANDRE Ier

Préface de M. Ch. DE MAZADE, de l'Académie française

TOME SECOND





PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT et Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

—

1887

MÉMOIRES

DU PRINCE

ADAM CZARTORYSKI

ET SA

CORRESPONDANCE AVEC L'EMPEREUR ALEXANDRE Ier

I

L'EMPEREUR AU PRINCE ADAM CZARTORYSKI.

Ce 17 mars 1801.

Vous avez déjà appris, mon cher ami, que, par la mort de mon père, je suis à la tête des affaires [1]. Je tais les détails pour vous en parler de bouche. Je vous écris pour que vous remettiez sur-le-champ toutes les affaires de votre mission à celui qui s'y trouve le plus ancien après vous, et que vous vous mettiez en route pour venir à

[1] La mort de Paul Ier, dont on a pu lire le récit dans le volume précédent des *Mémoires* du prince Adam, est du 10/23 mars 1801, et nous n'avons pas besoin de rappeler qu'Alexandre n'était point entièrement innocent de cette fin tragique. Le prince Adam Czartoryski se trouvait en ce moment en Italie avec le titre de ministre de Russie près la cour de Sardaigne. C'était, comme on l'a vu, un emploi fort peu occupé, le royaume de Sardaigne n'existant plus et le Roi résidant le plus souvent à Rome. L'empereur Paul Ier, à son avénement, avait vu d'un œil peu favorable l'intimité formée entre son fils le grand-duc Alexandre et le prince Adam Czartoryski, alors retenu à Saint-Pétersbourg ; il avait expédié ce dernier en Italie, changeant son exil à Pétersbourg en une mission qui était un autre genre d'exil. On remarquera qu'une des premières pensées d'Alexandre, dès son avénement, était de rappeler auprès de lui le prince Adam.

Pétersbourg. Je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle impatience je vous attends. J'espère que le ciel veillera sur vous pendant votre route et vous amènera ici sain et sauf. Adieu, mon cher ami; je ne puis vous en dire davantage; je joins ici un passe-port pour le montrer à la frontière.

ALEXANDRE.

II

L'EMPEREUR AU PRINCE ADAM CZARTORYSKI.

Pétersbourg, ce 12 juin 1801.

Je ne puis vous exprimer, mon cher ami, ce que j'ai éprouvé en recevant votre lettre, et surtout par l'idée que je vous reverrais bientôt. Je ne puis concevoir comment j'ai fait pour me tromper sur votre titre [1]; et je joins ici un autre passe-port d'après votre désir. Adieu, mon cher; je ne puis vous écrire davantage.

ALEXANDRE.

III

OPINION ÉNONCÉE AU CONSEIL, LE 5 AVRIL 1804 [2].

Ce 5 avril 1804.

Les membres du Conseil et MM. le conseiller privé actuel comte de Marcow, le général d'infanterie baron

[1] L'Empereur, par erreur, avait mis sur l'adresse de la lettre, en le joignant au nom du prince Adam, le titre de *conseiller intime actuel,* qui, en Russie, donne le rang de général en chef.

[2] Après son retour d'Italie, le prince Adam était resté quelque temps

de Budberg et l'adjoint du ministre des affaires étrangères, conseiller privé, prince de Czartoryski, s'étant réunis, par ordre spécial de Sa Majesté Impériale, au Château d'hiver à sept heures du soir, l'adjoint du ministre des affaires étrangères a fait lecture de l'exposé suivant :

« L'incursion que les Français viennent de se permettre sur le territoire de l'empire germanique, pour y enlever le duc d'Enghien et pour conduire ce prince à un supplice immédiat, est un événement qui donne la mesure de ce que l'on doit attendre d'un gouvernement qui ne connaît plus de bornes dans ses violences et qui foule aux pieds les principes les plus sacrés. Sa Majesté, indignée d'une violation aussi criante de tout ce que l'équité et le droit des nations peuvent prescrire de plus obligatoire, répugne à conserver plus longtemps des rapports avec un gouvernement qui ne connaît ni frein ni devoirs d'aucun genre, et qui, entaché d'un assassinat atroce, ne peut plus être

auprès de l'empereur Alexandre, sans être mêlé activement et officiellement aux affaires. Ce n'est qu'en 1803, après bien des hésitations et bien des instances d'Alexandre, dont c'était une idée favorite, qu'il entrait au ministère des affaires étrangères à Pétersbourg. Plusieurs choses le décidèrent. D'abord, il n'y avait, pour le moment, plus rien à attendre de la France, qui venait, depuis peu, de licencier les légions polonaises en les envoyant à Saint-Domingue, où elles périrent presque entièrement. D'un autre côté, quelque bizarre que fût cet arrangement, il fut expressément entendu, entre l'empereur Alexandre et le prince Adam, que ce dernier n'avait à abdiquer aucune de ses espérances comme Polonais, qu'il resterait libre de se retirer le jour où son patriotisme aurait à souffrir dans son service. Enfin, pour achever de le décider, Alexandre lui offrit le poste de curateur de l'Université de Wilna : en d'autres termes, il lui confiait le gouvernement de l'instruction publique dans les provinces polonaises attachées à l'empire. Le prince Adam resta ministre jusqu'en 1806, après la guerre qui se dénoua par la bataille d'Austerlitz. Le prince Adam, du reste, n'avait été associé d'abord à la direction des affaires étrangères que comme « adjoint » du chancelier Vorontzow, qui était censé garder l'autorité supérieure, et avec qui il entretenait une correspondance dont on trouvera plus loin des fragments.

regardé que comme un repaire de brigands, qui, malgré leur puissance, n'en méritent pas moins cette dénomination.

« L'attentat que Bonaparte vient de consommer devrait attirer sur la France le cri de la vengeance et de l'improbation de la part de tous les États de l'Europe, et donner le signal d'une opposition générale ; mais si d'autres puissances, frappées de terreur et dénuées d'énergie, gardent un humble silence dans un moment pareil, conviendrait-il à la Russie de suivre cet exemple? N'est-ce pas à elle, au contraire, de donner la première celui que le reste de l'Europe doit suivre pour être sauvée d'un bouleversement immanquable dont elle est menacée? Sa Majesté Impériale mue par ces considérations, conduite par son cœur sensible et loyal et par le sentiment de sa propre dignité, croit nécessaire de faire prendre à sa cour le deuil pour la mort du duc d'Enghien, et se propose de manifester hautement toute son indignation sur les procédés iniques de Bonaparte. Sa Majesté voudrait d'autant moins suivre une autre règle de conduite, que la violation du droit des gens ayant été commise sur le territoire d'un prince qui, par les liens de la parenté, tient de si près à l'Empereur, l'outrage fait dans cette occasion à toute l'association des États européens et à l'humanité même ne peut sous ce rapport que le blesser doublement. Notre auguste maître, considérant qu'il devient désormais flétrissant et inutile d'avoir encore des connexions avec un gouvernement qui respecte tout aussi peu l'équité pour le fond que la décence dans les formes, et envers lequel toute représentation en faveur du droit et contre l'oppression est totalement

infructueuse, croit devoir ne plus conserver avec lui des relations et penche à renvoyer d'ici la mission française, en même temps qu'il rappellera de Paris celle de Russie [1].

« L'Empereur, intimement convaincu qu'il ne convient ni à sa dignité, ni à l'honneur de son empire, de rester passif après l'attentat qui a eu lieu, ne se dissimule pas les inconvénients partiels et momentanés qui pourront être la suite d'une résolution dont il voit la nécessité. Sa Majesté désire s'entourer de toutes les lumières dans un moment aussi important, et a voulu à cet effet rassembler les membres de son conseil en y adjoignant des personnes dont l'expérience et l'habileté dans la diplomatie sont connues. L'Empereur m'a ordonné de leur exposer succinctement l'état de la question et la résolution qu'il est porté à prendre dans ces circonstances, ainsi que les raisons qui l'y déterminent, enfin d'indiquer les avantages et les inconvénients qui peuvent en résulter pour le bien des affaires en général et celles de la Russie en particulier.

« Depuis le rétablissement des rapports entre la Russie et la France, il serait difficile de citer un seul avantage réel qui en soit résulté pour notre cour. Le gouvernement français n'a pas tenu les engagements les plus solennels qu'il avait pris envers la Russie, et nos instances maintes

[1] C'est le 15 mars 1804 que, sur les ordres du premier consul, le duc d'Enghien avait été saisi et enlevé à Ettenheim, dans le pays de Bade, c'est-à-dire en territoire de l'Empire. Expédié aussitôt à Strasbourg, puis à Paris, arrivé à Vincennes le 20 mars, le malheureux prince avait été condamné par une commission militaire et exécuté sur l'heure dans la nuit du 20 au 21. On se borne à rappeler ici les dates de cette catastrophe, qui avait naturellement produit une vive émotion en Europe. Il est curieux toutefois que la seule protestation publique vînt de la Russie. La note russe à la diète de Ratisbonne, dont il est question plus loin, est du 7 mai 1804.

fois répétées, fondées sur ces engagements en faveur des princes auxquels l'Empereur s'intéresse, n'ont eu jusqu'à présent aucun effet. Le premier consul, dans ces derniers temps, paraît au contraire avoir pris à tâche de donner à la cour de Russie des désagréments continuels par des demandes et des procédés déplacés, que la fermeté mesurée que Sa Majesté y a opposée n'a pu faire cesser. Ce tableau en raccourci de la conduite de la France vis-à-vis de la Russie est une preuve que nous ne perdrons pas beaucoup à suspendre toute relation pour le moment avec un gouvernement qui, dans sa marche, se fait une règle de manquer à tous les égards que l'usage et les convenances ont établis, et à ne mettre aucune réciprocité dans sa conduite envers les autres gouvernements.

« La résolution que prendrait l'Empereur, outre les motifs que le sentiment révolté et le devoir de ne pas agir d'une façon contraire à sa dignité lui fournissent, présente aussi divers avantages purement politiques. Il faut s'attendre que la conduite énergique de la Russie dans ce moment sera capable plus que toute autre chose de donner de l'essor à une opposition générale parmi les États de l'Europe, qu'il est si nécessaire de faire naître, afin de mettre des bornes à l'ambition et aux violences de Bonaparte. On doit espérer que les cours de Vienne et de Berlin, par suite de cette détermination, seront amenées à prendre aussi un parti décisif. Ces deux gouvernements et surtout le dernier, par des motifs différents, mais tous les deux principalement influencés par la terreur que leur inspire la France, n'ont pu jusqu'à présent être tirés de leur état de soumission passive, malgré les per-

suasions, les offres et les insinuations les plus fortes que Sa Majesté Impériale leur a fait parvenir. L'Empereur, en prenant lui-même un parti prononcé, et qui ne laisse aucun doute sur les sentiments qui l'animent et sur le système qu'il a adopté, sera dans le cas de tenir à ces deux cours un langage plus pressant, auquel ses armées réunies sur les frontières ne manqueront pas d'ajouter du poids, et pourra leur demander des réponses catégoriques sur la conduite qu'elles comptent tenir. Selon toutes les apparences et d'après les notions que nous recevons, ces deux cours, si elles sont une fois obligées à se décider, préféreront faire cause commune avec la Russie, résultat auquel il est peut-être impossible d'arriver, excepté au moment où les circonstances ne leur permettront plus de biais. C'est à peu près dans la même catégorie qu'il faut placer la Porte Ottomane, qui paraît être remplie de confiance et de bonnes dispositions envers nous, et très-convaincue de ce qu'elle a à redouter de la part des Français.

« Cependant, posons le cas que la Russie, après avoir rompu avec le gouvernement français, reste seule sans alliée continentale, que risque-t-elle par là? Suspendre toute relation n'est pas encore entrer en guerre, et la France ne peut pas nous attaquer directement. Pour parvenir jusqu'à nous, il faut qu'elle entame d'autres puissances qui seront bien alors forcées de se défendre, en nous donnant l'occasion de voler à leur secours. La politique de la Russie dans un tel état de choses n'en deviendra nécessairement que plus influente, et nous en avons l'exemple par le rôle qu'elle a joué pendant la révolution

française, lorsque, sans être précisément en guerre directe, toute relation était interrompue entre les deux puissances. Notre cour sera débarrassée par ce moyen d'un tas de tracasseries que ses rapports avec le gouvernement français lui causaient, ainsi que de la présence de cette foule d'agents répandus dans le pays.

« Au reste, Sa Majesté Impériale ne peut avoir aucun doute de trouver quand il le faudra dans l'Angleterre une alliée sûre et toujours prête à se concerter et à s'unir avec Elle.

« Les avantages que présente la détermination à laquelle Sa Majesté se voit amenée, par la façon d'agir inexcusable du gouvernement français, paraissent évidents. Les inconvénients qui peuvent en être la suite n'ont pas non plus échappé à l'attention de l'Empereur et doivent être indiqués ici.

« Il n'est pas douteux qu'aussitôt que le gouvernement français saura que la Russie est décidée à rompre toute relation avec lui, et qu'en conséquence il n'a plus aucun ménagement quelconque à garder envers elle, son premier soin sera d'en tirer avantage, en se vengeant sur tous les États protégés et soutenus par Sa Majesté. Le royaume de Naples sera une première victime dans le Midi. Les Français une fois maîtres de ce pays, nos troupes à Corfou, trop peu nombreuses encore, courront des dangers, avant l'arrivée des nouveaux renforts, que Sa Majesté a ordonné de transporter aux Sept-Iles, mais qui ne peuvent y être rendus qu'au bout de plusieurs mois.

« Dans le Nord, il est possible que les Français voudront aussi frapper quelques coups et attaqueront le Danemark,

qui, quoique disposé à une vigoureuse résistance et assuré d'être promptement secouru par Sa Majesté Impériale, ne s'attend pas à une agression aussi subite et n'est pas entièrement préparé pour s'y opposer.

« Si un événement pareil à celui qui vient d'arriver avait eu lieu trois mois plus tard, quelque triste et malheureux qu'il soit en lui-même, il serait pour ainsi dire survenu à point nommé, afin de déterminer une démarche d'éclat de la part de la Russie. Les sentiments de l'Autriche et de la Prusse auraient été alors plus éclaircis et certains, le Danemark en mesure, notre corps aux Sept-Iles, renforcé, aurait été à même de garantir la Grèce et de secourir le royaume de Naples, au moyen d'un concert établi avec l'Angleterre.

« Ce laps de temps qui se serait écoulé aurait augmenté les embarras de Bonaparte, à qui peut-être c'était rendre service que de lui fournir un prétexte de se désister du projet de la descente et de commencer une guerre continentale, que Sa Majesté Impériale, avare du sang de ses sujets, n'aurait voulu voir naître qu'avec les chances les plus favorables et après avoir épuisé les moyens qu'une négociation commune de toutes les puissances de l'Europe, entamée à Paris, aurait pu fournir.

« Quelque fondées que soient ces considérations, l'événement qui vient d'arriver oblige à les mettre de côté ou du moins à ne les regarder que comme accessoires. Sa Majesté ne saurait ne point ressentir le procédé atroce du premier consul qui menace la sûreté de chaque État, sans manquer à sa dignité et sans persuader de plus en plus à l'Europe, à la France et à Bonaparte lui-même qu'il

peut tout entreprendre, tout oser avec la pleine assurance de ne rencontrer nulle part de l'opposition.

« Il semble, au premier coup d'œil, qu'il y aurait un moyen pour allier jusqu'à un certain point ces différents buts. Sans dissimuler une juste indignation, on pourrait ne pas rompre immédiatement avec Bonaparte, mais se contenter de prendre le deuil à l'occasion de la mort du duc d'Enghien et d'exprimer à Paris que l'Empereur ne pouvait voir avec indifférence la lésion du territoire germanique et notamment des États de l'électeur de Bade, d'où le duc d'Enghien avait été enlevé pour être conduit à la mort, — et que Sa Majesté désirait être informée si le gouvernement français ne désavouait pas un fait aussi inique et contraire au droit des gens; en un mot, entrer dans une explication qui ne serait demandée que pour pouvoir traîner encore environ deux mois et prendre ce temps pour se mettre davantage en mesure dans le nord et le midi de l'Europe. Le gouvernement français ne se soumettrait pas sans doute à l'humiliation de donner une satisfaction qui puisse être mise en parallèle avec ses torts, et l'interruption de tous rapports en serait la suite nécessaire. Mais à ce moyen est encore lié un nouvel inconvénient, qui est qu'aussitôt que l'on saura à Paris la nouvelle qu'on a porté à Saint-Pétersbourg le deuil pour le duc d'Enghien, et à plus forte raison lorsque M. Oubril aura fait sur cet événement des offices qui ne pourront être que d'une teneur très-désagréable, le premier consul prévoyant à quoi il doit s'attendre prendra le devant, renverra notre mission de Paris et rappellera la sienne de Pétersbourg. L'impulsion de cette façon viendra de sa part, c'est

lui qui osera faire une offense à la Russie et qui montrera qu'il ne craint pas sa puissance; en un mot, une grande partie des avantages qui doivent résulter de la conduite de la cour de Russie dans cette occasion seront perdus si l'on permet à Bonaparte de nous prévenir par une décision pareille à celle que Sa Majesté médite, et si au lieu d'en être décontenancé, il a l'air de nous narguer aux yeux de sa nation et de toute l'Europe.

« Pour ne point donner lieu à ces inconvénients, il faudrait plutôt s'en tenir à la première idée et procéder d'abord par l'annonce du deuil, puis par le rappel de notre mission de Paris, en ne gardant ici celle de Bonaparte que jusqu'au temps où le chargé d'affaires de Russie sera sorti de France. On se bornerait à envoyer avant tout deux courriers à Naples et à Copenhague, pour prévenir ces cours de la résolution qu'aurait prise Sa Majesté et de celles qui pourraient s'ensuivre de la part du gouvernement français. Pour ce qui est de Corfou, il faudrait y envoyer des ordres, afin que l'on s'y mette en posture aussi bien que possible, et qu'en attendant l'arrivée du renfort, on lève un corps d'Albanais, pour se garantir d'un premier effort sur les Sept-Iles. Il serait impossible d'entrer ici dans les détails des mesures ultérieures à prendre, cette matière exigeant d'être traitée au long et de faire l'objet d'un mémoire séparé.

« Dans l'office que notre chargé d'affaires présenterait en quittant Paris, l'indigne conduite du gouvernement français relativement à l'empire germanique et aux rois de Naples et de Sardaigne, en contravention aux engagements les plus formels, pourrait être relevée avec force. — Une

idée naturelle qui se présente dans cet endroit, c'est de faire en cette occasion un dernier effort en faveur des princes qui vont être dans le premier moment abandonnés à la merci de Bonaparte, et pour leur prouver encore tout l'intérêt que Sa Majesté Impériale prend à leur sort, de lui proposer comme seule réparation acceptable et comme condition indispensable du maintien des relations entre la Russie et la France, d'accorder sur-le-champ le dédommagement promis au roi de Sardaigne, d'évacuer immédiatement le royaume de Naples et tous les pays faisant partie de l'empire d'Allemagne, et de s'engager solennellement à n'y plus faire rentrer de troupes. Différents arguments s'opposent à faire une semblable demande préalable : elle sera inutile et rendra peut-être le premier consul plus acharné contre les princes en faveur desquels on parlera; elle nous attirera un refus immanquable, qu'il est bon d'éviter, et diminuera même le caractère de loyauté et de majesté qu'aura la démarche de l'Empereur, si elle se fait dans toute la simplicité de son motif, qui est de rompre avec un gouvernement qui ne mérite plus de porter ce nom et avec lequel il est déshonorant de conserver encore des relations. Plus la modération et les principes généreux et désintéressés de l'Empereur sont connus, et plus sa détermination dans cette occurrence fera d'impression sur la nation française et dans toute l'Europe. Si toutefois le gouvernement français tient réellement à conserver des relations avec la Russie, au point de se résoudre aux conditions susmentionnées, il ne manquera pas de les proposer de lui-même, et Sa Majesté verra alors s'il lui conviendra de l'écouter.

« Ayant tâché d'énoncer en peu de mots les suites favorables et fâcheuses qui peuvent découler de la résolution que Sa Majesté croit devoir prendre et d'indiquer les difficultés qui se mêlent à son exécution, je dois ajouter que l'Empereur désire que les personnes qu'il a réunies aujourd'hui énoncent d'après ces données, que je suis tout prêt à compléter, si elles ne paraissent pas suffisantes, leur avis sur le mode le plus convenable selon lequel il faudrait agir dès à présent, et nommément si des raisons d'État et purement de prudence n'obligent pas d'arrêter encore une détermination que le sentiment et la dignité commandent au plus haut degré; s'il convient après l'annonce du deuil de faire immédiatement des démarches finales auprès du gouvernement français ou de tâcher de traîner la chose en longueur par des ouvertures préalables; quel sens on pourrait leur donner; jusqu'à quel point nous devons du ménagement aux princes qui n'espèrent que dans la protection de l'Empereur; dans tous les cas, quelles sont les mesures à prendre pour les garantir autant que possible, et surtout le royaume de Naples qui court les plus grands risques; en un mot, quelle est la marche qu'il faut adopter, afin de ne perdre rien des avantages qui doivent résulter d'une résolution honorable et glorieuse pour Sa Majesté Impériale afin de remédier aux inconvénients qui peuvent s'y mêler.

« Après avoir ainsi exécuté les ordres de Sa Majesté, il ne me reste qu'à témoigner ici combien il est important que le secret le plus inviolable soit gardé sur l'objet de la discussion qui va avoir lieu, combien la mission russe à Paris et les princes, que nous désirons exposer le moins

possible, risqueraient, si la chose venait à transpirer. Sa Majesté Impériale connaissant à fond le caractère et le zèle pour son service des personnes qu'elle a réunies, est dans une pleine sécurité à cet égard. »

Après une discussion relative à l'objet du susdit exposé, il fut reconnu à l'unanimité que Sa Majesté n'avait aucune raison de cacher ses justes regrets à l'occasion de la mort du duc d'Enghien, et que par conséquent le deuil d'usage devait être porté à la cour. Pour ce qui est de la conduite que la Russie avait à tenir dans cette circonstance vis-à-vis du gouvernement français, les avis furent partagés. M. le comte Zoubow opina qu'il ne fallait pas procéder immédiatement au rappel de la mission russe de Paris et au renvoi de celle de France d'ici, mais simplement exprimer au gouvernement français le sentiment que Sa Majesté a éprouvé en apprenant l'événement arrivé à Ettenheim et sa façon d'envisager cet attentat contre le droit des gens; qu'en même temps on pourrait faire des déclarations analogues à tous les autres gouvernements. Le comte Zoubow appuya cet avis des raisons suivantes : que par ce moyen l'on gagnait du temps pour se mettre en mesure et pour prévenir de notre résolution les princes, sur le sort desquels elle peut influer; que du reste, si même à la suite de cette démarche nous ne pouvions prévenir le renvoi de notre chargé d'affaires de Paris, cet incident ne devait pas être regardé comme un mal; qu'au contraire ce serait alors une raison valable pour Sa Majesté aux yeux de l'Europe et de sa propre nation pour rompre avec la France, tandis que ce qui s'était passé avec le duc d'Enghien ne paraissait pas être un motif suffisant.

Tous les membres du conseil qui opinèrent à la suite de ce premier avis y donnèrent leur assentiment. M. le prince Kourakin appuya sur la convenance de donner une note dans le sens susmentionné à la Diète de l'Empire, et il fut unanimement admis qu'aucune réponse à celle que le gouvernement français venait d'y présenter, sur l'affaire de la noblesse immédiate, ne pouvait plus avoir lieu. Cet avis fut également développé par M. le comte de Marcow, qui ajouta que la déclaration de Sa Majesté à l'empire germanique pouvait être une protestation de la Russie, en qualité de comédiatrice, contre la violation du territoire de l'Allemagne et du droit des gens, en invitant le chef de l'Empire et ses membres à se joindre à elle [1]. Le comte de Marcow ajouta qu'il croyait nécessaire d'éviter à notre chargé d'affaires un renvoi, et à cet effet qu'il fallait le munir d'instructions éventuelles, qu'en cas que l'office qu'il présenterait au gouvernement français reçût une réponse offensante pour Sa Majesté, ou s'il apprenait que l'ordre va lui être intimé de quitter Paris, ou bien que le rappel de la mission française de Pétersbourg allait être expédié, il devait lui-même demander des passe-ports pour partir, et qu'il faudrait que la note à présenter dans cette circonstance lui fût envoyée dès à présent.

[1] On sait qu'après le traité de Lunéville, au moment des sécularisations allemandes qui avaient soulevé tant de prétentions contraires et qui furent réglées par le *recez* de 1803, le premier consul avait eu l'idée, pour flatter l'empereur Alexandre, de proposer au jeune souverain une grande médiation de la France et de la Russie. Alexandre avait accepté, la France et la Russie avaient agi en commun; c'est à cette médiation qu'il est fait allusion ici. Depuis, les événements s'étaient précipités et compliqués, les relations entre Napoléon et Alexandre s'étaient aigries.

Cet avis fut partagé par tous les préopinants. M. le baron de Budberg y acquiesça en demandant que les ordres donnés à M. Oubril fussent très-précis, afin de laisser le moins possible à la discrétion d'un simple chargé d'affaires. M. le comte Kotchoubey, en partageant l'avis précité, développa les avantages qui en résulteraient, en ne perdant pas un instant pour agir auprès des cours de Vienne et de Berlin, à l'effet de les tirer de leur léthargie, pour donner le temps à des renforts d'arriver à Corfou, pour s'expliquer avec l'Angleterre sur les mesures communes à prendre afin de garantir l'empire ottoman et le royaume de Naples, enfin pour prévenir à temps Leurs Majestés Sicilienne, Sarde et Danoise des dangers qu'Elles vont courir.

La nécessité de ces mesures de précaution fut généralement reconnue. L'avis contraire à celui qui vient d'être exposé fut énoncé par M. le comte de Romantzow, qui insista sur la nécessité de ne pas se brouiller sans des raisons très-graves avec la France et de ne pas se laisser entraîner par d'autres gouvernements dans une guerre avec elle, en quoi son opinion fut partagée quant au principe par le comte Zawadowsky, qui déclara qu'il regardait la Russie comme suffisamment en sûreté avec ses propres forces et sa position géographique, même si les Français parvenaient à bouleverser tous les pays avoisinants. Son Excellence cependant, pour ce qui est de la conduite à tenir vis-à-vis de la France dans cet instant, resta dans l'avis susmentionné. Le comte de Romantzow dit que dans son opinion l'intérêt seul de l'État devait décider Sa Majesté, et que toute raison qui ne provenait

que du sentiment n'était point de nature à être admise dans les motifs de ses résolutions; que l'événement tragique qui venait d'arriver ne touchant pas directement la Russie, la dignité de l'Empereur n'y était pas compromise; que conséquemment Son Excellence serait plutôt d'avis de prendre simplement le deuil, et du reste de passer le tout sous silence; que cependant si Sa Majesté était décidée à ne pas taire son mécontentement sur la violation du territoire de l'Allemagne et du droit des gens commise par Bonaparte, il paraissait plus convenable de ne pas prendre un terme moyen, qui toujours amène avec soi des difficultés et des inconvénients, de rappeler dès à présent la mission russe de Paris et de renvoyer celle de France d'ici, en donnant pour seule raison l'inutilité d'entretenir des relations avec une puissance qui n'a aucun égard à nos représentations et qui vient de se permettre une violation aussi manifeste du droit des nations.

Le comte Romantzow ajouta que de cette manière on pourrait se borner à une simple interruption de rapports avec la France; mais que si notre chargé d'affaires était renvoyé, cet outrage exigerait peut-être une guerre immédiate, qu'il persistait à désirer qu'on évitât. Il fut répondu à ce dernier argument que si la précaution d'ordres éventuels donnés à M. Oubril ne prévenait pas cet inconvénient, son renvoi ne serait pourtant pas suivi de la guerre, mais d'une simple interruption de rapports, et que les circonstances et la conduite ultérieure de la France décideraient ensuite Sa Majesté Impériale.

L'adjoint du ministre des affaires étrangères, par les

raisons développées dans son exposé, se réunit à la dernière partie de l'opinion de M. le comte Romantzow.

Signé : LE COMTE PIERRE ZAWADOWSKY; — LE COMTE VALÉRIEN ZOUBOW; — LE PRINCE ALEXANDRE KOURAKIN; — LE COMTE NICOLAS DE ROMANTZOW; — LE COMTE ALEXIS WASSILIEW; — SERGE WIARMITINOW; K. LAPOUKHINE; — LE COMTE DE KOTCHOUBEY; — LE COMTE DE MARCOW, *en se référant aux observations qu'il a eu l'honneur de remettre par écrit;* — D. FROSCHTSCHINSKY; — ANDR. BUDBERG; — LE PRINCE A. CZARTORYSKI.

IV

AU COMTE VORONTZOW.

Saint-Pétersbourg, le 7 mai 1804 [1].

J'ai vu avec une peine véritable, Monsieur le comte, par vos dernières lettres, que vous n'aviez pas été tout à fait content de ce qui a été fait à la suite de l'histoire du duc d'Enghien; je ne vous suis pas moins reconnaissant pour la franchise que vous me témoignez dans cette occasion. Vous ne me dites pas un mot sur les deux notes présentées à Paris et à Ratisbonne; cependant on n'y appuie que sur la violation du territoire neutre, ce qui est conforme à votre manière d'envisager la chose. Si Votre Excellence

[1] Le comte Vorontzow, gardant encore le titre de chancelier, avait été obligé de se retirer à la campagne pour cause de maladie. Le prince Adam n'était provisoirement que comme « adjoint » au ministère des affaires étrangères, et il ne cessait de rendre compte au chancelier.

avait pu voir de ses yeux la manière dont cette affaire s'est traitée ici et la sensation qu'elle a produite, vous vous seriez convaincu que si même j'avais été d'avis d'arrêter l'espèce d'impulsion que cela a donnée à notre cabinet, mes épaules n'étaient pas de force pour y parvenir, et tout au plus un homme de votre poids et de votre considération aurait pu y réussir. Qui plus que moi aurait désiré d'avoir votre avis avant qu'on prît aucune décision? Mais je vous proteste que dans ce moment-là il fallait en prendre une sans délai, et si l'on voulait faire quelque chose, on devait le faire immédiatement.

Je ne veux pas m'étendre plus longtemps sur cet objet; je sais que vous connaissez mon attachement pour vous, et pour ce qui est de ma conduite dans cette occasion, j'espère, quand j'aurai le bonheur de vous revoir, et que je pourrai en causer tout au long, que je parviendrai à la disculper à vos yeux. Je n'ajouterai qu'une observation, c'est que votre avis est d'une grande utilité dans quelque temps qu'il vienne, car il éclaire toujours et rend plus circonspect à l'avenir. Je prie Votre Excellence de me faire part de son opinion sur la manière dont il faudra se conduire ici relativement aux particuliers et commerçants français chez nous et en général relativement aux rapports commerciaux entre les deux pays au cas d'une suspension de toute relation politique.

J'en viens maintenant à la négociation avec l'Autriche [1]. L'Empereur a reçu avec reconnaissance votre lettre, Mon-

[1] Peu après l'affaire du duc d'Enghien, des négociations s'étaient rouvertes entre la Russie et l'Autriche pour arriver à quelque chose qui était un commencement de coalition contre la France. On négociait aussi avec la Prusse, bientôt avec l'Angleterre, mais plus vaguement. Avec l'Autriche, les négo-

sieur le comte, et vos observations que je lui ai présentées. Les déterminations prises sont conformes à l'opinion de Votre Excellence quant au principe, et je me flatte que les modifications que vous y trouverez obtiendront votre approbation. Pour être plus sûr de mon fait, j'ai eu ici une conférence avec le comte de Stadion pour discuter avec lui le contre-projet de lettre autographe. Il m'a fait des difficultés sur chaque mot où l'on parlait avec quelque précision ; j'ai donc cru devoir me borner autant que possible à des expressions générales qui comprennent tout, et cela a mieux passé ainsi. Cependant, d'après les discours de l'ambassadeur et d'après la politique de sa cour, il a paru à l'Empereur, et il me semble avec raison, qu'il valait mieux pour le moment ne rien conclure au sujet du renouvellement de l'alliance, mais qu'elle devait être comme le prix de la bonne conduite de l'Autriche et de la manière dont elle entrera dans l'exécution de stipulations plus précises dont la nécessité se ferait sentir.

Telles sont les seules différences qui se trouvent entre les observations de Votre Excellence et ce qui a été fait, différences qui ne sont pas dans la chose, mais dans la marche. Vous les verrez par toute l'expédition que je vous envoie *in extenso,* et j'attendrai avec une grande impatience votre opinion après que vous en aurez pris lecture, Monsieur le comte. L'expédition dernière pour Berlin aura-t-elle obtenu votre approbation? Celle pour Londres vient aussi de partir et a porté au comte Simon ses lettres de recréance. M'en voudrez-vous, Monsieur le comte, pour le désir que lui

ciations allaient peu après aboutir à un acte diplomatique qui était le préliminaire du traité d'alliance de 1805.

témoigne l'Empereur qu'il reste encore à Londres? Il n'est pas douteux que cela serait bien avantageux pour le service. Au reste, tout pourra s'arranger si le comte Simon retarde seulement son départ jusque avant les équinoxes d'automne, où la traversée par mer est encore très-bonne.

L'Empereur part dans quelques jours pour Revel; ce voyage ne durera que dix jours, Sa Majesté ne voulant pas s'absenter d'ici avant d'être informée de la tournure que les affaires prendront. Je suis du voyage, et M. de Tatischew veut bien se charger d'envoyer les postes et de recevoir les ministres comme pendant le voyage passé. Hédouville se plaint beaucoup des désagréments que des particuliers lui font éprouver. En effet, cela est mal, et je voudrais parvenir à l'empêcher. Il vient de demander au nom de son gouvernement une audience particulière à l'Empereur pour parler de l'affaire d'Entraigues et Vernègues plus fortement. L'audience sera déclinée [1].

Je ne sais pas par quel hasard on a omis de vous envoyer, Monsieur le comte, la dépêche autrichienne où il est question de leurs vues éventuelles pour l'avenir; cela sera réparé immédiatement.

Notre expédition secrète a fait une conquête en Saxe, à laquelle vous attachiez de l'intérêt. Les affaires de Géorgie se traitent maintenant entre les ministres de la guerre, de l'intérieur et moi; mais je ne suis pas encore content de la manière dont cela va, et ce côté m'inquiète.

[1] Le général Hédouville quittait Saint-Pétersbourg, où il avait le titre d'ambassadeur, le 7 juin 1804; il laissait comme chargé d'affaires M. de Rayneval.

J'ai fait à ce sujet une représentation à l'Empereur; actuellement il donne pour raison qu'on peut avoir besoin autre part de troupes; mais pourquoi avoir remis si longtemps à employer des forces suffisantes, et comment cela finira-t-il?

Tout ce que vous avez désiré, Monsieur le comte, au sujet de l'archive de Moscou est fait depuis longtemps, et par une distraction impardonnable j'ai oublié de vous l'annoncer. — Ivelevitch fait merveille au Montenegro; j'espère qu'il finira aussi bien qu'il a commencé. On lui envoie un consul pour les bouches du Cattaro qui lui servira de secrétaire.

Le général Anrep, ancien et très-bon officier, va être envoyé à Corfou. Pardon, Monsieur le comte, de mon griffonnage. Cette expédition a été retardée à cause que l'Empereur a voulu vous écrire, et sa lettre s'est fait attendre : je la joins ici. Nous partons dans quelques heures; les mêmes personnes que la dernière fois accompagnent l'Empereur.

Vous allez être content du roi de Suède; il veut marcher à la tête de l'avant-garde. Je vous envoie ci-joint des rapports intéressants du comte d'Entraigues, et des interceptes, que je prie Votre Excellence de me renvoyer après les avoir lus. En parcourant les interceptes, veuillez, Monsieur le comte, vous rappeler que ces messieurs ne disent pas toujours la vérité.

Parlez-moi, Monsieur le comte, de votre santé, et de vos intentions pour l'avenir; je finis en vous réitérant l'expression des sentiments d'attachement et de reconnaissance que je vous ai voués, auxquels vous feriez grand tort

si vous pouviez jamais avoir sur eux le moindre doute.

P. S. — Je suis un peu mieux à une certaine cour. Et j'ai été salué plusieurs fois [1].

V

AU COMTE VORONTZOW.

Saint-Pétersbourg, 29 mai 1804.

Ce n'est pas, Monsieur le comte, pour répondre à tous les articles des lettres que m'a apportées de votre part le feld-jäger Tschourakow, et pour lesquelles je suis infiniment reconnaissant à Votre Excellence, non plus que pour vous rendre compte de tout ce qui a été expédié et reçu ici depuis mes dernières lettres et depuis le retour de Sa Majesté de son voyage, que je vous écris aujourd'hui, mais uniquement pour vous envoyer les réponses que nous venons de recevoir de Paris et les rapports d'Oubril sur ce qui s'y est passé. On a distribué le travail et l'on copie à force ces pièces qui vont être prêtes, et pour ne pas retarder le départ du courrier je n'ai le temps que de dire à Votre Excellence que l'avis personnel de l'Empereur est que dans ce moment il ne lui convient plus de conserver ses relations avec la France, excepté si elle consent à remplir ses engagements avec nous relativement à Naples, au roi de Sardaigne et à l'Allemagne; qu'après la réponse inconvenante qui vient d'être donnée à Paris

[1] Il s'agit de la cour de l'Impératrice mère, où l'on ne voyait pas sans ombrage la faveur du prince Adam.

ce n'est qu'autant que le bien de ses alliés pourra être atteint que Sa Majesté peut sacrifier son juste ressentiment. En effet, si l'on parvenait à faire évacuer le royaume de Naples, donner une indemnité au roi de Sardaigne et libérer le Hanovre, la dignité de l'Empereur serait à couvert, et il aurait fait un grand bien à ses amis et à l'Europe; si ces points ne sont pas accordés, Oubril, à ce qu'il me semble, doit quitter Paris, et ce n'est qu'à ces conditions aussi que la Russie reconnaîtra le nouvel empereur déjà proclamé. On fera en attendant de notre part l'impossible pour engager Vienne, Berlin et même Constantinople à faire aussi des difficultés pour la reconnaissance et pour y mettre quelque prix.

Telles sont en bloc nos idées ici. Mais Sa Majesté Impériale désire avoir sur tout cela l'opinion de Votre Excellence. Il y a aussi des difficultés qui se présentent pour l'exécution. Car, supposant que le tout ne soit pas refusé d'emblée (ce qui est le plus probable) et que le gouvernement français consente à évacuer Naples, quand il s'agira de l'indemnité du roi de Sardaigne et même de l'évacuation du Hanovre, ainsi que de garantir la neutralité de tous ces pays, il faudra traiter et convenir d'un acte; or, on ne saurait donner de pleins pouvoirs de ce genre à un simple chargé d'affaires. M. de Tatistchew a eu une bonne idée, celle de faire venir alors à Paris M. Stackelberg muni de pleins pouvoirs, mais sans caractère diplomatique, près du gouvernement français pour traiter avec lui.

Il est encore un point qui présente des difficultés : c'est la manière dont il faudra retorquer divers points de la réponse française. Il en est un fort délicat, c'est la mention

qu'on y fait de la mort de Paul, quoique, dans nos offices, on n'ait pas parlé de l'exécution du duc d'Enghien, mais uniquement de son enlèvement d'un territoire neutre. L'indigne méchanceté de Bonaparte est visible en cela. Faut-il relever cet article ou non? et de quelle manière? Peut-on le passer sous silence lorsque notre cour n'a jamais avoué la mort violente de Paul, ainsi que le témoigne le manifeste de l'Empereur régnant? L'argument d'ailleurs de la note de Talleyrand est aussi faux qu'injurieux : ils veulent le reproduire dans la note qu'ils donneront à la diète. Sur tous ces points l'Empereur désire avoir vos idées et vos conseils [1]. Tchourakow est expéditif; il sera rendu avant trois jours à votre campagne. Je prie Votre Excellence de me le réexpédier aussitôt que possible, en me traçant vos idées sur les points principaux et en m'indiquant en gros la marche qu'il faut suivre; les détails, nous les exécuterons ici de notre mieux. L'interruption de toute relation me paraît inévitable, et ne peut nous attirer aucun mal; la guerre s'ensuivra peut-être selon la tournure que prendront les circonstances. En attendant, je vous annonce préalablement que le roi de Prusse a signé une déclaration à peu près semblable à la nôtre, qui est entre nos mains et qui met en sûreté le reste du Nord; mais Sa Majesté Prussienne a en même temps

[1] La réponse française était cruelle effectivement en même temps qu'un peu dédaigneuse. Elle traitait assez légèrement les titres de la Russie à se porter garante de l'inviolabilité du sol germanique. Elle disait que c'était à la France seule à s'en expliquer avec les gouvernements allemands, et qu'à sa place la Russie en aurait fait autant. « Si, ajoutait-elle par une allusion cruelle, la Russie avait été informée que les assassins de Paul I[er] étaient réunis à une marche de sa frontière et sous sa main, se serait-elle abstenue d'aller les y saisir? » (*Histoire du Consulat et de l'Empire,* de M. Thiers, tome V.)

promis aux Français de ne pas donner aussi passage aux troupes russes par ses États qui iraient les attaquer. Tout ce qui a rapport à ces objets vous sera incessamment envoyé [1].

Hédouville a demandé à partir par congé pour cause de santé, en installant Rayneval comme chargé d'affaires. Le courrier d'Oubril n'arrivait pas; après avoir traîné Hédouville pendant quelques jours, il n'y a pas eu moyen de le retenir plus longtemps, parce qu'il était sur tous les points en règle, et qu'il est venu maintes fois chercher ses passe-ports lui-même. Il n'a été chargé d'aucun office à son départ et a gardé un silence absolu envers nous sur les affaires du moment. Je vous envoie, Monsieur le comte, la note que je lui ai remise en lui délivrant ses passe-ports.

Vernègues a été livré et Cassini a quitté Rome. L'ambassadeur du Pape va être renvoyé d'ici; cette résolution me semble indispensable, et je ne sais pas trop quelles condescendances de formes on pourrait avoir envers lui dans cette occasion.

Je voudrais tout faire au mieux, Monsieur le comte, mais souvent j'avoue qu'il me vient la crainte que je ne m'acquitte pas de ma tâche aussi bien qu'il le faudrait. Les détails que vous voulez bien me donner sur votre retour ici m'ont fait un grand plaisir, et je suis extrêmement sensible à cette preuve de votre confiance. C'est avec une

[1] La Prusse, fort engagée au commencement de 1804 dans une négociation d'alliance avec la France, avait été brusquement arrêtée par le meurtre du duc d'Enghien et s'était rejetée vers la Russie. La déclaration échangée entre la Prusse et la Russie dont il est ici question est du 24 mai 1804. Elle constituait non pas une alliance, mais un certain ensemble de garanties, avec beaucoup de réserves toutefois de la part de la Prusse.

véritable joie que je vous reverrai ici, Monsieur le comte; c'est toujours avec reconnaissance que je reçois tous les avis que votre franchise et votre amitié me donnent. Veuillez excuser ce griffonnage et croire à mon attachement bien sincère et à mon respect.

P. S. — Les nouvelles de Géorgie sont assez bonnes. Le tzar d'Imcrebis s'est soumis et a prêté serment.

VI

INSTRUCTIONS SECRÈTES A M. DE NOVOSILTZOW ALLANT EN ANGLETERRE, LE 11 SEPTEMBRE 1804[1].

Monsieur le chambellan, ministre adjoint de la justice de Novosiltzow. — Quelque entière que soit la confiance que je place dans le zèle et l'expérience de mon ambassadeur près de la cour de Londres, la nature et l'importance des circonstances du moment, qui peuvent devenir décisives pour le repos de la Russie et pour le sort de l'Europe, demandent actuellement en Angleterre la présence de quelqu'un qui, jouissant depuis longtemps d'une confiance sans réserve de ma part, ait été à même de connaître à fond mes opinions et mes vues, et qui, se trouvant par là en état de m'informer d'une manière précise et non dou-

[1] Il s'agit ici de la grande médiation européenne que la Russie formait le rêve ou avait l'ambition d'exercer de concert avec l'Angleterre, dont parle M. Thiers au t. V de son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, et dont les instructions secrètes ci-jointes tracées par l'empereur Alexandre, contresignées par le prince Adam, sont le vrai programme. On sait aussi que de cette médiation il ne restait plus bientôt que ce qui s'est appelé dans l'histoire la « troisième coalition » contre la France.

teuse jusqu'à quel point la cour de Londres inclinerait à les partager, soit aussi capable de faire prendre à une négociation avec elle la direction que je désire y donner.

Je ne saurais faire un meilleur choix pour une commission aussi grave et délicate qu'en vous y destinant; vous avez toutes les conditions requises pour la bien remplir. En vous envoyant donc en Angleterre, je vous munis de ces instructions secrètes qui doivent servir de complément et de commentaire à celles que mon ambassadeur reçoit, et selon lesquelles vous agirez pour empêcher qu'une union qui pourrait se contracter entre la Russie et l'Angleterre ne soit fondée sur des principes et ne donne des résultats contraires à mes justes désirs.

Une réunion des moyens et des forces de la Russie et de la Grande-Bretagne formerait sans doute une grande masse de puissance, et pourrait promettre les résultats les plus satisfaisants. Mais je ne voudrais y donner sincèrement les mains qu'autant que j'aurai la certitude qu'elle sera employée à un but réellement utile et bienfaisant. Je me suis déjà expliqué à ce sujet dans mon rescrit au comte de Vorontzow dont vous êtes porteur. Cependant plusieurs points essentiels n'ont pu y être touchés que fort généralement, et c'est à vous de recevoir et de porter en Angleterre à leur égard des éclaircissements et de plus amples développements.

L'arme la plus puissante dont se soient servis jusqu'à présent les Français, et avec laquelle ils menacent encore tous les pays, est l'opinion universelle qu'ils ont su répandre, que leur cause est celle de la liberté et de la prospérité des peuples. Il serait honteux pour l'humanité

qu'une cause aussi belle dût être considérée comme le propre d'un gouvernement qui ne mérite sous aucun rapport d'en être le défenseur; il serait dangereux pour tous les États de laisser plus longtemps aux Français l'avantage marquant d'en conserver l'apparence. Le bien de l'humanité, l'intérêt véritable des autorités légales, et la réussite de l'entreprise que se proposeraient les deux puissances, exigent qu'elles arrachent aux Français cette arme formidable, et qu'en se l'appropriant elles la fassent servir contre eux-mêmes.

Tel est le premier objet sur lequel je désire m'entendre, s'il est possible, avec le gouvernement britannique, et vous le lui ferez envisager comme une condition absolue, pour qu'il puisse exister une union intime et cordiale entre la Russie et l'Angleterre. Répugnant à faire rétrograder l'humanité, je voudrais que les deux gouvernements convinssent entre eux que loin de prétendre rétablir dans le pays qu'il faudra affranchir du joug de Bonaparte, d'anciens abus, et un état de choses auquel des esprits qui ont goûté des formes de l'indépendance ne pourraient se faire, on s'efforcera au contraire de leur assurer la liberté fondée sur ses véritables bases. C'est sur ce principe qu'il faut, selon mon idée, que les deux puissances agissent, et leur conduite, leur langage, leurs proclamations devraient y être constamment conformes.

Comme, avant que de penser à libérer la France, on pourra d'abord délivrer de son joug les pays qu'elle opprime, c'est de régler leur sort qu'on doit s'occuper en premier lieu.

Le roi de Sardaigne, envers lequel la Russie et l'Angle-

terre ont contracté des engagements, ne saurait être oublié dans la conduite et l'arrangement des affaires d'Italie, et ce monarque sera peut-être le premier qui pourra donner un exemple utile. La sûreté de l'Europe exige qu'il soit non-seulement rétabli dans ses États, mais que son partage devienne aussi considérable que possible. Cependant les deux puissances, en rétablissant le roi de Sardaigne sur son trône, et en augmentant son lot, peuvent très-bien réunir leurs conseils efficaces afin de l'engager à donner à ses peuples une constitution libre et sage. Sa Majesté Sarde reconnaîtra sans doute Elle-même combien son propre intérêt lui commandera de proclamer une telle promesse, et de la tenir; et ce n'est qu'en adoptant ce genre de conduite que ce prince sera à même d'être personnellement d'une grande utilité à la cause commune.

L'existence politique de la Suisse intéresse essentiellement aussi la sûreté de l'Europe. Il est nécessaire d'arrondir autant que possible et d'affermir ce pays dans sa position, et je crois qu'il faut y rétablir un gouvernement calqué sur les localités et sur la volonté des habitants, qui, sans retomber dans les inconvénients de leur ancien régime, soit assez fort pour profiter des moyens que la Suisse possède, et faire respecter sa neutralité.

Le même principe devrait être suivi à l'égard de la Hollande, où l'on prendrait avec impartialité en considération le caractère et le vœu national, pour décider la forme de gouvernement qu'on y favorisera; et si le rétablissement d'un stathoudérat héréditaire est trouvé nécessaire avec un pouvoir convenablement limité, les deux puissances s'entendront sur le choix de la famille que l'on y

destinerait, lequel pourrait tomber sur quelque prince d'Allemagne, qui aurait droit à notre intérêt particulier, et sur les sentiments duquel on pourrait compter, — ou bien servir d'offre à l'un des membres des maisons de Prusse ou de Danemark, afin d'engager l'une ou l'autre de ces puissances suivant les circonstances à agir de concert avec nous, — ou bien enfin deviendrait une compensation pour des cessions faites autre part dans l'arrangement des affaires générales.

J'en viens à la conduite que dans ma conviction il serait indispensable de tenir vis-à-vis de la France même. Après avoir par des succès au dehors, et par les principes justes, bienveillants et libéraux qu'on y aura manifestés, commandé la considération, et réussi à inspirer une confiance générale et méritée, de manière que l'on pourra compter que toute promesse de coalisé fera une impression favorable sur la nation française, on lui déclarera que ce n'est pas à elle que l'on en veut, mais uniquement à son gouvernement aussi tyrannique pour la France que pour le reste de l'Europe; que d'abord on n'avait eu en vue que de délivrer de son joug le pays qu'il opprimait, que maintenant en s'adressant au peuple français, on ne prêche ni la révolte ni la désobéissance aux lois, mais qu'on engage tous les partis qui l'ont jusqu'ici divisé, à s'en fier aux intentions des puissances coalisées qui ne désirent rien autre que d'affranchir la France du despotisme sous lequel elle gémit, de lui laisser le libre choix du gouvernement qu'elle voudra elle-même se donner, et qu'à cet égard, loin de vouloir imposer des chaînes, c'est pour les briser qu'on s'est uni.

Posant comme décidé que pour le bien de l'Europe et de la France, il est nécessaire que la Constitution y soit monarchique, c'est de la part de la nation qu'on devra en attendre la proposition; on pourra tâcher de la faire naître, mais nullement déclarer cette intention trop tôt.

Les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Saint-James conviendront de tous ces points, et s'entendront sur l'individu et la famille qui pourrait être appelée à régner en France. Si c'est le Bourbon, lequel d'entre eux, et dans quel moment on l'en informera; la conduite qu'on exigera de lui, les conditions auxquelles il devra souscrire, et dont la plus essentielle serait de se soumettre à la constitution qui aurait été adoptée. Ce choix est un objet que je regarde comme secondaire, et je n'y attacherai de mon côté de l'importance qu'autant qu'il pourra entraver ou faciliter nos opérations.

Ce n'est pas la place ni le moment de tracer les différentes formes de gouvernement qu'il faudra établir dans ces divers pays. Je vous laisse une entière latitude pour traiter avec le ministre anglais sur cet objet important. Les principes sans doute devront être partout les mêmes, et c'est de quoi il faudrait avant tout convenir. Partout ils doivent être fondés sur les droits sacrés de l'humanité, produire l'ordre qui en est la suite nécessaire; partout le même esprit de sagesse et de bienveillance doit diriger les institutions. Mais l'application de mêmes principes pourra varier selon les localités, et les deux puissances, pour s'entendre à cet égard, aviseront aux moyens de se procurer sur les lieux des données justes, impartiales et détaillées, auxquelles on puisse ajouter foi. C'est en suivant stricte-

ment une telle conduite, en arrachant enfin tous ses masques à un gouvernement scandaleux qui pour ses fins se sert alternativement du despotisme et de l'anarchie, en séparant soigneusement de sa cause celle des peuples qu'il tyrannise, en flattant et tranquillisant, autant par notre langage que par des faits, l'amour-propre susceptible de ceux-ci, qui se cabre s'il est blessé et redoute par-dessus tout d'être avili, que l'on pourra compter sur leur assistance sincère, réussir dans le plan noble et utile que l'on projetterait, et produire parmi les nations, pour les deux gouvernements bienfaisants qui l'auront conçu, un enthousiasme général, dont les effets pour la bonne cause seraient incalculables.

Outre que les principes sur lesquels je propose à l'Angleterre un concert intime doivent être considérés comme étant le véritable et peut-être le seul moyen pour parvenir à restreindre la puissance française dans ses justes limites, ils contribueront aussi singulièrement à fixer sur des bases solides et durables la tranquillité future de l'Europe. Il me semble évident que ce grand but ne pourrait être regardé comme atteint que lorsqu'on parviendrait d'une part à attacher les nations à leurs gouvernements, en rendant ces derniers capables de ne se conduire que pour le plus grand bien des peuples qui leur sont soumis, tandis que de l'autre on fixerait les rapports des États entre eux sur des règles plus précises, et qu'il serait de leur intérêt de respecter. Des méditations approfondies sur ces matières et l'expérience des siècles prouvent suffisamment que ces deux résultats ne sauraient être assurés qu'autant que l'ordre social intérieur sera fondé

sur une liberté sage qui semble consolider les gouvernements, les entoure d'une certaine barrière contre les passions, l'ambition effrénée ou la démence qui égare souvent les hommes qui se trouvent à leur tête, et qu'en même temps le droit des gens, qui règle les rapports de la fédération européenne, aura été rétabli sur ses véritables principes.

Au moment où l'influence des deux gouvernements, qui deviendraient les sauveurs de l'Europe, serait parvenue au plus haut degré de consistance et de force, faudrait-il ne pas s'en servir pour affermir et perfectionner l'ouvrage, que je suppose alors presque achevé? L'union sans doute qui aura rendu possibles de si grands avantages, doit durer pour les conserver et les augmenter, s'il est possible. Rien n'empêcherait qu'à la suite de la paix on ne s'occupât d'un traité qui devienne la base des relations réciproques des États européens. C'est ce qui doit même nécessairement arriver au moment de la pacification générale, si l'on réussit à ne pas permettre les paix partielles, objet auquel les deux puissances seront éminemment intéressées à employer leurs soins les plus suivis.

Lorsque le traité de Westphalie fut négocié, on s'était proposé un but à peu près semblable; mais le degré des lumières et les circonstances de ce temps ne permirent pas que cette œuvre, qui passa longtemps pour le code de la diplomatie moderne, répondît réellement aux avantages que l'on pouvait s'en promettre.

Ce n'est point le rêve de la paix perpétuelle qu'il s'agit de réaliser; cependant on se rapprocherait sous plus d'un rapport des résultats qu'il annonce, si dans le traité

qui terminerait la guerre générale on parvenait à fixer sur des principes clairs et précis les prescriptions du droit des gens. Pourquoi ne pourrait-on pas y soumettre le droit positif des nations, assurer le privilége de la neutralité, insérer l'obligation de ne jamais commencer la guerre qu'après avoir épuisé les moyens qu'une médiation tierce peut offrir, avoir de cette façon mis au jour les griefs respectifs, et tâché de les aplanir? — C'est sur de semblables principes que l'on pourrait procéder à la pacification générale, et donner naissance à une ligue dont les stipulations formeraient, pour ainsi dire, un nouveau code du droit des gens, qui, sanctionné par la plus grande partie des États de l'Europe, deviendrait sans peine la règle immuable des cabinets, d'autant que ceux qui prétendraient l'enfreindre risqueraient d'attirer sur eux les forces de la nouvelle union.

Après tant d'alarmes, après avoir ressenti les inconvénients d'une indépendance précaire ou illusoire, la plupart des gouvernements voudront probablement appartenir à une ligue qui leur garantirait au plus haut point leur tranquillité et leur sûreté; les États surtout du second ordre s'y rattacheraient de cœur et d'âme. Si l'on considère en outre que plusieurs d'entre eux porteraient dans leur propre régime le germe de la tranquillité, et un remède contre la marche violente du pouvoir arbitraire, que les lumières, l'exemple et la pente qu'y donneraient la Russie et l'Angleterre, répandraient de plus en plus cet esprit de sagesse et de justice, on peut raisonnablement espérer que l'Europe jouirait alors pour longtemps d'un état de paix et de prospérité comme elle ne l'a jamais

éprouvé ; mais c'est surtout le lien intime des cours de Saint-Pétersbourg et de Londres qui garantirait la durée de cet état de choses. Ces deux puissances sont les seules en Europe qui pour maintes années ne sauraient avoir aucune jalousie, aucun intérêt contraire, et leur union pouvant être durable, sera par là même la plus propre pour empêcher que la paix ne soit troublée à l'avenir.

Il n'est pas douteux que pour rendre un tel arrangement encore plus solide, et si en le traçant on pouvait n'avoir en vue que le bien de la généralité des États et le bonheur de chaque nation en particulier, il faudrait en y procédant fixer aussi aux différents pays les limites qui leur sont les plus propres. Il faudrait alors surtout s'attacher à suivre celles que la nature elle-même a indiquées, soit par des chaînes de montagnes, soit par des mers, soit enfin par des débouchés qui doivent être assurés à chacun pour les productions de son sol et son industrie. Il serait nécessaire en même temps de composer chaque État de peuples homogènes, qui puissent se convenir entre eux, et s'harmoniser avec le gouvernement qui les régit. Les commotions que l'Europe éprouve continuellement depuis tant de siècles ont pour cause, en grande partie, que l'on s'est totalement écarté de cet équilibre naturel. Jusqu'à quel point on pourrait s'en rapprocher par les arrangements qui suivront la pacification générale, est un objet sur lequel il serait difficile de rien dire dès ce moment, car il dépendra plus que tout autre de la manière dont on sera obligé de conduire l'extension des opérations arrêtées, en y faisant concourir d'autres puissances, et de la tournure que prendront les événements. Cependant on peut dès à

présent convenir qu'il est nécessaire de renforcer autant que possible les États du second ordre, afin qu'ils soient capables de soutenir un premier choc, et d'attendre les secours que les puissances protectrices et les autres membres de la ligue, dont ils feraient partie, pourraient leur donner.

Il est évident aussi que l'existence de trop petits États ne serait pas d'accord avec le but qu'on se propose, puisque, n'ayant aucune force intrinsèque, ils ne servent que d'appâts et de moyen à l'ambition, sans pouvoir être d'aucune utilité au bien général. On ne saurait remédier à cet inconvénient qu'en les réunissant à des États plus grands, ou bien en formant parmi les petits des unions fédératives. La nécessité d'enchaîner la France et de former des contre-poids pour l'Autriche et la Prusse exige que ces considérations ne soient pas oubliées relativement à l'Italie, et principalement à l'égard de l'Allemagne. Cet empire semble par sa constitution donner plus de prise à un changement convenable, mais il ne faut qu'un moment de réflexion pour se convaincre que cette facilité n'est qu'apparente.

La situation actuelle de l'association germanique est assurément peu compatible avec le bien de ses peuples et celui de l'Europe. Faudra-t-il laisser englober une partie de cette masse par les deux puissances qui la convoitent depuis longtemps, et former tout au plus au milieu de l'Allemagne un troisième grand État? Cette mesure serait accompagnée de tant d'injustice envers les princes de l'Empire que l'on devrait déposséder, qu'il est difficile d'y penser. Pourra-t-on jamais réussir à établir

une union plus intime, une espèce de gouvernement fédératif plus concentré entre les divers États qui composent l'Empire germanique, et dans cette supposition ne serait-il pas désirable d'en séparer les monarchies autrichienne et prussienne, dont les forces trop disparates y détruisent tout équilibre et tout esprit de corps et de patriotisme? Ce sont des considérations qu'il faudrait prendre en mûre considération s'il s'agissait de régler le sort de l'Allemagne.

Je n'ai pas voulu, sur chaque objet dont traite cette instruction, entrer dans les détails qu'il exigerait et dont plusieurs demanderaient à être médités et développés séparément par des hommes capables que l'on choisirait à cet effet. Mais il suffirait que le ministère anglais goutât d'abord mon idée et la saisît, se pénétrât de la nécessité d'agir sur ce principe, et je ne doute pas alors que le génie et les lumières des personnes qui composent l'administration, animées par l'amour du bien de l'humanité, ne nous fournissent beaucoup de développements désirables, et de nouveaux aperçus qui nous échappent encore.

Une fois portés par les mêmes vues et par les mêmes sentiments, les deux gouvernements s'entendront facilement sur la conduite qu'ils auraient à suivre vis-à-vis des autres puissances, que l'on ferait coopérer à la lutte. La crainte de perdre l'appui de la Russie et les subsides de l'Angleterre engagera l'Autriche à se diriger par nos impulsions dans la guerre qu'elle est portée à commencer en commun. Il sera difficile de faire entrer de bon gré la Prusse dans un concert contre la France. Les engagements de cette puissance avec la Russie vous sont connus. On sera dans le cas de se décider s'il ne conviendra pas de la

forcer plutôt à prendre un parti pour ou contre, que de l'avoir neutre. La Russie peut surtout lui en imposer, et le cabinet de Berlin par les engagements doubles qu'il vient de prendre, en promettant de ne laisser passer ni les troupes russes ni les françaises, pourra se trouver dans la position difficile qu'il voulait esquiver.

Quels que soient les coopérateurs qu'on aura, le ministère anglais, s'il entre une fois dans mes idées, sentira la nécessité de ne point leur laisser pénétrer nos vues jusqu'au fond, de se borner à les diriger vers le but proposé par les moyens que nous aurons d'agir sur eux, et dont il faudra se servir habilement et d'un commun accord.

L'empire ottoman est encore un pays dont le sort influera sur celui du reste de l'Europe. Le concert le plus intime est nécessaire entre la Russie et l'Angleterre à l'égard de la conduite à tenir relativement à cet empire. On ne peut disconvenir que sa faiblesse, l'anarchie de son régime et le mécontentement croissant de ses sujets chrétiens sont autant d'éléments qui font spéculer l'ambition et qui sont diamétralement opposés aux principes qui ont été mis en avant dans cette instruction, comme étant les seuls capables d'amener une tranquillité stable en Europe. Il sera donc sans doute à désirer d'en venir relativement à ce pays à quelque arrangement conforme au bien de l'humanité et aux préceptes de la saine politique; mais jusqu'à quel point on pourra y parvenir ne saurait être prévu pour le moment. La loyauté à laquelle les deux puissances ne voudront pas manquer, même envers un gouvernement essentiellement tyrannique, s'y opposera surtout. Cependant s'il se joignait aux Français (car on ne

saurait jamais être entièrement assuré de la sincérité de ses sentiments), si leur attaque et les circonstances qui en résulteraient rendaient l'existence de l'empire turc en Europe impossible, les deux puissances s'accorderont entre elles sur la manière dont il sera à propos de régler le sort de ses différentes parties. Tant que le gouvernement turc pourra être conservé en Europe, il sera nécessaire de ne pas perdre sa confiance, mais à tout événement les considérations ci-dessus énoncées ne doivent pas être perdues de vue dans nos rapports avec lui, et doivent être mûrement pesées, principalement avant de se décider au renouvellement du traité d'alliance qu'il propose à la Russie et à l'Angleterre. En y consentant il faudra du moins assurer, s'il est possible, une existence plus heureuse aux peuples chrétiens qui gémissent sous la domination de la Porte, par là même la rendre moins précaire, et puisque l'on fait tant que de conserver l'empire turc, prévoir le parti que l'on pourra tirer pour la bonne cause de ce gouvernement tout débile qu'il est, afin d'amener à nos fins la France, à laquelle une rupture avec la Porte pourrait être dommageable sous plus d'un rapport. Mon ambassadeur à Londres, d'après les instructions qu'il a reçues à ce sujet, et qui sont rédigées dans le même sens, aura déjà entamé une discussion sur cette matière importante avec le ministère britannique. Comme elle doit nécessairement entrer dans l'ensemble d'un arrangement général, elle devait trouver place ici, et vous porterez vos soins à ce que cette partie se combine convenablement avec le reste du plan que l'on adopterait.

C'est le moment de faire mention de l'obligation où se

trouveraient les deux puissances à la fin d'une lutte aussi coûteuse de se ménager pour soi quelques avantages, qui les dédommagent des frais qu'elles auraient supportés, et qui leur servent de témoignage aux yeux de leurs nations, comme quoi leurs intérêts n'ont pas été oubliés. La Russie, en particulier, a le droit d'exiger que, si ses voisins tels que l'Autriche, la Prusse, la Suède, reçoivent des avantages qu'on ne saurait ne pas leur promettre pour les engager à agir, elle en obtienne à son tour d'équivalents. Une dernière considération vient à l'appui de ce raisonnement, c'est que la tranquillité de l'Europe ne pourra être conservée qu'au moyen de la ligue qui se formera sous les auspices de la Russie et de l'Angleterre, à laquelle se rattacheront tous les États du second ordre et tous ceux qui désireront réellement rester en paix. Cette ligue tiendra en respect ceux qui prétendraient la troubler. Or, pour qu'elle ait une consistance réelle, et qu'elle ne trompe pas dans ses résultats, il faut que les deux puissances protectrices conservent un certain degré de prépondérance dans les affaires de l'Europe, car elles sont les seules qui par leur position sont invariablement intéressées à ce que l'ordre et la justice y règnent, les seules qui par leur union peuvent les maintenir, et qui, étant libres de désirs et d'intérêts croisés, ne troubleront jamais cette heureuse tranquillité.

Entre les points importants dont vous aurez à traiter avec le gouvernement anglais, le plus difficile sera de lui faire sentir la convenance et la nécessité, au moment où de concert avec la Russie il rétablirait l'ordre et la justice en Europe, de se prêter à faire aussi quelque changement à son code maritime, ce seul côté par lequel le cabinet bri-

tannique n'est pas à l'abri de reproches, et qui donne des facilités à son ennemi de lui nuire en exaspérant l'intérêt lésé des puissances neutres. Quelque condescendance à cet égard qui ne ferait aucun tort réel au commerce et à la prépondérance des Anglais sur mer, détruirait toute méfiance et toute crainte des États neutres, et les attacherait sincèrement à la Grande-Bretagne.

Je crois vous avoir suffisamment énoncé les idées sur les objets que vous pourriez être dans le cas de discuter avec le ministère anglais. C'est à votre discernement à juger dans quel ordre et dans quel moment vous les lui présenterez, et quelle extension vous devrez leur donner. Si je ne fais qu'indiquer les points et toucher les principes, vous êtes en état d'y ajouter de vous-même tous les développements nécessaires, de provoquer ceux du ministère anglais, de pénétrer ses véritables dispositions, d'éviter en toute chose de vous compromettre inutilement, de tâcher au contraire de les mettre, eux, en avant, de leur faire proposer ce que je désire accepter; en un mot, de suppléer à tout ce que cette instruction n'a pu embrasser.

Quoique mon désir de ne pas faire manquer une négociation qui peut avoir des résultats aussi importants pour l'humanité m'ait forcé à ne pas en confier tous les détails à mon ambassadeur près la cour de Londres, craignant qu'une manière différente de voir n'influe trop sur sa conduite, et n'empêche toute réussite, vous aurez cependant soin de ne rien négliger pour qu'il ne puisse se trouver peiné et lésé par vos démarches. Vous tâcherez au contraire de faire naître chez lui les mêmes idées et de les lui

inspirer par la voie des ministres anglais. Les longs services et le mérite du comte de Vorontzow exigent que j'use de toute délicatesse à son égard, et je serais fâché de lui causer de la peine; en conséquence, autant que le bien des affaires n'en souffrira pas, c'est lui qui devra conduire la négociation, et même, s'il est possible, la terminer. Le rescrit que je lui adresse aujourd'hui est fait pour lui donner une première impulsion. Ce sera à vous de la diriger plus loin et de m'instruire des suites qu'auront vos diverses insinuations.

Vous aurez soin de m'informer exactement de tout ce qui aura rapport à votre commission. Du reste, je m'en repose entièrement sur votre savoir-faire, votre prudence et votre zèle dans une tâche de l'importance de laquelle vous êtes pénétré, et dont vous ne devez progressivement mettre en avant les différents articles qu'à mesure que vous aurez une probabilité suffisante de les voir réussir. Vous êtes muni d'une lettre de ma part pour le roi d'Angleterre, dont vous ferez usage quand vous le jugerez nécessaire, en vertu de laquelle vous pourrez même signer quelque transaction. En laissant à mon ambassadeur l'emploi de conclure l'acte public, vous pourrez aussi signer des articles séparés et secrets, dont le texte et les considérants se puiseront facilement dans mes présentes instructions. Toutefois je ne pense pas que ces objets puissent mûrir de sitôt, et dans ce cas il y aura du temps suivant les circonstances, soit pour envoyer là-bas les pleins pouvoirs nécessaires, soit pour en munir ici l'ambassadeur d'Angleterre (dont je désire que le caractère réponde à ce qu'exige cette négociation), afin qu'il puisse conclure définitivement avec

mon ministre sur les bases préalablement discutées à Londres.

Je ne vous cacherai pas, avant de finir, ma conviction que pour que le vaste plan que je médite puisse être admis dans toute son étendue à Londres, et réussir dans son exécution, il faudrait un ministère où tous les partis, tous les premiers talents de l'Angleterre soient réunis, et qui, fort d'une aussi grande masse de lumières, et de toute la confiance de la nation, soit en état de déployer ses moyens immenses, et de marcher avec persévérance au but qu'il se serait proposé. Vous devez donc tendre principalement à effectuer ce changement si nécessaire dans l'administration anglaise.

Mon ministère est chargé de vous mettre au fait de la situation présente des affaires en Europe, des engagements jusqu'ici contractés entre nous et différentes cours, de nos rapports avec celle de Londres, et des dépêches adressées au comte de Vorontzow. Ces données seront propres à vous faire connaître le point duquel nous partons. Il faudra s'y tenir et mettre une sorte de réserve dans nos offres de coopération, au cas que le cabinet britannique se montre incapable d'entrer dans des vues grandes et généreuses. — C'est en le convainquant qu'il ne saurait alors compter sur un concert intime et sincère de la part de la Russie que l'on pourra parvenir peut-être à l'entraîner, et sur ce point vous ne manquerez pas, dans son temps, de vous expliquer clairement avec le ministère anglais, et de m'avertir ici de ce que vous en penserez, afin d'éviter autant que possible de s'embarquer dans une entreprise qui nécessiterait beaucoup de frais et de pertes, sans produire d'effet

stable, ni atteindre un but réellement bon et désirable.

Cependant, comme il est possible que nous soyons entraînés à la guerre par une attaque de la France, il ne faudrait pas non plus dans ce cas s'obstiner à obtenir de premier abord toutes les conditions auxquelles nous voudrions viser par le concert projeté, d'autant que le développement de plusieurs d'entre elles peut être abandonné au temps, et si, malgré la réserve de la conduite de notre cabinet, nous nous trouvons plus avancés que je ne désirerais, je crois nécessaire de ne pas laisser échapper un bien possible, de s'assurer d'une partie des avantages, si même le tout ne pouvait être atteint, afin qu'en courant après l'impossible nous ne soyons pas pris au dépourvu, et qu'à tout événement nous puissions sortir de la crise actuelle avec honneur, sans dommage, et sans pouvoir être taxés de légèreté ou d'inconséquence. — Je suis du reste, Monsieur le chambellan ministre adjoint de la justice de Novosiltzow, votre bien affectionné.

Saint-Pétersbourg, ce 11 septembre 1804.

Signé : ALEXANDRE.

Contre-signé par le prince A. CZARTORYSKI.

VII

PAPIERS RELATIFS A LA MISSION DE M. DE NOVOSILTZOW A LONDRES.

1805.

Après avoir préalablement conversé, d'abord avec lord Harrowby et ensuite à deux différentes reprises avec

M. Pitt, sur les principes que dans l'état présent de l'Europe une coalition (au cas qu'il soit possible de la former) aurait à suivre pour qu'elle puisse se flatter avec raison de parvenir à rétablir l'équilibre, faire rentrer la France dans ses anciennes limites, et asseoir la tranquillité générale de l'Europe sur des bases solides et stables; — ayant vu que l'opinion du ministère britannique coïncidait parfaitement avec les intentions de Sa Majesté l'Empereur, quant aux points que l'occasion m'a permis de toucher dans les susdites conversations; — ayant entendu dire, par exemple, par M. Pitt, dans un exposé rapide qu'il m'a fait de sa façon d'envisager cet objet, qu'il était fermement persuadé qu'il fallait arracher au gouvernement français le masque dont il cherchait toujours à couvrir tous ses attentats contre l'humanité en général, et contre l'indépendance des nations en particulier, que, pour cela, il ne fallait négliger aucun des moyens qui pourraient servir à dessiller les yeux de ceux des souverains (s'il s'en trouvait encore) qui, en dépit des expériences de tant de malheurs publics, s'obstinent encore à ne pas voir que la grande extension et l'énorme puissance que la France s'est acquises, jointes à l'ambition effrénée de Bonaparte, menaçaient l'Europe d'un bouleversement total.....

Ayant vu enfin combien les idées du ministère britannique, relativement aux affaires publiques, se rapprochaient de celles qu'avait Sa Majesté l'Empereur, j'ai cru devoir, dans la conférence que M. Pitt m'a donnée ce jour-là, entrer dans de plus grands détails et traiter la chose dans l'ordre qui lui convenait. — En conséquence de quoi,

j'ai commencé par dire qu'il m'était extrêmement agréable de voir, par tout ce que M. Pitt m'a dit, que la conformité entre les vues bienfaisantes de Sa Majesté Impériale et celles du cabinet britannique était si grande, que tous les objets qu'il me restait à présenter et sur lesquels il fallait s'entendre, n'étaient proprement que le développement des mêmes principes. Cependant, comme l'objet dont nous traitions était en soi-même d'une si grande importance qu'on ne saurait mettre trop de précision dans la manière de s'en occuper, je le priai de vouloir bien me permettre de reprendre le sujet dès le commencement, et de repasser dans l'ordre naturel tous les différents objets qui s'y rapportent, afin que l'on puisse plus aisément distinguer les principes dont nous convenons, d'avec les objets subalternes qu'on aurait à discuter ou à régler dans la suite.

M. Pitt ayant trouvé que ce que je disais était fort juste, je suis entré en matière, à peu près dans l'ordre suivant : je commençai d'abord par lui exposer que tout ce dont nous avions à convenir ensemble ne portait, suivant la nature des choses, que sur deux points principaux, dont l'un embrassait tous les objets que les deux nations se proposeraient d'atteindre, par la convention qu'elles formeraient, et l'autre, les moyens les mieux calculés pour assurer un succès aussi complet que possible. Il n'est pas douteux, disais-je, que les objets dont il est question, pris collectivement, doivent en dernière analyse se réduire à un seul, qui est celui de *rétablir l'équilibre de l'Europe, et asseoir sa sûreté et sa tranquillité sur des bases plus solides ;* — mais comme cet objet embrasse une infinité

d'idées, je croyais que, pour le bien de l'ordre et de la précision, il fallait le diviser en trois objets distincts, qui seraient autant de périodes par lesquelles une coalition qui pourrait se former à la suite d'une convention entre la Russie et la Grande-Bretagne, devrait successivement passer pour arriver au but qu'on se propose.

Le premier objet, suivant les idées de Sa Majesté Impériale, est celui de faire rentrer la France dans ses anciennes limites, ou toutes autres qui paraîtront convenir le mieux pour la tranquillité générale de l'Europe. — *Le second*, celui de mettre des barrières naturelles à l'ambition de Bonaparte, lesquelles, maintenant la France dans ses limites, s'opposeraient à son agrandissement futur, — et finalement, *le dernier* est celui de consolider l'ordre de choses, qu'on établirait à cet égard par une alliance des plus intimes, faite à perpétuité entre la Russie et la Grande-Bretagne, et par un pacte qui serait formé entre ces deux puissances, les pays qu'elles délivreraient du joug de la France, et tous autres qui voudraient se joindre à elles, pour le maintien de cet état de choses, que la conservation de l'équilibre rend aussi indispensable.

M. Pitt ayant trouvé que ce que j'avais dit jusque-là était parfaitement conforme à sa manière de voir, je passai aux moyens que Sa Majesté Impériale croyait être le mieux calculés pour atteindre les trois objets susmentionnés.

Revenant au premier, j'observai que tous les moyens qui s'y rapportaient aboutissaient à trois choses principales, et pourraient être rangés sous les trois chefs suivants :

1° Opposer à l'ennemi commun le plus de forces qu'il sera possible ;

2° Les employer de la manière la plus avantageuse;

3° Réduire ou diminuer les forces de l'ennemi même, autant que les moyens les plus propres employés à cette effet pourront le permettre.

Sa Majesté l'Empereur de Russie se trouvant dans une impossibilité matérielle de faire lui seul, et sans le secours de quelques grandes puissances du continent, la guerre à la France d'une manière bien efficace, il est évident que pour opposer à l'ennemi une force proportionnée à la grandeur de l'entreprise, les deux puissances une fois d'accord sur les principes qu'elles fixeraient par une convention, tourneraient toute leur attention sur le soin d'engager l'Autriche et la Prusse ensemble, ou s'il est absolument impossible de les réunir, au moins une de ces puissances à former conjointement avec la Russie et la Grande-Bretagne une coalition (à laquelle se joindraient probablement la Porte Ottomane, la Suède, et peut-être le Danemark) contre l'extension de la France et les actions barbares de Bonaparte.

La condition *sine qua non* de cette coalition serait celle qu'aucune de ces puissances ne puisse en aucun cas faire une paix séparée. La Grande-Bretagne s'engagerait, de son côté, à accorder à ces puissances les subsides que l'urgence du cas rendrait indispensables, à fournir des bâtiments de transport, que les débarquements de troupes à faire rendraient nécessaires, et à employer ses propres troupes de terre en aussi grand nombre qu'elle pourra, dans toutes les occasions où un pareil secours de sa part pourrait être utile à la cause commune.

De cette manière, il est hors de doute que les forces

qu'on pourrait réunir et avoir à sa disposition pour les opposer à la France, seraient plus que suffisantes ; il ne resterait donc qu'à les employer de la manière la plus propre et la plus efficace. — Ceci, disais-je, exige naturellement que les deux cabinets s'accordent sur les points d'attaque, sur le meilleur plan des opérations militaires qu'il y aurait à adopter, ainsi que sur les moyens dont on se servirait pour conserver parmi les armées coalisées l'unité de but et d'objet et le plus grand accord, la meilleure harmonie dans toutes les opérations qu'elles entreprendraient. Ne voulant point anticiper sur cette matière, afin de m'écarter le moins possible de mon sujet principal, j'ai dit à M. Pitt que je ne manquerais pas de lui communiquer dans la suite tout ce que je sais des idées que Sa Majesté Impériale avait sur cet objet.

Venant ensuite aux moyens de réduire ou diminuer les forces de l'ennemi même, je représentai que cela consisterait principalement dans le soin qu'on aurait de délivrer la Hollande, la Suisse et l'Italie de l'asservissement avilissant dans lequel ces pays gémissent sous la France, et dans l'art qu'on emploierait pour les engager à leur propre défense, et à faire cause commune avec la coalition. J'observai en même temps qu'il ne fallait négliger aucun des moyens que l'on pourrait avoir pour les préparer à cela, dès le moment que la coalition commencerait à se former, et qu'il était de toute nécessité de gagner leur confiance, en ne leur laissant aucun doute que les deux puissances qui sont à la tête de la coalition n'auront rien de personnel en vue, et ne s'occuperont que du soin de recouvrer et consolider leur indépendance politique; que toutes les

forteresses et places fortes qui se rendront aux armées des coalisés, ou que celles-ci seront dans le cas d'occuper en tant qu'elles appartiennent à une de ces nations, qui doivent dans l'avenir conserver leur indépendance politique, comme la Hollande, la Suisse et l'Italie, seront prises au nom de la nation à laquelle elles appartiennent, et qu'on ne les gardera que jusqu'à ce que l'indépendance de la nation deviendra respectable par elle-même, par une forme de gouvernement régulière qu'elle établira à son gré, et par le traité qu'elle formera avec les nations coalisées, pour la lui garantir.

La conduite, le langage, et les proclamations de la Russie et de l'Angleterre, constamment d'accord avec ces principes, produiront non-seulement l'effet désiré, mais, suivant tous les calculs des probabilités, prépareront la France elle-même à des changements salutaires dans son gouvernement, diminueront les résistances, et aplaniront les difficultés que la coalition pourrait rencontrer en poursuivant son but.

M. Pitt m'a répondu à cela qu'il était parfaitement d'accord sur tout ce qu'il entendait, et qu'il croyait seulement devoir faire observer qu'il ne fallait rien négliger pour tâcher d'engager la Prusse aussi à entrer dans cette coalition; et il est parti de là pour suggérer plusieurs idées sur la manière de présenter à cette puissance des appâts qui pourraient la tenter. Il parla aussi des indemnités qu'on pourrait promettre à l'Autriche; mais, comme je croyais qu'il y avait plusieurs autres choses qui demandaient à être réglées auparavant, je me suis borné à dire que le principe auquel Sa Majesté Impériale croyait devoir se tenir dans

les offres que l'on ferait, était celui de n'accorder que ce que l'on ne saurait éviter de faire, afin de ne pas retomber dans le défaut des premiers temps, où tous les efforts que l'on faisait étaient attribués uniquement au désir de profiter d'un démembrement général. J'ajoutai cependant à cela que, comme il n'était pas trop probable que l'on pût entièrement se passer de faire quelques offres, Sa Majesté avait conçu sur cela quelques idées qui lui seraient communiquées dans la suite par notre ambassadeur.

Quant aux subsides, disait M. Pitt, nous les porterons aussi loin que les bornes de la possibilité peuvent l'admettre. Nous accorderons cinq millions de livres sterling, peut-être même quelque chose de plus; mais aussi c'est tout ce que nous pouvons faire, car pour aller plus loin, outre les obstacles que nous rencontrerions même ici dans nos moyens, il y aurait encore cet inconvénient, que le commerce que nous avons avec les pays qui seront subsidés, ne comporterait pas une plus forte somme, et que nous serions extrêmement embarrassés de la faire passer. Mais, en revanche, nous fixerons au 1er janvier le terme auquel les subsides doivent commencer, ce qui fera trois ou quatre mois avant que l'on se mette en campagne. La somme que cela produira sera assez considérable, et pourra servir aux frais que l'on sera dans le cas de faire pour se préparer.

Après quoi, revenant à mon sujet, j'ai représenté à M. Pitt que pour ce qui regarde le second objet, qui est celui de mettre des barrières naturelles à l'ambition de Bonaparte, lesquelles pourraient servir à maintenir la France dans ses limites, et s'opposer à son agrandissement

utur, Sa Majesté croit que le moyen qui *paraît mériter le* *lus de confiance, le seul* sur lequel on puisse compter, st celui de border partout la France d'États qui auraient ssez de force pour ne pas craindre du moins ses premiers oups, et qui puissent par là, jusqu'à un certain degré, faire especter leur indépendance. Partant de ce principe, il est le toute nécessité que, lors de la paix, si elle survenait à a suite d'une guerre heureuse, le sort de la Hollande, elui de la Suisse et de l'Italie, soient considérablement amé-iorés, et leur force augmentée par des arrondissements qui orrespondraient au but qu'on se propose. L'Allemagne, 'ancienne association germanique, qui, dans sa situation résente, divisée en tant de petits États qui n'ont presque lus d'union, faisant un contraste aussi frappant avec ce ut, est un objet qui, sous le même rapport, doit également ttirer l'attention la plus sérieuse des deux cours; — que a Majesté Impériale, désirant s'entendre sur tous ces oints avec le cabinet britannique, m'a chargé de commu-iquer toutes les idées qu'elle avait à ce sujet, à son ambas-adeur qui les lui transmettra en son temps. Je me per-nettrai seulement d'observer que Sa Majesté, n'ayant ucun sentiment de prédilection et désirant uniquement rouver le mode le plus convenable à l'objet qu'elle se ropose, recevra avec plaisir toutes les ouvertures qui ui seront faites à ce sujet de la part du cabinet britan-iique.

D'un autre côté, Sa Majesté étant fermement persuadée que rien ne saurait donner plus d'énergie à une nation, et la rendre plus respectable au dehors qu'un bon gouverne-ment fondé sur des principes justes et équitables, qui,

attachant les individus à leurs pays et aux autorités légales, dissipe en même temps les partis qui le déchirent, désire s'entendre avec le cabinet britannique sur la forme de gouvernement que l'on tâcherait d'introduire et de favoriser dans les pays qui recouvreraient leur indépendance. Toutes les idées que le ministère britannique jugera à propos de communiquer à ce sujet seront reçues par Sa Majesté avec bien du plaisir. Elle a cru devoir se réserver cette seule observation que le principe devrait être partout le même, mais le mode d'application, qui ne peut manquer de varier suivant les localités et les circonstances qui sont particulières à chaque pays, ne saurait se passer d'être conforme au vœu de la nation, et s'harmoniser autant que possible avec le reste des gouvernements.

Enfin, pour atteindre le dernier objet, qui est celui de consolider cet ordre de choses par l'influence heureuse que peut avoir une alliance sans terme entre la Russie et l'Angleterre, une alliance que rien ne saurait rompre, qu'un changement total de système et de principes de part ou d'autre, Sa Majesté croit qu'une fois qu'on parviendrait au point dont il est question, les moyens se trouveraient d'eux-mêmes. Le pacte dont il a été question plus haut serait provoqué par l'intérêt et la sûreté des nations mêmes qui se trouveraient libérées. Il ne resterait donc alors qu'à fixer sur des principes clairs et précis les prescriptions du droit des gens, et à voir jusqu'à quel point on pourrait y soumettre le droit positif des nations.

M. Pitt, après m'avoir écouté avec beaucoup d'attention, m'a dit : « Que les principes sur lesquels Sa Majesté Impé-
« riale voulait faire la convention avec la Grande-Bretagne

« et agir contre les usurpations de la France étaient, sous « tous les rapports, aussi analogues aux sentiments de Sa « Majesté Britannique et de son ministère qu'il soit possible « de le désirer, et, en même temps, si bien adaptés au goût de « la nation, et tellement conformes au caractère et aux sen« timents des individus qui la composent, que le gouverne« ment n'avait pas d'autre moyen de conserver sa popula« rité que de les suivre à la lettre; que d'ailleurs lès « intérêts mêmes de l'Angleterre, le *Sinking fond*, dont « il a été l'auteur, la dette nationale qui s'augmente conti« nuellement par la guerre, le commerce, le progrès de « l'industrie, tout exige que dans la politique que l'on a « à suivre, on ne s'écarte point des mesures qui peuvent « *amener, établir solidement et conserver la tranquillité* « *générale.*

« Le cabinet britannique, ajouta-t-il, a toujours été si « intimement pénétré de ces sentiments qu'il n'a jamais « cessé, ni pendant la guerre, ni lors de la paix, de les pro« fesser hautement et de donner des preuves de son « désintéressement et de voir le rétablissement de la tran« quillité générale en Europe, par tous les sacrifices qu'il « était en son pouvoir de faire. »

Supplément remis à M. Pitt, pour servir de développement à l'idée qu'il avait énoncée.

Les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Saint-James conviendront de tous ces points et s'entendront sur l'individu et la famille qui pourraient être appelés à régner en France : si ce sont les Bourbons, lequel d'entre eux, et dans

quel moment on l'en informera; la conduite qu'on exigera de lui; les conditions auxquelles il devra souscrire, et dont la plus essentielle serait de se soumettre à la constitution qui aurait été adoptée.

Ce choix est un objet que Sa Majesté l'Empereur regarde comme secondaire, et il n'y attachera de son côté de l'importance qu'autant qu'il pourra entraver ou faciliter les opérations.

M. Pitt croit que ce n'est que lorsque les événements commenceront à se succéder, que l'on pourra déterminer ces points.

VIII

AU COMTE VORONTZOW.

Novembre 1804.

Je m'empresse d'informer Votre Excellence qu'enfin le concert avec la cour de Vienne a été signé il y a deux jours [1], et que les courriers russe et autrichien porteurs de cette nouvelle sont partis hier soir. La teneur du concert est restée telle que vous la connaissez, Monsieur le comte; le cas de l'attaque du royaume de Naples y est inséré; l'ambassadeur de Vienne a insisté pour qu'on y ajoute la clause que cette attaque ne sera pas provoquée par Sa Majesté Sicilienne, et nous avons tâché, pour éviter tout malen-

[1] Il s'agit de la convention secrète signée le $\frac{\text{25 octobre}}{\text{6 novembre}}$ 1804 entre la Russie et l'Autriche. Ce n'était pas encore le traité formel d'alliance pour la guerre qui allait éclater en 1805, c'était le préliminaire. Cette convention était beaucoup plus décisive que la déclaration du 24 mai entre la Russie et la Prusse.

tendu, de préciser, dans un article séparé, autant que possible ce qu'on entendra par *provocation*. Le point relatif à la cour de Berlin a été mis dans un article séparé et secret, et il se termine par une réciprocité promise à la Russie dans le cas qu'elle fût attaquée par la Prusse, sur quoi l'ambassadeur n'avait pas d'instructions : il l'a signé *sub spe rati*.

L'article sur les subsides est celui qui nous a donné le plus de peine. L'Autriche demande deux millions pour les premiers préparatifs et quatre millions par an. Il a fallu promettre nos bons offices à cet égard, quoique nous sentions bien combien cette demande est exorbitante ; mais nous n'y avons adhéré qu'avec la réserve que, si la cour de Londres ne fournit pas en totalité cette somme, les stipulations du concert n'en resteront pas moins valides. Cette réserve si indispensable n'a pas été signée par le comte de Stadion, parce que ses instructions ne le lui permettaient pas. La chose a été arrangée moyennant des déclarations additionnelles. Nous avons cru devoir signer malgré cela, pensant qu'il serait plus difficile à la cour de Vienne de refuser sa ratification, qu'il faut attendre avant de regarder la chose comme définitivement arrêtée. J'oubliais de dire qu'à l'égard du nombre des troupes l'Autriche donne 235,000 hommes et nous 115,000, ce qui fait un total de 350,000 hommes. Je ne sais pas si l'on pourra finir aujourd'hui la copie de toutes les pièces relatives à cette négociation et aux expéditions qui viennent de partir pour Vienne et Londres. Elles vous seront incessamment transmises, Monsieur le comte, et vous présenteront en détail tout ce qui a été fait, et dont je n'ai fait qu'indiquer les points principaux.

L'excellent amiral Warren vient de partir, pénétré de reconnaissance de l'amitié qu'on lui a marquée ici et des bontés de l'Empereur. Le nouvel ambassadeur, lord L. Gower, que je n'ai vu chez moi encore que deux fois, me paraît très au fait des affaires. La cour de Londres n'est pas tout à fait contente de nous; mais je me flatte qu'elle le deviendra de plus en plus, et je ne désespère pas que les affaires prendront une bonne tournure. On se plaint à Londres du mystère dont nous couvrons les négociations avec l'Autriche; on s'en loue à Vienne, et il est de fait que, sans ce secret impénétrable jusqu'ici, jamais le cabinet pusillanime de Vienne ne se serait avancé si loin avec nous.

Les lettres du comte Simon arrivées par le prince Tcherkasky à bord de la frégate anglaise sont remplies de témoignages de confiance et d'amitié pour moi, dont je ne saurais assez lui être reconnaissant. J'ai eu des nouvelles de Novosiltzow de Stockholm, il doit être arrivé à Londres à l'heure qu'il est. Son secrétaire m'a apporté des papiers relatifs à la commission des lois que je m'empresse de transmettre ci-joints à Votre Excellence.

IX

AU COMTE DE VORONTZOW.

2 décembre 1804.

J'ai reçu, Monsieur le comte, vos premières et secondes lettres datées de Moscou, pour le contenu desquelles, rempli

de confiance et d'amitié, je vous remercie infiniment. Ces derniers temps m'ont apporté tant de besogne que je n'ai pu vous écrire pendant plusieurs postes. Rodofinikin transmettra à Votre Excellence tout ce qui a été écrit en Angleterre, à Naples et à Berlin dans ces entrefaites ; le roi de Prusse a réclamé la mise en liberté de Rumbold, et elle a été accordée tout de suite par la France sans aucune autre satisfaction ultérieure. La cour de Vienne a cru devoir profiter de cette circonstance pour s'avancer davantage vis-à-vis celle de Berlin et essayer si l'on ne pourrait pas l'engager à un concert; j'ai peu d'espoir à ce sujet. La Prusse veut conserver sa neutralité contre la France aussi bien que contre nous; voilà, je crois, son système, qui, au moment de la rupture, pourrait bien devenir fort embarrassant. En général, la manière dont il faudra s'y prendre avec cette cour ne sera pas un problème facile à résoudre.

Nous sommes occupés à rédiger des instructions pour Italinski relativement à un nouveau traité d'alliance avec la Porte, lequel, je pense, tranquillisera les alarmes de M. Pitt; — son système en 1790 était déjà basé sur la plus grande jalousie contre toute acquisition nouvelle de la Russie. — L'Empereur a assigné pour demeure au comte de Lille la ville de Kiew; en attendant, il lui a permis de séjourner pour quelque temps à Mittau. — Lascy a été choisi par l'Empereur pour aller commander les forces russes, anglaises et napolitaines, qui agiront dans le royaume de Naples, mais il s'excuse sur sa santé; je lui ai écrit itérativement pour le presser, et je ne perds pas encore l'espoir qu'il acceptera. Les autres commandants des armées ne sont pas encore nommés, non plus que la répartition des

armées finalement décidée; nous attendons sur cet objet que la cour de Vienne nous propose son plan qui lui a été déjà demandé. Le prince Tzetzianoff a beaucoup gagné chez l'Empereur, et lorsqu'il sera rappelé, ce sera pour être employé très-activement. En attendant, les affaires en Géorgie se sont assez rétablies par la présence du prince Tzetzianoff, qui va, j'espère, incessamment remarcher sur Érivan et le prendre. Cela fait, ce pays pourra se flatter de quelque tranquillité. L'Empereur destine le duc de Richelieu pour remplacer le prince Tzetzianoff. Il a des connaissances militaires et administratives; extrêmement désintéressé; ayant un sens très-droit; beaucoup de zèle; il a fait la guerre. Je ne sais ce que vous penserez de ce choix, Monsieur le comte, auquel il n'y a rien à reprocher sinon qu'il tombe sur un Français; mais sa loyauté et sa fidélité ne paraissent sujets à aucun doute. Je suis au désespoir, Monsieur le comte, de vous avoir fâché par ma remarque sur le mauvais état des armes des Cosaques du Don, je ferai mon profit de vos réflexions très-justes à ce sujet; mais je ne répondrai rien, si vous le permettez, à la citation que vous faites d'un des aphorismes de Bonaparte. Au reste, les choses se sont rétablies sur la ligne, et l'on ne saurait ne pas répéter cent fois, quand on voit comment se font souvent les affaires, que *le Dieu de la Russie a soin d'elle continuellement.*

Le comte Boutourlin m'a écrit pour me rappeler son avancement, et je m'étais empressé de l'assurer même avant son départ que je ne demandais pas mieux que de lui être utile dans cette occasion; m'étant fait apporter actuellement les *spissky* (états de service), j'ai trouvé malheureu-

sement qu'il y avait une quantité de gens plus anciens que lui, soit au collége, soit en général au service. Comment serait-il donc possible de l'avancer sans faire injustice à tous ces gens-là? Je prie Votre Excellence de se faire présenter les registres; et veuillez ensuite en dire un mot au comte Boutourlin.

Pour ce qui est du petit Divow, cela ne peut faire aucune mauvaise impression quelconque que vous le preniez chez vous, Monsieur le comte. Je ne manquerai pas, au reste (ainsi que je l'ai promis à madame Divow), de faire mon possible afin que ce jeune homme ne souffre pas d'un mécontentement dont il n'est pas la cause; à cet égard, je parlerai et reviendrai à la charge; peut-être finirai-je par réussir.

Je suis bien fâché des interprétations fausses que l'on a données au voyage de Novosiltzow; mais son retour les fera cesser; j'ai brûlé la lettre de madame la princesse Baschkow, et je vous remercie extrêmement de ce que vous avez bien voulu me la confier, ainsi qu'en substance la très-bonne réponse que vous y avez faite.

J'aurai soin de m'intéresser pour Tchourakow et de le remplacer par quelque bon sujet.

Veuillez agréer l'expression de mon amitié inviolable et de mon respect. Je vous supplie, Monsieur le comte, de me parler un peu plus au long de votre santé, dont vous ne me dites que deux mots qui ne sont pas tels que je les voudrais.

P. S. — Il serait bon que Votre Excellence écrive aussi au général Lascy pour l'engager à ne pas faire le difficile. Il y a eu dernièrement ici un redoublement de commérages qui ont failli faire du tort aux affaires et les ont entravées.

Il y a bien des épines dans le clinquant de ce monde. M. de Nitrow, cité dans votre dernière lettre, Monsieur le comte, va arriver incessamment.

Le 2 décembre.

P. S. — Cette lettre était prête, mais elle n'est pas partie par la poste passée, pour avoir tardé. J'ai reçu, en attendant, la nouvelle de l'arrivée de Novosiltzow à Londres. Il se loue extrêmement de l'accueil que lui a fait notre ambassadeur et de son amitié pour lui; le comte Simon, à son tour, me paraît très-content du nouvel arrivé, et j'en suis extrêmement joyeux. J'ai encore plusieurs points sur lesquels je dois une réponse à Votre Excellence, mais ce n'est pas aujourd'hui que je la ferai, car c'est la Saint-Michel, et je dois me rendre à la Cour. Je répète à Votre Excellence l'assurance de tout mon dévouement.

X

ARTICLE POUR L'ARRANGEMENT DES AFFAIRES DE L'EUROPE A LA SUITE D'UNE GUERRE HEUREUSE (1804).

L'Autriche recevra la Bavière et telle frontière en Souabe et en Franconie qui lui conviendra, le Tyrol, une frontière dans le Vénitien et la Dalmatie.

L'archiduc Charles aura une principauté en Allemagne ou en Italie, de même que l'archiduc, ci-devant grand-duc de Toscane. Venise conviendrait à l'un d'eux.

Le Piémont sera rendu au roi de Sardaigne avec Gênes

et une partie de la Lombardie, ce qui formera une puissance intermédiaire et respectable, qu'il est de l'intérêt de la Russie de consolider autant que possible; le même intérêt existe pour le royaume des Deux-Siciles rendu à son souverain légitime.

La Prusse obtiendrait dans le nord de l'Allemagne les États du grand-duc de Berg, le duché de Mecklembourg, Fulde, Anspach, etc. La Suède aura une nouvelle principauté en Allemagne, d'après ses désirs et convenances. La France conservera pour frontière les Alpes et le Rhin jusqu'à une certaine hauteur.

La Hollande redeviendra république avec un stathouder héréditaire et avec la réunion d'une partie des Pays-Bas autrichiens. L'indépendance de la Suisse sera assurée.

Tous les pays de l'Allemagne qui n'auront pas été englobés par l'Autriche et la Prusse formeront l'Empire germanique, masse intermédiaire entre la France, l'Autriche et la Prusse, et à laquelle fédération la Suisse et la Hollande prendront part. L'empereur de Russie, prenant le titre de roi de Pologne, aura tous les pays qui appartenaient à la Pologne avant le premier partage, avec le pays appelé royaume (*sic*) de la Prusse, de manière que cette nouvelle frontière ira depuis Danzig jusque vers les sources de la Vistule et de là en longeant les Karpacks jusqu'aux sources du Dniester.

Note. — Les compensations accordées à l'Autriche et à la Prusse dans les articles qui les concernent sont suffisantes pour dédommager ces puissances des cessions qu'elles feraient en vertu de cet arrangement à la Russie. L'Allemagne presque tout entière peut, dans ce moment,

être un objet de négociations, vu la conduite de ses princes qui n'exige pour eux aucun ménagement. L'Italie aussi, s'il le faut, nous servira à satisfaire l'Autriche. Cependant il convient à la cour de Vienne de porter ses vues de préférence sur l'Allemagne, dont le midi nous intéresse moins que toute autre partie de l'Europe, et où la jalousie de la France et de la Prusse soutiendront toujours une sorte de balance.

Pour ce qui est de la Prusse, on pourrait encore, s'il le fallait absolument et si l'Angleterre y consentait, lui offrir le royaume de Hollande.

Cependant, il est à désirer, pour le bien général, que l'on puisse s'en tenir à ce qui a été dit plus haut. Si l'on y parvenait, nous aurions après la paix cinq grandes puissances en Europe : la Russie, l'Angleterre, la France, l'Autriche et la Prusse, entre lesquelles la Russie et l'Angleterre ayant les mêmes intérêts et les mêmes vues resteraient probablement unies; les trois autres pourraient difficilement s'allier ensemble pour rompre l'équilibre établi, mais leur politique demanderait à être surveillée et tenue en respect.

En outre, il y aurait trois masses considérables de contre-poids intermédiaires dont chacune aurait sa fédération particulière, savoir : l'Espagne et le Portugal, —l'Italie, — l'Allemagne proprement dite. Ces trois masses auraient le plus grand intérêt à s'attacher à la Russie et à l'Angleterre et à soutenir leur influence, comme aussi il serait de l'intérêt de ces deux puissances de les défendre et de les consolider. Dans un arrangement de l'Europe comme nous le concevons, la Russie aurait donc une prépondérance marquée dans les affaires, et qui serait d'autant

plus sûre que la France et l'Angleterre se disputeraient alors son amitié.

Cette note est pour prouver qu'il y a suffisamment de quoi compenser l'Autriche et la Prusse, et que ce serait à des négociateurs habiles à travailler sur ce thème, en obtenant à la Russie ce qu'elle doit raisonnablement désirer, avec le moins de sacrifices possible aux dépens du reste de l'Europe.

Je n'ai pas fait mention de la Turquie, qu'il vaut mieux peut-être, avec le rétablissement des anciens traités, laisser pour le moment dans son état actuel, excepté le changement projeté pour la Servie, le Monténégro réuni à Cattaro et la république ionienne. S'il était jamais question de décider définitivement du sort de l'Empire ottoman en Europe, les puissances qu'il faudrait contenter ne devraient obtenir que des établissements, des postes, des arrondissements, qui pourraient leur convenir; mais la masse des pays turcs en Europe devrait être partagée en États séparés, gouvernés d'après les localités et liés par une fédération commune, sur laquelle la Russie pourrait s'assurer une influence décisive et légale au moyen du titre d'empereur ou de protecteur des Slaves et d'Orient qui serait décerné à Sa Majesté Impériale... Au reste, la part que les Russes auraient prise à la délivrance de ces pays, une même religion, une même origine, le choix habile des postes qui seraient occupés par nos troupes et une politique bien entendue établiraient de soi-même cette influence.

L'Autriche, s'il fallait obtenir son assentiment, pourrait avoir la Croatie, une partie de la Bosnie et de la Valachie,

Belgrade, Raguse, etc. La Russie aurait la Moldavie, Cattaro, Corfou et surtout Constantinople et les Dardanelles avec des ports rapprochés qui nous y fassent dominer. On offrirait à la France et à l'Angleterre quelques îles dans l'Archipel ou des établissements en Asie et en Afrique.

XI

MÉMOIRE SUR LES RAPPORTS DE LA RUSSIE ET DE LA PRUSSE. (17 JANVIER 1806 [1].)

Le sort du continent européen est, pour le moment, entre les mains de trois puissances, la Russie, la France et la Prusse. C'est l'ordre de choses qui s'établira entre elles, c'est le système que chacune d'elles suivra, c'est la modération, l'avidité, l'énergie ou la faiblesse que chacune d'elles prendra pour mobile de ses vues et de ses mesures, qui décideront de l'asservissement des États du second ordre, ou qui assureront à l'Europe au moins quelque temps de calme et de tranquillité, sinon une indépendance et un bonheur permanents.

Me proposant de discuter dans ce mémoire plus particulièrement les rapports politiques de la Prusse avec la Russie, je n'y ferai pas moins mention de la France, en

[1] Ce mémoire et quelques-unes des pièces suivantes se rapportent, on le voit, au lendemain de la campagne de 1805 terminée par la bataille d'Austerlitz, à un moment où les relations entre la Russie et la France restaient encore assez indéterminées. La Prusse de son côté était en négociation avec la France, en attendant la rupture qui allait aboutir quelques mois après à la guerre de 1806.

ant qu'elle influe le plus sur nos relations avec la cour de Berlin. J'examinerai d'abord les principaux traits de la conduite de chacune de ces trois puissances, et lorsqu'il s'agira de partir d'une hypothèse quelconque à l'égard de l'une d'elles, je l'appuierai préférablement sur les résultats connus et bien constatés des principes qui ont dirigé son cabinet depuis le moment où le bouleversement de l'Europe a commencé.

La Russie n'a voulu rien acquérir pour elle-même, mais elle ne veut et ne doit point perdre la place et le rôle qu'un siècle de travaux glorieux lui a assignés parmi les puissances de l'Europe. Satisfaite de ses avantages, elle n'a ambitionné que celui de préserver les faibles des atteintes du puissant; ses armes sont l'appel au droit, à la justice et la force enfin lorsque les premiers sont sans effet. Ce dernier moyen est-il infructueux? le maintien de la confiance générale fait encore sa récompense ou du moins lui ait oublier des revers passagers.

La France occupe une place et joue un rôle en Europe, qui ne fut jamais celui de cette puissance. Elle domine sur la plus grande partie des États auxquels elle touche par la prépondérance que lui donne sa force; mais loin de se contenter de ce rôle brillant et hors de proportion avec ceux que jouent la Russie et la Prusse, elle veut étendre son influence et sa domination à l'infini; la modération lui est inconnue. A sa puissance sur le continent elle veut encore joindre la moitié du sceptre des mers; si elle réussit, demain elle voudra les posséder exclusivement.

Entre ce colosse et la Russie, lesquels, lorsque l'Europe

était dans son assiette, avaient de la peine à s'atteindre, se trouve la Prusse : craintive par système et par les besoins de ménager ses ressources, elle ne peut rien seule ni sur la Russie ni sur la France.

Si ces deux puissances avaient une influence et une marche parfaitement égales, la Prusse pourrait justifier pleinement une conduite qui tendrait à les ménager toutes deux; mais placée entre elles, et lorsque l'une envahit constamment, tandis que l'autre ne cherche qu'à mettre ses co-États à l'abri de ce danger, la Prusse devrait répondre au cri de l'Europe qui l'appelle à s'unir à la Russie pour former une barrière prête à s'opposer à la France. C'est à titre d'État de premier ordre que cette tâche est dévolue à la Prusse. La Russie, de son côté, ne doit rien négliger pour lui procurer les moyens qui peuvent la mettre à même de jouer ce rôle avec succès.

En manquant à ce soin, la Russie serait coupable envers les autres États de l'Europe et envers elle-même; mais elle n'aurait pas moins de reproches à se faire si, ayant lieu de se convaincre que la Prusse, soit par nécessité, soit par système ou par l'influence d'un parti malveillant et trop attaché à ses intérêts particuliers, refuse de remplir ce qui requiert l'intérêt général de l'Europe, si alors, dis-je, la Russie ne cherchait pas dans d'autres combinaisons indépendantes de celles que présente une union intime entre la Russie et la Prusse, le moyen de garantir les États faibles d'un asservissement total et de se préserver elle-même de toute atteinte. Il ne lui resterait à cet égard que peu d'espoir, supposé même qu'endormie par des promesses vagues

elle s'aperçût par trop tard que la Prusse est résolue à se prêter plutôt à toutes les volontés de la France que de jamais faire contre elle cause commune avec la Russie.

Une résolution semblable de la Prusse devrait être envisagée d'après la situation actuelle de l'Europe comme impossible, si l'on n'avait garde qu'à ce qu'exige d'elle l'intérêt général de l'Europe ; mais on ne doit pas oublier que les vices et les faiblesses humaines, qui sont souvent également dangereux, peuvent faire passer sur la force des principes, et que la pusillanimité, la crainte et la corruption sont également capables de produire dans le cabinet de Berlin les déterminations les plus funestes pour nos intérêts et ceux de la cause commune.

La Russie pourrait en être la victime, si elle n'avait pas la prévoyance de s'y préparer, et sa première occupation doit être d'examiner ce que la conduite passée de la Prusse peut faire attendre d'elle à l'avenir ; ce que la Russie fera, si des recherches bien précises lui montrent évidemment dès à présent qu'elle n'a que peu à espérer de son voisin, si elle tentera ou non de lui faire adopter la marche que les circonstances lui commandent, à quels signes elle connaîtra que cette marche est adoptée ou que la Prusse s'en écarte plus que jamais, et enfin si tout en travaillant à la lui faire adopter nous ne préparerons pas la voie à d'autres combinaisons propres à suppléer au refus de la Prusse de concourir aux vues généreuses de la Russie. C'est de l'examen détaillé de ces différents points que nous allons nous occuper.

En récapitulant le passé, nous trouvons les faits suivants :

Que la Russie, pendant le cours de la dernière guerre, a tenté en vain tous les moyens de la persuasion pour engager la Prusse à y prendre part. Cette puissance a formé une ligne de démarcation nuisible aux opérations des parties belligérantes, et avec le semblant de la neutralité, elle a été l'alliée de la France et a reçu pour prix de cette contenance, en apparence passive, les grands avantages que lui a procurés le partage de l'Allemagne.

Lorsque, après les traités de Lunéville et d'Amiens, Bonaparte a commencé au milieu de la paix ou à l'explosion d'une guerre maritime, qui devait être étrangère au continent, à faire des conquêtes plus importantes que celles que lui avait procurées la guerre même, lorsque, par ses démarches arbitraires, il a violé le droit des gens et l'intégrité des territoires neutres, la Prusse a été d'un côté la première à lui garantir ses envahissements et de l'autre à pardonner, à excuser et à justifier ses violences. Les démarches aussi amicales que fermes et précises de la Russie n'ont pu détourner la Prusse de son système, et elle l'a manifesté surtout en voulant empêcher un souverain menacé par la France de s'occuper des mesures nécessaires à sa défense.

Quand les dangers de l'Europe se sont accrus et que la Russie a songé à réunir des moyens puissants pour s'opposer aux progrès rapides de Bonaparte, la Prusse a été invitée à prendre part à la défense commune; mais elle s'en est toujours défendue avec l'apparence d'une grande impartialité, d'une amitié infinie pour la personne de l'Empereur. — Les vœux de la Prusse, disait-elle, étaient pour le succès et la réussite des plans de la Russie; mais un système de neu-

tralité inviolable, le manque de ressources, le danger des précautions empêchaient le Roi d'y prendre part. Un général prussien, témoin de la fermeté des résolutions prises par l'Empereur, qui le rendit le dépositaire de ses vœux et de ses offres, sut les apprécier dans toute leur étendue; comment ne se serait-il pas empressé de les porter à la connaissance de son maître, de les appuyer auprès de lui? Le général Zastrow le fit, et une disgrâce fut le prix de son zèle inconsidéré.

Cependant la Russie, désirant connaître si cette apathie était imperturbable, a essayé l'emploi de moyens plus vigoureux, accompagnés toutefois des témoignages les plus réels de confiance et d'amitié. Des armées russes se rapprochèrent des frontières de la Prusse, mais celle-ci n'y trouva pas de motif suffisant pour changer de système; elle protesta contre la violence qu'on voulait lui faire, elle ne songea, comme elle l'annonçait, qu'à son honneur blessé; en moins de rien ses armées eurent ordre de se mettre sur le pied de guerre. On eût dit que la Prusse était perdue, si un seul soldat russe avait franchi ses limites. La Russie arrêta toutes ses mesures, ne blessa point l'indépendance des États du Roi, mais cette condescendance fut la source de nouveaux malheurs. Le territoire prussien ne fut point respecté par les Français, qui eurent le temps de battre les Autrichiens et d'avancer jusqu'à Olmütz, avant que les armées russes, arrêtées d'abord par le refus de passage de la Prusse, ensuite par l'extrême lenteur de toutes les dispositions que ce passage tardivement accordé requérait, pussent arriver au secours des États autrichiens.

Cette violation du territoire prussien par les Français

parut un moment changer le système de la Prusse, qu'elle avoua alors avec une naïveté remarquable avoir été entièrement à l'avantage de la France; mais cette amélioration ne fut pas de longue durée. Lorsqu'on en vint au règlement des conditions pour l'adhésion de la Prusse à la coalition, tout fut mis en œuvre par elle pour rendre cet acte entièrement nul; les conditions les plus onéreuses furent mises en avant, et, quoique la Russie les eût acceptées toutes, le cabinet (si le Roi lui-même n'a pris aucune part à ce plan) a trouvé le moyen de se délier de toutes les stipulations ou du moins de les rendre de nul effet, tant par le choix du plénipotentiaire qui devait en exécuter les premières conditions, que par la lenteur des rassemblements militaires et le peu d'empressement que le Roi mit à s'entendre avec nous sur un plan de campagne, et à nous rassurer sur sa prompte coopération.

Cependant, toute cette conduite appartient encore au temps où la marche de la Prusse pouvait être influencée par la jalousie qu'on lui suppose contre l'Autriche, par sa répugnance à s'exposer pour défendre sa rivale. Voyons si le cabinet de Berlin a mieux rempli ses obligations, depuis le moment où l'Autriche abattue lui a cédé sa place dans le système conservateur de l'Europe, et voyons surtout comment la Prusse a répondu aux avances que la Russie lui a faites dans un moment aussi décisif.

L'Empereur voyant l'Autriche forcée à traiter de la paix avec la France, a mis à la disposition du Roi ses forces disponibles dans le moment d'alors, et lui a offert toutes celles de son Empire s'il s'engageait une lutte entre la France et la Prusse.

Le Roi pouvait disposer alors de 310,000 hommes, comme on le voit dans le tableau suivant :

Troupes prussiennes, non compris les bataillons de réserve.	193,000 hommes.
— saxonnes.	15,000
— hessoises.	16,000
— de H. Darmstadt.	8,000
— de Brunswick.	3,000
— anglaises et hanovriennes.	24,000
— russes.	40,000
Total des troupes qui se trouvaient sous les ordres immédiats du Roi.	310,000 hommes.

Ce dénombrement a été fait par le baron de Hardenberg après la bataille d'Austerlitz.

La Russie suivait en tout l'esprit du système indiqué dès le début de ce mémoire. Elle avait lieu d'espérer et ne demandait pour prix de tant de cordialité qu'union intime, confiance et concert parfait sur toutes les résolutions qui ne devraient être prises que d'un commun accord.

Dès ce moment, au contraire, toutes communications franches cessèrent, et les dehors seuls d'une amitié à toute épreuve furent conservés. La Prusse a transigé avec la France, non-seulement sans consulter la Russie, mais sans même lui communiquer ses engagements. Le cabinet de Berlin a reçu des mains de Bonaparte le prix de ses nouvelles complaisances. Soit faiblesse, soit crainte, le Roi paraît avoir passé par tout ce que ses conseillers ont voulu ; on ignore tout, et la seule chose qui ne soit pas douteuse, c'est que la retraite des troupes russes est la condition probable de l'acquisition future d'un pays appartenant à un allié de l'Empereur.

Ce qu'il y a de remarquable dans ce dénoûment, c'est que la Prusse s'est réservé l'emploi des forces des alliés jusqu'à la fin, et qu'elle se sera servie de leur présence pour transiger avec la France pour son propre avantage et à leur détriment.

Une conduite aussi constante dans le mal, eu égard aux intérêts de l'Europe, malgré les suites funestes qui en sont résultées, malgré toutes les raisons qui devaient engager la Prusse dernièrement à la changer, a, malgré tous les moyens divers qu'on n'a cessé d'employer pour l'y déterminer, mérité d'attirer notre attention la plus réfléchie.

Il est difficile de croire que tant de persévérance, une série de résolutions marquées toujours au même coin, soumises au même calcul, dirigées dans le même sens, puissent être l'effet de la malveillance de quelques membres du cabinet, et c'est le cas ou jamais de chercher si l'on n'en trouvera pas les raisons principales dans des motifs non avoués, qui, souvent, constituent le principe secret de la politique des États, et qu'il faut déduire de leur position géographique ainsi que de la nature et de la mesure de leurs ressources.

On ne peut se former à cet égard des idées bien justes relativement à la Prusse, qu'en examinant avec soin quel est cet État qui, au milieu d'un bouleversement général, est appelé à jouer un rôle si marquant et si funeste sur le continent.

La puissance de la Prusse est factice; formée par le génie, ce n'est peut-être à son défaut qu'une politique double et avide qui peut soutenir cet édifice qu'on pourrait comparer à un colosse aux pieds d'argile. La Prusse,

dont le domaine s'est successivement accru, n'est formée que d'éléments hétérogènes et épars, et cependant elle entretient une armée qui dépasse de beaucoup les proportions habituelles qui existent entre les revenus, la population et les forces d'un État.

Consolider et étendre ses ressources est l'objet principal de la politique prussienne, auprès duquel toute autre considération, excepté celle de la peur, se trouve en seconde ligne. La Prusse, conséquemment, cherche partout du profit, se mêle de toutes les affaires de l'Europe pour s'y trouver; mais sentant sa faiblesse, elle dirige sa conduite de manière à n'en jamais venir aux voies extrêmes. Elle se rétracte et recule aussitôt qu'il faut tirer l'épée, parce qu'elle n'a pas de moyens suffisants par elle-même pour soutenir avec vigueur une guerre de deux années. Cette faiblesse de complexion jointe au désir de jouer un rôle ou à la nécessité de le soutenir, et le besoin d'arrondissement et d'acquisitions qui en est la suite, doivent diriger la politique prussienne vers les combinaisons essentiellement contraires aux intérêts de l'Europe et à la politique de la Russie, dès que cette puissance s'occupe de vues grandes et généreuses.

Il suffit que la Russie maintienne le système de protection et d'affermissement qu'elle a adopté, et que la France persévère dans celui de destruction et d'envahissement qu'elle poursuit avec tant de succès, pour que la Prusse, par système également, favorise toujours de préférence la France à la Russie. — Quoique l'ambition et l'avidité de Bonaparte soient insatiables, la Prusse croira fermement, et peut-être avec raison, qu'elle n'en sera que la dernière

victime, et, avant qu'elle subisse son joug, elle lui rendra encore de plein gré bien des services. Si elle va au-devant de sa volonté, elle ne peut que gagner au lieu de perdre; si au contraire elle osait s'y opposer, elle encourrait sa colère, dont elle connaît les effets tant par ce qu'ils ont coûté aux autres que par ce qu'ils lui ont valu.

En s'occupant de l'affermissement de son domaine, la Prusse ne néglige pas le soin d'étendre son influence sur ce qui se trouve à sa portée. Elle veut non-seulement dominer dans le nord de l'Allemagne, mais elle veut en écarter toute influence étrangère, et particulièrement celle que la Russie peut et doit dans son intérêt y avoir, et dans ce but elle cherche tous les moyens possibles de prévenir et de paralyser tout développement des moyens de la Russie de ce côté. — Il existe encore un point qui éloigne la Prusse de la Russie. La première est et sera toujours la rivale de l'Autriche pour les affaires de l'Allemagne où il nous convient de soutenir cette dernière et de tourner ses vues vers l'Allemagne pour qu'elle ne contrecarre pas les nôtres sur la Turquie. — La France, au contraire, sera de tout temps l'alliée naturelle de la Prusse contre l'Autriche.

Sous le rapport des craintes que peuvent faire naître à un État des projets d'envahissement, la Russie doit également inspirer plus d'appréhensions à la Prusse que la France; cette dernière, déjà si richement partagée, ne peut guère vouloir s'approprier aucune partie de la domination prussienne, tandis que si la Russie voulait un jour s'agrandir, elle pourrait le faire avantageusement du côté de la Prusse. Nous devons désirer avoir le cours du Niémen et de la Vistule : ces acquisitions sont tellement nécessaires à notre

commerce et tellement sous notre main, qu'à plusieurs reprises elles ont déjà attiré nos regards, et que, tôt ou tard, elles ne peuvent manquer d'être notre partage. La Prusse le sent, le craint, et cherchera constamment à diminuer notre poids et nos moyens en Europe, de quelque côté que nous prétendions les étendre, mais particulièrement si nous portions nos vues sur la Galicie autrichienne, qui, certainement, donnerait dans nos mains plus d'ombrage à la Prusse que maintenant dans celles des Autrichiens, parce que par la possession de ce pays nous pourrions porter des troupes, au moment où nous le voudrions, au centre même de cette monarchie. Rivale avouée de l'Autriche, la Prusse ne cache pas sa jalousie et sa méfiance contre cette puissance; mais en secret la Prusse en a tout autant contre nous et peut-être bien plus encore depuis que l'Autriche affaiblie lui donne moins d'appréhensions. Sous ces deux rapports la Prusse doit donc faire des vœux secrets en faveur de la France qu'elle regarde comme son véritable soutien pour tout ce qui peut arriver dans l'avenir.

Rien ne saurait faire disparaître entièrement l'effet que produisent ces différentes combinaisons sur le cabinet de Berlin, et il ne peut être rassuré que faiblement par le système que suit la Russie, et par les dispositions connues de son souverain actuel. Toutes ces réflexions jettent un nouveau jour sur le tableau dressé ci-dessus de la conduite du cabinet de Berlin; ses principes se trouvent constatés par les faits qui y sont présentés, et loin d'être surpris de rien à cet égard, nous sommes plutôt en droit de conclure que difficilement la Prusse s'unira jamais avec

sincérité à la Russie, qu'elle cherchera constamment à diminuer notre poids en Europe et favorisera en secret la France; que pour servir ses propres intérêts elle se livrera même avec cette puissance, et qu'alors nous pourrions voir renaître contre la Russie l'ancien système d'union naturelle entre la France, la Prusse et la Turquie.

Tel est le centre d'intérêts vers lesquels la Prusse gravitera sans cesse; elle peut en être détournée parfois par des causes momentanées, mais ces aberrations seront incertaines et de peu de durée, et elle finira toujours par retomber dans son orbite.

Si j'ai cru de mon devoir de présenter une peinture véridique des principes qui doivent conduire le cabinet prussien dans les affaires générales et dans ses rapports particuliers avec la Russie, c'est qu'il m'a paru plus important que jamais de se former une opinion juste à cet égard, fondée autant sur les raisonnements que sur l'expérience, afin que nous soyons dans le cas d'adopter à l'égard de cette cour, soit à présent, soit à l'avenir, la marche qui pourra le mieux conduire à notre but.

Quelque peu d'espoir que nous dussions avoir d'attacher la Prusse sincèrement à la Russie, il n'en est pas moins vrai que c'est leur union seule qui dans ce moment peut sauver l'Europe, et que rien ne serait plus nuisible qu'un rapprochement intime de Bonaparte avec la Prusse. Plus le penchant de celle-ci pour la France est avéré, et plus il faut s'efforcer d'empêcher qu'il ne prenne trop le dessus à Berlin, et profiter de toute circonstance favorable à nos intérêts pour en diminuer l'influence, soutenue par un parti puissant dans le ministère et à la cour.

La Russie doit tout tenter pour y parvenir, mais en apportant l'attention la plus vigilante pour ne point être entraînée à de fausses démarches. Il serait certainement de la plus grande utilité de lier la Prusse par des engagements un peu précis, et pour y parvenir on ne saurait assez réunir de moyens. La fermeté, la persuasion et les conseils de l'amitié doivent y être également employés. Berlin doit devenir l'un des principaux pivots de la politique de la Russie; il faut que nos agents y connaissent dans le plus grand détail les vues et les rapports de leur cour, afin d'être à même de prendre des résolutions sur toute proposition qui pourrait leur être faite. Il s'entend que dans aucun cas ils ne seraient autorisés à confirmer ou à garantir les avantages que la Prusse aurait acquis pour prix de ses complaisances envers la France. Il est même nécessaire qu'ils soient chargés de faire connaître à la Prusse que la Russie pourrait ne point souffrir la poursuite d'un système entièrement opposé à ses vues, et qu'ils aient soin de faire naître dans la Prusse une crainte de la Russie, égale ou approchante à celle qu'inspire Bonaparte.

La conduite ici, pendant le séjour qu'y fera le duc de Brunswick, doit être surtout, vu le caractère connu de ce prince, exactement calquée sur le même système, afin de ne pas nous laisser induire en erreur par les tentatives qu'il fera sans doute pour engager la Russie à des démarches propres à éloigner cette puissance de ses véritables amis. Cette observation a également trait aux divers pourparlers qui auront lieu avec le ministre de Prusse résidant à Saint-Pétersbourg.

Les soins des ministres de Russie à Berlin tendraient

principalement à faire envisager au roi l'intérêt général comme le sien propre et à le détacher de l'influence des membres de son cabinet, qui sont dévoués à la France ou par corruption ou par principe. Si l'on parvenait à les éloigner, on pourrait espérer voir un jour la Prusse jouer le rôle que l'Europe lui assigne, et si même les raisons que nous avons indiquées plus haut l'engageaient à reprendre bientôt après son ancien système, l'Europe aurait cependant eu quelque temps de répit, et l'Autriche aurait pu se remettre des secousses terribles qu'elle a éprouvées.

L'objet que l'on aura à traiter à Berlin sera de faire entrer la Prusse dans des engagements défensifs qui ne soient pas limités au nord de l'Allemagne et dans lesquels surtout la conservation de l'Empire ottoman soit comprise. On pourrait travailler à y joindre une garantie de l'ordre de choses qui sera établi par la paix entre la Russie et la France, ainsi qu'entre cette puissance et l'Angleterre, en y comprenant nommément les possessions ottomanes. Il serait nécessaire de concerter en même temps un plan militaire qui serait exécuté aussitôt que la France, en attaquant l'un des points qui auraient été garantis, nécessiterait l'opposition de la Russie et de la Prusse. Mais il est encore à observer qu'en s'occupant de la garantie des possessions de l'Empire ottoman, il faudrait être attentif à ne point tomber dans l'inconvénient qu'ont eu les engagements pour le nord de l'Allemagne, dont la Prusse a profité pour se faire un titre auprès de Bonaparte en promettant d'empêcher les Russes d'y pénétrer.

La Prusse qui, sans le connaître, a sanctionné le traité entre la France et l'Autriche, au moment où cette dernière

puissance a été sous le couteau de l'ennemi, ne saurait nous refuser un semblable engagement préalable. Si elle le prenait avec l'indication des mesures militaires qui devraient être exécutées au cas d'une contravention de la France, il n'y aurait aucun motif de ne point accepter sa médiation pour la paix; mais sans de semblables sûretés, une condescendance de cette nature ne ferait que confirmer la Prusse dans le système désastreux qu'elle a adopté, et dans ce cas il serait avantageux que la Russie profitât d'une occasion favorable pour s'expliquer directement avec la France. Si cette négociation n'avait pas même d'effets directs sur les affaires de l'Europe, l'inquiétude qu'elle donnerait à la Prusse disposerait certainement cette puissance à rechercher davantage la confiance de la Russie.

Il est aussi possible que la violence du caractère de Bonaparte nous servira, et que la guerre renaîtra dans le nord de l'Allemagne : alors sans contredit il faut soutenir la Prusse de toutes nos forces et lui en répéter dès à présent l'assurance. Si le roi veut franchement se lier à la Russie et servir de boulevard à l'Europe, les faits nous démontreront bientôt la sincérité de sa marche. Pourvu que la Russie ne s'en tienne qu'aux faits, elle ne sera pas exposée à se tromper dans ses jugements.

En soumettant à Votre Majesté les réflexions contenues dans ce mémoire, je ne saurais finir sans répéter encore une fois combien il est nécessaire de se prémunir contre de trop grandes condescendances et complaisances vis-à-vis de la cour de Berlin. Le passé nous a prouvé que nous ne pouvions rien y gagner. Plus nous sommes sur un pied

amical avec cette cour, et plus il faut être sur ses gardes de ne pas se laisser entraîner par elle. Trop de complaisance encourage les exigences et ne les arrête pas. La cour de Berlin, s'apercevant qu'on ne se ressent de rien ici, se permettra tout. Que peut-elle désirer de plus, sinon de faire son jeu et celui de la France, non-seulement sans craindre d'irriter la Russie, mais même avec la certitude de conserver son amitié?

La Russie en se fiant à la Prusse et en suivant aveuglément ses impulsions risque de se perdre immanquablement. Les impulsions de la Prusse ne peuvent tendre qu'à ce qu'exige son propre intérêt, qui presque toujours est contraire à celui de la Russie et de l'Europe; en y cédant, nous ne pouvons manquer d'être induits continuellement dans de fausses démarches qui nous feraient perdre la considération générale, ainsi que l'attachement et la confiance de nos véritables alliés. La Prusse, en attendant, continuerait à s'agrandir et deviendrait une puissance formidable à la Russie même, qui n'aurait plus bientôt le moyen de la tenir en respect et conserverait encore moins la possibilité d'obtenir des acquisitions utiles que l'état actuel des affaires rend de plus en plus nécessaires. On doit considérer une guerre avec la Prusse comme un événement que les circonstances amèneront tôt ou tard immanquablement, et c'est dès à présent qu'il faudrait tout préparer pour la faire avec succès.

XII

[M]ÉMOIRE SUR LA SITUATION ACTUELLE DE LA RUSSIE.

Mars 1806.

Depuis le retour de Votre Majesté Impériale de l'étran[g]er, tous mes soins se sont portés à ne lui cacher aucun [d]es dangers qui pouvaient menacer son empire, à la suite [d]es malheureux événements qui ont terminé la dernière [c]ampagne. Dans différents mémoires, que j'ai successive[m]ent mis sous ses yeux, j'ai cherché à lui présenter quelles [p]ouvaient être les relations de la Russie avec les princi[p]aux États de l'Europe, ce qu'elle avait à craindre ou à [e]spérer de leur part, jusqu'à quel point il fallait prévoir [q]ue l'influence de la Russie baisserait, et sa sûreté même [p]ourrait être compromise par les progrès rapides de la [F]rance et sa supériorité sur la majeure partie des États de [l']Europe.

J'ai osé en même temps présenter mes idées sur la con[d]uite que la Russie avait à tenir dans ces circonstances [d]ifficiles, tant pour arrêter le mal que pour y préparer des [r]emèdes.

Ces idées, en grande partie, n'ont pas été agréées par [V]otre Majesté Impériale. Cependant, tout ce qui arrive [v]ient à l'appui de mes appréhensions; une partie s'en est [d]éjà vérifiée, et le reste a gagné un degré de probabilité de [p]lus. De tous côtés, les événements ont accru et rapproché [a]vec une vitesse progressive les dangers qui se mon-

traient dans un avenir encore éloigné. Leur pente est plus évidente que jamais. Il serait superflu pour le prouver de revenir sur les raisonnements qui se trouvent déjà renfermés avec détail dans mes précédents Mémoires; mais je crois instant de réunir succinctement les traits principaux qu'ils contiennent, et d'y ajouter quelques développements, sur lesquels les événements récents répandent plus de clarté, et permettent de parler avec plus de certitude. Le devoir de ma place, mon zèle pour la gloire de Votre Majesté Impériale, et mon attachement pour sa personne, me prescrivent d'appeler encore une fois son attention la plus sérieuse sur la situation des affaires, et de lui représenter l'indispensable nécessité qu'elle ne perde pas un instant pour aviser aux moyens d'assurer le salut de son Empire.

Les dangers ne sont ni illusoires ni éloignés; il ne faut pour s'en convaincre que jeter les yeux autour de soi, et contempler ce qui se passe en Europe.

La Prusse a dépassé presque l'attente de ceux qui avaient le moins de confiance en elle. Après avoir été par ses refus, par ses lenteurs et son double patelinage, l'une des causes premières des désastres de la coalition, elle a décidé, par le traité du 15 décembre, la perte de l'Europe[1]. Peu importe que nous l'attribuions à la pusillanimité et la faiblesse du Roi, à la perfidie des Haugwitz et des Lombard, au système établi, et au penchant que donne nécessairement à la Prusse sa situation politique, ou bien qu

[1] Traité signé par M. de Haugwitz avec Napoléon au lendemain d'Austerlitz, et qui concédait le Hanovre à la Prusse. Ce traité n'avait été accepté qu'avec des réserves à Berlin et devenait l'objet de négociations nouvelles poursuivies à Paris.

devenus plus avisés, nous cherchions le mobile de sa conduite dans tous ces motifs réunis, de manière que si les événements affaiblissaient l'une de ces causes, les autres agiraient toujours sur ses déterminations; les faits parlent et donnent dans le passé la clef de l'avenir. Les résultats ne restent pas moins constamment les mêmes, quelles qu'en soient les causes. Celles-ci n'auraient de l'importance que si l'on pouvait agir sur elles et les faire disparaître immédiatement avec leurs effets; mais nos tentatives à cet égard ne permettront pas un succès bien assuré.

La Prusse est l'alliée de la France, et elle deviendra un allié aussi dépendant que les autres États avilis, subjugués, et anéantis par le même titre.

Est-il guère probable que le roi de Prusse, après avoir manqué à tous ses engagements envers d'autres États, et après avoir passé par toutes les conditions que la France lui a dictées, lorsqu'il avait quatre cent mille hommes à ses ordres, veuille résister aux volontés de Bonaparte lorsque les armées prussiennes seront dispersées et celles des alliés éloignées? Quels motifs aurait-il alors plutôt que maintenant de ne point céder? La crainte d'une guerre avec la France, si elle n'est pas balancée par une crainte égale et même supérieure, portera le Roi à souscrire à tout sans exception. Il fermera les ports du nord de l'Allemagne, il se chargera de la punition du roi de Suède et de la clôture du Sund. Déjà les cours de Stockholm et de Copenhague sont inquiètes à ce sujet, et s'adressent à la nôtre pour demander de l'appui, des conseils, et pour proposer une ligue des puissances du Nord.

Pourrons-nous abandonner ces alliés, voir froidement

fermer les débouchés du Sund, sans la liberté duquel la branche principale du commerce de la Russie serait détruite, la fortune des particuliers ruinée, et les revenus de l'État taris? Mais il y a plus. Qui nous répondra que la clique odieuse qui jusqu'à présent a mené avec tant de perfidie, et l'on peut dire d'adresse, les affaires dans lesquelles la Prusse a été impliquée, et qui sont malheureusement devenues celles de l'Europe entière, n'ait pas déjà formé le plan d'un concert offensif avec la France pour attaquer la Russie, pour procurer à la Prusse des avantages à nos dépens, soit en lui offrant de rétablir la Pologne, dont la couronne serait réunie à celle de Prusse, ou bien en faveur d'un des princes de la maison royale, soit en l'excitant et l'aidant à s'étendre sur les côtes de la Baltique? Non-seulement je crois la chose possible, mais je la considère même comme probable; peut-être le plan commencera-t-il à se développer aussitôt que les troupes prussiennes auront repris leur station sur nos frontières; la querelle avec le roi de Suède, ou la garantie de l'indépendance de la Porte, fournira aisément un premier prétexte. La clique qui a si facilement mené jusqu'à présent le Roi de faux pas en faux pas, de faiblesse en faiblesse, qui lui a appris à composer sans grands regrets, ni grande hésitation avec son honneur, sa bonne foi, ses engagements et ses sentiments, saura bien le conduire à un avilissement de plus, qui n'est rien en comparaison du chemin qu'il a déjà fait. Voilà du moins à quoi il faut s'attendre. L'alternative d'une guerre avec Bonaparte, ou d'une entière soumission à ses volontés, celle d'obtenir pour soi des avantages, ou de les abandonner à un prince français de

nouvelle création, enfin tous les sophismes que Lombard est habitué à employer, et qui ne manquent jamais leur effet sur la conviction du Roi (si l'on peut appeler ainsi le sentiment qui le fait agir), répondront à toutes les raisons, à toutes les considérations contraires.

Pour le cas où les propositions envoyées par le duc de Brunswick rencontreront le plein assentiment du Roi, faut-il se reposer sur cette chance incertaine? Ne vaudrait-il pas mieux caver au pire, surtout quand tant de probabilités se réunissent pour présager les chances défavorables? Pour peu qu'elles n'arrivent pas, il ne résultera aucun mal de s'être préparé à les détourner, et par là même on se trouvera plus en état de profiter des bonnes. Il faut en outre ajouter que si même la Prusse admettait nos propositions sans réserve, on ne pourrait pas encore dans ce cas compter entièrement sur elle. Elle tromperait la France et la Russie tour à tour comme elle l'a pratiqué jusqu'à présent, surtout tant que Haugwitz et Luchesini seront employés, et que Lombard aura la confiance du Roi.

Si vers le nord l'horizon est pour nous rembruni à ce point, au midi il me paraît encore plus orageux.

Déjà nous savons qu'aussitôt que le traité de Presbourg est parvenu à la connaissance de la Porte, elle s'est hâtée de reconnaître à l'instant Bonaparte comme empereur. Des préparatifs militaires ont été commandés sur nos frontières, et celles menacées par les Français sont dégarnies et sans défense. Ces préparatifs se continuent, et toutes les données que nous recevons des sources les moins équivoques annoncent que le système de la Porte a effectivement changé. Son ton même envers nous se ressent

déjà de ses nouveaux sentiments; les assurances d'amitié que le reis-effendi prodigue en attendant à M. d'Italinski, n'ont pour objet que de nous endormir; il paraît qu'un concert n'en est pas moins projeté entre la Porte et la France, dont le développement sera d'autant plus rapide que les Turcs verront en nous plus de douceur et de complaisance, qu'ils attribueront sans aucun doute à la peur que leur union avec Bonaparte, et la prépondérance de ce dernier, nous inspirent.

Tous les agents russes en Italie mandent les projets de Bonaparte sur la Turquie, détaillent la grandeur des moyens qu'il a acquis, et représentent l'importance de ne pas lui permettre d'aller en avant. La conquête du royaume de Naples va lui offrir de grandes facilités et de grandes ressources, et s'il se rendait maître de la Sicile, la Méditerranée deviendrait encore plus difficile à tenir. Notre station à Corfou nécessiterait les soins les plus pénibles pour mettre ce poste à l'abri d'une attaque de la part des Français, et pour conserver les avantages qu'il peut nous donner, tant pour attaquer que pour défendre les possessions ottomanes. De Corfou, nous pouvons surveiller et diriger la conduite des Grecs et des peuples slaves. Le dévouement et le projet du métropolite Negotsh méritent une attention particulière, surtout à cause de la position du Monténégro.

Tant qu'il a vu les bouches de Cattaro appartenir à un allié de la Russie, il n'a rien entrepris sur ce pays; mais maintenant les voyant passer aux Français, il est intentionné de s'en emparer d'accord avec les habitants pour arrêter les progrès de Bonaparte. Toutes les contrées se

rallieront probablement à l'étendard du métropolite, croyant par là être agréables à Votre Majesté Impériale. Pourrons-nous abandonner ces peuples chrétiens, dont l'attachement à la Russie mérite tout son retour et fait une partie de ses forces effectives? Voudrons-nous les contraindre par là à se jeter dans les bras de nos ennemis? Si les Turcs qui, par principe politique et religieux, nourrissent toujours une haine secrète contre le nom russe, s'aperçoivent que nous mollissons, que nous craignons et les Français et les Prussiens et eux, ils n'en seront que plus empressés à s'éloigner de la Russie, à délaisser son alliance, et à chercher leur soutien dans la France. Ils poursuivront avec d'autant plus d'arrogance et d'activité des préparatifs hostiles, contre lesquels nous hésitons encore à réclamer avec force. Bonaparte leur enseignera à demander l'évacuation de Corfou, à fermer derechef les Dardanelles, à songer à reconquérir ce que nous leur avons arraché au prix de tant de sang et de patience; et n'aurons-nous pas nous-mêmes attiré la guerre, accéléré son explosion accompagnée de désavantages nombreux, au lieu de la prévenir par une conduite énergique, et par des mesures propres à nous mettre dans une position brillante, avant que les Français aient réuni les moyens qu'ils préparent en Dalmatie, et que les Prussiens soient en état de parler de leur garantie?

La Russie devrait-elle oublier assez ses intérêts les plus directs, pour contempler avec une contenance passive, sans bouger ni prévenir les projets dévastateurs de ses ennemis, son influence anéantie à Constantinople, son commerce méridional détruit, et la perspective d'une

guerre dans nos frontières, tandis que le Danube nous offre une ligne de défense extrêmement forte, toutes les ressources des deux principautés, la facilité de donner la main aux Grecs et aux Slaves, de marcher sur Constantinople et d'établir par conséquent une communication directe entre la mer Noire, le Bosphore et la Méditerranée? Mais il faut le répéter, dans le cas où la guerre serait portée dans nos frontières, ou plutôt qu'elle n'en serait pas éloignée autant que possible, la proximité des provinces polonaises de cet embrasement, si nous ne savions pas nous-mêmes en tirer parti, donnerait des alarmes et pourrait faire naître des difficultés très-sérieuses. La Pologne touchant et à la Prusse et à la Turquie deviendra pour la politique entreprenante et habile de Bonaparte une mine à enflammer, un brandon de discorde et d'anarchie, un moyen de menaces et d'espérances.

Malgré les bonnes dispositions que témoigne l'Autriche pour la Russie, cette puissance ne saurait nous être pour le moment d'aucune utilité, et quoiqu'il ne soit point probable qu'elle pense jamais à s'unir sincèrement à la France contre la Russie, il est à craindre que son état de faiblesse ne lui permette pas de se refuser au passage des armées françaises par son territoire, pour les porter soit contre l'Empire ottoman, soit contre la Russie même. Dans tous les cas, elle aura les yeux attachés sur nous ; notre énergie lui en inspirera, tandis que notre inactivité la livrera à la France.

L'Angleterre clairvoyante sur ses dangers et ceux de l'Europe, et intéressée à ce que l'influence de la Russie ne baisse pas, va sans doute nous proposer des plans et vou-

dra s'entendre sur une marche et un système combinés; quelles seront les réponses qu'on lui donnera?

Bonaparte qui conservait encore aux États qui l'environnent et que ses troupes inondent, les formes de l'indépendance, et qui ne les dominait que par une suite des lois de la guerre, vient de lever le masque et de nous montrer un degré nouveau des vastes projets qu'il médite.

Le système fédératif qu'il annonçait depuis quelque temps change les alliés de la France en ses vassaux, et les incorpore dans un seul grand Empire dont personne ne connaît et ne peut mesurer l'étendue.

C'est du haut de ce trône, dont les bases, la nature et la hauteur restent encore un mystère, que Bonaparte, consolidant ses injustices et donnant une force légale à ses institutions iniques et jusqu'ici passagères, fera mouvoir dorénavant d'un seul centre la masse des forces comprises entre la mer du Nord, l'Océan et la mer Adriatique, et dictera ses volontés à tous les États voisins. La Russie, quoique plus éloignée, ne sera point perdue de vue un moment; bien au contraire, c'est surtout pour s'opposer aux *barbares du Nord,* pour les exclure de l'Europe, que la grande fédération est formée.

Plus la Russie a encore de véritables ressources, et plus Bonaparte emploiera sa prépondérance à lui susciter des ennemis, à lui arracher ses moyens, et les premiers peut-être qu'il parviendra à lui soustraire et à s'approprier seront ces mêmes peuples qui regardent les Russes comme leurs frères, mais qui, lassés d'attendre leur secours, préféreront se soumettre au nouveau pacte fédératif qui leur sera offert du côté de la France, plutôt que de tenter une

résistance aussi gratuite qu'infructueuse. En attendant, quel effet donnera-t-on aux démarches pacifiques qu'on avait en vue vis-à-vis du dominateur de l'Europe?

La Russie voit devant soi la perte totale de son influence en Europe, la possibilité de voir la guerre dans ses frontières de deux côtés, de voir ses deux uniques débouchés fermés, et une partie de ses provinces peut-être en insurrection : que fera-t-elle dans ces circonstances?

De toutes parts on provoquera des décisions, de toutes parts les événements exigeront qu'elle en prenne et qu'elle se prononce d'une manière quelconque. Une telle situation exige plus que jamais qu'elle se fixe à un système stable, et à un but général vers lequel tendent toutes ses opérations sans jamais s'en écarter. Une conduite passive peut-elle s'adapter à des circonstances aussi pressantes, et ne mènerait-elle pas aux résultats les plus tristes, tandis que Bonaparte marche toujours en avant avec une activité infatigable?

C'est une question que Votre Majesté Impériale aura à décider; mais avant qu'elle y procède et qu'elle prenne une résolution définitive, qu'elle daigne me permettre de lui représenter que jamais question plus importante n'aura occupé les souverains de la Russie, et que sa gloire et sa sûreté y sont attachées.

Ce n'est pas le moment d'entrer dans une discussion plus étendue à cet égard, et de soumettre à Votre Majesté Impériale des idées sur ce sujet aussi important. Avant de vous le présenter de nouveau, Sire, dans un ensemble, je crois devoir commencer par proposer à Votre Majesté Impériale une mesure préliminaire que je considère comme

indispensable, et sans laquelle rien ne pourra avoir une marche fixe et bien combinée.

Votre Majesté Impériale a senti souvent la convenance de former pour des affaires secondaires des comités de personnes qui avaient sa confiance, et qui, après avoir discuté l'objet qui leur était soumis, présentaient à Votre Majesté les résultats de leur délibération. L'avantage et la nécessité de cette mesure ont surtout été remarqués par Votre Majesté Impériale dans des affaires qui, par leur nature, ont rapport à plusieurs ministères. C'est ainsi que les affaires du Caucase, celles de la ligue d'Orenbourg et de Sibérie, etc., ont souvent été traitées d'après votre ordre, Sire, par les chefs des départements auxquels elles avaient rapport, et qui, après que leurs représentations étaient approuvées par Votre Majesté Impériale, s'occupaient de l'exécution, chacun dans la partie qui le regardait. Or, si cette méthode a été souvent appliquée à d'autres objets, parce qu'elle avait à vos yeux un but d'utilité, comment ne les adapterait-on pas aux affaires les plus importantes de l'État, à celles qui ont besoin du plus intime concours entre les différents ministères, et que l'on peut regarder comme le résultat des combinaisons de presque tous?

Cette façon de procéder a de tout temps paru être la meilleure, et la seule qui puisse bien faire aller les affaires de l'État. Ce qui aurait été utile dans tout autre moment devient indispensable dans celui d'à présent, comme seul moyen de faire sortir avec gloire la Russie des difficultés dans lesquelles elle se trouve. Plus que jamais Votre Majesté Impériale a besoin de s'entourer de lumières, et d'adopter un mode qui l'assure que toute décision qu'elle

prendra ne sera que la suite d'une réflexion mûre, fondée sur des données certaines et sur une discussion impartiale et approfondie, et que cette décision une fois prise, elle sera dans toutes ses parties exécutée avec suite, zèle, promptitude et habileté.

J'ose donc proposer à Votre Majesté Impériale la formation dans le sein du ministère d'un comité ou conseil intime de cabinet, auquel seraient réservées toutes les affaires politiques et d'État, où se rapporteraient tous les papiers concernant la situation et les relations de votre Empire avec les principales puissances de l'Europe; qui serait chargé de présenter successivement à Votre Majesté Impériale des opinions à ce sujet, et qui s'occuperait avec suite et activité de toutes les mesures d'exécution que la situation des affaires requerrait.

Si Votre Majesté Impériale agrée cette idée, j'attendrai ses ordres pour savoir si ce sera moi ou un autre qu'elle chargera de lui présenter un projet sur la forme et la composition de ce comité. Entrer à présent dans des détails sur ce sujet serait dépasser les bornes de ce mémoire et préjuger les résolutions de Votre Majesté Impériale.

En lui exposant l'utilité d'une mesure qui, comme base première, peut seule, dans mon opinion, mener à remplir l'espoir que toute la Russie place dans vos sollicitudes paternelles, je prie très-humblement Votre Majesté Impériale de considérer que dans le cas où elle ne jugerait pas à propos d'approuver cette mesure, la gestion de ma place telle qu'elle se fait actuellement me présenterait dans ces circonstances une responsabilité trop grande et trop

pénible pour que je ne me reconnaisse pas hors d'état d'en supporter le fardeau, et pour que je ne dusse la supplier de daigner m'en exempter.

XIII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

22 mars 1806.

Ce n'est pas dans le dessein d'exagérer à Votre Majesté Impériale les dangers qui menacent son empire, et de l'alarmer inutilement sur sa position, que j'ai rédigé le mémoire que je soumets aujourd'hui à sa considération. Le zèle le plus sincère et le plus réfléchi l'a dicté. Il m'a paru indispensable de signaler à Votre Majesté une partie des écueils qui l'entourent et qu'elle semble ne pas apercevoir ou sur l'existence desquels elle veut s'abuser. La Russie est réellement dans une situation fort critique. Ses dangers, le vôtre, Sire, peuvent aller dans une progression que je ne saurais envisager sans frayeur. J'ai donc cru qu'il n'y avait pas un instant à perdre pour proposer à Votre Majesté Impériale la seule mesure qui puisse rendre possibles toutes les autres que les circonstances devront nécessiter, qui ne suffit pas encore pour assurer le salut de l'État, mais sans laquelle il deviendrait trop précaire, si ce n'est impossible.

Jusqu'à la guerre, une sorte d'unité avait existé dans la marche du gouvernement, car Votre Majesté Impériale accordait une certaine dose de confiance à un nombre fixe

de personnes avec lesquelles elle se consultait et discutait ordinairement les affaires, avant de les décider. Cependant, même alors, la nécessité de mettre encore plus d'unité dans toutes les branches du gouvernement s'est fait continuellement sentir, et cette unité a toujours été désirée. Les désastres que nous avons éprouvés doivent être en partie attribués à ce que cette unité n'a pas été suffisante et que, plus tard, elle a été entièrement détruite, lorsqu'il devenait plus nécessaire que jamais de la conserver.

Au reste, quelle qu'ait été la raison qui ait empêché d'établir plus tôt un comité ou conseil intime chargé de prendre une connaissance suivie des affaires d'État, dès que l'absence d'une semblable combinaison est démontrée nuisible, il devient urgent d'aviser, surtout dans un moment où les circonstances ont rendu la position de l'empire beaucoup plus critique qu'elle ne l'était précédemment.

Permettez-moi, Sire, de faire une observation qui, à cet endroit, ne sera pas déplacée. C'est toujours avec une surprise infinie que j'ai remarqué que Votre Majesté semble prendre à tâche d'assumer sur elle seule la responsabilité non-seulement de chaque mesure, mais même de son exécution jusque dans ses moindres détails, tandis qu'il était dans l'esprit de l'institution du ministère de vous en garantir, Sire, et de vous donner les moyens de pouvoir toujours vous en prendre à quelqu'un pour la non-réussite des opérations du gouvernement, qui maintenant retombe sur vous seul, parce que Votre Majesté veut tout faire par elle-même, tant dans le militaire que dans le civil.

Au milieu des circonstances les plus difficiles, et quand il s'agit de prendre des décisions qui pourraient sauver ou

perdre l'État, Votre Majesté Impériale paraît avoir pris pour principe de ne suivre que l'idée première qui lui vient, de ne consulter ni le jugement ni l'expérience des autres, de se priver en un mot d'une conviction raisonnée et des lumières qui seules peuvent la donner. J'oserais encore ajouter qu'une grande partie du temps précieux de Votre Majesté Impériale étant absorbée par des occupations de moindre importance, elle ne peut donner à la discussion et à la surveillance des mesures proprement d'État toute la suite, le loisir et l'attention qu'elles exigent. Si cette remarque que j'entends répéter à beaucoup de gens se trouve avoir quelque fondement, Votre Majesté Impériale ne sera plus étonnée d'apprendre qu'on est, en général, sous l'impression d'une inquiétude très-fâcheuse sur la marche et les mesures du gouvernement, et sur les événements que l'avenir nous prépare.

Au cas que Votre Majesté Impériale n'adopte pas la mesure proposée, qui m'a semblé la plus propre à remédier aux inconvénients présents, et que les affaires continuent à suivre leur train actuel, je voudrais me tromper, mais je redoute les suites les plus malheureuses tant pour la Russie que pour vous-même, Sire. Supposons que notre inactivité et notre conduite trop passive finissent par amener la guerre dans vos propres frontières : dans ce cas, Sire, qui n'est pas impossible, je ne répondrais plus des Polonais; j'irais jusqu'à craindre l'effet qu'un tel exemple produirait sur l'esprit des Russes eux-mêmes. Déjà ceux-ci endurent avec peine que la gloire de l'État soit diminuée, et que l'amour-propre national reste humilié. S'il est blessé encore plus, si les frontières sont entamées, on en accusera

Votre Majesté Impériale, et les propos divers qui circulent dans les deux capitales ne sont pas propres à tranquilliser sur ce sujet. — J'ai pensé que ma conscience m'obligeait à ne pas taire ces détails à Votre Majesté.

Comme les opinions ne peuvent s'imposer, il est possible que Votre Majesté gardera toutes les siennes, e n'ajoutera aucun prix ni croyance à celle que je prends la liberté de lui énoncer. Dans ce cas, il ne me restera qu'à me retirer, avec la satisfaction de n'avoir rien à me reprocher, et qu'à faire des vœux pour que mes prédictions ne s'accomplissent pas.

Cependant, Votre Majesté Impériale trouvera juste alor que je la supplie de m'accorder, dès à présent, mon congé, et j'ai trop reçu dans ma vie de témoignages de sa bonté, pour que je puisse douter que, dans cette occasion, elle ne veuille également m'en donner la preuve la plus sensible que je puisse solliciter dans ce moment.

Je ne rappellerai pas à Votre Majesté Impériale tout ce qui s'est passé depuis mon retour ici, et qui est certainement présent à sa mémoire, combien elle a prêté peu d'attention aux opinions que je lui ai soumises, aux représentations que je lui ai faites soit sur les choses, soit su le choix des personnes à employer à l'étranger, choix qu influe si essentiellement sur la marche des affaires diplomatiques, au point que leur réussite ou leur insuccès en dépend le plus souvent.

Cette manière d'être dans la place que j'occupe avec la responsabilité que le public y attache avec raison, n'est qu'une continuation et une suite de l'existence réellement bien pénible que j'ai eu à supporter, à dater surtout du

moment où vous résolûtes, Sire, votre départ pour l'armée.

Depuis que Votre Majesté Impériale veut bien traiter d'affaires avec moi, elle a eu occasion de connaître à fond toutes mes opinions, et elle sait d'avance de quelle nature seront les mesures que je lui proposerai toujours. Si Votre Majesté trouve convenable de rejeter celle que préalablement, et comme base première, je mets sous ses yeux aujourd'hui, ce ne sera pas certainement pour suivre davantage aucune des idées que je pourrais lui soumettre par la suite; mais si même elle daignait les agréer, et quels que soient les errements qu'elle voudra adopter, sans la mesure proposée, l'exécution manquera toujours faute d'ensemble et de suite, comme nous l'avons éprouvé précédemment. Votre Majesté Impériale a trop de bonté pour vouloir m'imposer plus longtemps la dure obligation, et j'oserai dire le martyre de participer à un ordre de choses et d'exécuter des mesures que je croirais, dans mon opinion, directement opposés au bien de l'Empire et au vôtre.

Quel avantage auriez-vous, Sire, à conserver encore un ninistre dont Votre Majesté n'estime pas les avis, dans equel elle n'a pas de confiance, et qui, de son côté, est oujours opposant, récalcitrant à presque toutes ses volontés, qui se sent découragé, et hors d'état d'avoir du zèle et e la capacité pour saisir et pour pouvoir exécuter des rdres contraires à sa conviction, si même son caractère ui permettait d'en être l'organe? Votre Majesté Impériale a e tout temps approuvé une façon de penser libérale; ce e sera donc pas elle qui voudra maintenir le plus arbiraire de tous les principes, celui d'exiger qu'on reste hargé de l'exécution aveugle d'ordres contre lesquels la

conscience proteste. Si le parti de Votre Majesté Impériale est décidément pris de faire marcher les affaires comme elles vont à présent, si elle croit s'être tracé à elle-même un système qu'elle considère comme répondant suffisamment aux circonstances critiques du moment, et duquel elle ne veut pas absolument se départir, il lui faut un ministre qui sache le comprendre et s'en pénétrer par conviction, qui s'y conforme avec bonne volonté, avec espoir d'y réussir, et avec un courage encore nouveau. Il faut à Votre Majesté quelqu'un qui lui inspire de la confiance, qui, étant du pays, y ait plus de poids, et soit moins exposé à la calomnie que je ne le suis. Dans la position où il se trouvera, ces conditions requises lui seront plus que jamais nécessaires. Je n'en possède aucune. Et comment Votre Majesté pourrait-elle vouloir que je continue à remplir des fonctions dans l'état actuel, sans aucun moyen de me justifier, excepté, Sire, vis-à-vis de vous seul, intimement convaincu, comme je le suis, que la marche présente des affaires, auxquelles j'aurais l'air de prendre part, ne peut que mener à mal?

Je dois, en outre, prévoir que mes compatriotes, et le pays où je suis né, peuvent être facilement impliqués dans les événements qui vont se développer, et ce serait bien alors qu'on dirait ici que j'ai conduit les choses tout exprès pour qu'elles tournent de cette façon.

D'un autre côté, j'avouerai à Votre Majesté Impériale que je ne saurais m'expliquer par quel motif elle désirerait encore me garder dans le ministère. Votre Majesté pense que le système dans lequel elle a été entraînée par son cabinet est la source de tous les désastres que nous avons

éprouvés. — Je ne lui ai pas dû cacher que, par contre, j'étais persuadé qu'ils ont eu lieu parce que Votre Majesté n'a pas suivi assez franchement et décidément ce système, parce qu'elle s'était écartée du plan qui avait été convenu, et parce qu'elle a ôté sa confiance, pendant son exécution, à ceux avec lesquels elle l'avait formé, de manière qu'il n'y a plus eu d'unité et de conséquence dans ce qui s'est fait depuis. Je dois avouer que mon avis est aussi que les principes qui ont réglé jusqu'alors la conduite du cabinet de Russie doivent encore la diriger à présent, que ce sont les seuls qu'il lui convient de suivre, et que la plus grande énergie et la plus grande activité peuvent seules tirer la Russie de sa position fâcheuse. Votre Majesté Impériale paraît être d'un avis tout à fait différent; elle regarde les principes qui nous avaient conduits comme nuisibles et dangereux, et semble surtout vouloir se prémunir contre toute mesure qui en serait encore la suite.

De quelque côté, dans ces deux manières de voir, que soient la vérité et la raison, il en résulte l'égale convenance et la nécessité, ou, pour Votre Majesté, de me donner mon congé, ou, pour moi, de le demander. En effet, si Votre Majesté Impériale est convenue que c'est la légèreté et l'imprévoyance de son cabinet, pendant que je l'ai dirigé, qui ont produit les malheureux événements de l'année dernière, si elle est d'avis qu'en écoutant à présent des conseils basés sur les mêmes principes, ce serait augmenter les dangers de la Russie, et qu'elle juge nécessaire d'apporter un soin particulier à n'admettre rien de ce que je crois devoir lui proposer, dans l'idée qu'elle a de ne pas se

laisser entraîner dans de nouvelles crises, j'avoue que je ne comprends pas pourquoi Votre Majesté hésiterait à m'accorder mon congé, et pourquoi elle ne donnerait pas ma place à quelque personne de laquelle elle puisse attendre des preuves plus satisfaisantes de prudence et d'habileté. D'ailleurs, quand on diffère trop d'opinion et de principes, on ne parvient pas à se comprendre ; on s'aigrit, chacun tire du côté de sa conviction, on ne peut s'empêcher d'y revenir continuellement. — Quelque direction que Votre Majesté veuille donner aux affaires, ce n'est pas la manière dont elles pourront bien marcher.

Telles sont mes raisons pour supplier Votre Majesté Impériale de m'accorder mon congé. Elles gagnent une nouvelle force à cause de ma situation particulière. Sous ce rapport, Votre Majesté connaît toutes les circonstances qui me font si vivement désirer une vie tranquille, retirée. Elle se rappellera que j'ai été loin de désirer ma place actuelle ; je me suis même longtemps défendu de l'accepter, prévoyant tous les désagréments que j'aurais à subir comme Polonais. Depuis lors et presque en entrant en place, je n'ai cessé de soupirer après le moment où vous me permettriez, Sire, de la déposer entre vos mains.

J'en ai souvent réitéré la demande, dans les derniers temps, les raisons contenues dans cette lettre me l'ont fait renouveler plus souvent et avec plus d'instances. Votre Majesté Impériale a daigné me promettre, à plusieurs reprises, qu'elle condescendrait à ma demande, et exigea simplement que j'attendisse quelque temps encore.

Je prends la liberté, Sire, de vous rappeler votre promesse, sur laquelle il m'est permis de compter. La raison qui a retenu jusqu'à présent Votre Majesté Impériale d'y donner suite n'existe plus. Vous avez assez montré que vous ne cédiez pas, Sire, à des propos importuns. Personne n'en doute à présent, et si vous m'accordez mon congé, on n'imaginera pas seulement de l'attribuer à des intrigues qui ne sont nullement faites pour influer sur vos décisions. Ma retraite, au reste, rendra beaucoup de gens contents, et la plupart des personnes de la société habituelle et intime de Votre Majesté en seront satisfaites. Je le serai également; pourquoi donc ne pas presser une fin qui rendra tout le monde content, dont personne ne sera au regret, non plus que Votre Majesté Impériale, qui du moins aura enfin dans ma partie un travail agréable et paisible, et dans le sens qu'elle désire?

Si Votre Majesté Impériale agréait la mesure que je lui propose, et qu'en même temps elle pût tenir dès à présent la promesse qu'elle a bien voulu me faire, en daignant m'accorder mon congé, alors je me regarderais comme doublement heureux; mes convenances particulières seraient remplies, et j'aurais en même temps réussi à rendre à Votre Majesté Impériale un service que je considère comme essentiel; car, quel que soit, quant aux personnes, le genre de choix que vous ferez, Sire, le mode que je propose sera toujours le seul propre à utiliser les talents. — Je suis, etc.

XIV

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Avril 1806.

Votre Majesté Impériale daignera apprécier les motifs qui m'ont engagé à rassembler tous les faits qui peuvent donner une idée nette de la conduite de son cabinet depuis que j'y suis admis, et servir d'éléments et de matériaux pour un compte rendu réservé de ma gestion, destiné à n'être soumis qu'à elle seule.

Vous ne serez pas surpris, Sire, de voir que, de concert avec tous ceux qui ont pris part aux affaires politiques et à votre confiance pendant cette dernière époque, je sois si vivement intéressé à ce que Votre Majesté ait devant les yeux tout ce qui peut la mettre à même d'asseoir sur cet objet un jugement impartial et favorable.

C'est un genre d'intérêt que chacun de ses serviteurs sera empressé d'avouer.

Cependant d'autres motifs plus justes encore et plus pressants, ainsi que Votre Majesté Impériale l'aura remarqué dans le cours du mémoire ci-joint, et qui prenaient leur source dans mon zèle pour son service et mon dévouement pour sa personne, m'ont également dirigé dans ce travail, et c'est en suivant leur impulsion que je crois de mon devoir le plus sacré d'ajouter audit mémoire quelques réflexions, qui ne doivent être adressées qu'à vous-même, Sire, où je n'ai besoin que de votre seul

témoignage, — en un mot, de compléter aux yeux de Votre Majesté le tableau du passé et ses conséquences, telles que je les envisage, sans rien taire ni pallier, et de lui exposer la vérité tout unie et tout entière, telle que je la vois dans ma conviction la plus intime.

En revenant sur les événements passés à peu près dans le même ordre où ils sont tracés dans le mémoire, je dois prévenir Votre Majesté Impériale que c'est d'elle-même que je vais principalement l'entretenir.

Les souverains sont si fort indivisibles d'avec l'État, qu'en traitant de ses vicissitudes, on ne saurait éviter de s'arrêter sur leur conduite personnelle, de laquelle, en effet, doivent dépendre en grande partie les succès et la décadence des empires.

Peu de reproches ont été faits au cabinet de Pétersbourg avec moins de justice que celui de s'être laissé aller à des idées exagérées de dévouement au bien général de l'Europe, sans penser à ce que pouvaient exiger les intérêts directs de la Russie, et sans jamais chercher à lui procurer aussi des avantages convenables.

On oubliait, en appuyant sur ce reproche, que c'est au maintien de ce bien général que tenait la considération, et même la sûreté de la Russie. On ignorait, en outre, toutes les conversations qui eurent lieu avec Votre Majesté, et dans lesquelles, depuis deux ans, on a tant de fois mis en avant des idées sur les combinaisons qui pouvaient être avantageuses à la Russie, telles que la possession de la Moldavie et de la Valachie, la Vistule pour frontière, la réunion des peuples slaves et grecs, etc., en un mot, sur la convenance qu'il y aurait à penser à des acquisitions

pour la Russie, et d'assurer ses débouchés commerciaux.

Ces idées étaient constamment rejetées par Votre Majesté Impériale, et d'une manière qui faisait perdre l'espoir qu'elle voulût en goûter aucune de sitôt. Il eût été conséquemment difficile de s'occuper entre autres du partage de l'Europe avec Bonaparte, projet auquel on ne pouvait songer qu'en prenant la décision de se renforcer aux dépens de quelques-uns de nos voisins.

Les événements cependant dénotaient déjà que le besoin d'étendre et d'assurer notre influence, d'agrandir les limites et les moyens de l'Empire, pourrait devenir de plus en plus urgent, soit pour maintenir la Russie à la place qu'elle doit occuper, soit pour établir une tranquillité réelle et durable. C'est pourquoi il parut que la seule marche à suivre était celle où tout serait basé sur les sentiments les plus purs et les plus désintéressés. C'est de là qu'il fallait partir et tirer les motifs les plus saillants de l'action; mais, dans le développement des mesures que le bien général et la défense commune auraient nécessitées, Votre Majesté Impériale, par la force des circonstances, aurait été amenée malgré soi et sans y avoir songé à obtenir des avantages considérables pour elle-même. C'était certainement le moyen le plus beau et peut-être le plus sûr d'y parvenir, et, dans deux circonstances consécutives, nous en avons été si près, qu'il n'eût fallu que persévérer pour réussir.

Personne n'a senti plus que moi la nécessité indispensable d'obtenir l'entière conviction et l'entière approbation de Votre Majesté Impériale pour toute opération que l'État entreprendrait; sans cela, pourrait-on espérer de la

voir poussée avec suite et énergie? Il semblait, Sire, que ce n'était que par la générosité des motifs, la grandeur des résultats, par le bien, en un mot, de l'humanité et la gloire de la Russie, qu'on pouvait uniquement assurer à tout système qu'aurait embrassé votre cabinet, le soutien d'une volonté suivie et inébranlable de votre part.

J'en appelle à Votre Majesté Impériale elle-même, si dans les discussions que j'ai eues avec elle, si dans les représentations que je lui ai soumises dans le temps, je n'ai pas toujours cherché à provoquer une persuasion bien réelle, une détermination bien spontanée et volontaire.

Cependant j'avouerai que je m'aperçus, trop tard peut-être et avec une grande douleur, que Votre Majesté n'avait pas une conviction profonde et décidée sur les objets qui occupaient son cabinet.

Après avoir discuté à fond la matière, après être convenu des principes, Votre Majesté, au bout de quelque temps, avait des retours, se laissait aller à des regrets pénibles pour elle-même, et plus encore pour son cabinet. Pendant que, par vos propres décisions, Sire, les événements avaient déjà pris une direction déterminée, obligés sans cesse de revenir à nouveaux frais sur le passé comme si rien n'avait été convenu et réglé, nous n'étions jamais sûrs du point d'où l'on était parti, et c'était lorsqu'on se trouvait embarqué déjà dans l'exécution des ordres donnés que les doutes se réveillaient derechef, et que les bases et les principes sur lesquels toutes nos démarches reposaient se trouvaient vacillants.

Sans doute qu'alors, à mon sensible mais trop tardif regret, il n'y avait guère moyen d'écouter et d'encourager

des incertitudes aussi inquiétantes pour la suite des affaires, et je me vis dans la nécessité de représenter qu'après s'être avancé aussi loin, il fallait bien soutenir son ouvrage jusqu'au bout.

On a pu s'apercevoir, d'après les résultats, pendant le cours de l'année passée, à quel moment cette conviction si nécessaire existait, quand elle variait, s'affaiblissait ou cessait entièrement, et ce dernier cas arriva aussitôt que des obstacles imprévus survinrent; mais qu'il me soit permis d'observer que, si bien combiné que soit un plan, il faut toujours être préparé à des contre-temps et à des chances défavorables, et que si l'on ne voulait persévérer dans son exécution qu'autant que tout absolument s'arrangeât selon nos désirs, il n'y aurait pas de plan qui pût réussir.

La crainte de prévenir imprudemment l'opinion bien assise de Votre Majesté Impériale, et d'agir d'une manière qui ne serait pas celle de sa conviction, a fait mettre d'abord une extrême mesure dans la marche de son cabinet, mesure qu'on ne manqua pas aussi de lui reprocher dans le temps.

Lorsque la nouvelle de la mort du duc d'Enghien parvint à Saint-Pétersbourg, quelque porté que je fusse en mon particulier à ressentir vivement cet attentat, et à donner du relief à l'énergie et à la noblesse des sentiments qui guidaient notre cour, je dois cependant rappeler à Votre Majesté Impériale que je ne proposai aucune démarche dans le genre de celles qui furent faites; les dépêches que j'avais préparées contenaient des représentations très-vives, mais non publiques, et ce fut Votre

Majesté elle-même qui seule donna l'impulsion dans cette occasion. J'avoue que loin de voir avec chagrin cet élan, j'en conçus de la joie et de l'espoir; il me sembla qu'il serait coupable de l'arrêter et de le refroidir par des représentations, tandis que c'était précisément cette énergie et cette indignation qui étaient les éléments nécessaires du système qu'on regardait comme le seul à suivre, et qu'il paraissait développer définitivement dans votre âme cette conviction décidée, qui, jusque-là, ne s'était pas suffisamment déclarée.

Je ne me dissimulais pas cependant les suites qu'aurait cette démarche, et, dès ce moment, la guerre, que tant d'autres raisons présageaient aussi, me parut inévitable. C'est dans ce sens que toutes les personnes que Votre Majesté employait alors aux affaires politiques lui en ont constamment parlé; mais le malheur a voulu que, dans le fond, elle ne fût pas convaincue de cette vérité. Ce n'est que plus tard que j'ai pu conclure que, dans votre opinion particulière, vous aviez supposé, jusqu'au dernier moment, que la guerre n'aurait pas lieu, que l'Autriche serait trop pusillanime pour la commencer, et que cela servirait d'excuse à la Russie pour se mettre également de côté.

De là naquit la différence entre les ouvertures que le cabinet devait faire par ordre exprès de Votre Majesté, et les diverses mesures qui auraient dû être prises en conséquence dans l'intérieur de l'Empire. Votre Majesté Impériale laissait faire son ministère, peut-être parce qu'elle croyait qu'il s'avançait sur une supposition qui ne se réaliserait pas. L'événement a prouvé le contraire; et, en

attendant, aucune des parties corrélatives n'avait été au niveau de la marche du cabinet.

Votre Majesté ne jugea pas convenable d'ordonner en 1804 une levée de recrues suffisante, comme on lui en avait représenté la nécessité. L'expédition des ordres aux régiments pour quitter leurs garnisons fut remise d'un jour à l'autre, malgré les pressantes instances que je ne manquais pas de vous réitérer, Sire, à ce sujet, toutes les fois que j'en avais connaissance. Cette manière d'être indécise qui ne produit que des demi-mesures et des actes de demi-volonté, est tout ce qui peut arriver de plus nuisible et de plus dangereux dans les affaires.

Votre Majesté me permettra à cette occasion de lui rappeler ce que je lui ai déjà dit précédemment, qu'elle devait marquer dans ses tablettes deux fautes importantes commises : la première, de n'avoir pas employé dès le début, ainsi qu'on n'a cessé de vous le proposer, Sire, de grandes forces en Géorgie afin de finir cette guerre au plus tôt, et en être quitte ; la seconde, de n'avoir pas fait marcher à temps les régiments destinés à agir pour l'Autriche et contre la Prusse. Votre Majesté connaît le mot de Souvarow, qu'un moment décide d'une bataille, une heure de l'issue d'une campagne, et une seule journée du sort des empires. Ce mot devrait toujours être présent à l'esprit de ceux qui influent sur la conduite des États.

Il n'y a en Europe que Bonaparte qui connaisse la valeur du temps, et cela suffit pour le faire toujours réussir. Il sait entreprendre aujourd'hui ce qui dans huit jours serait impossible ; fort du succès déjà remporté, il se trouve bien plus en état de faire tête aux difficultés qui surviennent.

Ce ne sont pas les cinq cent mille hommes qu'on redoutait que nous avons eu à combattre; non, c'est avec cent quarante mille hommes, tout au plus, que Bonaparte a réduit l'Autriche, la Russie et la Prusse, uniquement parce que, sans s'embarrasser des suites, il sait profiter du moment présent. Ce talent double et triple ses forces; la même armée se multiplie, et, victorieuse sur un point, elle se porte rapidement vers un autre. C'est ainsi que César et Frédéric ont agi.

Jamais ces vérités, comme je crois l'avoir prouvé jusqu'à l'évidence dans le mémoire, ne se sont plus fortement fait sentir que dans tout ce qui s'est passé avec la Prusse.

Le parti qu'on voulait prendre à son sujet avait eu l'entière approbation des personnages les plus marquants en Europe. C'est ce qui détermina l'archiduc Charles à se déclarer pour la guerre; car, disait-il, c'est une preuve que la Russie veut la faire tout de bon.

Pitt et Fox y donnèrent également leur assentiment. « Si les hostilités s'allument avec la Prusse, ajouta ce dernier, il faut les pousser avec vigueur et ne pas s'embarrasser du reste. »

A la vérité, Votre Majesté nous dit plus tard qu'elle n'avait consenti à prendre ce parti et ne voulait régler sa conduite que sur la grande probabilité, et presque la certitude que le Roi, pressé vivement, se déciderait pour nous. Cependant qui pouvait en répondre?

Lorsqu'on propose deux alternatives, c'est parce qu'on prévoit deux chances, et qu'on est également résolu à les courir toutes deux. Qui aurait pu croire que la Russie, en cas de négative, s'arrêterait tout court, et qu'elle ne s'était

armée que dans l'unique persuasion que la Prusse céderait sans même faire la moindre opposition?

Un plan n'est réglé, n'est combiné que pour être suivi sans écarts; mais si, au moment de l'exécution, on commence par abandonner le point sur lequel tout le reste était basé, et que l'on dérange telle ou telle autre partie essentielle, comment prétendrait-on que les autres, qui étaient calculées pour faire un ensemble coordonné, puissent réussir?

Si l'on n'était pas bien positivement décidé à suivre le plan tel qu'il avait été conçu, alors assurément il valait mieux ne rien commencer, ou former un plan tout différent.

M'étant prescrit de parler dans cette lettre avec sincérité et sans réserve sur le passé, ou plutôt de réunir et de répéter à Votre Majesté Impériale par écrit diverses réflexions que j'avais osé souvent lui exposer de bouche, vous ne refuserez pas, Sire, de pardonner que je cherche à remplir jusqu'au bout la tâche que je me suis imposée, avec cette sincérité entière que le plus profond dévouement peut seul inspirer.

C'est originairement à l'entrevue de Memel qu'il faut attribuer le fâcheux dénoûment de nos opérations. Je regarde cette entrevue comme un des événements les plus malheureux qui soient arrivés à la Russie, tant par ses suites immédiates que par celles qu'il a eues depuis et qu'il aura encore [1].

[1] Le voyage de Memel est de 1802. Ce fut l'origine de l'intimité personnelle entre Alexandre et la famille royale de Prusse. On peut voir des détails sur le voyage au chapitre IX des *Mémoires* du prince Adam, volume précédent.

L'amitié intime qu'au bout de quelques jours de connaissance Votre Majesté Impériale y contracta avec le Roi, it qu'elle ne considéra plus dans la Prusse un État politique, mais une personne qui lui était chère, et envers aquelle elle croyait avoir des obligations particulières à emplir.

Cette liaison personnelle contractée avec le souverain l'une puissance dont les intérêts sont le plus souvent pposés à ceux de la Russie, influa considérablement sur a marche de notre cabinet, l'entrava continuellement, et mpêcha enfin le développement bien décidé et réfléchi es mesures vigoureuses au début de la campagne. — 'otre Majesté croyait manquer à ses sentiments personnels our le Roi, en se prêtant à un plan hostile contre la 'russe; elle se reprocha même le moyen terme qu'elle vait pris, tandis que, pour décider la question, il n'eût llu que peser les intérêts d'État à État, d'autant que Roi prouvait bien qu'il était parfaitement incapable 'apprécier de pareils sentiments et d'y répondre.

L'entrée des troupes en Prusse fut donc suspendue, uoique tout le plan fût fondé sur le principe qu'il fallait orcer la main à cette puissance.

Sans écouter aucune représentation, Votre Majesté Impériale se décida subitement à donner un contre-ordre à ause de quelques passages qui se trouvaient dans les épêches de M. d'Alopeus, lesquelles, du reste, ne prouaient encore absolument rien; car enfin on ne pouvait xiger que la Prusse se soumît à nos volontés sans se laindre et sans essayer de nous toucher par des reproches, u de nous faire peur par une apparence de fermeté.

La conduite de cette puissance vis-à-vis de Bonaparte, après la violation du territoire d'Anspach et depuis le traité de Vienne, prouve bien assez à quoi l'on peut s'attendre de sa part lorsqu'on agit avec force et sans hésitation. Nous n'aurions pas battu une fois les Prussiens, qu'ils auraient voulu traiter. Il fallait se dépêcher de réduire la Prusse comme Bonaparte s'est dépêché avec l'Autriche, et cela nous aurait coûté encore moins de peine.

C'est ce contre-ordre et le départ de Votre Majesté pour l'armée que je considère comme les causes principales de tous les malheurs qui sont arrivés.

J'avais également alors représenté à Votre Majesté Impériale tous les inconvénients qui résulteraient de sa présence à l'armée, et, par malheur, ils ont tous eu lieu comme ils avaient été prédits.

« Aussitôt que Votre Majesté Impériale arrivera aux armées, prenais-je la liberté de lui dire, la responsabilité des généraux sera détruite, et retombera tout entière sur elle. Dès lors les généraux ne donneront plus le même soin aux affaires, ne prendront rien sur eux, et cesseront de s'occuper de tous les moyens possibles pour faire bien aller les choses. Tout ira aboutir et sera rapporté à Votre Majesté. Il n'y aura plus de commandement, car elle n'avouera pas l'avoir pris, et les généraux ne l'exerceront plus en réalité. Les intrigues de cour et des partis se transporteront au camp. » J'ajoutais qu'un souverain, quand l'expérience ne lui a pas encore prouvé qu'il peut commander, ne doit jamais s'exposer à ces situations où il faut qu'il prenne lui-même, en certains moments, des déci

ions immédiates et décisives, au milieu des circonstances es plus critiques. Je représentai combien ce serait funeste i Votre Majesté éprouvait des échecs, et je demandai quels noyens elle gardait en réserve, et ce qui lui resterait à faire i la sûreté ou l'honneur de la Russie se trouvaient jamais ompromis.

Ces représentations furent tout aussi peu écoutées que es autres, sans que j'aie su me rendre compte des motifs ui ont pu l'emporter auprès de Votre Majesté Impériale ur des raisons aussi importantes et aussi évidentes, qui evaient l'engager, si elle voulait se déplacer, à ne s'y ésoudre que dans le but de pouvoir donner des soins plus ssidus à faire aller mieux encore l'ensemble de la machine u gouvernement, — dans un moment où toute son activité tait nécessaire, — et qu'autant que vous ne mettriez pas le ouverain de la Russie dans le cas de courir des dangers et 'essuyer des échecs en personne.

Votre Majesté n'aurait dû se rendre aux armées que orsque les opérations auraient pris une tournure décidément favorable, et c'est ce qui lui fut proposé, mais inulement.

Vous partîtes, Sire, et le contre-ordre vous précéda aux rmées. Il désola les généraux et les soldats, qui brûlaient u désir de se mesurer avec les Prussiens, et désespéra les olonais, qui n'attendaient qu'un signal pour réunir leurs fforts. Ce fut un abattement, une consternation générale ui augmentèrent lorsque, après votre arrivée, l'état des hoses ne changea pas. Chaque jour de plus qui se passait ans que les troupes entrassent en Prusse était un jour perdu our la Russie, pour l'Europe, et gagné pour Bonaparte.

Il avançait, et nous restions en place. Combien il a dû profiter de cet intervalle, c'est ce qui n'a été que trop ressenti.

Votre Majesté rendra sans doute justice à tous ceux qui l'accompagnaient et qui avaient participé à la formation du plan, qu'il n'a pas dépendu d'eux d'empêcher une semblable combinaison. Une fois décidés, l'objet de tous nos soins devait être d'amener la coopération effective de la Prusse, et de gagner du temps jusque-là.

C'est le moment de rappeler à Votre Majesté Impériale que, depuis le commencement des mesures de l'action et surtout depuis le départ de Votre Majesté de Pulawy, ses opinions et ses sentiments éprouvèrent un changement notoire, qui dut avoir une influence marquée sur le succès de nos opérations.

Votre Majesté éloigna dans ce moment les personnes qui avaient eu jusque-là sa confiance, qui étaient au courant des affaires, et dont la réunion pouvait alors surtout lui être utile.

Cette circonstance fut observée avec surprise à Berlin. Elle diminua nos moyens et augmenta d'autant ceux des malveillants, par l'induction qu'on fit que vous n'étiez pas satisfait, Sire, de la marche qui avait été suivie jusqu'alors. Quoique j'accompagnasse Votre Majesté dans son voyage à Berlin, ce ne fut pas pour être traité différemment. Dans sa façon d'agir et de s'exprimer, elle ne montra dès lors que son mécontentement et ses regrets à l'égard de tout ce qui avait été fait. Elle le reprocha souvent, disant qu'on ne l'y reprendrait plus, témoignant, à chaque occasion, par les refus opposés aux propositions que je faisais dans le

sens de ce qui avait été commencé, et par les opinions qu'elle manifestait sur les événements du temps, qu'au fond elle avait entièrement changé de manière de voir et de système, et que ce n'était qu'à contre-cœur qu'elle se voyait forcée de suivre le plan dont l'exécution venait seulement de commencer.

Je laisse à l'équité de Votre Majesté Impériale le soin de décider si tout cela n'était pas propre à inspirer la réserve et le découragement au zèle le plus ardent.

Vos conférences, à Kozénitzé, avec le général Kalkreuth, qui arriva pour combiner la marche immédiate de nos troupes, qui ne parla qu'à Votre Majesté, et s'en alla sans avoir rien arrangé, le peu d'attention et d'insistance qu'on mit à presser leur marche à travers les États prussiens, préludèrent à tout ce qui allait arriver dans la suite.

D'autres personnes ayant été admises journellement dans votre confiance pour la conduite des affaires politiques et étant consultées de préférence, cela contribua à nous donner, si j'ose m'exprimer ainsi, un air d'incertitude, une contenance vacillante qui n'échappa nullement au ministère prussien, qui inspira des doutes sur le fond de vos dispositions, en faisant renaître l'idée, si nuisible aux affaires, que Votre Majesté Impériale et son cabinet n'étaient pas une seule et même chose, et encouragea la duplicité de celui de Berlin.

La prédilection sans bornes que Votre Majesté jugea à propos de montrer pour les Prussiens, la diminution de confiance et la froideur qu'on lui supposa pour son ministère rendirent cette cour, d'une part plus insouciante, de l'autre plus craintive à se livrer à nous, augmentèrent les

difficultés de la négociation, parce que l'espèce de défaveur où je me trouvais atténuait le poids qu'aurait dû avoir chaque parole de votre ministre, et empirèrent les stipulations du malheureux traité de Potsdam, au bas duquel je regretterai toujours que le concours des circonstances m'ait forcé de placer mon nom.

Durant toute cette période, j'eus en général peu d'occasions d'entretenir à fond Votre Majesté sur les affaires ; la possibilité n'en existait presque plus durant la route, excepté fort à la hâte aux relais, où elle s'arrêtait, et Votre Majesté Impériale elle-même, malgré l'urgence des circonstances, ne cherchait pas à s'en entretenir. Il fut donc difficile de s'occuper d'avance avec elle de la conduite la plus convenable à suivre dans telle ou telle position où elle allait se trouver.

Quoique les événements devinssent de jour en jour plus critiques, il n'y eut plus, sur rien, de marche concertée, ni de discussion engagée.

Ceux qui, par vos ordres, Sire, avaient formé le plan ne furent plus rassemblés pour aviser aux meilleurs moyens de le conduire à bon port. Notre manière d'être et d'agir avait pris un caractère de trouble et de précipitation qui ne présageait pas des succès. On consulta le tiers et le quart, à bâtons rompus et par occasion, sans se donner le temps de délibérer avec attention, de réfléchir à loisir, de peser avec calme.

A votre arrivée à Olmütz, Sire, deux opinions dominantes purent être remarquées parmi les personnes qui vous approchaient. Les unes auraient été d'accord de quitter la partie sans coup férir; d'autres semblaient ne désirer

de se battre au plus tôt que pour s'en aller ensuite. On ne pouvait discerner que dans un petit nombre cette volonté réfléchie et inébranlable qui seule assure la réussite, qui fait persévérer jusqu'au bout, et souhaiter que les dangers et les fatigues se prolongent même, pourvu que l'on puisse parvenir à une fin heureuse et honorable. Par suite des différents rapports qui parvenaient à Votre Majesté Impériale, nous passions, dans le cours d'une matinée, d'un excès d'abattement à un excès d'assurance. Pendant ce temps, on ne faisait que crier après la disette et contre les Autrichiens. Il eût été plus politique et plus généreux de relever le courage de ceux-ci par des égards et quelques éloges, que de les humilier et les exaspérer en leur faisant sentir notre supériorité, et en lançant contre eux des sarcasmes trop publics et trop répétés pour qu'ils n'en fussent point instruits, de sorte que les militaires des deux armées alliées se détestèrent bientôt plus cordialement entre eux, qu'ils ne haïssaient les Français. Ces derniers, plus adroits, en flattant l'amour-propre des plus misérables de leurs alliés, les engagent à se battre, et en tirent du profit.

Pour ce qui est de la disette, la même pénurie de vivres avait été endurée jusque-là; l'armée avait été plus fatiguée et dans des dispositions plus critiques, et cependant aucune plainte n'avait été portée jusqu'à Votre Majesté Impériale. Les troupes se battaient, et les choses allaient parce qu'on supposait qu'elle voulait, coûte que coûte, mener son entreprise à une heureuse issue.

Dès que Votre Majesté se trouva à l'armée, les plaintes arrivèrent en foule à sa connaissance; les généraux ne virent plus cette même résolution de tout sacrifier pour

réussir, qui leur apparaissait de loin ; ils furent accessibles à des opinions qu'ils crurent les vôtres, Sire ; beaucoup de gens pensèrent que faire circuler et exagérer les plaintes, c'était rendre service à la cause de la Russie. Bien loin de là, en encourageant les plaintes on rend le sentiment des peines plus poignant ; on devait, au contraire, les réprimer avec une sévère fermeté.

La disette était un des grands maux partiels auxquels il fallait remédier comme à beaucoup d'autres ; mais quelque dénûment que la troupe eût à supporter, il valait mieux pourtant l'endurer patiemment que de perdre l'Europe et la réputation des armées russes.

Il était urgent que Votre Majesté Impériale quittât Olmütz pour laisser prendre aux opérations leur cours naturel, ou, si elle persistait à y rester, il eût été à désirer que son temps y fût employé de la manière la plus avantageuse.

Peu importait, Sire, que vous montrassiez de la valeur personnelle dans un combat ; mais il importait de sauver l'Europe, et de préserver la gloire de la Russie, qui est le véritable honneur de son souverain.

Au lieu de se rendre continuellement aux avant-postes, ou, plus tard, de s'exposer en avant des colonnes, où la présence de Votre Majesté, qu'elle me permette de parler vrai, loin d'aider, ne faisait que dérouter et embarrasser les généraux, il eût sans doute mieux valu se tenir plus éloigné de l'armée, la laisser marcher en avant sans accompagner aucun de ses mouvements, mais employer tous vos soins, Sire, tous vos moments, toutes vos facultés à vous occuper sans désemparer des moyens de faire aller l'ensemble des affaires, à n'arrêter aucune des branches

de l'administration de votre empire, — vous obstiner à réorganiser l'Autriche, comme on y engageait Votre Majesté Impériale. Mais comment était-il possible qu'elle pût vaquer à tant d'objets difficiles et importants, puisque ses journées étaient prises par d'autres occupations de peu d'utilité, et qui épuisaient également son temps et ses forces?

Nos conseils étaient fondés sur ce que demandait le bien de l'entreprise commencée, comme aussi sur la considération majeure que la prospérité de la Russie et les destinées de l'Europe étaient attachées à la personne de Votre Majesté Impériale; que, par conséquent, lui laisser courir des dangers était ne pas mettre le prix convenable à ce qu'il y a de plus important au monde; c'était placer pour ainsi dire sur une carte le sort des pays qui avaient mis leur salut entre ses mains, et celui de millions d'hommes auxquels elle appartient; c'était leur faire courir les mêmes dangers et devenir, à juste titre, coupable devant eux.

Pénétrés de la force de ces motifs si puissants, sentant tout le poids d'une aussi grande responsabilité, il n'y eut sorte de représentations et de supplications que nous n'adressassions dans ce sens à Votre Majesté Impériale; mais leur effet devint, auprès d'elle, de plus en plus nul, et, à la fin, elle ne daigna même plus nous permettre de lui parler d'un objet qui était le plus important et le plus décisif de tous.

Je suppose même qu'en suivant des conseils qui furent répétés à Votre Majesté Impériale jusqu'à satiété, sa réputation de valeur personnelle eût été compromise; vous auriez eu, Sire, tout le temps de la rétablir, et de vous

montrer lorsque les choses auraient pris une heureuse tournure. Scipion l'Africain, la première fois qu'il commandait en chef, se fit accompagner, au siége de Carthagène, par deux soldats qui le couvraient constamment de leurs boucliers. Se plaçant au-dessus de l'idée qu'on pût lui supposer de la crainte, il s'embarrassa peu qu'on le jugeât d'une manière défavorable, songeant uniquement que de sa conservation dépendait le succès de l'entreprise. Après que la brèche eut été faite, et que l'assaut qui fut donné eut assuré la victoire, Scipion se montra à découvert, et eut encore le temps de prouver du reste qu'il avait tout autant de courage que chacun des soldats qu'il commandait.

Si un simple chef d'armée se crut dans l'obligation d'agir de la sorte, quelles précautions ne devrait donc pas prendre un souverain dans la position où se trouvait Votre Majesté Impériale? — Que n'a-t-elle du moins ménagé l'effet que produisait sa présence pour des cas extrêmes! Si Votre Majesté Impériale n'avait pas été avec l'armée, mais s'en était rapprochée, et eût pu apparaître aux troupes après la bataille, sa vue aurait probablement produit le même effet aussi touchant qu'utile, qu'elle remarqua avec tant de satisfaction à Olmütz. L'armée se serait remise en ordre et aurait été prête à se battre. Mais, en accoutumant le soldat à votre présence sans aucun but d'utilité, Votre Majesté a affaibli le charme qui y était attaché. Sa présence ne fut plus d'aucun avantage à Austerlitz; c'était précisément à l'endroit où vous vous trouviez que la déroute fut immédiate et complète. Votre Majesté elle-même en eut sa part et dut s'éloigner en toute hâte,

à quoi elle n'aurait jamais dû s'exposer. A Holitz, votre départ, Sire, qui n'était qu'une conséquence de votre arrivée, si j'ose dire, peu calculée pour les circonstances du moment, augmenta l'esprit de débandade et le découragement général.

Le sentiment de toute l'armée ne fut pas, dans ce moment, le besoin de venger son injure, mais le désir de s'en aller au plus tôt et de considérer la guerre comme terminée. Personne n'aurait dû oser quitter son corps; se croyant autorisé par votre départ, un officier qui pouvait demander une permission s'empressa de le faire, il partit également comme d'après un signal donné. Il faut rendre justice aux généraux, qu'avant cette dernière crise, sentant combien votre personne, Sire, rendait leurs opérations plus délicates et plus difficiles, ils vous ont de leur côté également adressé leurs représentations, ne cessant d'insister auprès de Votre Majesté, d'abord pour qu'elle s'éloignât de l'armée, puis pour qu'elle ne s'exposât pas à des dangers gratuits.

Votre Majesté Impériale, en persistant à n'écouter aucune de ces représentations, aura à se reprocher de n'avoir obéi qu'à des mobiles entièrement personnels, sans égard à ce qu'exigeait évidemment le bien de la Russie et de toute l'Europe.

Je sens qu'en traitant des objets aussi graves et aussi importants par leurs suites, je me suis laissé entraîner dans des longueurs qui, même si Votre Majesté Impériale les juge avec bienveillance, lui paraîtront, pour le moins, fatigantes; mais veuillez, Sire, avoir la condescendance de me lire jusqu'au bout, et permettez que je profite du

privilége que j'ai osé me donner cette fois, et du devoir que je me suis imposé de vous exprimer, Sire, avec une entière vérité, toutes les pensées que le sujet me fournit.

Un souverain ne devrait jamais se considérer que comme faisant *un* avec l'empire qu'il gouverne. Le courage qui lui est nécessaire n'est pas celui d'un particulier; il ne doit agir en affaires que comme un être abstrait et identifié avec l'État. Après avoir pourvu à tout sous ce rapport, alors seulement il lui est permis de penser à ce qu'il peut faire comme particulier; ses convenances personnelles et jusqu'à son amour-propre, il doit les sacrifier au bien de l'État.

Le désir, par conséquent, de ne suivre que ses propres idées, de faire tout par soi-même pour prouver qu'on n'est dirigé par personne, et qu'on a toutes les capacités nécessaires à tant d'emplois qui ne sont qu'une émanation de la puissance souveraine, ne devrait pas, à ce qu'il semble, être écouté exclusivement, parce que l'État en souffrira de toute nécessité. Ce désir, d'ailleurs, nous fait donner dans le piége que nous voulons éviter, et souvent c'est par la crainte de n'être pas menés que nous le sommes. — Le souverain est l'âme de tout, le ressort central qui imprime le mouvement à chaque partie et l'assure par de bons choix et par la confiance qu'il accorde; il sait distinguer le vrai mérite, empêcher que le découragement ne gagne personne, soutenir le zèle et le dévouement de chacun, et le traiter d'après son mérite.

Placé au centre de réunion de tant de rayons divers, il ne s'occupe, d'ailleurs, que des grandes directions, des

contours généraux; s'il remplit cette tâche dans laquelle personne ne peut le suppléer, il aura l'occasion de montrer beaucoup de caractère, et il trouvera assez à faire pour n'avoir pas de temps de reste.

Les facultés et les moyens de l'homme sont limités; la même personne ne pourrait pas être en même temps officier, colonel, général, secrétaire, ministre, etc., et souverain. Tout dépend dans la vie de la distribution du temps et du meilleur choix des occupations. Si le souverain veut tout faire, paraître en tout, il négligera nécessairement sa propre tâche, qui est la plus essentielle et la plus difficile, et sans laquelle tout le reste ne peut se mouvoir; il s'occupera d'objets secondaires que d'autres, par la nature des choses, sont aptes à traiter mieux que lui, et l'ensemble aussi bien que les parties seront arrêtés et déclineront.

Si Votre Majesté avait voulu écouter le conseil qu'on n'a cessé de lui donner, d'abord de ne pas aller à l'armée, ensuite de ne pas y rester, mais plutôt de demander une entrevue au roi de Prusse, pour le décider, objet principal qui alors devait vous occuper, Sire, on peut mettre en fait que la bataille d'Austerlitz n'aurait pas été donnée, ni perdue, et que, si même elle avait été perdue, elle n'aurait pas eu les suites qu'elle a entraînées après elle. — Si le général Kutusow avait été abandonné à lui-même, il se serait bien gardé de donner trop de latitude à Weirother, son chef d'état-major, et il aurait voulu diriger lui-même l'armée qui lui était confiée. — Son caractère naturellement prévoyant l'aurait engagé à temporiser, et à éviter d'en venir à une bataille, ce qui, pour le moment et jusqu'à

l'époque où la coopération prussienne commencerait, était le plan de campagne qu'il fallait adopter. Telle fut d'ailleurs l'opinion que le général Kutusow manifesta. Bonaparte était intéressé à ne pas perdre de temps, et nous l'étions à en gagner. Il avait toutes les raisons pour risquer une bataille décisive, et nous, toutes pour l'éviter. Votre Majesté Impériale voudra bien se rappeler qu'alors aussi je lui fis à ce sujet des représentations réitérées, ainsi qu'à tous ceux qui voulurent les écouter. Il fallait fatiguer l'ennemi par des combats partiels, tenir le gros de l'armée hors de sa portée, gagner la Hongrie et se mettre en relation avec l'archiduc.

Si cependant une bataille eût été jugée indispensable, peut-on supposer que le général Kutusow eût pris sur lui la responsabilité de la livrer sans avoir réuni les généraux russes et autrichiens pour dire à chacun ce qu'il devait faire, s'entendre, se consulter, discuter la matière, reconnaître le terrain, en un mot, sans prendre toutes les précautions nécessaires en pareil cas?

Enfin, si la bataille eût été perdue, qui aurait pris sur soi de conclure un armistice définitif, d'abandonner l'empereur d'Autriche à lui-même? Vos généraux, dans la crainte de leur responsabilité, auraient fait l'impossible pour se tirer de ce mauvais pas, pour en diminuer les suites funestes aux yeux de Votre Majesté.

Elle-même, ne se trouvant pas sur les lieux, aurait pu prendre ses décisions avec calme et sans précipitation. Je m'en rapporte à Votre Majesté Impériale de quelle manière elle a donné ses ordres à Holitz; comment pouvaient-ils être bien pesés au milieu de cette bagarre,

où elle était entourée de personnes qui criaient à la trahison des Autrichiens, à la nécessité de se venger d'eux et de s'en aller au plus tôt en Russie, déclarant que l'armée était absolument incapable de se battre davantage?

L'impression pénible que j'ai gardée de cette malheureuse époque semble m'avoir laissé une idée de ce que doit être un gouvernement révolutionnaire au moment du danger. Au milieu de cette agitation et de tant de clameurs diverses, il n'y avait plus moyen d'ouvrir la bouche en faveur de l'Autriche et de la cause de l'Europe.

La maxime qu'on répétait généralement était que Votre Majesté avait fait assez pour les autres, et qu'elle devait maintenant penser à elle-même, comme si votre gloire, Sire, et votre sûreté n'avaient rien de commun avec la chute de l'Autriche et de vos autres alliés!

C'est aussi ce que Votre Majesté Impériale jugea à propos de me répondre lorsque je me hasardai à parler en faveur du roi de Naples. Pour ce qui est de l'Autriche, comme j'étais beaucoup plus animé du désir de ne me mêler d'aucune affaire que porté à me mettre encore en avant, sachant d'ailleurs que mon intervention n'aurait pas le moindre poids, je pris le parti d'engager à plusieurs reprises l'empereur François à s'expliquer directement avec Votre Majesté, espérant que ce serait le meilleur moyen d'obtenir d'elle une réponse favorable.

Cependant, en partant, vous déclarâtes, Sire, à ce prince qu'il n'avait plus à compter sur votre armée. Cette réponse que j'appris après le départ de Votre Majesté ne laissait plus de doute sur ses sentiments et sur l'issue qu'aurait toute notre entreprise.

Pénétré, néanmoins, des grands inconvénients de cet abandon total de la cause que nous avions embrassée, je pris sur moi d'écrire à Berlin dans un autre sens, sans y être autorisé par Votre Majesté. Ces dépêches, qu'elle n'a pas jusqu'à présent approuvées, ne pouvaient avoir le moindre résultat à une cour comme celle de Berlin. Au reste, pour l'empêcher, il suffit de la manière dont Votre Majesté Impériale s'était à mon retour ici expliquée avec le ministre de Prusse, auquel elle crut nécessaire de dire qu'elle lui donnait la liberté de s'arranger avec la France.

Il était évident qu'abandonner entièrement la partie, c'était livrer les puissances intermédiaires à la France, et, dès mon arrivée à Pétersbourg, je cherchai à faire goûter à Votre Majesté l'idée de munir ses généraux de l'ordre de ralentir leur marche rétrograde, et d'instructions éventuelles d'après la conduite que tiendraient les cours de Vienne et de Berlin, afin que nous pussions offrir nos moyens à l'une d'elles, et intimider l'autre selon les circonstances, et conserver, s'il était possible, une voix dans les négociations. J'insistai, en même temps, sur la nécessité de conserver toutes nos forces dans la Méditerranée, et d'en employer une partie à la défense du roi de Naples.

Je dois, pour un moment, reporter aussi l'attention de Votre Majesté sur une circonstance antérieure, et lui rappeler que, quoique persuadé de la nécessité de pousser la guerre vigoureusement, j'ai toujours été d'avis, pendant votre séjour à l'armée, Sire, de ne pas brusquer ni aigrir Bonaparte, au contraire, de garder une grande mesure à son égard, de l'amadouer même, et de ne pas rompre tout pourparler avec lui. Il est à regretter que, dans une situa-

on qui paraissait la plus propre pour sonder ses idées, ses rojets, pénétrer quelles offres cet homme extraordinaire erait tenté de nous faire, on ait laissé passer ces facilités, t que l'on soit revenu ici sans avoir acquis aucune notion ûre à cet égard, de manière que, dans l'intervalle qui s'est coulé depuis, et même à présent, nous ne sommes en état e répondre que par des conjectures, à la vérité, assez lausibles, mais non par des faits assez récents pour être ositifs, à la question que tant de gens se plaisent à répéter vec intérêt : N'y aurait-il aucun moyen de s'arranger avec onaparte, et de faire une paix avantageuse, ou du moins olérable?

Après avoir déjà pris à Holitz le parti d'abandonner nos lliés souffrants, il m'eût paru désirable, pour être conséuent, de faire naître chez Bonaparte quelque espoir de éconciliation, de nouer quelque attache de négociation à quelle on ne pouvait manquer, d'après la résolution prise, e revenir plus tard, et qui dans ce temps pouvait prouire plus d'effet et avoir pour but de retarder du moins la erte de nos alliés, en prévenant les desseins malveillants es puissances qui voudraient s'entendre avec la France.

Il me reste aussi à dire un mot sur le reproche qu'on a it à votre cabinet, Sire, et à vos agents à Vienne, de 'avoir pas su vous avertir que le gouvernement autrichien t son armée n'étaient pas en état de prendre une part fficace à l'entreprise projetée.

Je demande si l'empereur d'Autriche ne serait pas en roit de reprocher au comte Stadion de ne l'avoir pas révenu qu'une armée russe, par un seul échec, serait endue incapable d'agir pour toute la campagne, et qu'une

seule bataille perdue mettrait la Russie hors de jeu.

Il y a des choses qu'il ne vient pas à l'idée de prévoir, et qui sont l'effet d'un concours de causes tellement fortuites, qu'il n'est guère possible de les calculer.

Quoique je sois pressé de terminer au plus tôt cette lettre déjà trop longue, je ne saurais cependant la finir sans répéter encore une fois, pour me résumer, que Votre Majesté Impériale, après avoir admis dans sa confidence un certain nombre de personnes pour former un plan vaste a cessé de les écouter aussitôt que son exécution a commencé.

Jamais Votre Majesté ne donne sa confiance en entier et voilà pourquoi peut-être jamais rien n'a été entièremen à souhait, et, lorsque les événements, par les raison détaillées plus haut, sont successivement devenus plu critiques, cette mesure de confiance, qui seule pouvai être un moyen de sortir de la position difficile où l'on se trouvait placé, nous a été entièrement ôtée.

Il y aura des personnes qui diront peut-être que ceu qui avaient travaillé d'abord à la formation du plan n'on pas fait pendant son exécution, dans chaque occasion, tou ce qui a été en leur pouvoir pour en empêcher le dénoûment désastreux; mais, Sire, la faute n'en est pas à nous et daignez me permettre d'exprimer ce que j'ai souven éprouvé. Quand les affaires sont conduites, et qu'on es traité comme nous en avons eu l'expérience, surtout ver la fin, on perd totalement l'envie, à peine a-t-on le cœu d'avancer un avis, sans conserver le désir de le faire adopter, ni l'espoir de le voir soutenu et exécuté convenablement.

Un souverain a grand besoin d'inspirer aussi de la confiance. C'était, si j'ose dire, à Votre Majesté d'encourager, de réunir, de demander des conseils, de les discuter avec intérêt et réflexion. Le fait est qu'elle ne voulait pas en recevoir, parce qu'elle n'y mettait plus aucun prix ni confiance.

J'ose cependant affirmer avec assurance que si vous aviez continué, Sire, d'en agir comme par le passé, les choses, très-certainement, n'auraient pas aussi mal tourné.

L'uniforme ne fait pas le soldat, et, sans le porter, on pouvait donner de bons avis même sur les opérations militaires, si Votre Majesté eût daigné nous admettre dans ses délibérations sur cet objet; et, réellement, c'étaient les personnes qui avaient travaillé au plan et qui avaient pris le plus de part à son exécution au début, qui étaient aussi les plus intéressées à son succès et peut-être les plus propres à aider Votre Majesté Impériale à sortir de son entreprise avec honneur et succès.

Si j'ai outre-passé, dans cette trop longue lettre, les bornes d'une franchise légitime, si Votre Majesté est surprise de trouver dans plusieurs endroits un ton didactique et sentencieux qu'elle pourra juger fort déplacé, je la prie de considérer qu'étant peut-être au moment de la quitter, j'ai cru de mon devoir de laisser parler mon zèle, au risque même de lui déplaire, de lui dire des vérités peut-être désagréables, mais certainement utiles.

Quels fruits pourrait-on tirer de l'expérience, si l'on ne s'attachait pas à juger les événements passés avec la plus rigide vérité et à en déduire des leçons pour le présent et pour l'avenir? Je suis, etc.

XV

MÉMOIRE REMIS A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR PAR LE PRINCE A. CZARTORYSKI, EN DATE DU 5 AVRIL 1806.

(Ce mémoire fut remis à Sa Majesté l'Empereur conjointement avec la lettre du mois d'avril 1806.)

Quoique la conduite du cabinet de Russie pendant les dernières années soit censée avoir été déjà exposée dans le mémoire lu au conseil par ordre de Votre Majesté Impériale, et que la publication des annexes qui l'accompagnaient faite à Londres et qu'on reproche avec raison au gouvernement anglais, soit devenue toutefois une justification plus que suffisante du ministère de Russie devant l'Europe entière, comme cet exposé néanmoins n'a pas été rédigé pour être uniquement mis sous les yeux de Votre Majesté Impériale, divers faits et raisonnements ont dû en être éliminés qui étaient propres à jeter un nouveau jour sur la conduite du cabinet et sur les motifs qui l'ont fait agir. Je crois d'après cela de mon devoir de les renfermer dans un mémoire particulier et de le déposer aux pieds de Votre Majesté Impériale.

Plus la situation actuelle de l'Empire de Russie est difficile et inquiétante, et plus il devient important de se reporter sur les événements qui l'ont amenée, d'y chercher les causes du déchet de son influence et surtout de la non-réussite de ses plans, d'examiner jusqu'à quel point

les objections et les reproches auxquels le ministère de Votre Majesté a été en butte, ont pu être fondés, et si d'après les circonstances d'alors il n'eût pas dû adopter un autre système et d'autres errements que ceux qu'il a suivis.

Pour répondre complétement aux objections faites au cabinet de Saint-Pétersbourg depuis deux ans et que je vais passer en revue pour les analyser aussi brièvement que possible, il ne sera pas inutile avant tout de parler aussi de l'état dans lequel se trouvaient les relations politiques de la Russie à l'époque de l'établissement du ministère par le manifeste de 1802, et de l'effet que la conduite du cabinet d'alors eut sur les événements subséquents.

On suivit à l'égard de la France une politique qui, dans le principe, fut subordonnée au seul désir de gagner par des complaisances l'amitié et la confiance de Bonaparte, mais qui ne produisit pas l'effet qu'on s'en promettait.

La paix de Paris ne fut pas plus favorable à la considération de la Russie qu'aux intérêts de ses alliés, et la manière dont elle fut exécutée par Bonaparte y porta encore plus atteinte. Faisant parade de sa liaison avec la Russie, il chercha constamment à diminuer la considération qui revenait de droit à cette puissance et à ne lui en accorder que comme un reflet emprunté et concédé par la France. C'est ainsi que dans l'affaire des indemnités, le cabinet des Tuileries fit le plan, distribua les parts, et la Russie fut traînée à sa suite sans avoir presque voix au chapitre. Bonaparte se conduisit envers nous comme envers une puissance de laquelle il croyait n'avoir rien à craindre ni à espérer. Malgré les rapports intimes que notre cabinet semblait alors avoir avec lui, on ne pensa pas et l'on ne vit

pas jour à faire usage de l'alternative à laquelle on accusa plus tard le ministère de n'avoir pas songé, et la Russie chercha tout aussi peu à partager la puissance de Bonaparte qu'à mettre opposition à ses vues.

On ne saurait se dissimuler que la conduite de la Russie à cette époque, quoique guidée par un principe très-louable, celui de conserver la paix et la tranquillité générale, ne lui ait fait perdre sensiblement la confiance des autres États, qui, une fois détruite, ne se regagne pas sans beaucoup de soins et de peines.

A mesure que la Russie concourait à la consolidation de la puissance française, elle se mettait dans la nécessité de recourir plus tard à des mesures beaucoup plus coûteuses, tandis qu'avec moins de complaisance dans le début, elle n'aurait peut-être eu besoin que d'une contenance ferme pour inspirer du respect à la France et retenir son chef dans de justes bornes.

L'arrangement des indemnités porta un coup funeste à l'équilibre tant de l'Allemagne que de l'Europe et détruisit les premières espérances qu'elle pouvait puiser dans le noble désintéressement et les soins de la Russie. Comme on ne vit pour cette puissance aucune raison valable de favoriser cet arrangement par lequel elle ne gagnait rien et qui était tout aussi contraire à ses intérêts qu'à ceux de l'Europe, on s'imagina qu'ils étaient l'effet d'une prédilection marquée de notre cour pour la France et pour la Prusse, et dès lors on désespéra du salut général.

La liaison qui s'établit dans ce même temps entre les cours de Pétersbourg et de Berlin y contribua surtout. Cette dernière était depuis longtemps le commissionnaire

et le rapporteur assidus de la France, se chargeant de ses ouvertures, veillant à ses intérêts et lui rendant compte de tout ce qui se passait. Palliant ses violences et profitant de ses bienfaits mendiés, elle cherchait à induire la Russie dans de fausses démarches pour l'engager dans son jeu et la mettre à son niveau de dégradation. La Prusse était, dans l'opinion de toute l'Europe, la cause de ses malheurs, et son cabinet était réputé pour le plus double de tous. On vit donc avec douleur la Russie se livrer à ce cabinet et contracter une liaison intime avec lui, et l'on prévit tous les empêchements et les inconvénients qui en seraient la suite.

Deux objections ont été faites à la conduite du cabinet de Russie pendant ces deux années : la première, de n'être pas resté passif malgré tout ce qui se passait en Europe ; la deuxième, dans le cas qu'il fût indispensable d'être actif, de n'avoir pas préféré s'entendre avec Bonaparte sur la domination de l'Europe, plutôt que de vouloir la réduire.

La Russie n'avait qu'un seul moyen de rester passive, c'était de se retirer entièrement des affaires de l'Europe. Je laisse à juger ce qu'aurait produit l'absence subite d'un empire comme la Russie dans les relations européennes, et si lui-même ne s'en serait pas bientôt ressenti.

Je me bornerai à affirmer que de toutes les situations la plus mauvaise et la plus inconvenable était celle où la Russie continuait à prendre part aux affaires de l'Europe, mais sans aucune vigueur ni influence marquée; c'était le moyen le plus sûr de faire de toutes les puissances européennes des alliées de Bonaparte et de les soumettre à sa volonté pour qu'il puisse en disposer à son gré contre la Russie.

Si donc elle ne prenait pas le parti décidé de devenir puissance purement asiatique et ne déclarait pas qu'elle veut comme la Chine ne s'occuper que de son intérieur, il ne lui restait qu'à choisir entre les deux alternatives ci-dessus mentionnées.

Le manque d'égards de Bonaparte et ses crimes ayant bientôt amené un refroidissement entre les deux États, l'Europe commença à désigner Votre Majesté Impériale comme son libérateur. Perdre un si beau titre pour partager ceux de Bonaparte n'eût pas été bien honorable, et sans doute qu'il était beaucoup plus grand et même plus avantageux, au lieu d'obtenir de sa part comme une concession la moitié du sceptre le l'Europe, de lui ravir le sien pour établir la prospérité générale en assurant en même temps à la Russie une prépondérance décisive en Europe.

On ne saurait trouver d'ailleurs sur quoi l'opinion que Bonaparte voulait faire participer la Russie à sa grandeur aurait été fondée.

Pour s'approprier des avantages équivalents aux siens, il fallait envahir les États de ses voisins et abandonner le reste de l'Europe au joug de Bonaparte. S'il s'agissait de la Porte Ottomane, le chef du gouvernement français avait souvent jeté en avant l'idée de partager cet État, mais il en avait également parlé à Vienne et avait aussi présenté à la Prusse la perspective de nouvelles acquisitions. Pouvait-on supposer que Bonaparte voudrait faire un arrangement qui pût réellement nous être avantageux et compenser la perte d'un voisin tel que la Porte? Pouvait-on supposer qu'il fût sincère dans les offres vagues et à peine articulées qu'il répétait avec le même semblant d'abandon et de con-

fiance à d'autres gouvernements? N'était-il pas à craindre que son intention fût de nous compromettre avec nos voisins, et non-seulement de rendre toute union absolument impossible, mais même de nous brouiller avec eux pour venir à leur secours en attendant de continuer l'exécution de ses projets?

La conduite de Bonaparte envers ses alliés, sa fausseté et l'habitude qu'il a de calomnier les gouvernements les uns auprès des autres ne pouvaient être révoquées en doute. On eût donc perdu la possibilité d'avoir des amis vrais, que leur intérêt devait nous attacher, pour flatter un ennemi qu'on supposait ne pouvoir être sincère. On eût perdu de vue le danger le plus pressant pour courir après des espérances très-incertaines et desquelles nous aurions pu être la dupe. Il ne restait donc d'autre parti à prendre que d'opposer une digue à l'ambition de Bonaparte par la réunion de toutes les puissances de l'Europe, de le faire rentrer par la force dans de justes limites, de rétablir par ce moyen en Europe un ordre de choses stable et heureux, et enfin d'acquérir à la Russie, par le développement d'un plan dont elle aurait été l'âme, une prépondérance marquée en Europe, et, suivant les circonstances, des avantages que ses succès l'auraient mise dans le cas de se donner et que la reconnaissance de tous les peuples lui aurait laissé partager.

Tel fut le principe qui fut suivi : il paraissait être conforme à ce que l'honneur, la gloire, la sûreté et les avantages de l'Empire exigeaient.

Cependant la conduite que nous tenions était infiniment mesurée, et les choses auraient pris une marche beaucoup

plus lente si un événement particulier ne l'eût pas précipitée.

La mort du duc d'Enghien et la conduite de la Russie dans cette occasion donnèrent la première impulsion et décidèrent du reste.

Longtemps le cabinet de Saint-Pétersbourg fut critiqué pour son peu d'énergie et d'activité. Les mêmes personnes qui trouvèrent à redire à la guerre avaient crié parce qu'on ne la faisait pas, et quand on la déclara, parce qu'on ne l'avait pas faite plus tôt.

Si la guerre n'avait pas eu lieu, Bonaparte eût continué tout de même ses empiétements, ainsi qu'il avait fait pour le Piémont, le royaume d'Italie, Gênes, Lucques, Parme, etc.; le cabinet de Russie, en restant passif, en refusant d'écouter les plaintes qui se faisaient entendre de toutes parts, en négligeant de secourir les opprimés, se serait couvert de honte, et notre conduite, après s'être une fois aussi ouvertement prononcée, eût paru tellement étrange au dedans et au dehors, tellement contraire à la gloire et aux intérêts de la Russie, que le ministère n'aurait pas eu une seule bonne raison à opposer aux cris de l'opinion publique indignée en Russie et dans le reste de l'Europe. Il fallait pour ainsi dire une guerre malheureuse pour qu'on supposât qu'on pouvait ne pas la faire, et je ne sais s'il ne vaut pas mieux, malgré son mauvais succès, l'avoir commencée que de s'être avili comme la Prusse par une politique passive. Rien n'aurait excusé une pareille conduite, et tout justifiait au contraire celle qu'on a embrassée.

On a attaqué la résolution prise de s'unir à l'Autriche, et l'on a prétendu que sa faiblesse devait être connue.

Il est facile de répondre à cette objection par des faits incontestables. En premier lieu il n'y avait pas de choix à faire, et c'était avec l'Autriche seule qu'il y avait possibilité de s'unir; en outre, l'armée autrichienne était réputée pour avoir une mauvaise infanterie, mais une bonne cavalerie et artillerie, et un excellent état-major. Une armée ainsi composée, en y joignant de l'infanterie russe, devait sans doute être considérée pour bonne. C'est un jugement que tous nos militaires qui ont fait la guerre avec eux ont unanimement porté. L'armée autrichienne a toujours eu le dessous dans la dernière guerre, mais elle s'est toujours battue avec une constance étonnante. On ne prétendait pas maintenant qu'elle fût victorieuse, mais qu'elle se battît seulement, et comment aurait-on pu en douter après les preuves de persévérance que, sans alliés et malgré ses défaites, elle avait données dans la dernière guerre? On savait bien qu'il y avait à Vienne un parti qui était contraire au ministère et à la guerre, mais il en est de même dans tout pays et à chaque cour, et il ne pouvait venir en idée de s'arrêter devant une pareille considération, surtout dans le moment où un changement qui semblait devoir détruire l'influence des partis contraires, s'était opéré dans l'administration autrichienne. Au reste, qui pouvait être mieux en état de juger de sa propre force que ce gouvernement lui-même, qui allait combattre, non pour acquérir quelque avantage, mais bien pour défendre son existence?

On a reproché aussi au cabinet de Russie d'avoir commencé la guerre avec précipitation et légèreté, tandis que tous ceux qui ont eu part aux affaires politiques ont considéré la guerre comme inévitable, dès l'affaire du duc

d'Enghien. On redoubla d'activité pour mettre de l'ensemble et de l'union parmi les puissances de l'Europe, et l'on parvint, à force de persévérance et de soins, à vaincre les difficultés qui s'augmentaient à mesure que l'on approchait du terme. Toutes les démarches du cabinet partaient du principe que la guerre était inévitable. Les rescrits de Votre Majesté et les dépêches de son ministère ne respiraient que la nécessité de ne pas se laisser prévenir par Bonaparte, de ne pas lui laisser accomplir ses desseins et augmenter ses ressources. Tous ces écrits n'étaient remplis que de l'assurance que déjà 120,000 hommes de troupes étaient prêts sur la frontière pour marcher en avant, et que d'autres corps se rendaient à Corfou pour passer de là à Naples. Mais les mesures de l'intérieur correspondantes à ces assurances ne s'exécutaient pas avec cette unité d'intention et de volonté qui seule assure à tout gouvernement le succès de ses opérations. Le recrutement de 1804 ne fut que d'un homme sur 500, quoique l'armée, pour être mise sur le pied de guerre et pour répondre en plein par son nombre aux plans projetés, en exigeât un plus fort. Les troupes, loin d'être réunies, restaient en place et ne partaient pas de nos ports. Les ordres pour faire quitter aux régiments leurs garnisons furent retardés. Cet état de choses dura jusqu'au moment où l'Autriche se décida. Alors les corps d'armée durent se former, les généraux apprendre superficiellement ce qu'ils avaient à faire, connaître les forces qui leur seraient confiées, sans que le temps leur permît de s'assurer si rien ne leur manquerait et d'y remédier. Tout marcha, mais à la hâte, et sans la combinaison nécessaire pour réunir dans un ensemble toutes les parties qui

composent une armée avec ses besoins, et assurent les succès d'une campagne.

L'influence qu'eut le retard du rassemblement des armées sur le reste des opérations ne peut être bien appréciée qu'en récapitulant l'histoire de la conduite que nous avons tenue à l'égard de la Prusse et les suites qu'elle a eues.

La Prusse était un point principal dans le plan qui allait s'exécuter. Il avait été décidé qu'elle devait être amenée coûte que coûte à se réunir à la coalition, et c'était sous tous les rapports l'intérêt surtout de la Russie qui, en envoyant hors de ses frontières des forces considérables, ne pouvait laisser derrière elle un voisin aussi suspect que la Prusse. La cour de Berlin cédait-elle? le succès du plan de la Russie dans son ensemble cessait d'être problématique. Résistait-elle à nos instances? Alors, si les armées avaient marché au jour convenu, celle du général Kutuzow sortait complète des frontières le 10 août, — elle ne sortit que le 13 ; celle du général Buxhœvden, destinée à entrer en Prusse sur Varsovie, devait déboucher le 16, et, douze jours après, c'est-à-dire le 23 août, le reste des armées russes serait entré en Prusse. De cette façon nous aurions trouvé les armées prussiennes entièrement sur le pied de paix et nullement préparées à nous recevoir; nos avantages auraient été assurés et d'autant plus complets que toutes nos forces se trouvaient réunies et que l'armée de Kutuzow devenait alors un corps formidable de réserve prêt à agir où bon nous semblerait. En cas de continuation de la guerre, nous aurions été selon toutes les probabilités dans peu de temps sur l'Oder et en Silésie, à portée de donner la main à l'Autriche, qui comptait assez sur ses propres moyens

pour ne pas craindre que cette guerre avec la Prusse éclatât, prévoyant d'ailleurs qu'elle ne ferait qu'augmenter soit toutes les forces de la Ligue, soit celles en particulier de la Russie. Dans tous les cas, les opérations commençaient par des coups d'éclat qui relevaient le nom russe et diminuaient la puissance réelle et le prestige de Bonaparte.

En bonne politique et par la conviction qu'il fallait depuis longtemps avoir de la duplicité du cabinet de Berlin, nous devions mener les choses de manière à avoir de propos délibéré une guerre avec la Prusse. C'était le moyen le plus sûr, le seul peut-être pour réussir dans la grande entreprise.

La Russie ne devrait jamais faire la guerre au loin sans s'assurer d'une augmentation de forces et sans prendre des gages autour de soi, dont elle aurait surtout besoin en cas de revers. Il fallait donc en commençant la lutte entrer en Turquie ou en Prusse. C'est ce qu'on s'était ménagé des deux côtés, mais il fut jugé plus convenable de tourner toute l'attention du côté de la Prusse, qui, par sa force et son influence sur le reste de l'Allemagne, devenait un objet de première importance, tandis que les affaires de Turquie restaient toujours faciles à conduire selon nos convenances dès que le moment en serait venu.

Après cette première perte d'un temps si précieux, l'opération contre la Prusse dut être remise au 16 septembre, et cette époque fut calculée de manière que l'armée de Kutuzow couvrait la Bohême et menaçait la Silésie au moment où les autres armées débouchaient dans la Prusse méridionale et ducale. L'entrée de ce royaume présentait tant d'avantages même après tous les retards qu'elle

éprouva successivement, qu'il semblait indispensable de ne plus s'en écarter, ainsi qu'il était positivement convenu avec les autres cours alliées.

Même après que ces deux premières époques eurent été dépassées sans agir, et que par là on eut donné aux Prussiens le temps de se réunir et de faire quelques préparatifs, la cour de Berlin avouait que ses troupes devaient abandonner sans coup férir tout le pays jusqu'à la Vistule ; nous aurions donc pour le moins pris possession de cette partie; mais en outre nos succès n'étaient pas douteux. Les armées prussiennes peuvent être dans leur genre de bonnes troupes, elles sont cependant pour les Russes plus faciles à battre que les françaises. Nos troupes se seraient de cette façon formées et eussent acquis à peu de frais l'expérience qui leur manquait peut-être. Elles auraient eu d'abord à combattre la plus mauvaise partie de l'armée prussienne; celle-ci battue, la confiance des nôtres, la crainte des Prussiens nous présageaient de nouveaux succès. On pouvait compter sur une grande désertion dans l'armée prussienne. Nous aurions eu l'avantage bien marquant de faire la guerre dans un pays entièrement dans nos intérêts ; l'enthousiasme était général; toute la Pologne était prête à se lever en masse et demandait que le souverain de la Russie ajoutât à ses titres celui de roi de Pologne. Nous aurions eu de l'argent, des vivres en quantité, des corps considérables de troupes auraient été levés; en peu de temps enfin la Russie aurait eu un surcroît de forces et des gages en main, qui l'auraient mise dans le cas de négocier avec avantage même après tous les malheurs qui sont arrivés. L'Autriche n'aurait pas été dans un plus triste état que celui auquel

elle a été réduite, et Bonaparte eût été privé de l'arme dont il nous a menacés et qui lui reste encore, celle de travailler les provinces polonaises, car nous aurions pris l'avance sur lui, et nous aurions été plus à même, soit en continuant la guerre, soit en négociant, de ne pas abandonner l'Autriche. C'est cette certitude qui, dans son malheur, lui aurait fait passer sur tout arrangement relativement à la Galicie. Craignait-on l'alliance de la France et de la Prusse? Cette dernière s'en serait fort mal trouvée et aurait eu encore moins de moyens de faire durer la guerre. D'ailleurs, cette même alliance que l'on craignait a été le fruit de notre condescendance. Elle existe, et le temps nous en fera éprouver les effets. Soit que les événements eussent tourné malheureusement pour l'Autriche, ce qui au reste n'était pas à prévoir, soit qu'ils eussent pris une marche moins désastreuse, la Russie dans tous les cas se trouvait avoir été portée à la nécessité pour ainsi dire de se donner des avantages sans être accusée de les avoir cherchés, sans se départir du caractère de désintéressement avec lequel elle avait débuté, et en conservant l'apparence de ne l'avoir fait uniquement que pour sauver l'Europe, et pour punir un cabinet qui avait déjà causé sa perte par ses tergiversations et qui voulait la consommer, comme malheureusement il n'y a que trop bien réussi.

Les alliés n'auraient nullement pu nous en vouloir, puisqu'ils avaient tous sanctionné le plan.

L'Angleterre qui jusqu'alors par ancien principe était jalouse d'une trop grande prépondérance de notre part sur la Prusse et cherchait à la favoriser, lui déclarait la guerre, détruisant son commerce dans l'Océan, tandis que nous le

faisions dans la Baltique; elle allait même jusqu'à nous donner contre la Prusse la totalité des subsides qu'elle voulait fournir à cette puissance contre la France.

Il est difficile de supposer dans ces circonstances qu'un État comme la Prusse, qui, par ses propres moyens, n'est pas en état de soutenir une guerre pendant deux ans et encore moins une guerre qui se ferait dans ses États, et qui lui ôterait d'emblée le tiers de son armée, eût pu nous tenir tête et ne se fût bientôt décidé à traiter.

Si Bonaparte partageait ses armées pour en envoyer au secours de la Prusse, il perdait les avantages de son plan d'opération qui était basé sur le principe qu'il faut agir avec une grande masse réunie sur un seul point; l'Autriche aurait respiré, et sa position se serait améliorée. Si au contraire Bonaparte eût continué l'exécution de son plan sans s'en détourner et qu'il fût arrivé jusqu'à Olmütz, dans l'un et l'autre cas, pourvu que nous fussions déjà maîtres de la Pologne, notre position eût été meilleure que celle dans laquelle nous nous sommes vus. Bonaparte nous aurait trouvés avec de nouveaux moyens de lui faire tête, sans que son approche des provinces polonaises nous eût donné sujet de craindre la continuation de la guerre. — Frappé par ce début, il eût certainement été bien plus empressé de traiter avec nous et de donner suite à l'idée de partager la domination de l'Europe, tandis qu'à présent il paraît l'avoir entièrement abandonnée, voyant qu'il n'a ni crainte ni besoin de la Russie, et que les choses se sont arrangées selon ses désirs sans que notre consentement y ait été nécessaire. Jamais, on peut le dire, puissance ne fut donc dans une situation plus belle, n'eut une occasion plus juste,

plus honorable de s'agrandir et de sauver l'Europe, ou du moins de se refaire elle-même en gagnant de grandes acquisitions, et en maintenant sa prépondérance.

Nous perdîmes tous ces avantages, nos armées s'arrêtèrent sur les frontières de la Prusse, et la violation de son territoire par les Français, événement nullement à prévoir, qui arriva bientôt, fit renoncer définitivement au plan formé d'inspirer une terreur nécessaire au cabinet de Berlin, ce qui décida de sa conduite. Après ce changement subit dans la face des affaires, le ministère de Votre Majesté ne négligea rien pour en tirer tout le parti que les circonstances permirent.

Le roi de Prusse prit des engagements à la vérité purement éventuels; cependant ses ministres, malgré toute leur bonne volonté à les éluder, n'y seraient point parvenus s'ils n'avaient trouvé des prétextes dans la marche de nos opérations militaires.

La Russie s'est vue alors pour un moment derechef au point où elle pouvait désirer d'être, après que la malheureuse affaire d'Ulm eut fait craindre pour le succès de ses opérations.

La Prusse touchait déjà au dernier terme de ses tergiversations et commençait à agir. Des acquisitions considérables étaient présentées à son avidité pour obtenir quelque sincérité de sa part. On a reproché à la Russie d'avoir consenti à prêter ses bons offices pour négocier à Londres la cession du Hanovre à la Prusse. Mais à cet égard on peut en appeler à tous ceux qui, se trouvant à Berlin alors, ont vu l'état de choses et ont eu connaissance des négociations aussi difficiles que déplaisantes qui ont amené le traité d

'otsdam; tous répondront que, quelque peu satisfaisant u'il fût en lui-même, il était difficile de rien obtenir de nieux en pareilles circonstances. Cependant les soins du ninistère ne furent point perdus, malgré le conflit des dif-icultés qu'il avait à vaincre. On parvint à faire entrer l'An-leterre dans les motifs urgents qui nous avaient fait céder ux désirs du cabinet de Berlin. Elle se prêta à ne pas rusquer la négociation immédiate de la Prusse. Déjà le raité de subsides était au moment d'être signé. L'Angle-erre consentait à donner les mains à toute autre acqui-ition pour la Prusse, même à lui assurer la Hollande. La ussie, dans cette occasion, se réservait des acquisitions quivalentes; l'Angleterre aurait mis l'idée en avant; on ous aurait sollicités de nous prêter à un arrangement sem-lable, et de cette manière le premier pas était fait pour ue la Russie obtînt des avantages mérités après la part rincipale qu'elle aurait prise au salut de l'Europe.

Rien n'était encore perdu, la défaite de Mack avait même tabli la prépondérance de la Russie sur l'Autriche au point u'on envisageait dans Votre Majesté Impériale le sauveur t le guide de la monarchie autrichienne.

Tout dépendait de la manière dont quatre semaines 'écouleraient. Elles pouvaient être employées à louvoyer evant l'ennemi, à ranimer les ressorts de la monarchie utrichienne, à préparer de nouvelles ressources et à com-iner de nouveaux plans, à réchauffer le zèle naissant du oi de Prusse; mais sans qu'aucun de ces résultats eût été tteint, elles s'échappèrent en plaintes mutuelles, et se erminèrent par la bataille d'Austerlitz, par une exaspéra-on entre la Russie et l'Autriche extrême, par la retraite

de l'armée russe de Moravie, par l'abandon du systèm suivi jusqu'alors et de l'Europe à son malheureux sort.

Cette funeste issue est d'autant plus à regretter qu'a même moment le crédit du gouvernement tombait e France, et le mécontentement y augmentait; la pénurie de espèces, les banqueroutes des capitalistes attachés au gou vernement, la lassitude dans l'armée française, et les pro pos qu'on y tenait, tout semblait présager qu'on touchait l'instant où la fortune allait ne plus favoriser uniquemen Bonaparte. Encore huit jours, et c'était peut-être fait de lui Il ne dépendait que de nous d'éviter la bataille d'Auster litz; tout nous y engageait : nous la livrâmes et la perdîme juste à temps pour remonter l'opinion publique en faveu de Bonaparte, pour le raffermir sur son trône et consoli der ses usurpations.

XVI

MÉMOIRE SUR LA NÉCESSITÉ DE RÉTABLIR LA POLOGN POUR PRÉVENIR BONAPARTE (5 DÉCEMBRE 1806).

Dans la lutte qui se prolonge et qui doit décider d sort de la Russie et de l'Europe, asservir entièremen cette dernière, ou lui permettre encore d'espérer, l Pologne, au point où en sont les choses, est devenue u objet principal pour les deux empires qui vont s'entre choquer corps à corps; mais c'est d'une manière tout différente qu'elle attire leur attention.

Pour les Français, c'est une source d'assurance, un bu

ui anime leur courage et affermit leur persévérance ; c'est ans la Pologne que Bonaparte trouve son point d'appui our combattre la Russie et pénétrer jusque dans ses nciennes frontières. En vain il s'éloigne du centre de ses pérations, et, en s'étendant, il s'expose à s'affaiblir ; la Polo-ne fournira, proportions gardées, à son génie fertile, à son ctivité infatigable les mêmes ressources que la France, une opulation facile à remuer et à exercer dans le métier des rmes, des officiers braves et expérimentés, de l'argent, es vivres, un grand amour pour l'existence, l'honneur t les libertés de leur pays, sentiment qui deviendra le obile des plus grands efforts, et qui sera d'autant plus ifficile à combattre que sa source est plus honorable.

Pour la Russie, au contraire, les Polonais sont un motif 'inquiétudes et de soupçons continuels ; c'est une arme ont Bonaparte de loin a constamment effrayé les puis-ances copartageantes. Maintenant que le moment de employer est venu, elle considère une partie de ses ujets avec crainte. En vain la Pologne offre toutes les essources qui peuvent alimenter la guerre et contribuer uissamment à la défense du trône de Russie : le gouver-ement craint d'employer ces ressources, afin de ne pas écontenter les habitants ; il craint de faire usage de sa opulation, pour qu'elle ne tourne pas ses moyens contre ous, et ce pays attendra l'entrée des Français pour que onaparte vienne en tirer parti [1].

[1] Les pièces précédentes se rapportent aux années 1804, 1805 et au ommencement de 1806. Sur ces entrefaites avait éclaté la guerre de 1806 ntre la France d'une part, et la Prusse soutenue par la Russie d'autre part, uerre marquée par les batailles d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, et dénouée en uillet 1807 par le traité de Tilsit.

Dans la situation actuelle des affaires, la Pologne diminue donc la masse de la puissance et des moyens physiques et moraux de la Russie, dans la même proportion qu'elle augmente ceux de la France.

Si, en bonne politique, il faut au contraire chercher à augmenter ses propres ressources, et détruire celles de son ennemi, il est assurément à désirer de changer cet état de choses et d'établir des rapports opposés de la part de la Pologne, tant envers la France qu'envers la Russie.

Pour parvenir à ce résultat, il n'est qu'un moyen, c'est *de proclamer la Pologne, dont l'Empereur se déclarerait Roi pour lui et ses successeurs à jamais.*

Les avantages précieux de cette démarche, aussi magnanime que politique, sont incalculables. L'enthousiasme général qu'elle exciterait dans tous les cœurs polonais, qui n'ont cessé de soupirer après cette époque, la reconnaissance et l'amour qui rassembleraient à l'envi tous les vœux et tous les bras autour du trône, changeront entièrement notre situation et celle des ennemis.

Au lieu de voir nos provinces exposées aux séductions de Bonaparte, nous aurions à lui opposer les peuples du cordon prussien, qui se lèveraient sûrement pour nous, dès que l'Empereur aurait déclaré sa résolution bienfaisante.

Au lieu de surveiller nos provinces et d'en ménager les forces, nous les verrions se livrer à tout le zèle d'un peuple nouvellement créé et combattant pour son existence légitime et solide contre les offres dangereuses et momentanées d'un usurpateur.

Enfin, au lieu de toucher par d'immenses frontières à l'empire colossal de la France, la Russie, en réunissan

ainsi la Pologne, se créerait un avant-poste derrière lequel elle resterait intacte avec toutes ses forces, une barrière inaccessible à toute atteinte directe, et elle commencerait ce lien heureux qui doit rattacher un jour autour d'elle toutes les branches éparses de l'antique famille des *Slaves*.

Par ce moyen, toute raison d'inquiétude pour la Russie dans les guerres qui peuvent encore survenir, d'appréhension de ne pouvoir pas compter sur cette partie de ses sujets, et pour nos ennemis, tout motif de spéculer sur cette circonstance, seront détruits à jamais, avantage inappréciable pour le bonheur intérieur, la tranquillité et la force de l'Empire.

Mais, dira-t-on, à quoi bon prendre cette mesure? Si notre armée est victorieuse, les Français seront chassés, et nous conserverons nos provinces; si elle est battue, quoi que nous fassions, nous les perdrons, à moins que de nouveaux succès ne viennent nous les rendre. Les armées décideront de tout. Voyons jusqu'à quel point cette objection est fondée, et examinons les chances qui nous attendent dans toutes les suppositions que nous pouvons former.

Si Bonaparte est vainqueur, et que lui seul ait proclamé la Pologne, il avancera en créant derrière soi et sur ses flancs, à mesure que nous nous retirerons, de nouveaux corps. Dans le cas, au contraire, où la proclamation de la Pologne serait faite par la Russie, il ne pourrait avancer sans s'exposer aux attaques des masses bien animées qui viendraient l'assaillir de toutes parts; dans le premier cas, il pousserait peut-être sans beaucoup d'obstacles jusqu'au Dniester; dans l'autre, il ne pourrait y parvenir que difficilement. Ce serait nous qui aurions sans cesse des corps

frais à lui opposer en front et en flanc sans avoir besoin pour cela de nous retirer jusqu'à nos anciennes frontières. A chaque pas, au lieu de s'approprier de nouvelles ressources, il en trouverait de nouvelles à combattre. Voyant son attente trompée dans les contrées qu'il aurait occupées, il devrait laisser pour les garder une partie de ses meilleures troupes, tandis que, dans l'autre hypothèse, loin de devoir partager ses armées, il les renforcerait au contraire par les levées du pays.

Si le succès des armes reste indécis et partagé, la guerre traînera en longueur; on perdra, on gagnera du terrain, et le raisonnement qui vient d'être fait conservera toute sa force; ce sera toujours par les mêmes moyens que, de part et d'autre, on devra chercher à gagner le dessus.

Enfin, supposons que nous soyons victorieux. Qui peut prévoir à quel endroit la victoire se déclarera pour nous? Nos armées n'ont-elles pas l'ordre très-sage de se retirer et de perdre même du terrain, plutôt que de s'engager sans être sûres de leur fait? Si nous permettons à Bonaparte de faire jouer ses ressorts, nous trouverons à sa poursuite les mêmes obstacles que nous lui aurions présentés dans notre retraite. Il faudra assurer nos succès, empêcher que les Français ne puissent se refaire, nous arrêter, balancer derechef nos avantages; il faudra, en nous étendant et en nous éloignant de nos frontières, augmenter, comme il l'a fait, nos moyens, et nous trouver en état de forcer sa ligne formidable sur l'Oder. Sans doute ce ne sera pas la Prusse, qui n'existe plus et dont la politique douteuse et irréfléchie a attiré sur nous tant de maux, qui nous y aidera; nous n'y parviendrons qu'en nous emparant de toutes les res-

ources que l'exaltation et le dévouement des Polonais 'empresseront de nous fournir.

C'est en comptant trop sur la victoire qu'on la laisse chapper. — Ce sont les moyens secondaires qui l'assurent t qui seuls ont fait les succès de Bonaparte, en lui procuant toutes les notions et toutes les ressources dont il avait esoin au moyen des partisans qu'il a su se faire partout, andis que nous restons dans l'ignorance et le dénûment, e voulant employer que les ressorts de la force. Qui croiait qu'en défendant la justice, nous ne savons, nous ne oulons pas gagner tous les cœurs? Qui croirait que lorsu'il s'agit des troubles que Bonaparte pourrait exciter au ein de nos provinces, on aimât mieux employer la sévéité, avoir recours à des exécutions, qui ne feraient qu'irrier l'esprit de parti et multiplier les victimes, plutôt que de révenir les mouvements, ou de créer des mouvements pposés en notre faveur par des bienfaits et par les élans l'une fraternité bienveillante?

Il me paraît donc prouvé que, vu la crise du moment, la nesure proposée est indispensable. Cependant, il faut épondre à quelques objections que des esprits éclairés et ien intentionnés pourraient y opposer. Nous nous borneons aux plus importantes.

1. On dira peut-être que c'est séparer de l'Empire une le ses parties intégrantes; mais cette séparation ne serait u'apparente. La couronne de Pologne serait irrévocablenent attachée au trône de la Russie; l'Empire, au lieu de erdre, gagnerait en même temps tout le reste de la Pologne. Des circonstances impérieuses ont forcé la Russie à commettre la grande faute politique de laisser par-

tager la Pologne, qu'elle eût dû posséder tout entière. Cette cause a été en grande partie la cause des malheurs qui, par la suite, ont accablé l'Europe; faut-il ne pas la réparer maintenant?

Mais, dira-t-on, pour produire l'effet désiré, pour enflammer l'enthousiasme des Polonais, il faut leur accorder un gouvernement conforme à leurs vœux et à leurs anciennes lois. — Sans doute, autrement ce ne serait qu'une demi-mesure qui ne procurerait aucun des avantages que l'on en attend. Il faut que les bienfaits de l'Empereur surpassent les offres et les séductions de Bonaparte. Mais ces bienfaits mêmes rendront le lien entre l'Empire et la nation polonaise plus fort et plus indissoluble. Peut-on oublier que plus un peuple est gouverné selon son vœu, son caractère et ses habitudes, et plus il est dévoué à ses maîtres? Et depuis quand une constitution séparée a-t-elle été un garant moins sûr d'une soumission entière et constante? Le royaume de Hongrie, malgré ses libertés et ses prérogatives, a été depuis des siècles un exemple de fidélité, un des plus fermes soutiens de l'Autriche. Marie-Thérèse fut sauvée par les Hongrois. Le roi de France était tout-puissant dans les provinces qui avaient conservé leurs États et leurs priviléges, et c'est précisément la Bretagne, le Poitou et l'Anjou qui ont été jusqu'aux derniers moments les défenseurs du trône, de la religion et de la noblesse. Le roi de Pologne a fait dans son pays tout ce qu'il a voulu, malgré les vices d'un gouvernement très-mal organisé. La cour de Russie y a commandé de longues années avec une influence exclusive et ne l'aurait jamais vue diminuer, si elle eût voulu employer des moyens plus doux et

plus bienveillants. Peut-on douter que l'Empereur, devenu roi et père de ce peuple, ayant dans sa main tous les ressorts du gouvernement et toutes les sources du pouvoir, n'y jouisse de la plénitude de ses droits? D'ailleurs, de quoi s'agit-il? de conserver le gouvernement le plus fort et le plus énergique, que tout bon Polonais ne voudra sûrement pas affaiblir, et d'y allier les formes analogues aux anciennes institutions nationales.

2. Le roi de Prusse, dira-t-on aussi, est notre allié. Il a été battu; il a perdu ses États, mais il ne les a pas encore cédés, et en réunissant ses provinces polonaises, la Russie ne devrait-elle pas se reprocher d'avoir concouru à le dépouiller?

Ce doute disparaît dès qu'on se place dans le vrai point de vue d'où il faut partir en prenant cette mesure. Bonaparte est le maître de la monarchie prussienne; il y exerce impérieusement tous les droits du vainqueur; il avance vers les provinces limitrophes, et il va les bouleverser par une révolution qui menace les nôtres. Il ne s'agit donc pas de s'emparer du bien d'un allié, mais de prévenir un ennemi actif, inexorable, envahisseur, de lui arracher une proie qui entraînerait un embrasement affreux dans l'Empire, de lui ôter ces contrées ou de livrer à ses intrigues les nôtres. C'est même, nous osons le dire, c'est pour nous ménager par là le seul moyen qui nous resterait encore de sauver notre allié, que nous ferions cette réunion indispensable, car, sans cela, nous ne serions peut-être pas en état de soutenir la lutte nous-mêmes, et de procurer à la maison de Brandebourg quelques indemnités, en conquérant une paix équitable sur l'ennemi.

3. Enfin, objectera-t-on, n'est-il point à craindre que

l'Autriche, inquiète pour les deux Galicies, ne s'alarme de cette mesure, et que nous ne nous attirions une nouvelle guerre de sa part?

Assurément, ce ne pourrait être sans des ouvertures franches et loyales avec la cour de Vienne, qu'on proclamerait la Pologne. Mais ces ouvertures sont très-simples, et les fondements de cette mesure sont trop justes, et la maison d'Autriche sentira trop ses propres dangers, pour que notre négociation là-dessus ne soit pas bientôt terminée. Si Napoléon est convenu d'un échange avec elle pour les deux Galicies, ces provinces ne la regarderaient plus, et la Russie les réunirait en les arrachant des mains de Bonaparte. S'il n'y a pas d'arrangement à ce sujet, il est très-aisé de faire connaître à ce cabinet l'urgence de notre résolution de réunir la Pologne prussienne, et combien l'Autriche y est intéressée pour sa propre conservation. Au reste, on rassurerait pour le moment cette puissance sur les provinces de son partage, et l'on remettrait à un concert amical la réunion définitive et très-naturelle de toutes les possessions ci-devant polonaises.

4. Cette démarche cependant ne tend-elle pas à prolonger la guerre avec Bonaparte?

Tout au contraire. Il est évident que plus on laisse à ce chef de moyens, et plus il en abuse. Nous devrions avoir avec lui une guerre interminable pour l'empêcher d'établir une domination française dans la Pologne prussienne. Et n'a-t-on pas prouvé que la réunion proposée serait le moyen de faire la guerre avec succès et par conséquent d'en accélérer la fin, si nous lui enlevions les ressources qu'il se promet de ces provinces?

Il ne reste plus qu'une question à résoudre.

Si la mesure est adoptée, doit-on la prendre d'abord? doit-on prévenir Napoléon, ou attendre qu'il ait parlé?

Le premier parti paraît préférable. Dès qu'on serait entré dans des explications convenables avec la cour de Vienne, dès que des démarches préalables auraient été faites en Pologne pour assurer un plein effet à nos desseins, rien ne saurait nous retarder. Tout nous presse, au contraire, et le moindre délai affaiblirait ou anéantirait les résultats de cette opération importante. D'ailleurs, en prévenant Bonaparte, tous les avantages de l'initiative seraient pour nous, et nous n'aurions pas à lutter avec l'amour-propre d'un homme violent et absolu, qui, après s'être prononcé, n'a pas connu jusqu'ici ce que c'est que de reculer.

Partant de la même supposition que le rétablissement de la Pologne soit décidé, il s'agirait de hâter les dispositions qui doivent précéder cet acte : les proclamations préparatoires des généraux, les lettres circulaires à des personnages influents dans le pays, les instructions aux gouverneurs et commandants sur leur conduite amicale envers les Polonais, sur la discipline à observer dans les armées, et sur les levées des masses, seraient expédiées; des agents intelligents et zélés se distribueraient dans les provinces. On préviendrait le roi de Prusse dans les formes les plus consolantes des raisons et de la nécessité de cette résolution, en y ajoutant l'espoir d'un dédommagement autant que les événements de la guerre le permettront; enfin, on préparerait incontinent les développements nécessaires au plan qu'on aurait à suivre pour

organiser le nouveau royaume, et concilier les droits inaliénables du souverain avec les institutions et les formes que la nation polonaise affectionne, et dont une grande partie lui a été conservée sous la domination paternelle de Sa Majesté l'Empereur.

XVII

L'EMPEREUR AU PRINCE ADAM CZARTORYSKI [1].

1806.

J'ai reçu le papier que vous avez jugé à propos de m'adresser. Vous désirez une discussion, je suis prêt à l'accorder, mais je ne puis m'empêcher de vous dire que je crois qu'elle ne servira à rien, les bases desquelles nous partons se trouvant si diamétralement opposées. Après l'énumération de la position critique dans laquelle se trouve la Russie et des maux qu'elle a à craindre, les seuls moyens que vous proposez se réduisent à peu près à ces deux :

1° De me déclarer roi de Pologne.

2° De changer les individus qui se trouvent à la tête des départements de la guerre et de l'extérieur.

Il serait trop long d'entrer dans la discussion du premier article, mais je suis prêt à énoncer ma manière de voir et les raisons qui guident ma conduite ; quant au

[1] Écrite au crayon.

Les lettres de l'Empereur, il est facile de le distinguer, ne répondent pas seulement aux pièces et mémoires qui lui étaient remis par le prince Adam, elle font allusion à des particularités qui avaient dû être traitées dans des conversations.

second, je déclare être content des services que me rendent les deux ministres chargés des départements ci-dessus énoncés. De plus, je ne vois personne qui puisse les remplacer. Quel est donc ce ministre consommé qui réunisse tous les suffrages? Est-ce le général Souchtelen? J'énonce hautement que je ne le regarde pas comme possédant les qualités requises pour un ministre de la guerre, et qu'entre les deux je ne balance pas un instant de donner la préférence au général Viasnitinow. Pour d'autres, je ne vois personne pour le département des affaires étrangères; est-ce des Panin, des Marcow? Il faut que j'estime ceux avec qui je travaille, ce n'est qu'ainsi que je peux leur donner ma confiance. Je m'embarrasse peu des clameurs, elles ne sont ordinairement que l'effet de l'esprit de parti. Vous-même, n'êtes-vous pas un exemple, et n'avez-vous pas été exposé à la critique, à l'animosité de tout le public? Il ne me reste qu'à faire une observation que je ne puis passer sous silence, c'est qu'il aurait mieux valu que le *comité* ne se fût pas servi d'une main étrangère pour écrire au net un papier de la nature de celui auquel je réponds[1]. Pour nous réunir, il faudrait préalablement faire un accord : c'est celui que, malgré tout ce qui pourra se dire dans ce comité, nos relations individuelles et mutuelles restassent

[1] Le *comité* auquel l'Empereur fait ici allusion existait en effet. Ce n'était nullement une institution officielle; c'était une réunion toute privée, presque clandestine, de jeunes gens de la société particulière d'Alexandre. Il existait lorsque Alexandre n'était encore que grand-duc, et il continua à exister plus que jamais après l'avénement à la couronne de ce prince, qui aimait les conciliabules secrets. Dans les premières années de ce règne, il est souvent question de ce *parti de jeunes gens*, qui eut en effet son rôle. De ce comité étaient le comte Paul Strogonow, M. de Novosiltzow, le comte Kotchoubey, surtout le prince Adam, resté longtemps le confident le plus intime d'Alexandre.

intactes, et que nous prissions pour exemple les membres du Parlement anglais, qui, après s'être dit dans la séance les choses les plus fortes, emportés par la chaleur qu'inspire le bien des affaires, en sortant se trouvent les meilleurs amis du monde. Tout à vous de cœur et d'âme.

ALEXANDRE.

XVIII

L'EMPEREUR AU PRINCE ADAM CZARTORYSKI.

1806.

J'étais bien loin d'avoir eu l'intention de vous faire de la peine. Parlant d'affaires aussi sérieuses, j'ai dû le faire d'après ma conviction, et c'est ainsi que je me suis exprimé. Dans la fin du mémoire, vous vous offrez à me présenter un plan détaillé et général des mesures à prendre à la suite de celles que vous me proposez. Si vous voulez, nous pourrions nous rassembler (le petit comité s'entend) demain après dîner à six heures, et nous ferions ensemble ce plan que nous discuterons ensuite.

Tout à vous de cœur et d'âme.

ALEXANDRE.

XIX

L'EMPEREUR AU PRINCE ADAM CZARTORYSKI.

1806.

Voici, mon cher ami, les papiers que vous m'avez envoyés. La dépêche de Vorontzow me contrarie sensible-

nent. Faudra-t-il pour un seul être mettre de côté *la cause le l'humanité?* Eh bien, il n'a qu'à rester. Pourquoi Novosiltzow ne pourrait-il pas s'acquitter de sa commission? En nunissant Vorontzow d'ordres précis, il faudra bien qu'il es remplisse ou qu'il quitte sa place.

La note et la dépêche ostensible sont approuvées, de nême que la dépêche concernant Cobentzel. Sur celle qui loit servir d'explication, j'ai à faire quelques observations. D'abord, vous m'avez gâté par votre style, et celui de M. Fat… perd singulièrement à la comparaison. Ensuite, l me semble qu'au premier *N. B.* on pourrait ajouter, à la suite de la condition *sine qua non,* que nous pourrons consentir à évacuer Corfou en réciprocité, en n'y laissant que le corps commandé par Nasimow. — Le deuxième N. *B.* n'a rapport qu'à l'individu du comte Stakelberg. Le connaissons-nous assez pour le charger d'une négociaion aussi importante, et ne vaudrait-il pas mieux envoyer quelqu'un de plus sûr, comme Budberg?

Je ne puis approuver la rédaction du troisième *N. B.;* elle me paraît impropre. Comment trouver du déplaisir dans ce qui est l'objet de nos vœux, et n'est-ce pas dire en d'autres termes : *Tâchez de faire manquer la chose sans que cela ait l'air de notre faute?* Voilà, mon cher, les observations que j'ai à faire à cette dépêche, qui du reste me paraît bien. Tout à vous.

Je cachette mon couvert avec le cachet du comte Tolstoï, n'ayant pas les miens avec moi.

ALEXANDRE.

XX

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR ALEXANDRE.

21 décembre 1806.

Depuis quelque temps nous avons eu plusieurs fois l'oc casion avec Novosiltzow d'exprimer à Votre Majesté l conviction dans laquelle nous sommes qu'il faudrait san retard essayer de traiter de la paix avec Bonaparte, avan que notre armée puisse être entamée. Il me semble, Sire que dans cet instant on ne saurait vous donner une marqu plus réelle d'attachement, que de vous répéter sans cess ce même conseil.

Ayant appris que Lesseps était au moment de partir, j crois devoir ne plus hésiter de faire parvenir à Votr Majesté le mémoire ci-joint, qui avait été préparé sur l sujet important dont il s'agit.

Considérez, Sire, l'apparence qu'aurait une démarch pacifique qui n'aurait lieu qu'après une défaite; tandi que maintenant elle n'aurait aucun inconvénient, si mêm nous remportons des avantages. Votre Majesté Impérial ne voudra-t-elle pas faire discuter dans son conseil d cabinet le mémoire que nous prenons la liberté de lu présenter? Il serait du moins de toute convenance que vou ne prissiez pas sur votre seule responsabilité un objet qu peut avoir des conséquences aussi décisives.

MOIRE SUR LA NÉCESSITÉ D'OUVRIR DES NÉGOCIATIONS DE PAIX AVEC NAPOLÉON.

État actuel des affaires.

A peine un mois s'est écoulé, et les désastres de la Prusse, succédant avec une rapidité sans exemple, ont achevé anéantir cette puissance. Une grande partie de la Pologne ussienne est envahie, Varsovie est occupée, des levées nsidérables y sont organisées, et l'espoir de redevenir e nation, nourri par des proclamations multipliées, exalte us les esprits dans ces provinces [1].

Les villes hanséatiques, le Mecklembourg, le Holstein t été enveloppés dans la ruine du reste de l'Empire ger- anique; Stralsund est investi.

C'est avec toutes les forces, avec toutes les ressources unies de l'Empire français, de l'Allemagne, de la Prusse, e Napoléon approche de nos frontières.

Pendant ces progrès effrayants d'un ennemi aussi actif 'heureux, nous ne sommes parvenus de notre côté qu'à unir les différents corps qui composent notre grande mée de l'Occident, et nous ne faisons qu'entamer les éparatifs pour l'armement des milices ordonné par Votre ajesté Impériale.

Malgré les immenses ressources de cet Empire, on ne

[1] A ce moment la Prusse était anéantie. La Pologne était envahie. Napo- n arrivait à Varsovie. L'armée française était déjà aux prises avec l'ar- e russe dans une série de combats sanglants, en attendant la bataille ylau qui est de février 1807.

doit pas se dissimuler que, pour le moment, nous n'avoi qu'une seule armée à opposer aux armées victorieuses (Bonaparte; que nos recrutements ne pourront être prêts se battre qu'au printemps prochain; que nos levées d milices se feront lentement, et qu'il faut du temps ava qu'elles soient en état de fournir des corps capables d'e trer en ligne et de remplacer nos pertes, et qu'auta elles seront utiles en combinant les opérations d'u guerre de partisans avec une puissante armée régulièr autant, si cette armée était en déroute, elles pourraie augmenter la confusion et devenir dangereuses.

Dans cet état de choses, tout fidèle sujet de Votre Majes Impériale, tout bon Russe doit être frappé de cette véri désolante, que l'Empire de Russie est à peu près dans même situation dans laquelle se trouvait la Prusse au mo d'octobre dernier. Toutes nos troupes réglées disponibl sont aux frontières. Celles-ci battues, une étendue immen de pays reste à la discrétion du conquérant français, les éléments d'insurrection qu'il a sûrement répandus da nos provinces occidentales doivent nous faire craindre d suites incalculables d'une journée malheureuse.

Il faut s'efforcer de revenir à la paix.

A l'aspect effrayant de ce tableau le besoin de la pa devient un sentiment général, et devrait réunir toutes espérances, tous les vœux, tous les partis.

Le politique éclairé, le militaire déterminé s'accorder également à se demander pourquoi l'on ne tenterait p des ouvertures pacifiques plutôt que de se roidir dans u

tte dont le danger est imminent, et pèse immédiatement ır cet Empire, et à cette question une seule réponse ausible se présente naturellement.

Objection.

Comment pourrions-nous oublier à ce point les maximes énergie, de persévérance, de loyauté, qui sont les bases la véritable grandeur, de la saine politique, et qui ont ıidé de tout temps le cabinet de Russie? N'a-t-on pas ıguère sur ces mêmes principes refusé de ratifier le aité du 8/20 juillet? et l'offre d'une pacification ne com-omettra-t-elle pas la gloire nationale et ne trahira-t-elle ıs chez nous un sentiment de faiblesse?

Réponse.

L'énergie, la persévérance ont leurs bornes, au delà esquelles elles dégénèrent et prennent le caractère d'opi-iâtreté, de témérité ou de vertige.

L'énergie, la persévérance, prises dans leur plus grande endue, doivent avoir un but possible à atteindre, et dont poursuite ne doit pas être accompagnée de dangers qui peuvent être mis en balance avec les avantages qu'on en promet. Ces grandes qualités ne se déployant pas ulement dans les mesures militaires, elles appellent ıssi à leur secours les opérations politiques pour les ombiner habilement et en tirer parti, soit qu'il faille rendre haleine, ou se donner le temps de préparer de ouveaux efforts.

Ces principes sont aussi élémentaires qu'incontestables, et l'application dans notre cas en est évidente.

Différence essentielle des circonstances.

Les circonstances qui ont entraîné la Russie dans cette guerre, et qui en ont rendu la prolongation indispensable, étaient essentiellement différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui.

Circonstances d'autrefois.

On se rappelle qu'en 1801 la Russie était en paix avec le gouvernement français, qu'elle en cultivait, qu'elle en soignait même l'amitié.

Les insultes, les provocations de tout genre, les violations des traités les plus solennels que se permit le cabinet des Tuileries, forcèrent Votre Majesté Impériale d'abord à des plaintes, puis à des alliances pour soutenir des droits et partager des dangers communs, et qui entraînèrent enfin aux voies de fait. Dès lors la guerre, devenant tous les jours plus funeste, devint aussi tous les jours plus nécessaire.

L'ennemi n'était pas cependant à beaucoup près ce que des succès étonnants l'ont rendu depuis. L'Europe offrait encore de grands moyens respectifs contre le débordement de son ambition.

Des engagements sacrés, et les intérêts de cette considération politique, qui fait une partie si essentielle de la puissance d'un État, ne permettaient pas à la Russie d'abandonner ses alliés, ni d'en immoler les espérances à son avantage particulier.

Le cabinet de Votre Majesté Impériale devait alors éployer toutes ses forces pour prévenir et éloigner la hute des États environnants, qui lui servaient de barrière ontre l'empire colossal de Bonaparte, ou par lesquels il onservait toujours des moyens de diversion.

Tant que ces motifs, tant que ces vues ont subsisté, il tait impossible de conseiller une paix qui, par la compliation même des intérêts, et par les sacrifices qu'exigerait n ennemi enivré de succès, ne pouvait être que honteuse t jamais rassurante.

Circonstances d'aujourd'hui.

Aujourd'hui que, par une suite de revers auxquels l'hisoire n'offre rien de pareil, tout ce que la Russie s'est fforcée de sauver est réduit à une inaction craintive ou a isparu tout à coup du rang des États; aujourd'hui, il ne agit plus de protéger une lisière au devant de nos fronères, mais nos frontières elles-mêmes. Notre Empire va ombattre corps à corps avec l'Empire français, et nous e défendons rien moins que notre intégrité, et en quelque orte, nous osons le dire, notre existence.

La guerre va donc changer de nature à notre égard. 'intérêt suprême de l'État, le salut de l'Empire, doivent evenir les objets uniques de notre politique à cette nouelle époque d'une lutte aussi mémorable que malheueuse de tant de nations bouleversées.

Sans discontinuer de veiller au bien général de l'Euope, sans perdre de vue les faibles espérances de nos lliés abattus, la loi imprescriptible de notre propre con-

servation est la seule qui doit nous guider, et devant qui tous les autres devoirs, tous les autres intérêts s'effacent.

Notre politique devient par cela même indépendante, et si une paix supportable et qui présente quelques éléments de sûreté peut se faire, rien ne nous empêche de la traiter; tout nous engage au contraire à la conclure.

Oui, le salut de nos alliés mêmes nous le commande, car si, par une fausse délicatesse, par de faux principes de loyauté, ou par des sentiments personnels, on s'exposait à périr pour les sauver, notre chute, sans alléger leur malheur, l'aggraverait au contraire en leur ôtant jusqu'à l'espoir le plus éloigné de conserver ce qui leur reste, ou de réparer un jour leurs désastres.

Il est donc démontré que les changements survenus dans nos rapports politiques et dans la situation de l'Europe, nous appellent à rechercher la paix avec autant de force qu'ils nous la déconseillaient avant la ruine de l'Empire germanique et l'anéantissement de la Prusse.

Il faut traiter de la paix sans perdre de temps.

Mais si l'on convient de la nécessité de cette mesure, on doit convenir également qu'il faut en ouvrir les négociations au plus tôt, et qu'il n'y a pas un moment à perdre.

C'est un principe incontestable, en politique, qu'on doit offrir la paix lorsque précisément on est en état de la conquérir, ou du moins de l'accepter avec dignité.

Nos armées sont intactes; l'ennemi n'ignore sans doute pas la formation de nos réserves et la levée nombreuse de nos milices. Bientôt il apprendra les offres patriotiques

que cette nation généreuse s'empresse de porter au pied du trône de toutes les parties de l'Empire avec un dévouement digne d'elle; nos succès contre les Perses, et les positions avantageuses que nous venons de prendre sur le Dniester et le Danube, parviendront aussi à sa connaissance.

Assurément il ne se dissimule pas les obstacles que lui opposent l'éloignement, le climat, la saison, dans une guerre aussi longue que dangereuse. Son premier intérêt sera donc d'étonner encore une fois l'Europe par la rapidité de ses mouvements combinés, et de frapper un coup décisif. Il se hâtera par conséquent, dès qu'il en sera en état, de tomber sur notre grande armée de tout le poids de ses forces, afin d'engager une bataille; et notre sagesse à l'éviter devra céder peut-être à la vivacité de sa poursuite, ou aux sentiments douloureux pour nos braves généraux d'abandonner du terrain à l'ennemi.

Une pareille situation ne saurait durer longtemps. C'est donc l'instant unique ou jamais de parler de paix, si l'on ne veut pas attendre d'être forcé à l'implorer en cas de revers. Et quelle paix aurait-on à espérer d'un vainqueur d'autant plus fier qu'il aurait battu les meilleures troupes de la terre, et qui mesurerait sur la grandeur des vaincus celle de ses prétentions ou de sa vengeance?

Qu'on se représente (car les calculs de la prudence exigent de mettre les choses au pire) notre grande armée dispersée, et nos provinces de l'Ouest agitées par l'espoir de recouvrer l'indépendance ou par le don plus funeste encore de la liberté accordée aux paysans. Laissera-t-on l'incendie dévorer de proche en proche ces

belles contrées? Peut-on prévoir où l'embrasement pourra s'arrêter? Se résoudra-t-on à offrir des cessions territoriales au conquérant? Mais, outre l'horreur qu'une pensée aussi humiliante doit nous inspirer, quelles bornes auraient donc ces cessions? et serait-ce à nous d'en déterminer la mesure?

Ces considérations, quelque invraisemblable que soit la supposition d'où nous partons, suffiront sans doute pour nous convaincre qu'il est de notre politique de prévenir par la paix de si terribles extrémités, ou du moins de le tenter, pour n'avoir pas des reproches trop tardifs et essentiels à se faire.

C'est d'autant plus le moment ou jamais, que l'occasion s'en présente naturellement dans le nouveau caractère que cette guerre va prendre entre nous et la France.

Avant qu'elle ait commencé entre ces deux grandes nations dont le choc doit ébranler le continent, n'est-il pas simple qu'on essaye d'en arrêter le cours lorsque précisément elle change de nature et d'objet? et l'humanité seule ne prescrit-elle pas d'essayer tous les moyens de s'entendre?

D'ailleurs, Bonaparte lui-même, dans une adresse au Sénat conservateur, vient de déclarer qu'il est prêt à faire la paix avec la Russie et l'Angleterre, et même avec la Prusse. Il déclare, qui plus est, que le système suivi jusqu'à ce jour par le cabinet français de faire des paix séparées n'ayant produit que des trêves trompeuses et donné lieu à de nouvelles coalitions, il ne veut plus qu'une paix générale et rassurante.

Bonaparte a donc fait pour ainsi dire le premier pas, et

c'est à nous à faire le second, si nous ne voulons pas lui laisser l'avantage qu'il veut toujours se donner d'avoir professé des sentiments pacifiques au milieu de ses succès et de n'avoir pas été écouté.

Ce changement de marche, ce retour de la politique française à la politique européenne, quelque insidieux qu'ils soient dans leurs motifs, offrent cependant à la Russie un prétexte très-plausible de demander à ouvrir des négociations, et notre cabinet peut s'y porter avec d'autant plus de franchise, que les autres puissances belligérantes y sont appelées également.

Sur quelles bases peut-on traiter?

Il se présente ici une question importante et qui, dès le premier abord, semble très-difficile à résoudre : sur quelles bases, dira-t-on, pourrons-nous compter avoir la paix?

N'oublions pas qu'il s'agit d'une paix que nous venons de démontrer absolument nécessaire, que, dans les circonstances actuelles, le but et le ressort unique des négociations doivent être le salut de l'empire, isolé comme il est à présent de tout ce qu'il avait à conserver au dehors; que tous les intérêts étrangers à celui-là, ou qui ne le touchent qu'indirectement, deviennent subalternes; qu'enfin nous devons nous contenter d'une paix supportable, pourvu qu'elle offre quelques éléments de sûreté à la Russie.

Tout ce qu'on pourrait espérer de plus, tant pour nous que pour nos alliés, soit en augmentant nos préparatifs et nos efforts, soit en remportant quelques succès, soit par le concours d'autres puissances, ou par l'habileté des négo-

ciateurs, fera toujours l'objet de nos vœux et même de nos poursuites, mais nous ne regarderons pas comme un point essentiel de l'obtenir, ni de la manquer comme un obstacle insurmontable à la paix. Nous y insisterons d'autant moins que l'ennemi admettant des négociations communes pour une pacification générale, nos alliés, l'Angleterre surtout, et la Prusse soigneront chacune leurs propres intérêts, et nous aurons en proportion une plus grande latitude en travaillant pour les nôtres.

Le traité du 8/20 *juillet dernier ne sera pas reproduit*[1].

Partant de ce principe, nous croyons inutile d'observer que le traité du 8/20 juillet passé ne saurait être reproduit de part ni d'autre : parce que, d'un côté, l'évacuation de l'Allemagne par les Français, qui y était stipulée, n'est plus à espérer après les dernières conquêtes et les envahissements immenses de Bonaparte, et parce que d'autre part nous avons aujourd'hui ce que nous n'avions pas alors, des compensations à exiger pour le pays que notre sûreté nous a contraint d'occuper sur la Porte.

Bases de la négociation.

Voici donc à peu près les bases sur lesquelles il semble qu'il serait possible de convenir :

1° On porterait les plus grandes facilités dans les arran-

[1] Il s'agit ici du traité de paix du 20 juillet 1806, que M. d'Oubril, envoyé à Paris après la guerre de 1805, avait fini par signer après bien des négociations, mais qui n'avait pas été ratifié à Saint-Pétersbourg.

gements que Napoléon voudra prendre soit avec l'Angleterre et la Prusse, soit avec toute puissance, relativement aux pays qu'il a occupés, et dont il a pris possession depuis le renouvellement de la guerre.

Les intérêts vrais et permanents de la Russie ne s'opposent nullement à ce qu'on crée de nouveaux États d'un ordre moyen au devant de nos frontières, quand même l'ennemi les garderait sous sa protection.

2° On exigerait cependant comme condition *sine qua non* que les armées françaises dussent évacuer dans un court délai ces mêmes contrées, se retirant au delà du Weser, ou du moins derrière l'Elbe, de sorte que leur passage en deçà, sans être d'intelligence avec nous, serait regardé comme une déclaration de guerre.

3° La Russie rendrait toutes les places et le territoire qu'elle occuperait en Turquie au moment du traité; elle consentirait à ne point garder Cattaro, et même, s'il le fallait absolument, à évacuer les Sept-Iles, mais sous la condition expresse que :

4° La France ne garderait pas la Dalmatie ex-vénitienne, et que du moins Cattaro ne serait mis en aucun cas sous sa domination.

L'intégrité et l'indépendance de l'Empire ottoman intéressant la Russie autant que la France, et les deux puissances voulant les garantir également, on sentira la justice d'une parfaite réciprocité à cet égard. Telle garantie que le cabinet des Tuileries pourrait exiger de la Russie du côté du nord, le cabinet de Saint-Pétersbourg pourra l'exiger au midi. La Porte elle-même a tout intérêt à nous seconder dans cette demande, et la maison

d'Autriche et l'Angleterre seront appelées à y intervenir.

5° Le royaume de Sicile serait confirmé au roi Ferdinand. Si Bonaparte exigeait qu'on reconnût le titre de roi des *Deux-Siciles* en faveur de Joseph, son frère, on pourrait l'accorder, sauf la possession réelle. Cet article, quoiqu'il puisse paraître d'une importance indirecte et par conséquent subalterne pour la Russie, tient cependant de trop près à sa prospérité et à sa sûreté pour ne pas faire un objet essentiel de la négociation.

6° Le royaume de Sardaigne sera conservé et garanti par toutes les puissances contractantes au Roi.

7° Si l'Angleterre peut faire sa paix sur les bases indiquées par Bonaparte dans son adresse au Sénat conservateur, c'est-à-dire : de garder Malte, l'île de Ceylan, le cap de Bonne-Espérance, et ses conquêtes du Mysore, la Russie y accédera sans prendre part ultérieurement aux difficultés que pourraient rencontrer les négociations entre la France et la Grande-Bretagne.

8° La Suède accédant à cette paix, les deux puissances contractantes garantiront ses possessions actuelles.

9° La Dalmatie ex-vénitienne, au cas qu'elle soit cédée, les bouches de Cattaro et les Sept-Iles pourraient offrir des indemnités pour le roi de Sicile ou de Sardaigne. La Dalmatie fournirait aussi de quoi faire des échanges utiles avec la maison d'Autriche.

10° L'idée heureuse de détruire les États barbaresques ayant été autrefois proposée par Bonaparte, et devant lui être agréable, ces États offriraient aussi matière à des arrangements, dont les résultats seraient d'un intérêt général.

Des négociations analogues seront entamées dès à pré-

sent en Autriche, à Constantinople, en Angleterre et dans les autres cours, et on les suivra pendant le traité afin de s'en assurer le concours ou l'intervention.

Mode de s'y prendre. — Lesseps.

Quant au mode dont on pourrait s'y prendre, le départ imminent du consul Lesseps n'en fournirait-il pas tout naturellement l'occasion? Des ouvertures franches et accompagnées des formes les plus capables de rétablir la confiance devraient engager cet agent à en porter confidentiellement les premières paroles à Bonaparte. On le chargerait de demander des passe-ports pour un négociateur, et comme la multiplicité des intérêts des différentes puissances qui prendraient part au traité exigera du temps, Lesseps sera peut-être en état de ménager un armistice de..... mois qui conviendrait sans doute à toutes les parties. Les armées belligérantes conserveraient leur position respective, et l'on déterminerait pour le temps de l'armistice une lisière qui les séparerait.

Conclusion. Cette ouverture n'a nul inconvénient.

Au surplus, on ne voit pas qu'il pût résulter le moindre inconvénient d'une pareille tentative. Les opérations militaires n'en iraient pas moins leur train, les mesures énergiques et les préparatifs de tout genre devraient augmenter au contraire, et hâter la fin de la guerre en étalant tous les moyens de la prolonger.

Elle a beaucoup d'avantages.

Votre Majesté Impériale, reprenant ainsi l'initiative d'une négociation, donnerait à l'Europe une nouvelle preuve de la sincérité de ses dispositions pacifiques.

Cette ouverture, par elle-même, quel qu'en fût le succès, servirait à découvrir les desseins de l'ennemi et à apprécier le degré d'importance qu'il attache à ses projets sur ces dernières acquisitions.

Un refus de Napoléon augmenterait ses torts, et en excitant la juste indignation de vos fidèles sujets, leur ardeur et leur courage en deviendraient plus terribles.

D'ailleurs, si les vœux de tant de peuples sont exaucés, si enfin l'on parvient sous les auspices de Votre Majesté Impériale à rendre la paix à la terre fatiguée de révolutions et de crimes, quand même l'ambition du cabinet français et le caractère personnel de Napoléon ne nous en promettent pas la durée, n'aurons-nous pas toujours à nous applaudir d'avoir obtenu un répit nécessaire après tant de calamités et gagné un temps précieux pour reprendre des forces, réorganiser nos ressources, rétablir un concert essentiel entre les États qui sont encore debout, attendre des chances moins malheureuses, renouer en un mot une nouvelle chaîne d'événements, que pour le moment il est même impossible d'imaginer?

Dernière objection.

Une dernière objection se présente encore et doit être discutée.

Nous avons supposé l'Empire de Russie isolé et combattant pour sa propre existence : peut-être ne l'est-il pas; peut-être l'Espagne et le Portugal vont se déclarer; peut-être la maison d'Autriche est-elle au moment de rompre avec l'ennemi commun, et de tomber avec des forces importantes sur ses flancs et sur ses derrières!

Alors sans doute la scène changerait entièrement, et des conseils pacifiques ne seraient plus de saison.

Réponse.

Le cabinet de Russie a-t-il cette certitude relativement à l'Autriche? peut-il espérer amener le développement immédiat d'une levée de boucliers successive et générale de toute l'Europe? Alors une paix prompte et supportable ne doit plus être le premier de ses vœux. Mais n'a-t-il point de certitude à ce sujet, ou bien n'a-t-il que de faibles espérances données de probabilité? Alors cette paix, quelque pénible et désagréable qu'elle soit à conclure, doit devenir le but de tous ses efforts.

En tout cas, une tentative de négociation, je le répète, ne peut produire aucun inconvénient, pourvu qu'elle soit confiée à des mains habiles.

Il se passera trois semaines avant que Lesseps obtienne et envoie des passe-ports et que notre négociation puisse partir. Jusqu'à ce moment nous devons être au clair sur les intentions de la cour de Vienne. Des communications franches qu'on lui fera dès à présent l'instruiront de notre position et de nos déterminations. Qu'elle se déclare, que ses troupes entrent en campagne, et Votre Majesté promettra de

pousser la guerre avec vigueur, de s'entendre sur toute chose, et de ne faire sous aucun prétexte la paix que de concert avec l'Autriche. Ne veut-elle pas agir, elle trouvera juste et naturel que nous traitions afin d'obtenir une paix à laquelle nous lui demanderions même d'intervenir. Cette démarche est peut-être la seule qui engagerait cette puissance à se déclarer décisivement et sans délai. Enfin la conclusion de l'armistice donnerait au cabinet de Russie le temps de s'expliquer avec toutes les cours, dont il lui importe de connaître et de réunir les opinions, et de prendre en dernière analyse le parti le plus sage selon les circonstances.

XXI

MÉMOIRE SUR LES MESURES A ADOPTER RELATIVEMENT AUX PROVINCES CI-DEVANT POLONAISES (1806).

Ne connaissant pas suffisamment l'ensemble des opérations du cabinet de Votre Majesté Impériale, ni l'état véritable de nos rapports politiques, je ne saurais vous présenter, Sire, que des idées vagues et hypothétiques sur les circonstances de la Pologne. Aussi ce ne sont pas des conseils que je prétends donner, ni des mesures que je propose dans ce mémoire. Je conjure Votre Majesté Impériale de ne le regarder que comme un simple aperçu, un premier jet de mes pensées, dont je ne puis apprécier l'à-propos ni les convenances, moins encore en garantir les résultats.

Soit que les événements tournent de manière à déter-

niner Votre Majesté Impériale à relever, ou non, la couonne de Pologne, à réunir, ou non, les possessions prusiennes ci-devant polonaises, il me semble que l'on voudra, ans l'une et dans l'autre supposition également, atteindre es buts suivants :

1° Contenir nos provinces polonaises et, qui mieux est, es attacher avec une sorte d'exaltation, afin d'en tirer le lus grand parti pour la défense de l'Empire au moment ue l'ennemi et ses agents tâcheront de les agiter.

2° Contenir les provinces de la Pologne appartenant à ı Prusse, si vous désirez les conserver au Roi votre allié, u cas qu'elles lui soient laissées à la paix, ou pour les disoser en notre faveur, si Bonaparte les destine à un prince e sa nomination.

3° Épargner de toute manière les troubles sur nos froneres et éviter les inconvénients d'une vigilance soupçoneuse et d'une sévérité intempestive dans nos propres rovinces. Car il me paraît évident qu'il vaudrait infiniment mieux prévenir les complots et les insurrections que e se mettre dans la nécessité de les punir, surtout si on était forcé de donner des exemples que l'exécution ême rendrait plus terribles et plus funestes à cette belle artie de votre Empire.

Il me semblerait donc qu'il faudrait :

1° Que le général en chef de la grande armée publiât au us tôt une proclamation pour l'opposer à celles que Napoon et ses affidés ont répandues. Des idées pour un projet e cette proclamation seront indiquées ci-après.

2° Que le même général eût et fît passer à tous les comandants les ordres nécessaires pour que les troupes de

Votre Majesté Impériale observent la plus stricte disciplin
et assurent le repos, les propriétés, etc., à tous les fidèle
habitants, sous les peines les plus sévères en cas d'excès

3° Des instructions à tous les généraux, commandant
et officiers, de bien traiter les Polonais, de les accueilli
avec confiance et de donner à toute leur conduite enver
eux l'empreinte de la fraternité dont l'esprit sera de rap
peler à tous leur origine commune, de ranimer les sent
ments de cette antique parenté qui doit réunir les natior
slaves entre elles.

4° Des proclamations conformes de la part des gouve
neurs respectifs, auxquelles on pourrait joindre les mar
dements des évêques, les prônes des curés et tous le
moyens que doivent employer les ministres de l'Évangil

5° Des écrits, soit dans les journaux et feuilles péri
diques, soit dans les brochures et pamphlets, pour dirig
l'opinion et détruire l'effet des publications qui paraîtro
de la part de l'ennemi. On n'oubliera pas d'engager p
des soins particuliers les rabbins des synagogues juives
ceux de cette nation sur lesquels on pourra compter,
dévoiler les manœuvres secrètes des ennemis ou des intr
gants, etc.

6° Des lettres circulaires, soit aux gouverneurs, soit
des personnages influents dans nos provinces, aussi bi
que dans la Pologne prussienne, dans lesquelles on exp
merait les intentions paternelles de Votre Majesté Imp
riale, les circonstances qui pourraient l'empêcher de
réaliser ou qui l'y décideraient infailliblement, et surto
on déclarerait en votre nom, Sire, que jamais vous
souffrirez que l'ennemi ou qu'un prince de sa façon s'é

lisse dans les possessions prusso-polonaises. Un projet
e cette lettre sera joint ci-après.

7° Des agents sûrs, intelligents et zélés, jouissant d'ailleurs d'une juste considération dans le pays, qui seraient hargés de travailler l'esprit public, de distribuer lesdites ettres circulaires avec sagesse et dans la certitude d'un on effet.

Les agents qu'on pourrait choisir dans la note ci-jointe eraient tous sous la direction d'un seul que Votre Majesté mpériale honorerait de sa confiance, et qui, à côté d'elle u sur les lieux, dirigerait leurs démarches et leur donneait des instructions sous vos ordres.

8° Enfin des levées en masse, régulières et organisées le manière à pouvoir se réunir à point nommé et combier leurs mouvements avec les troupes de ligne. La néthode de ces levées sera indiquée dans le plan général les *masses* à organiser dans les différentes parties de 'Empire, avec les modifications que les localités pourront lemander en Pologne.

Si les circonstances portaient enfin que Votre Majesté mpériale dût se proclamer roi de la ci-devant Pologne, es mesures du genre des précédentes ne pourraient qu'y préparer : et, dans ce cas, il ne resterait qu'à développer e plan qu'on pourrait suivre pour donner au nouveau royaume une constitution ferme et concentrée, telle qu'elle levrait être pour concilier les droits d'une monarchie énergique avec les institutions et les formes que la nation polonaise a eu le bonheur de conserver sous la domination paternelle de Votre Majesté Impériale. Le but particulier de cette opération magnanime étant précisément d'enflam-

mer cette nation et de mettre ses cœurs et ses bras à votr disposition, ne serait-il pas à désirer que l'espoir de cett nouvelle existence vînt l'exalter à temps pour lui fair repousser également les armes menaçantes ou les pro-messes perfides de Bonaparte?

Il serait inutile d'observer ici que toutes ces idée doivent se rattacher au grand ensemble de l'administra-tion, et que pour les adopter avec quelque espoir de suc-cès, il faut partir de la supposition que la grande armée qui se trouve vers la Vistule, soit aussi forte, aussi bien pourvue et bien animée qu'elle doit l'être : qu'on la con-serve intacte et dans toute sa force, en évitant, par des manœuvres bien concertées, une action générale, dans la vue d'attirer l'ennemi toujours plus loin du foyer de ses opérations, de mettre nos armées de réserve et nos masses à portée d'agir, et surtout de se donner le temps de créer le nouveau royaume [si le moment arrivait], et avec lu doubler les ressources que nous offrirait son enthou-siasme. Une grande bataille perdue nous ferait perdre tous les avantages à la fois; cependant, dans ce désastre même je ne doute nullement que les précautions ci-dessus, et la dernière mesure en particulier, ne contribuassent infi-niment à en affaiblir les suites, peut-être même à les réparer.

XXII

COMPTE RENDU PRÉSENTÉ A S. M. L'EMPEREUR PAR LE PRINCE A. CZARTORYSKI, CONSEILLER PRIVÉ, CI-DEVANT MINISTRE ADJOINT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Compte rendu de l'an 1804 *au Sénat.*

Obligé de rendre compte des opérations du ministère des affaires étrangères, pour tout le temps que j'en ai eu la direction, je soumets à Votre Majesté Impériale l'exposé de ce qui a été fait par ledit ministère en 1804.

Le dernier compte rendu que feu le chancelier de l'Empire, M. de Vorontzow, vous a présenté, Sire, contenait un tableau fidèle de la situation politique de l'Europe en 1803.

Un des plus importants événements de ce temps, et qui donna lieu à tout ce qui est arrivé depuis, ce fut la guerre qui se ralluma entre la France et l'Angleterre, guerre qui troubla la paix dont l'Europe commençait à peine à jouir, et qui menaça la terre d'un nouveau bouleversement.

Dans ces circonstances difficiles, Votre Majesté Impériale ayant daigné me charger des affaires extérieures pendant l'absence dudit chancelier, je suivis les instructions de ce ministre, et je fis tout mon possible pour remplir pleinement les vues et les intentions de Votre Majesté Impériale.

Avant d'entrer dans des détails, je crois nécessaire d'exposer brièvement les principes qui avaient guidé la politique de la Russie dès le commencement de 1801.

Depuis cette époque, le maintien de la paix et de la tranquillité en Europe était devenu, Sire, le premier, le plu constant objet des vœux et des mesures de Votre Majest Impériale.

Pour atteindre ce but, on avait rétabli la bonne intelligence qui avait existé entre la Russie et la France avant l Révolution. Le désir de ménager les intérêts des autre puissances avait même porté le cabinet de Saint-Péters bourg à sacrifier toute considération qui eût pu mettr obstacle au rapprochement des deux puissances. En con séquence de quoi on établit, par un traité signé à Pari le 22 septembre 1801, une parfaite égalité entre les deu puissances, qui s'engagèrent à régler d'un commun accor les intérêts de l'Allemagne et de l'Italie. On nomma de missions réciproques, on remit les relations commerciale sur le pied antérieur à la guerre, et l'on ouvrit tout de suit des négociations relativement aux deux articles ci-dessu énoncés. Mais les engagements solennels que la Franc avait pris à l'égard de l'Italie ne furent point remplis malgré qu'ils fissent un des principaux objets de la pacifi cation entre les deux États, et que l'arrangement de affaires d'Italie fût immédiatement lié avec la tranquillit de l'Europe, avec les intérêts particuliers de l'Empire d Russie. Quant aux affaires d'Allemagne, le gouvernemen français présenta tout à coup un plan d'arrangemen définitif, qui ne répondait pas entièrement aux vues de l Russie; mais les intérêts mêmes de l'Allemagne demandan de régler les affaires de ce pays le plus tôt possible, Votr Majesté Impériale, voulant donner une nouvelle preuve d ses dispositions pacifiques à la France, accepta le plai

proposé, et, par ce moyen, nous gardâmes le droit de prendre part aux affaires de l'Empire germanique. Dans toutes les opérations qui eurent lieu au sujet des indemnités pour les maisons régnantes en Allemagne, le cabinet de Votre Majesté Impériale ne cessa jamais de témoigner sa condescendance et son amitié pour la France; il tâcha de retenir cette puissance dans de justes bornes, et d'en influencer la marche, en lui inspirant les principes de modération dont la Russie elle-même était pénétrée.

La Russie se flattait que sa conduite modérée et invariable envers la France ramènerait cette puissance à des sentiments conformes aux vues bienfaisantes de Votre Majesté Impériale. Mais les événements arrivés depuis n'ont prouvé que trop tôt combien cet espoir était peu fondé.

La guerre s'étant rallumée entre la Grande-Bretagne et la France, Votre Majesté Impériale vit avec douleur une rupture qui allait troubler la paix de l'Europe, et attirer de nouveaux malheurs sur cette partie du continent. Les puissances qui étaient étrangères à cette lutte, et qui ne pensaient qu'à conserver leur tranquillité, devaient nécessairement se ressentir des effets funestes de cette guerre. On épuisa tous les moyens pour détourner ce fléau, ou bien pour en arrêter les progrès. Les mesures qu'on avait prises à cet effet, de la part de Votre Majesté Impériale, étaient dictées par le plus grand désintéressement, mais malheureusement elles restèrent sans succès.

Ce fut à cette époque que l'ambition insatiable du chef du gouvernement français se montra dans tout son jour, et l'on ne pouvait plus douter que Bonaparte n'employât

tous les moyens pour effectuer successivement les desseins désastreux qu'il avait formés contre toutes les puissances de l'Europe.

Dans les guerres de la Révolution, la France avait réussi à détacher de la coalition plusieurs des puissances qui en faisaient partie, et à jeter entre elles des germes de méfiance et de désunion.

En suivant avec succès ce système, à l'aide de traités séparés, elle avait acquis en 1801 une prépondérance qu'elle n'avait jamais eue auparavant. La situation dans laquelle se trouvait le reste de l'Europe indépendante semblait concourir à favoriser les vues et les progrès de la France. Les puissances s'étaient entièrement isolées ; elles étaient sans aucun point de ralliement; elles se refusaient à s'entr'aider. Toute confiance entre elles était perdue; chacune imputait à l'autre le peu de succès de ses armes et les désastres qui lui étaient arrivés ; chacune suivait son système particulier, et si jamais ces puissances tombaient d'accord, ce n'était que sur ce seul point qu'aucune d'elles ne pouvait plus compter sur l'autre, et qu'il fallait souffrir patiemment toutes les vexations et les humiliations dont la France avait accablé l'Europe. Bonaparte, connaissant que c'était de là que découlait sa principale force, n'épargna rien pour faire durer cet ordre de choses, et tâcha, par tous les moyens possibles, de faire naître et de nourrir ces mésintelligences et ces craintes. Il comptait tellement sur le succès que, bientôt après, il crut pouvoir tout entreprendre, et il s'arrogea en Europe une suprématie très-pénible et très-humiliante pour toutes les puissances. Voulant affermir son pouvoir par des mesures arbitraires

et violentes, et établir cette opinion que tout devait plier sous ses ordres, Bonaparte ne garda plus de ménagements envers la Russie. Dès le commencement de l'an 1804, le colonel Vernègues (Français, royaliste), sujet russe, fut arrêté à Rome par ses ordres, et livré par le Pape au gouvernement français. C'est à cette époque que je suis entré dans l'exercice de mes fonctions. Votre Majesté Impériale a voulu alors, par une suite des principes de modération dont elle ne s'est départie jamais, me charger de proposer à la cour de Rome des mesures propres à pallier cette violation du droit des gens; mais cette cour, frappée de terreur par les menaces de Bonaparte, n'osa procéder à l'exécution des mesures proposées.

En conséquence, le chargé d'affaires de Votre Majesté Impériale reçut l'ordre de quitter Rome; les instructions qui lui furent envoyées à cette occasion se trouvent ci-jointes sous la lettre *A*, et l'on fit des insinuations auprès du nonce apostolique pour l'engager à sortir de Pétersbourg sous prétexte d'un rappel provisoire de sa cour.

On pourrait alléguer, pour justifier le cabinet de Rome, qu'il n'a pu agir autrement, et que, par conséquent, il ne pouvait pas être responsable de ce qui était arrivé. Mais, indépendamment de ce que dans des relations d'une puissance à une autre on ne saurait toujours prendre en considération les circonstances de second ordre, le mécontentement manifesté à cette occasion à la cour de Rome retombait proprement sur le gouvernement français. Au reste, la conduite que cette cour a tenue ne méritait certainement pas des égards particuliers de la part de la Russie. Le nonce du Siége apostolique ne cessa jamais, pendant son

séjour à Saint-Pétersbourg, d'apporter mal à propos des difficultés dans les affaires qui concernaient l'organisation du clergé catholique romain en Russie. C'est pourquoi il sera nécessaire, dès que les relations amicales auront été rétablies entre les deux cours, de prendre des arrangements préalables à ce sujet.

Le gouvernement français força également l'électeur de Saxe à insister auprès de la cour de Russie pour obtenir le rappel du comte d'Entraigues qui séjournait à Dresde pour les affaires de la couronne, sans autre inculpation contre lui, si ce n'est que sa personne ne convenait pas à Bonaparte. Mais la fermeté de Votre Majesté Impériale, dans cette occasion, obligea la cour de Dresde à ne plus revenir sur ce point. La note ci-jointe sous la lettre *B*, remise par le cabinet au ministre de Saxe résidant à Saint-Pétersbourg, fait connaître les détails de cet événement; elle décèle les prétentions déraisonnables du gouvernement français, et met dans tout son jour les principes qui ont dirigé Votre Majesté Impériale.

Dès le commencement de la guerre actuelle entre la France et l'Angleterre, le royaume de Naples fut occupé par les troupes françaises, sans aucun égard pour la neutralité accordée à ce pays et contre les traités existants avec la Russie. Le Hanovre subit le même sort, malgré que cette province faisait partie intégrante de l'Empire germanique dont l'indépendance avait été dernièrement garantie par la France et la Russie. Ces infractions manifestes des traités les plus récents portèrent notre cabinet à faire des représentations très-énergiques, quoique très-modérées, qui n'eurent pas l'effet de celles qu'on avait faites jusqu'alors.

Tandis que Bonaparte saisissait ainsi toutes les occasions pour marquer à la Russie son peu de considération, il préparait ce qui devait servir au développement de son système d'envahissement. L'Espagne et le Portugal devinrent l'objet de ses vues secrètes, la Hollande et la Suisse furent travaillées d'après ses plans, et l'on ne laissa ignorer son sort à l'Italie que pour l'incorporer dans la suite à la France. Dans ce même temps, les agents du gouvernement français répandus secrètement sur toutes les parties du continent, et nommément en Turquie, soulevaient les peuples et préparaient les esprits à recevoir les Français comme leurs libérateurs, tandis que le cabinet des Tuileries n'épargnait de son côté à Constantinople ni or, ni séductions, ni calomnies pour gagner le Divan et l'irriter contre la Russie.

Les projets que Bonaparte avait sur l'Italie, en menaçant immédiatement l'Autriche et la Turquie, devaient nécessairement alarmer le cabinet de Saint-Pétersbourg. Car, si l'Autriche se laissait jamais dominer par la France, si la Porte subissait le joug de Bonaparte, et que celui-ci eût pu fomenter des troubles et des insurrections dans ce pays, la Russie perdrait alors la plupart des avantages que sa position lui assure; nos provinces du Midi seraient continuellement exposées au danger, et la France s'emparerait exclusivement de tout le commerce sur la mer Noire.

D'un autre côté, si Napoléon établissait sa domination en Hollande, et que, portant ses vues sur le Nord, il eût gagné la Prusse et la Suède par des caresses ou des menaces, qu'il eût humilié le Danemark, occupé Lubeck et fermé le Sund, il porterait les coups les plus sensibles à

la Russie. Le ministère de Votre Majesté Impériale crut devoir fixer toute son attention pour aviser aux moyens de prévenir des résultats si fâcheux, et de contre-balancer la puissance colossale de la France qui menaçait l'indépendance de tous les États. La conduite que le cabinet des Tuileries affectait de tenir envers la Russie ne montra que trop l'esprit qui animait le gouvernement français. Non-seulement Bonaparte n'a point rempli la plupart des conditions stipulées entre la Russie et la France, mais il a agi contre les traités existants et contre le droit des gens, en étendant ses envahissements et ses conquêtes malgré toutes les remontrances que le cabinet de Votre Majesté Impériale lui avait faites à ce sujet. Personne ne saurait douter combien, à cette époque, il eût été nuisible et dangereux de rester simple spectateur d'événements aussi désastreux, ou bien d'y jouer un rôle faible avec de petits moyens. La considération dont jouit un État, la confiance qu'inspirent ses démarches et le respect que commande sa fermeté ajoutent à la force réelle d'une nation et constituent sa puissance.

La loyauté et la modération de Votre Majesté Impériale n'ayant pas produit les résultats désirés, il était d'une nécessité absolue de prendre des mesures qui pourraient forcer Bonaparte à suivre des principes plus conformes aux intérêts des autres États. A cet effet, il fallait rétablir une confiance intime entre les puissances, les réunir, et les porter même à opposer, en cas de besoin, leurs forces communes aux projets ambitieux de la France.

A peine avait-on ouvert à ce sujet des négociations avec les cours principales, qu'un événement inattendu mit

beaucoup d'activité entre les cabinets. La violation du territoire de l'électeur de Bade, et le crime commis sur la personne du duc d'Enghien, couvrirent l'Europe de deuil, et excitèrent un sentiment d'indignation générale.

Votre Majesté Impériale vit avec horreur cette nouvelle atteinte portée non-seulement au droit des gens, mais à tous les principes de justice et à toutes les convenances reçues entre les puissances de l'Europe. Le conseil, dont vous avez bien voulu, Sire, demander les avis sur cette affaire, proposa à la pluralité des voix de faire connaître à toute l'Europe les sentiments de Votre Majesté Impériale, et le danger dont toutes les puissances étaient menacées par cette nouvelle violation des droits les plus sacrés.

Depuis cette époque, les relations politiques entre les cabinets de Saint-Pétersbourg et des Tuileries cessèrent. Le chargé d'affaires de Votre Majesté Impériale demanda ses passe-ports pour quitter Paris au moment où toutes les autres puissances avaient eu la faiblesse de reconnaître Bonaparte, complaisance qui n'a valu aucun avantage à l'Europe. Le chef du gouvernement ne s'attendait pas que la Russie eût voulu seule s'écarter de l'exemple des autres cours. M. de Rayneval, qui était resté à Saint-Pétersbourg après le départ du général Hédouville, reçut des instructions vagues, par lesquelles le cabinet des Tuileries tâchait de détourner le ministère de Votre Majesté Impériale de toute mesure décisive, conforme à la dignité de l'Empire de Russie. Mais avant que ces instructions fussent parvenues à M. de Rayneval, et que celui-ci, en cas de refus de notre cabinet, eût pu demander ses passe-ports, on lui fit insinuer de quitter Saint-Pétersbourg. En rompant toute relation

politique avec la France, nous nous sommes épargné bien des embarras et des humiliations qu'ont essuyés les autres puissances qui avaient reconnu Bonaparte comme empereur.

Les annexes ci-jointes sous la lettre *C* offrent un tableau fidèle des événements de ce temps, de la marche des affaires, des demandes justes de Votre Majesté Impériale, des moyens qui furent proposés pour éviter une rupture avec la France, et des réponses évasives et illusoires du gouvernement français.

Dès ce moment, notre position à l'égard de cette puissance changea du tout au tout. D'un côté, il était bien notoire que Bonaparte n'avait pas l'intention de se rapprocher de la Russie; de l'autre, les déclarations présentées par le cabinet de Votre Majesté Impériale à cette occasion étaient un premier pas vers une rupture, et devaient nécessairement entraîner à leur suite des mesures plus énergiques. Le mécontentement et l'inimitié entre les deux gouvernements croissant de jour en jour, il n'y avait plus moyen de se rapprocher. Si Bonaparte n'avait visé jusqu'alors qu'à diminuer l'influence de la Russie, et reléguer cette puissance (comme il disait) dans ses forêts, sa politique allait nécessairement devenir plus active depuis, et déployer la plus grande vigueur. La guerre pouvant s'ensuivre immédiatement, il était indispensable de prendre des mesures de précaution, et de faire sentir à toutes les cours la nécessité absolue de se réunir pour assurer la tranquillité générale. Dans cet état de choses, Votre Majesté Impériale, malgré les instances les plus pressantes de l'Angleterre, ne voulut rien précipiter; elle ne se

·endit qu'au cri général de l'Europe qui a prononcé hautement qu'après les démarches que le cabinet de Saint-Pétersbourg avait déjà faites, démarches si conformes à la lignité d'une puissance de premier ordre, la Russie ne pouvait plus rester inactive. Il était donc du devoir du ministère de mettre en œuvre tous les moyens pour établir 'union la plus intime entre les puissances, les faire entrer lans ses vues, et organiser un système propre à garantir 'Europe de toute atteinte qu'on voudrait porter à sa tranquillité et à son indépendance.

Il fallait commencer par gagner la confiance de toutes es cours, et les persuader du désintéressement, de la oyauté et de la fermeté de la Russie, afin que tous les États opprimés, ou ceux qui étaient menacés de l'être, nvisageant notre cabinet comme leur refuge, il fût possible 'étouffer tout germe de méfiance entre les États, et de établir entre eux l'union et la concorde.

L'Autriche était de tout temps l'allié le plus fidèle et le lus naturel de la Russie sur le continent; elle devait écessairement désirer de se garantir de nouveaux désas-res; son propre intérêt nous répondait par conséquent de es dispositions. Outre les mesures générales qu'il fallait pposer aux desseins ambitieux du gouvernement français, otre Majesté Impériale n'a rien négligé en particulier pour éunir la cour de Vienne à celles de Londres et de Berlin. ors de la conclusion du traité défensif entre la Russie et Autriche signé vers la fin de cette année, on s'était proposé e garantir les puissances dont l'intégrité et l'indépendance taient le plus étroitement liées avec les intérêts de la Russie. a copie de ce traité se trouve ci-jointe sous la lettre *D*.

Après l'Autriche, la Prusse était la seule puissance qui, réunie à la Russie, pouvait le plus, par ses moyens, préserver l'Europe du danger, ou pour mieux dire, il n'y avait sur le continent que ces deux États dont nous pouvions rechercher l'alliance pour opposer leurs forces à la France avec quelque espoir de succès.

L'accession de la Prusse à notre système offrait des avantages certains à toutes les puissances. Votre Majesté Impériale a bien voulu employer tous les moyens pour étouffer la jalousie qui depuis si longtemps avait constamment divisé la Prusse et l'Autriche sur les affaires de l'Allemagne ; vous avez même voulu, Sire, porter la cour de Berlin à coopérer à la cause commune ; mais le penchant naturel de cette cour pour l'inaction, et les intrigues secrètes du gouvernement français, entraînèrent une grande irrésolution dans le système de cette puissance. Nonobstant tout cela, la Prusse signa au mois de mai une convention ci-jointe sous la lettre *E*, par laquelle, si elle ne s'engageait pas à recouvrer le Hanovre et à contribuer à la cause commune, elle prenait au moins l'obligation de garantir, conjointement avec Votre Majesté Impériale, le nord de l'Allemagne contre toute invasion de la part des Français.

Il était nécessaire de resserrer les liens qui nous unissaient à la Porte, d'augmenter notre influence sur ce pays, et de mettre à couvert l'empire ottoman de tous les desseins pernicieux du gouvernement français. Le ministre de Votre Majesté Impériale près la cour de Constantinople a pleinement atteint ce but. L'annexe ci-jointe sous la lettre *F* renferme la note présentée par ce ministre, à la suite de

aquelle la Porte, malgré les intrigues et les instances les plus pressantes du gouvernement français, se refusa à reconnaître Bonaparte comme empereur, ce qui obligea le général Brun, son ambassadeur, à quitter Constantinople.

Pour ôter à la France les moyens d'influer sur les sujets ottomans de la religion grecque, on rétablit en plusieurs provinces turques les places des consuls. L'ukase que Votre Majesté Impériale a donné à ce sujet, ainsi qu'à l'égard des relations de commerce, se trouve ci-joint sous la lettre *G*. — Persuadée des intentions de Votre Majesté Impériale, la Porte témoigna elle-même le désir de renouveler le traité d'alliance avec la Russie et la Grande-Bretagne. Ses offres furent acceptées, et, pour entamer des négociations, on envoya des instructions analogues à Londres et à Constantinople. La conclusion de ce traité appartient aux événements de l'an 1805.

Dans le même temps, Votre Majesté Impériale a bien voulu envoyer des transports considérables de troupes à Corfou, tant pour défendre l'intégrité des États de la république ionienne que pour renforcer ce poste et se mettre par là à même de couvrir les possessions ottomanes et de secourir le roi de Naples, si les circonstances l'exigeaient. Par une bienveillance particulière de Votre Majesté Impériale, la solde de ces troupes, qui était d'abord à la charge de la république des Sept-Iles, fut ensuite portée sur les caisses de la couronne. La république ionienne, qui devait son existence politique à Votre Majesté Impériale, reçut avec la plus vive reconnaissance ce bienfait. Vous y avez mis le comble, Sire, en assurant par vos soins paternels le bien-être de ce pays, et en organisant le gouverne-

ment de ce nouvel État. La constitution que la Russie lui avait donnée conjointement avec la Porte en 1800, se trouvant défectueuse sous plusieurs rapports, il fallait y apporter des modifications et des changements pour le bien et la tranquillité des habitants. Cette tâche fut achevée en 1804. On soumit le plan d'une nouvelle organisation de gouvernement pour la république des Sept-Iles à Votre Majesté Impériale ; vous daignâtes l'approuver, Sire, et ce plan fut mis à exécution. Si jamais l'expérience indiquait le besoin de faire de nouvelles modifications dans cette constitution, le gouvernement de la république s'est engagé à n'y procéder autrement que de l'aveu de Votre Majesté Impériale, et sous sa ratification et celle de la Porte.

Parmi les puissances du second ordre, le Danemark fixa l'attention de Votre Majesté Impériale. — Il fallait s'assurer des dispositions du cabinet de Copenhague, et, comme on ne pouvait pas exiger une coopération très-active de sa part, il était au moins nécessaire de l'engager à défendre le Sund. Le ministère a rempli les vues de Votre Majesté Impériale à cet égard.

La Suède fut aussi un objet particulier de l'attention de Votre Majesté Impériale. — Animée par l'esprit de son souverain, elle fit cesser, dans le même temps que la Russie, ses relations politiques avec le gouvernement français, et s'attira par là bien des désagréments, tant de la part de la France elle-même que de celle de la Prusse. Votre Majesté Impériale témoigna dans cette occasion tout l'intérêt qu'elle prenait à la cour de Stockholm. Le ministère fit à ce sujet des insinuations au cabinet de Berlin, démarche qui fournit une nouvelle preuve combien Votre Majesté Impé-

iale était disposée à respecter la sainteté des traités, qui ugmenta la considération de la Russie et qui acheva de gagner entièrement le roi de Suède.

Le traité d'alliance avec le royaume des Deux-Siciles obligeait la Russie à soigner les intérêts de cet État. Le Roi espérait que par cette alliance il pourrait se garantir les malheurs dont l'ambition insatiable de Bonaparte le nenaçait continuellement. Toutes les démarches du gouernement napolitain étaient dictées par la Russie. Les principes que le cabinet de Votre Majesté Impériale suivit ans cette occasion avaient pour but de porter le Roi à luder, par toute sorte de complaisances et de sacrifices, les nouvelles demandes de la France jusqu'au moment où des irconstances plus favorables eussent permis à Sa Majesté sicilienne de mettre au jour ses véritables dispositions. La note remise par notre cabinet au ministre de Naples accréité à Saint-Pétersbourg, ainsi que celle de ce ministre, ont voir l'intérêt que Votre Majesté Impériale a pris au sort e son allié opprimé, et les conseils qu'elle a bien voulu ui donner dans les circonstances de ce temps. Ces notes se rouvent ci-jointes sous la lettre *H*.

Quant aux États dominés par la France, tels que la Hollande, nous avons tâché, autant que possible, de les persuader que nous ne les confondions pas avec la France, ue nous savions distinguer leurs vrais sentiments de ceux u'ils étaient obligés de faire paraître, et que nous prenions ne part très-vive et très-constante à leur existence.

Toutes les démarches faites par notre cabinet auprès de a plupart des puissances ne tendaient uniquement qu'à es engager à se tenir sur la défensive. C'était tout ce qu'on

pouvait obtenir d'elles pour la sûreté de l'Europe, et l'épuisement de ces puissances, la terreur dont Bonaparte les a frappées ne laissant pas même à espérer qu'elles voulussent se porter à des mesures plus décisives.

Tandis qu'on poursuivait ces négociations sur le continent, l'union la plus intime avec l'Angleterre devenait de jour en jour plus indispensable. Le danger dont les États ottomans étaient menacés, et la nécessité absolue de les couvrir par les flottes anglaises contre toute invasion de Bonaparte, faisaient depuis longtemps l'objet des négociations entre notre cabinet et celui de Londres. Outre cela, il était nécessaire de persuader l'Angleterre que les circonstances exigaient qu'elle ne séparât point ses intérêts de ceux de l'Europe; il fallait s'assurer, en cas de guerre, de sa coopération par des subsides, dont aucune puissance ne pouvait se passer, et l'engager à ne pas faire une paix particulière qui eût laissé le continent à la merci de Bonaparte. Comme les intentions de Votre Majesté Impériale n'étaient pas proprement d'opérer une diversion en faveur de la Grande-Bretagne, mais qu'elles avaient pour but de défendre l'indépendance de l'Europe, il était nécessaire de faire connaître les vues bienfaisantes de Votre Majesté Impériale au cabinet de Saint-James, et de le porter à les seconder de tous ses moyens, en écartant toute considération particulière qui pourrait s'y opposer. Vous avez bien voulu, Sire, charger de cette commission importante et difficile M. de Novosiltzow, chambellan actuel et ministre adjoint de la justice, qui partit au mois de septembre pour Londres. Le résultat et le succès de ces négociations seront exposés dans le compte rendu de l'année 1805.

Ce fut ainsi que Votre Majesté Impériale, sans se départir jamais des principes de loyauté, de désintéressement et de fermeté, a essayé tous les moyens pour étouffer les germes de méfiance entre les puissances, pour rétablir l'union et la concorde entre elles; et la Russie est devenue, pour ainsi dire, le centre de la confiance et de l'espoir de toute l'Europe.

Je vais présentement passer aux affaires de l'Asie, dont celles de la Géorgie méritent la plus grande attention.

Affaires d'Asie.

Le projet d'incorporer la province de Gingisk et le duché de Mingrélie à la Russie appartient plutôt au compte rendu de 1803; mais, comme la prise de la forteresse de Gingisk par assaut est arrivée le 3 janvier 1804, et que ce fut au commencement de cette année qu'on reçut ici la nouvelle de ce qui était arrivé en Mingrélie, je me crois obligé de présenter à Votre Majesté Impériale un aperçu de ces événements, d'autant plus qu'à cause du départ du chancelier de l'Empire on n'en a fait aucune mention dans le compte rendu de l'année 1803.

Le souverain de la Mingrélie, Grégoire Dadieu, opprimé par son voisin le prince d'Imiret, réclama la protection puissante de Votre Majesté Impériale, se soumettant à jamais à la Russie avec son pays. Son père, Katia Dadieu, fut sous la protection de la Russie, et son aïeul, Léon Dadieu, prêta en 1638 le serment de sujétion au czar Michaïlo Fedorowitsch. Ces considérations portèrent notre cabinet à incorporer cette province à la Russie. En conséquence, on

prit des mesures pour organiser ce pays, et le mettre à l'abri des invasions du prince d'Imiret. L'arrangement définitif des affaires de la Mingrélie fut terminé le 3 décembre 1803. On en joint la copie sous la lettre *I*.

Parmi les princes persans qui avoisinent la Géorgie, Dziwan, khan de Gingisk, était le plus dangereux. Depuis l'incorporation de la Géorgie, ledit khan n'a cessé de donner des preuves sensibles de son aversion pour la Russie. Le général d'infanterie prince Zizianow n'ayant pu par la voie de douceur faire rentrer dans l'ordre ce chef, jadis vassal tributaire de la Géorgie, il dut avoir recours aux armes victorieuses de Votre Majesté Impériale pour châtier son insolence. Le 3 janvier 1804, le sort de ce prince fut décidé, et le fort Gingisk reçut le nom d'Élisabetopol.

Le prince d'Imiret demanda à Votre Majesté Impériale par son envoyé qu'il avait expédié en 1803 à Saint-Pétersbourg d'être agréé comme sujet russe. Un de ses ancêtres, le prince Alexandre, fut, en 1651, vassal de la Russie sous le règne d'Alexis Michaïlowitsch. Par le traité de Hanardgi, les provinces d'Imiret et de Mingrélie ayant été déclarées indépendantes, les habitants pouvaient pleinement disposer de ces provinces, et leurs vœux depuis longtemps ont été pour la Russie. Corformément à la demande du prince d'Imiret, on fixa, par un acte signé le 25 avril 1804, les rapports de la principauté d'Imiret à l'égard de la Russie. La copie de cet acte se trouve ci-jointe sous la lettre *K*.

Les principes qu'on avait suivis dans ces deux cas servirent de base à d'autres arrangements avec les princes d'Asie qui désiraient se soumettre à la domination russe. On eut égard aux circonstances locales, au caractère et aux

mœurs des habitants, aux lois de chaque province, et l'on posa pour principe que la suzeraineté de Votre Majesté Impériale serait reconnue avec tous ses attributs; qu'on reconnaîtrait pour souverains les princes actuels et leurs descendants; qu'on laisserait l'administration intérieure sur l'ancien pied, abandonnant entièrement aux princes régnants tous les revenus, ou bien les obligeant de payer un léger tribut; qu'on accepterait une garnison russe, pour l'entretien de laquelle on assignerait une certaine somme; que les commandants russes veilleraient à l'exécution des traités, ainsi qu'à la conduite et à la politique des princes.

Sur ces entrefaites, Serdag Baba Khan, soi-disant khan de Perse, se porta avec une armée vers Aderbegean, et menaça les frontières de la Géorgie. On connaît depuis longtemps ses projets d'envahissement sur cette province, et son inimitié contre la Russie. Pour prévenir l'ennemi, et établir le théâtre de la guerre sur le territoire étranger, les troupes de Votre Majesté Impériale se portèrent en avant, elles repoussèrent l'ennemi à plusieurs reprises et s'avancèrent vers le fort d'Érivan. Le perfide khan de cette province, craignant un châtiment pour n'avoir pas rempli les intentions de Votre Majesté Impériale au sujet de l'affaire des patriarches arméniens, avait proposé, dès le commencement de cette année, au général d'infanterie prince Zizianow de lui rendre le fort, mais il n'a point tenu parole. Après six semaines de siége, les troupes russes, trouvant beaucoup de difficulté pour se procurer des vivres, revinrent en Géorgie. Au reste, le but de cette expédition n'a pas été entièrement manqué; on avait couvert les frontières de la Géorgie, on avait fait échouer les tentatives de Baba Khan,

et jeté l'épouvante parmi les ennemis par le succès de nos armes.

Dans le même temps, ledit Baba Khan excita plusieurs peuplades de montagnards à infester la Géorgie, mais le retour du prince Zizianow, général d'infanterie, déjoua également ce projet. L'expérience a fait voir que l'amour de l'indépendance, la pauvreté et le caractère farouche des peuples montagnards exigeaient un système particulier pour l'administration de ce peuple. Le ministère n'a point négligé ce point dans ses relations avec le général commandant en chef sur la ligne du Caucase. Pour remédier aux abus qui avaient eu lieu parmi les Kabardins, on a proposé quelques idées propres à attacher plus étroitement les habitants de cette province à la Russie, moyennant les avantages qu'on leur offrirait; on a voulu adoucir les lois de ce pays, assurer le bien-être de ses habitants, et leur inspirer l'amour de l'ordre et de la justice; mais, à cause de la guerre, ces idées n'ont pu être mises à exécution dans toute leur étendue.

Quelque douteux que pût paraître en général le succès de la campagne d'Érivan, elle produisit des résultats très-avantageux. Les chefs des provinces limitrophes de la Géorgie, reconnaissant l'importance et la nécessité de la protection russe, la recherchèrent. Entre autres, Ibrahim, khan de Karabag, et Sélim, khan de Schekan, témoignèrent le désir de se soumettre à la Russie et de devenir ses voisins tributaires. Leurs demandes ayant été agréées en 1805, cet événement sera compris dans le compte rendu de cette année.

La ligue d'Orembourg offre dans le cours de l'année

1804 des affaires moins importantes, mais très-compliquées par leur nature.

L'esprit de brigandage qui s'est manifesté depuis peu dans la petite horde de Kaysaks qui se trouve sous la domination de Votre Majesté Impériale augmenta les embarras et les troubles dans ces contrées. En 1803, l'insolence de quelques familles de cette horde fut poussée à tel point, qu'elles osèrent attaquer une caravane russe se rendant en Boukharie, et firent prisonniers deux employés russes. Le ministère des affaires étrangères n'a point négligé de prendre d'abord des mesures convenables pour trouver les premiers moteurs de ces troubles, et connaître les causes qui ont donné lieu à ce brigandage. A la suite des recherches qu'on avait faites, on apprit que la faiblesse extrême du chef de cette horde, Aytschuwak Khan, homme très-âgé et jouissant de peu de considération, occasionnait ces désordres et empêchait d'en punir sévèrement les auteurs. Ledit khan n'a pu soumettre les rebelles. Cependant, par les soins du gouvernement d'Orembourg, on a obtenu dans le courant de l'année 1805 la délivrance du médecin Bolszoï et du lieutenant Gawerdovoski.

Après plusieurs tentatives infructueuses pour refréner les Kirghises, le prince Wolkonski, gouverneur militaire d'Orembourg, a présenté à la confirmation de Votre Majesté Impériale un nouveau plan à ce sujet, dont plusieurs articles ont été mis à exécution en 1805.

Les peuples de Truchmen qui habitent la rive orientale de la mer Caspienne et les provinces limitrophes de Boukharie et de Chivie restèrent tranquilles l'année passée, et gardèrent la meilleure intelligence avec la Russie.

Le gouvernement de Boukharie donna des preuves de ses dispositions amicales pour notre cour, lorsque celle-ci avait fait poursuivre des personnes accusées d'avoir fabriqué de faux assignats, qui s'étaient réfugiées dans cette province. Au reste, les tentatives du khan de Boukharie sur Taschkent, Tourkestan, et sur le peuple vagabond de Karaman, sont étrangères aux intérêts politiques de la Russie, à cause de l'éloignement de ces contrées. Il faut seulement remarquer que la Boukharie a acquis une grande prépondérance parmi les peuples errants qui habitent les bords du lac Aral, le long des fleuves Syr-Daria, et qu'elle a beaucoup d'influence sur le Chiwan. Cette circonstance mérite quelque attention.

D'un autre côté, les irruptions que font les Kirghises aux environs d'Emba et sur les autres points de nos frontières, ne peuvent être envisagées que comme une suite du caractère sauvage et indomptable de ce peuple.

L'habitude de voir ce brigandage se répéter tous les ans fait qu'on n'y attache plus aucune importance, vu les avantages que l'on retire du commerce avec les Kirghises; on tâche seulement de se mettre à l'abri de leurs incursions, et de les rendre le moins fréquentes possible.

L'entretien de la bonne intelligence avec l'empire de la Chine a été depuis longtemps l'objet des soins de la cour de Russie. Le gouvernement chinois, trouvant également de grands avantages dans son alliance avec la Russie, a toujours entretenu, dans ses relations avec nous, les rapports d'amitié et de bon voisinage. Cependant plusieurs circonstances et plusieurs malentendus arrivés sur les frontières ont altéré petit à petit ces dispositions amicales et amené

un refroidissement entre les deux États. La méfiance propre à ce peuple, et les anciens usages que les Chinois observent avec une sorte de religion, ont contribué beaucoup à prolonger cet état de choses.

Votre Majesté Impériale fixa son attention sur cet empire le mieux policé et le plus riche de l'Asie, et elle jugea convenable de resserrer avec lui les liens d'amitié qui depuis si longtemps n'avaient pas été renouvelés, car depuis 1726, époque où le comte Vladislas Raguzinski fut chargé d'aller à Pékin, la Russie n'avait plus envoyé d'ambassade à la Chine, et la dernière mission chinoise qu'on avait expédiée pour la Russie fut en 1732.

A la suite d'une représentation faite par le ministre du commerce au sujet de l'envoi d'une expédition maritime, Votre Majesté Impériale voulut bien agréer la proposition d'envoyer une ambassade à Pékin pour renouveler les relations de commerce avec ce pays, et annoncer à l'empereur de la Chine l'avénement au trône de Votre Majesté. La lettre amicale de cet empereur, reçue au mois de juin en 1804, en réponse aux demandes de la cour de Russie, engagea le ministère à préparer cette ambassade, qui sous tous les rapports devait être très-brillante.

Le département des affaires étrangères communiqua donc, au nom du Sénat dirigeant, au tribunal suprême de la Chine, que, vu les préparatifs que demandait l'envoi d'une ambassade si importante, elle serait remise à l'année prochaine, 1805. Le gouvernement chinois ayant appris définitivement le temps dans lequel l'ambassade devait arriver sur les frontières, fit faire de son côté des préparatifs pour la recevoir, et ne cessa de donner les preuves les moins

équivoques de ses dispositions amicales pour Russie; il témoigna même l'impatience de voir arriver cette ambassade.

Telle a été la position des relations politiques de la Russie avec les puissances de l'Asie à la fin de l'année 1804.

Pour achever le tableau des affaires de l'Asie, je me crois obligé d'exposer à Votre Majesté Impériale que, sur toute l'étendue de nos frontières en Asie, nous n'avons pas (on peut le dire) dans nos opérations cet ensemble et cette suite qui seraient nécessaires pour la marche des affaires, et qui nous procureraient certainement de grands avantages, si le plan était mieux combiné. Mais pour pouvoir tracer ce plan, il faudrait acquérir les notions les plus justes et les plus précises sur plusieurs peuples montagnards et vagabonds de l'Asie. C'est ce que le ministère des affaires étrangères a tâché de faire autant qu'il était possible.

Affaires pécuniaires.

Le ministre des affaires étrangères n'a pas manqué de mettre tous ses soins à épargner les sommes qui restaient à sa disposition, ainsi que celles qui ont été versées depuis dans ses caisses. La note ci-jointe sous la lettre *L* fait voir en détail la quantité, la destination et l'emploi de toutes les sommes qui, dans le courant de l'année 1804, ont été mises à la disposition du collége des affaires étrangères. On voit par cette note que, le 1er janvier 1804, il y avait un résidu de 500 ducats en or, et de 144,920 roubles 97 kopecks; ajoutant cette somme aux revenus de l'année 1804, la somme totale de cette année était de 500 ducats

n or et de 1,479,845 roubles 44 1/2 kopecks. De cette omme on a placé à intérêts dans la banque d'emprunt npériale 275,000 roubles, ce qui fait, avec les intérêts 'une année, 281,888 roubles 88 1/2 kopecks. Outre cela, restait en argent comptant le 1er janvier 1805 un résidu e 14,366 roubles 61 1/2 kopecks. A Constantinople, y avait un restant de 10,843 piastres 58 aspres, hez le ministre Italinski, des sommes qu'on lui avait nvoyées pour les dépenses extraordinaires; ainsi, le tal pour l'année 1805 était de 10,843 piastres 58 aspres, 96,254 roubles et 94 3/4 kopecks.

XXIII

CONVERSATION AVEC L'EMPEREUR.

12 novembre 1809[1].

L'Empereur m'a reçu aujourd'hui et s'est un peu excusé 'avoir différé de jour en jour de m'appeler chez lui comme e le lui avais demandé. J'ai commencé en lui demandant ardon d'être toujours dans l'obligation d'être importun

[1] Il est est bon de se rappeler les circonstances auxquelles se rattachent s conversations qui suivent. Le prince Adam Czartoryski avait quitté le inistère dès 1806. En 1807, le duché de Varsovie avait été créé par Napoon, à la suite de la guerre avec la Prusse, et cette création avait déterminé prince Adam à se retirer de plus en plus du service de la Russie. Il ne onservait, dès lors, que la place toute polonaise, si l'on peut s'exprimer insi, de curateur de l'Université de Vilna, place que l'empereur Alexandre ii avait confiée en même temps qu'il le nommait ministre des affaires étranères. En 1809, avait eu lieu la guerre de la France avec l'Autriche, qui avait u pour résultat d'augmenter le duché de Varsovie de quelques districts de a Galicie, et la paix de Vienne venait d'être signée depuis peu.

et de lui parler de personnes qui souffraient ou qui avaient à se plaindre, ce qui n'était pas un sujet bien agréable à traiter. Sa Majesté m'a demandé ce que c'était. J'ai parlé alors des biens séquestrés aux Polonais qui ont pris du service dans le duché de Varsovie. L'Empereur m'a interrompu tout de suite en me disant que les circonstances l'avaient forcé à prendre ces mesures, qu'il ne s'y était décidé que d'après l'avis unanime de ses ministres, et que d'ailleurs la conduite des Polonais l'obligeait à cette sévérité; qu'il venait encore de recevoir des nouvelles de son ambassadeur à Paris, qui lui mandait que les Polonais qui s'y trouvaient, quoique sujets de la Russie, se donnaient toute sorte de mouvements et tenaient des propos les plus extraordinaires, propres à attirer sur eux la sévérité du gouvernement.

Je répondis que je n'avais pas l'intention, pour le moment, de traiter la question au point de vue de ce que le gouvernement russe croirait devoir faire à l'avenir; mais je croyais pouvoir observer à Sa Majesté que l'ukase récemment rendu n'était pas conforme aux strictes règles de la justice; que d'abord la qualité de sujets mixtes existait, et que, parmi ceux qui, étant entrés au service étranger, avaient pour cela des biens confisqués, il y en avait qui appartenaient à cette classe, et que, par conséquent, on ne pouvait s'en prendre à eux si, étant domiciliés en Galicie ou en Pologne, ils y avaient pris du service; que d'ailleurs l'ukase aurait des effets rétroactifs, car on punissait des gens qui n'avaient pas été prévenus qu'ils ne pouvaient faire ce qu'ils ont fait. Avant de punir, encore faut-il prévenir et assigner un délai pour l'application des peines

lictées par le gouvernement. Sa Majesté me répondit ı'elle avait en effet l'intention de fixer un délai pour tous ıux qui étaient entrés au service avant l'ukase. — Je ; persistai pas moins à représenter à l'Empereur ce qu'il avait d'excessif et même d'inutile dans de telles mesures, ıi ne sont que des vexations inefficaces. Je dis que c'était ı des droits accordés à tout noble soumis à l'empire de ıssie de pouvoir entrer au service étranger et de n'avoir ıs ses biens confisqués; car, si l'on a le malheur de les ırdre personnellement, ils passent à vos héritiers, et je ımandai pourquoi les Polonais seuls seraient l'objet d'une ıception. — L'Empereur ne put répondre qu'en disant ı'il y avait des circonstances où la sûreté de l'État exigeait es exceptions, que d'ailleurs c'était la conduite des Polonais qui avait provoqué la mesure, et qu'il n'avait fait que ; conformer à l'avis unanime des ministres. — Je repris ue je n'étais nullement étonné que les ministres n'eussent ıcun égard pour la souffrance de tant de familles, mais ue j'avais l'espoir que l'Empereur aurait un autre sentiment, qu'il ferait cesser les vexations; que, du reste, je ne ıvais pas ce qu'on pouvait reprocher aux Polonais, qui vaient désiré lui appartenir tous et qui avaient toujours ssuyé des refus.

La conversation se détourna un moment, et je tâchai de amener sur M. de Novosiltzow et sur une certaine dénonciation faite contre nous deux, il n'y a pas longtemps. Dès ue l'Empereur vit où j'en voulais venir, il me coupa la arole en me disant que c'était une chose passée, que je 'y avais été mêlé qu'indirectement, étant resté passif, pendant que M. de Novosiltzow avait tenu les propos les plus

extraordinaires dans un lieu public comme une auberge. Il s'agissait d'un dîner où auraient été tenus des propos attribués à M. de Novosiltzow au sujet de la lettre récemment adressée par Napoléon à Sa Majesté. L'Empereur était très-irrité. Je défendis de mon mieux M. de Novosiltzow; mais tout fut inutile. . . . .

. . . .

Comme l'Empereur avait paru ne pas bien comprendre ce que je lui avais dit de la manière différente dont M. de Novosiltzow et moi avions jugé la lettre de Napoléon, je lui expliquai que M. de Novosiltzow l'avait envisagée comme Russe et l'avait trouvée très-propre à dissiper toute inquiétude, très-satisfaisante pour le moment, tandis que moi par des raisons entièrement différentes et comme Polonais, je l'avais lue avec chagrin. Sur cela, l'Empereur me demanda si je connaissais la dépêche de M. de Champagny ajoutant qu'elle était bien plus forte que la lettre. — Je répondis que, sans l'avoir lue, j'en avais entendu parler et que je ne pouvais qu'être peiné de savoir que l'Empereur se trouvait maintenant constitué l'ennemi capital, le persécuteur en chef de la nation et du nom polonais; que c'était pour lui plaire uniquement que la Pologne avait été abandonnée, déçue de toute espérance, et qu'il poussait même l'animosité au point de vouloir que le nom de la Pologne fût effacé de l'histoire.

L'Empereur se défendit d'abord de cette assertion; il me dit que ce n'était pas lui qu'on devait accuser, que ses sentiments personnels n'avaient pas changé, qu'ils m'étaient connus depuis longtemps, que les devoirs de sa position l'obligeaient, et que tout chef de l'empire russe

agirait de même. — Je répliquai que sur ce point je ne pouvais séparer les deux qualités réunies dans la personne de l'Empereur; que lui-même il avait reconnu que le rétablissement de la Pologne pouvait s'accomplir non-seulement sans léser les intérêts de la Russie, mais, au contraire, à son grand avantage par la réunion des deux couronnes sur la tête de Sa Majesté. — L'Empereur me répondit que tout cela pouvait être, mais que, la chose n'étant pas exécutable, il avait fallu suivre une autre ligne de conduite. — Je repartis aussitôt que je ne comprenais rien à ce raisonnement; que lorsqu'on jugeait une entreprise utile en elle-même, on n'en adoptait pas la pensée pour la suivre un moment et l'abandonner un instant après, mais pour préparer la voie et prendre le plus possible la direction des événements; que je ne rechercherais plus si l'on n'avait pas eu des occasions favorables; que, puisqu'on les avait laissées échapper, il s'agissait maintenant d'en attendre de meilleures, de mieux préparer l'avenir, et qu'il fallait se conduire de façon à ne rien gâter; que la première chose à faire était de ne point dépouiller la nation, de ne point l'ulcérer par des mesures de rigueur. — L'Empereur, en baissant les yeux et sans finir sa phrase, me dit : « Si au moins on pouvait s'attendre à quelque retour de la part des Polonais et être sûr qu'on ne se conduira pas toujours de même!... »

Je répondis que je ne voyais pas ce qu'on avait fait pour gagner l'affection des Polonais, qu'il fallait être juste, que j'en appelais à l'Empereur lui-même pour juger tout ce que ce pays a souffert. Y a-t-il rien de plus révoltant que la conduite des trois puissances à l'égard de la Pologne?

Et peut-on s'étonner que l'idée de voir leur pays rétabli enflamme tous les Polonais et les réunisse? On se flatte maintenant, dis-je, que la paix diminuera cet enthousiasme. Pour moi, j'en juge autrement, et les airs de triomphe qu'on a affectés ici en publiant que les Polonais sont déchus de toute espérance, me semblent plutôt de nature à servir Napoléon qu'à lui faire du tort, car cela rejettera tout l'odieux de la conduite sur l'Empereur. Personne ne doutera maintenant que ce ne soit aux instances de Sa Majesté, et pour ne pas avoir la guerre avec la Russie, que Napoléon a cédé sur un point dont il ne se serait autrement jamais désisté, qui est toujours pour lui un objet de sollicitude, et cette manière de voir les choses ne fera qu'aigrir les cœurs polonais. Les rigueurs dont on les poursuit achèveront l'œuvre en les irritant d'autant plus que les mauvais traitements leur sont infligés au nom d'un prince auquel ils auraient consenti à se donner. Napoléon, de son côté, ne restera pas inactif. Tandis qu'ici l'on n'ouvre la bouche que pour la persécution, lui, il cherchera par toute sorte de promesses et de flatteries à effacer le ressentiment qu'on avait pu concevoir un instant contre lui.

— Il ne faut pas imaginer, ajoutai-je, que son langage soit le même partout. L'Empereur sait mieux que personne que Napoléon sait habilement tenir les discours les plus différents. C'est plus que jamais le cas aujourd'hui, où l'on prétend qu'il envoie l'armée polonaise en Espagne. S'il fait marcher les Polonais, il saura bien dire que c'est un dernier service qu'il leur demande, que c'est pour eux une manière d'achever leur instruction dans l'art de la guerre, qu'après cela, rien ne l'empêchera plus de remplir

leurs vœux, que c'est la nécessité seule qui l'a paralysé jusqu'ici, que c'est cet empire de Russie, cet éternel ennemi, qui en est la cause. C'est par des discours semblables qu'il détruira tous les mauvais effets de sa conduite, et ses paroles seront crues, parce qu'elles flatteront l'espoir de la nation, parce que, d'un autre côté, non-seulement on ne fait rien pour balancer cette impression, mais, au contraire, on fait tout pour lui donner de la force.

L'Empereur, en me répondant, commença par un appel à moi-même sur les sentiments qu'il m'avait manifestés relativement à la conduite des trois puissances à l'égard de la Pologne; il me dit que dans sa pensée c'était de là que dataient tous les maux auxquels l'Europe est aujourd'hui en proie, mais que ce n'était plus réparable; qu'il n'apercevait aucun moyen d'exécuter le projet qui l'avait anciennement occupé au sujet de la Pologne; qu'il ne voyait de possible qu'une organisation séparée pour les provinces qui sont actuellement sous sa domination, mais qu'en cela même il y aurait beaucoup à dire, et qu'on trouverait surtout une grande opposition à ce projet ici. — Je répondis à l'Empereur que je me rappelais très-bien les sentiments qu'il m'avait manifestés à l'égard de la Pologne; que le libéralisme de ses sentiments, il pouvait s'en souvenir, avait été la première cause de la liaison dont il m'avait honoré; que pour ce qui était des difficultés dont il venait de me parler, je n'étais pas à même d'en juger; que j'ignorais si jamais il avait été question de ce projet entre lui et Napoléon. — La possibilité d'une opposition de Napoléon, dis-je, est la seule difficulté que j'entrevoie, et cela me rend d'autant plus curieux de savoir si, dans les nombreuses

conversations qu'il a eues avec ce souverain, l'Empereur a jamais abordé cette matière. Ce n'est que d'après la réponse de Napoléon qu'on pourrait juger de son opinion. — L'Empereur me répondit d'une manière assez vague qu'il avait été question de tout cela dans ces derniers temps, pendant la guerre d'Autriche; mais, s'interrompant aussitôt, il ajouta que jamais Napoléon ne consentirait à une chose semblable, parce que son idée unique était d'avoir toujours une influence sur les Polonais, de les dominer et de les faire servir à ses desseins.

— Pour ce qui est de donner aux provinces appartenant actuellement à la Russie une existence et une constitution particulières, ajoutai-je, je ne sais trop qu'en dire; certainement, la chose en elle-même est bonne, mais il est tout simple qu'elle rencontre ici de l'opposition, plus d'opposition que l'idée de réunir la Pologne tout entière. Pour moi, quoi qu'on dise, et quelle que soit l'apparence des choses d'à présent, je persiste dans mon opinion. Je crois, et Sa Majesté s'en souviendra un jour, qu'il faudra recourir à ce moyen, c'est là que gît la sûreté de la Russie; mais je crains fort que, lorsqu'on le reconnaîtra, il ne soit plus temps. — L'Empereur se contenta de répondre que sûrement, en cas d'une guerre avec la France, il serait à propos qu'il se déclarât roi de Pologne, afin de gagner les esprits à sa cause. — Je répondis qu'alors il serait trop tard; et, voyant que la conversation avait déjà trop duré, je ne voulus pas la prolonger davantage.

XXIV

CONVERSATION AVEC L'EMPEREUR.

26 décembre 1809.

J'avais écrit à l'Empereur pour lui demander un moment d'entretien, en le prévenant notamment que je désirais lui parler de la continuation de mon semestre, qui expirait. Quelques jours plus tard, après un dîner chez sa mère, l'Empereur s'approcha de moi et me dit de passer chez lui le lendemain, qu'il avait aussi à me parler. J'en conclus qu'il serait question des nouveaux changements qui étaient projetés dans l'organisation du conseil, et dont s'entretenaient la cour et la ville. Ignorant ce que l'Empereur projetait et ce qu'il pourrait me proposer, je ne laissais pas d'être un peu inquiet, car il est toujours peu agréable d'aller écouter les propositions d'un souverain, quand on a toute sorte de raisons de les décliner.

Le lendemain, je me rendis au palais, et, après une assez longue attente, je fus introduit auprès de Sa Majesté. L'Empereur me demanda d'abord ce que je voulais. Je commençai par lui parler de diverses affaires, puis j'en vins à le prier de vouloir bien m'accorder la continuation de mon semestre. — L'Empereur me dit qu'il avait cru que j'avais l'intention de m'arrêter plus longtemps à Pétersbourg, et, dans cette supposition, il avait pensé qu'il me conviendrait peut-être d'être employé plus activement. Partant de là, l'Empereur me dit que le conseil allait prendre

une nouvelle forme, avec des attributions plus étendues, et une organisation pour laquelle on avait consulté ce qui existait dans d'autres pays mieux constitués, tels que la France, l'Angleterre ; qu'il avait divisé le conseil en quatre sections, — guerre, intérieur, finances, justice et lois, — et que c'était dans cette dernière qu'il m'avait assigné une place, qu'il y avait en outre un *plenum* du conseil où les affaires, après avoir été traitées dans les sections, seraient discutées encore ; mais que c'était surtout dans les sections qu'il avait besoin de travailleurs. — Je répondis à Sa Majesté que j'étais extrêmement honoré de la confiance qu'elle voulait bien me témoigner, mais qu'elle savait elle-même les raisons pour lesquelles je sollicitais mon semestre : l'âge avancé de mes parents, dont j'avais été longtemps séparé ; le soin de ma santé, qui ne s'accommodait nullement du climat de Pétersbourg ; les habitudes et les goûts que j'avais contractés dans l'éloignement prolongé des affaires. — L'Empereur me dit qu'il n'avait pas la pensée de me gêner et de troubler mes arrangements, ajoutant qu'il s'attendait bien à mon départ, mais qu'il avait pensé que je le différerais jusqu'à la belle saison. — Je repris qu'en attendant la belle saison, j'avais l'intention d'aller passer quelque temps à Vilna, où ma présence était nécessaire pour arranger les affaires de l'Université. — L'Empereur me dit que, d'ici là, la nouvelle organisation paraîtrait, et que je verrais alors ce qu'il me conviendrait de faire ; et, comme j'exprimais la crainte que mon départ dans ces circonstances, ne parût peu convenable, l'Empereur me tranquillisa en m'assurant que cela ne faisait rien que je pouvais toujours prendre mon semestre.

Sa Majesté m'annonça alors que toutes les mesures sévères qui avaient été prises à l'égard des Polonais allaient être révoquées, que la chose était décidée, mais qu'elle ne paraîtrait que dans quelques semaines ; que ce qui avait motivé ces mesures avait cessé, et qu'elle avait lieu maintenant d'être tranquille. — Je remerciai Sa Majesté et je lui demandai quelles raisons elle avait d'être tranquille au sujet des affaires de la Pologne ; si c'était uniquement le passage du discours de M. de Montalivet ou s'il y avait quelque autre motif, par exemple l'engagement de ne plus songer au rétablissement de la Pologne [1]. Je savais, en effet, par une conversation que j'avais eue avec le chancelier, qu'il en avait été question entre les deux cabinets, et je fis observer à l'Empereur que, dans ce cas, il serait obligé lui-même de prendre un engagement semblable, que dès lors il se lierait les mains. — L'Empereur évita de me répondre et me dit simplement qu'il n'était pas question de ce que je croyais.

L'Empereur me parut craindre de me laisser pénétrer la vérité, soit qu'il crût que cela pouvait lui faire tort, soit que la méfiance prît le dessus dans une matière où

[1] Le passage du discours de M. de Montalivet auquel il est fait ici allusion est un extrait de l'*Exposé de la situation de l'Empire,* présenté au Corps législatif le 1er décembre 1809; il était ainsi conçu :

« ... Le duché de Varsovie s'est agrandi d'une portion de la Galicie. Il eût été facile à l'Empereur de réunir à cet État la Galicie tout entière; mais il n'a rien voulu faire qui pût donner de l'inquiétude à son allié l'empereur de Russie. La Galicie de l'ancien partage presque tout entière est restée au pouvoir de l'Autriche. Sa Majesté n'a jamais eu en vue le rétablissement de la Pologne. Ce que l'Empereur a fait pour la nouvelle Galicie lui a été commandé moins par la politique que par l'honneur; il ne pouvait abandonner à la vengeance d'un prince implacable les peuples qui s'étaient montrés avec tant d'ardeur pour la cause de la France... »

il savait que j'avais des intérêts autres que les siens.

Il y eut un peu d'embarras; la conversation revint un instant au projet d'organisation du conseil, aux choix qui étaient à faire, et, dans cette occasion comme dans tant d'autres, je remarquai combien l'Empereur se laissait tromper par tous les rapports qu'on lui faisait, combien ses idées étaient peu justes sur les individus qu'il avait à employer. — Il était aussi facile d'observer chez Sa Majesté un désir de gagner, de ménager l'opinion, un besoin de popularité réveillé par un récent voyage à Moscou.

L'Empereur me dit en riant qu'il y avait beaucoup de gens qui, ne se rendant pas compte de l'acception des termes, s'imaginaient que la future organisation du conseil était une représentation nationale, comme s'il pouvait y avoir une représentation nationale qui ne fût pas nommée par le pays, et qui ne fût pas indépendante de la couronne. — Mon plus grand désir, poursuivit Sa Majesté, est de tâcher d'être en repos à l'extérieur, et de m'occuper exclusivement de l'intérieur; ce qui va se faire pour le conseil n'est qu'un premier pas pour arriver à d'autres changements plus réels, sur lesquels mes opinions n'ont pas du tout varié. — Je témoignai des doutes sur les difficultés d'exécution, et Sa Majesté me répondit qu'avec du temps et de la persévérance, on pouvait avancer fort loin. — J'ignore si par ces paroles l'Empereur avait l'idée de me gagner, de m'engager à me livrer de meilleur cœur à ce qu'il me proposait, en me montrant qu'il gardait toujours d'anciennes opinions sur lesquelles nous avions si souvent causé; car il arrive souvent à l'Empereur de n'avoir point d'autre vue dans ses conversations, et de traiter, pour

ainsi dire, chacun avec les mets qu'il suppose lui plaire; puis la conversation revint, comme d'elle-même, aux affaires de la Pologne; l'Empereur m'interrogea.

— Les événements, dis-je à Sa Majesté, ont reporté les esprits à quinze ans en arrière; il y a eu une époque où les circonstances avaient mis une sorte d'enduit sur les coups portés aux Polonais, et en avaient peut-être un peu affaibli l'impression. L'espoir du rétablissement de leur pays leur avait paru un instant moins possible, leur existence actuelle moins provisoire; mais, à présent, c'est comme si une plaie à demi cicatrisée venait à se rouvrir par accident. On croit que les espérances ont pu diminuer par suite de la dernière paix avec l'Autriche, après la conduite des Français, depuis certaines lettres et dépêches de Napoléon qui ont couru le public. Quand cela serait vrai, il y aurait beaucoup à dire, l'état moral ne serait pas moins redevenu ce qu'il était il y a quinze ans. Il y a d'ailleurs l'existence du duché de Varsovie, qui a été considérablement augmenté par la dernière guerre, et qui contribue à entretenir les sentiments patriotiques. C'est comme un fantôme de l'ancienne Pologne qui produit un effet infaillible sur tous ceux qui regardent ce pays détruit comme leur véritable patrie. C'est comme si, après qu'on a perdu une personne chère, l'ombre de cette personne venait nous visiter en nous assurant qu'elle nous sera bientôt rendue elle-même.

« Votre Majesté, continuai-je, ne doit donc pas s'étonner du sentiment qu'elle rencontre chez tous les Polonais. Je lui parle non comme à un souverain, je la prie de mettre ce caractère de côté, et de ne garder que celui qui a été la

raison première de mon attachement pour elle. Sa Majesté se souvient sûrement de mes sentiments quand je suis arrivé ici; elle a eu la bonté de les approuver; elle a pu juger que je n'ai pas changé depuis. Quand je suis revenu d'Italie, je n'avais pas la moindre idée d'entrer au service, Votre Majesté peut se le rappeler. Lorsqu'elle voulut m'employer, je m'y refusai longtemps, et ma principale raison était que, comme Polonais, ma position pouvait devenir trop délicate et trop difficile. Je pressentais qu'il pouvait surgir des circonstances où les intérêts de mon pays seraient contraires à ceux de mon service. Votre Majesté me répondit qu'il n'y avait aucune apparence semblable pour le moment, mais que, si cela arrivait, on le verrait bien d'avance, et qu'alors je pourrais faire ce que je croirais convenable. Maintenant, je ne cache pas à Votre Majesté que l'impression générale produite sur tous mes compatriotes par les circonstances et par l'existence du duché de Varsovie, n'a pu manquer d'avoir aussi son effet sur moi. Je ne peux m'empêcher de prendre le plus vif intérêt à mon pays.

« Dans mon opinion, dis-je, un homme qui n'est point attaché à sa patrie est un homme méprisable. Renier sa religion, ses parents, son pays, est à mes yeux également odieux. Ce sont les sentiments qui me sont naturels, que l'éducation a fortifiés, et sur lesquels je ne varierai jamais. De plus, j'ai mon frère, mes sœurs, toute ma famille dans ce nouveau pays, et j'avouerai à Sa Majesté que c'est une des raisons qui me font désirer de ne me mêler d'aucune affaire ici; il ne me suffit pas d'être net, droit et sincère dans mes actions, je veux l'être jusque dans mes senti-

ments et dans mes pensées. Je suis donc heureux d'avoir pu parler à l'Empereur dans un entier abandon, et m'expliquer avec lui sans aucune réserve. Mon premier but est de conserver ma propre estime ; le second est de conserver celle des gens que je suis accoutumé à aimer et à respecter. Je consens volontiers, si jamais les choses en viennent là, à ce que Votre Majesté fasse confisquer mes biens et me fasse fusiller ; cela me sera égal pourvu qu'en l'ordonnant, Votre Majesté me rende justice et pense que j'étais pourtant un galant homme, qui lui a toujours parlé vrai et ne l'a jamais trompée. »

L'Empereur parut satisfait, et me dit qu'il ne m'avait jamais méconnu, qu'il m'avait toujours rendu justice, qu'aujourd'hui il savait apprécier ce que je lui disais, et que cette manière de m'expliquer avec lui me faisait honneur. L'Empereur resta un instant plongé dans ses réflexions ; mais, comme s'il se réveillait tout à coup, il me dit ces mots : « Il n'y a pas d'autre moyen, pour arranger tout cela, que notre ancien projet, celui de donner une constitution et une existence séparée au royaume de Pologne, en attachant ce titre à la couronne de Russie. Il faut attendre, continua l'Empereur, que l'Autriche fasse une bêtise, et provoque une nouvelle rupture avec la France ; alors on pourra trouver un moyen de s'entendre avec Napoléon, et de donner des compensations au roi de Saxe. » L'Empereur ajouta qu'en attendant, il aurait été bon de procéder dans ce sens avec les provinces appartenant actuellement à l'Empire, et de prendre le titre de grand-duc de Lithuanie, mais qu'ayant en face de lui un antagoniste aussi habile que Napoléon, il avait craint

d'éveiller ses soupçons et de l'engager à contrecarrer la Russie par le même moyen; que, vu l'habileté de l'homme, on courait risque de rester en arrière.

La conversation se prolongeant, j'ai demandé à Sa Majesté si, dans ses fréquentes conversations avec Napoléon, il ne lui était jamais arrivé de toucher cette corde. C'était une question que j'avais faite souvent pour m'éclairer sur divers bruits qui avaient couru. L'Empereur avait toujours évité de me faire une réponse précise. Cette fois, il me dit positivement que cette matière n'avait jamais été traitée entre lui et Napoléon; qu'à Tilsit, Napoléon s'était exprimé avec beaucoup de légèreté sur tout ce qui tenait à la Pologne et aux Polonais, et qu'à Erfurth, on avait eu trop à faire pour s'occuper de cela. — Je témoignai à Sa Majesté mon regret qu'elle n'eût jamais saisi les occasions de sonder les opinions de Napoléon sur un tel sujet. Je ne pouvais, au reste, dis-je, m'empêcher d'être étonné de l'art avec lequel Napoléon propageait et accréditait à la fois les conjectures et les opinions les plus contraires; car il est certain que, tout en tenant les discours dont Sa Majesté venait de me parler, en faisant écrire des dépêches et prononcer des paroles qui devaient indigner et désespérer les Polonais, il n'était pas moins parvenu à répandre parmi nous la conviction que non-seulement il avait à cœur l'intérêt de la Pologne, mais encore qu'il avait un sentiment particulier d'affection pour notre nation. Tandis qu'on le supposait dénué de tout sentiment bienveillant et accessible seulement à ce qui pouvait servir ses vues ambitieuses, il n'avait pas moins réussi à persuader aux Polonais qu'il les aimait, qu'il voulait leur bien, qu'il ne voyait qu'en

eux ses vrais amis. — Pour réveiller l'enthousiasme, il n'a qu'à publier quelque article de gazette, et envoyer à Varsovie un de ses aides de camp polonais, qui, accueilli partout dans la société, répète quelques paroles de Napoléon, ou raconte quelque anecdote intéressant le patriotisme. On vit là-dessus pendant quelques mois, et au bout du temps, un nouvel envoyé vient remonter les esprits. — Sa Majesté, comme de plénitude de conviction, m'interrompit par ces mots : « Ah! que me dites-vous là! Tout cela n'est rien encore, puisque je sais de science certaine qu'au moment où il faisait prononcer le discours de M. de Montalivet, il disait tout le contraire à vos compatriotes, et cherchait à détruire le mauvais effet que devait produire sur leur esprit le passage de ce discours, et à ranimer leurs espérances par toutes sortes d'explications et de promesses. »

Sa Majesté ajouta dans la conversation que c'était un homme à qui tous les moyens étaient bons, pourvu qu'il parvînt à son but. Comme j'avais entendu depuis quelque temps, dans la société de Pétersbourg, mille propos sur les dérangements d'esprit dont Napoléon serait menacé, sur les attaques d'épilepsie auxquelles il serait sujet, je demandai à l'Empereur ce qu'il en était; l'Empereur me répondit : « Jamais Napoléon ne deviendra fou, c'est une chose impossible, et ceux qui le croient ne le connaissent pas du tout. C'est un homme qui, au milieu des plus grandes agitations, a toujours la tête calme et froide; tous ses emportements ne sont que pour les autres, et ne sont le plus souvent qu'un calcul. Il ne fait rien sans avoir tout prévu et combiné. Ceux de ses actes qui paraissent les plus violents et

les plus audacieux sont froidement calculés. Un de ses dictons favoris, c'est qu'en toute chose il faut d'abord trouver la méthode; qu'il n'y a rien de si difficile qu'on ne puisse en venir à bout, si l'on trouve le mode véritable de procéder; que, cela trouvé, le reste n'est plus rien, mais que, d'un autre côté, une chose fût-elle la plus simple du monde, il ne faut pas l'entamer si l'on n'a pas attrapé la méthode pour la faire, parce qu'alors on gâtera tout et l'on n'arrivera à aucune fin. Pour ce qui est de sa santé, ce sont des contes qu'on fait; personne n'a une santé meilleure; il n'est jamais malade, et la seule incommodité qu'on lui connaisse est une humeur galeuse qui était rentrée et dont on l'a traité... Personne ne soutient mieux la fatigue et le travail; mais il a besoin de sommeil, sans toutefois s'astreindre à des heures réglées, pourvu qu'en somme il puisse dormir huit heures par jour. Il n'est pas éloquent, ni en parole, ni par écrit; je lui ai entendu dicter des lettres d'un style haché, mal lié..... » Sa Majesté me parla du divorce et des affaires d'Espagne, de celles-ci, comme d'une grande école que venait de faire Napoléon, mais dont il finirait par sortir; — du divorce, en remarquant combien on avait en France le talent de donner à toute chose la forme la plus spéciale et la marche la plus convenable.

En réfléchissant sur tout cet entretien, je fis l'observation que l'Empereur gardait toujours pour moi une sorte de bienveillance, mais sans désir bien vif de me retenir et sans épanchement bien sincère sur tout ce que je lui avais dit; il semble toujours fermé et crispé. J'imagine qu'outre les circonstances particulières qui peuvent l'embarrasser vis-à-vis de moi, c'est devenu son état naturel. Je doute

que maintenant il ouvre jamais son cœur à aucun sentiment bien vif, dont la nature d'ailleurs ne lui a pas fait un besoin. Pour ce qui est de Napoléon, il est clair qu'il le connaît mieux que personne, qu'il est persuadé qu'il n'y a aucun fonds à faire sur lui, et ce qui est tout aussi clair, c'est que Napoléon a conservé un ascendant marqué sur son esprit, qu'il en a une grande peur. L'Empereur a habitué tous ceux qui l'entourent à chercher, dans toutes ses résolutions, des motifs différents de ceux qu'il met en avant. Je ne peux m'empêcher d'en faire autant, relativement aux résolutions générales qu'il m'a annoncées envers les Polonais; car il est assez étonnant qu'après avoir eu l'air d'écouter si peu mes observations dans les conversations précédentes, il ait subitement changé d'avis lorsqu'il y avait tout autant de raisons de se montrer généreux alors qu'à présent, et que je lui avais présenté précisément les motifs qu'il m'a exposés comme siens. J'ai donc été porté à soupçonner que, bien loin d'être conduit à des moyens d'adoucissement parce qu'il a lieu d'être parfaitement tranquille, c'est plutôt parce qu'il a de nouveaux motifs d'inquiétude, dont il se croyait affranchi après la paix de Vienne. Le mot échappé à l'Empereur sur le discours de M. de Montalivet me semblait un indice dans ce cas; mais j'ai en outre appris depuis que l'ambassadeur de France, qui jusqu'alors avait montré la plus grande indifférence au sujet des mauvais traitements infligés aux personnes qui sont entrées au service du duché, a commencé à se prononcer avec plus d'intérêt et de chaleur sur ce point, qu'il a dû s'en expliquer avec le gouvernement, ce qui est sans doute le résultat d'instructions nouvelles qu'il

aura reçues. Il est possible aussi que le séjour de Moscou ait été favorable aux affaires de Pologne dans l'esprit de l'Empereur, qui aura trouvé l'opinion publique moins contraire qu'il ne le supposait. L'Empereur aura été sans doute étonné des paroles qui lui ont été rapportées de la part du vieux chancelier et du comte Markow, surtout de la part de ce dernier, qui jusqu'ici était d'une opinion tout opposée.

A dire vrai, il n'y a rien à ajouter aux conversations de l'Empereur sur cette question et sur ce qu'il y aurait d'avantageux pour la Russie dans l'arrangement des affaires de Pologne. Sous ce rapport, la conviction de Sa Majesté est complète; mais cela n'avance rien, car, à moins que les circonstances ne fassent tout d'elles-mêmes de façon que le gouvernement d'ici n'ait qu'à consentir, on n'ira pas plus loin; au moindre obstacle, le projet en apparence le plus arrêté sera abandonné. Ce qui rend tout scabreux et dangereux ici, c'est le peu de fonds qu'il y a à faire sur celui qui serait appelé à jouer le rôle principal.

XXV

CONVERSATION AVEC L'EMPEREUR.

5 avril 1810.

Il y a environ trois semaines, Sa Majesté, que je n'avais pas vue depuis longtemps, m'ayant fait tout à coup appeler auprès d'elle, je lui rappelai quelques affaires particulières et en même temps la promesse qu'elle m'avait faite d'ac-

corder une amnistie à tous ceux contre lesquels on avait sévi dans les provinces polonaises. Pour les affaires dont j'avais à lui parler, Sa Majesté se montra très-facile ; pour l'amnistie, elle me dit qu'elle l'accorderait aussi comme elle l'avait promis, qu'on n'attendait que quelques réponses de Paris. Cela dit, je n'eus pas de peine à remarquer que l'Empereur m'avait fait appeler avec intention, pour remettre sur le tapis un sujet bien des fois traité entre nous et toujours sans résultat. Sa Majesté en vint bien vite à me parler des affaires de Pologne, et me dit qu'accorder une amnistie, c'était pourtant faire rentrer dans le pays des gens sur lesquels on ne pouvait guère compter, que son désir était toujours de gagner l'affection des habitants, mais que le difficile était de savoir comment réussir, car, quoi qu'on pût faire, la légèreté du caractère était telle qu'on ne pouvait se fier à rien. — Je répondis qu'il pouvait y avoir du vrai en cela, mais que la raison donnée par l'Empereur n'était pas juste, que ce n'était point par légèreté que les Polonais paraissaient si peu disposés à accueillir les avances du gouvernement russe, que c'était au contraire par suite de leur constance dans leur attachement pour leur pays et dans leur désir d'en voir toutes les parties réunies. — L'Empereur, à ces mots, me parla du projet de réunir sous un régime séparé les huit gouvernements polonais, et il me demanda quel était mon avis, si je croyais qu'on pût compter sur les habitants de ces provinces. — Je répondis que je n'étais en mesure de rien dire et que j'avais besoin d'y réfléchir. Je me montrai pourtant surpris que Sa Majesté s'occupât encore de ces objets en présence de la convention négociée avec la France ; je n'ignorais pas, en effet, que cette con-

vention avait pour but de détruire toutes les espérances des Polonais, et j'avais cru que Napoléon avait refusé ses ratifications. — Sa Majesté répondit avec quelque embarras que cela n'était point ainsi, que c'était M. de Champagny qui avait voulu mettre dans le traité des expressions et des articles allant jusqu'à détruire le nom polonais, mais qu'elle avait changé ces articles et que la convention ainsi modifiée avait été de nouveau expédiée à Paris.

J'ai bien vu que l'Empereur ne voulait pas s'expliquer avec moi sur ce point ; il me congédia en me demandant quand je pourrais répondre à la question qu'il m'avait posée. Ce n'était vraiment pas facile. D'une part, quelle espérance donner à l'Empereur sur l'efficacité des moyens à adopter? D'un autre côté, que d'inconvénients et de dangers pour soi-même, à entrer dans des projets quelconques? C'était élever autel contre autel et risquer la guerre civile dans notre pays. En paraissant donner dans ces velléités tardives de l'Empereur, on ne rencontrait de toutes parts que difficultés, obstacles, sans aucun espoir possible. Il fallait pourtant répondre, soit par convenance, soit parce qu'en présence d'un avenir toujours douteux, il n'était pas bon de rompre entièrement un fil qui, dans des circonstances différentes, pouvait devenir encore précieux.

Après avoir donc laissé passer quelques semaines, je revins auprès de l'Empereur, et je lui remis un mémoire où je traitais la question de mon mieux, comme je la voyais. Je ne laissai pas ignorer à Sa Majesté que mon embarras était grand par suite de mon ignorance de ce qui se passait ou se préparait dans le monde politique. Je lui dis que je ne m'étais pas pressé de revenir, pensant que, dans l'in-

tervalle, on aurait peut-être reçu quelque nouvelle de Paris ; que j'avais vu, d'ailleurs, l'Empereur varier si souvent d'opinion sur les affaires de Pologne, selon les circonstances, et notamment lors de mon arrivée ici, après la conclusion de la paix, que je ne serais pas étonné de voir la même chose arriver aujourd'hui. — L'Empereur me répondit que s'il avait paru varier d'opinion, c'était uniquement parce qu'il mêlait toujours à ces affaires une idée dominante difficile à réaliser, et que c'était cette difficulté qui l'arrêtait toujours. Il n'ajouta rien de positif sur la convention, mais il me dit qu'il venait de la recevoir modifiée de Paris. En disant cela, l'Empereur déploya, d'un air distrait, une dépêche qui était sur sa table, sans trop savoir s'il devait me la montrer, sentant bien, tout en la parcourant des yeux avec moi, que son contenu, sans aucun rapport avec notre conversation, ne pouvait que me donner une très-petite idée des égards de l'empereur des Français pour lui. C'était, en effet, une dépêche de M. de Champagny à M. de Caulaincourt, dans laquelle le ministre disait à l'ambassadeur qu'il avait rendu compte à son souverain des félicitations que l'empereur de Russie l'avait chargé de lui adresser sur son mariage ; Napoléon avait été reconnaissant de cette marque de souvenir de son allié et ami, et il faisait savoir qu'il lui enverrait incessamment un officier pour lui annoncer cet événement.

L'Empereur, un peu embarrassé, n'alla pas plus loin, et plia la dépêche, en me disant que ce n'était rien ; qu'il avait, au reste, d'autres dépêches de M. de Champagny, qui continuaient à donner, sur le même ton, toutes les assurances possibles relativement à la Pologne, mais qu'on

savait bien quelle foi il fallait attacher à ces phrases, et que cela ne l'empêcherait pas de suivre les idées qu'il m'avait confiées. — Je me mis alors à lire mon papier. L'Empereur m'interrompit dès le début, en observant que ce n'était pas seulement pour le cas d'une guerre, mais, en général, pour gagner l'affection des Polonais, qu'il songeait à faire quelque chose. Il écouta ensuite la lecture de l'écrit sans dire une parole, mais très-attentif. Ce n'est qu'à la fin seulement, là où il était dit que le temps le plus propice pour faire quelque chose en faveur de la Pologne était déjà passé, que l'Empereur m'interrompit. « Vous pensiez sans doute, en écrivant cela, à l'année 1805, me dit-il, et à mon séjour de cette époque à Pulavy. Je m'aperçois bien moi-même, à présent, que c'était là un moment favorable, unique même ; on pouvait faire alors facilement ce qui, maintenant, ne pourrait être fait qu'avec une grande peine ; mais il ne faut pas oublier que nous aurions eu toute l'armée prussienne contre nous. » L'aveu de la faute commise alors, que fit plusieurs fois l'Empereur dans le cours de cet entretien, ne me permit pas d'insister.

Je me contentai de répondre que l'autre occasion très-favorable avait été la dernière guerre avec l'Autriche, où la Russie aurait pu facilement exiger le rétablissement de la Pologne. « C'eût été provoquer la ruine totale de l'Autriche, dit l'Empereur. — Il est bien certain cependant, ajoutai-je, que la conduite qu'on a tenue a été la plus mauvaise, car elle n'a nullement sauvé l'Autriche, qu'elle a jetée dans les bras de la France ; elle a mécontenté Napoléon, et elle n'a eu aucun avantage sérieux pour la Russie. »

Quand j'eus fini de lire, je m'excusai encore de n'avoir

pu présenter que des idées vagues et sans conclusion. Je ne pouvais, pour le moment, en dire davantage, puisque je n'étais point informé de ce qui se passait, puisque j'ignorais les sentiments qui dominaient dans les provinces polonaises. C'est là, sur les lieux mêmes, qu'on aurait pu juger de l'accueil que pourrait rencontrer toute proposition de la Russie, de la manière de combattre l'influence toute-puissante de Napoléon. « Bah! dit l'Empereur, sans être sur les lieux, il n'est pas difficile de savoir ce qu'on pense dans les provinces et dans le duché; cela peut se dire en peu de mots. Les Polonais suivront même le diable, si le diable les mène au rétablissement de leur patrie. Au reste, poursuivit l'Empereur, je suis content de ce que vous avez écrit; cela m'aidera à réfléchir sur un sujet qui m'occupe depuis si longtemps. J'ai cherché toute sorte de moyens pour arriver à réaliser mes désirs, je ne suis arrivé à rien de satisfaisant. La plus grande difficulté est d'indemniser le roi de Saxe; cela ne peut se faire à moins de démembrer encore ce pauvre roi de Prusse. »

Je fis remarquer à Sa Majesté que la plus grande difficulté était d'avoir l'assentiment de la France, et que, ce point obtenu, tout le reste deviendrait aisé. — L'Empereur me dit que c'était là le plus difficile, parce que Napoléon, bien moins préoccupé de faire le bien de la Pologne que de se servir de ce pays comme d'un instrument, dans le cas où il voudrait faire la guerre à la Russie, était intéressé à ne point changer l'état actuel des choses, pour avoir en main, en cas de besoin, les moyens qu'il s'était préparés. — Quant aux sentiments des habitants du duché de Varsovie, l'Empereur avouait, du reste, qu'il était tout simple que,

considérant les forces respectives des deux puissances, le talent et l'expérience des généraux et des armées, les grandes probabilités de victoire que Napoléon aurait pour lui dans toute guerre, les Polonais ne voulussent pas se jeter dans les bras de la Russie, au risque de perdre le fruit des efforts qu'ils font depuis longtemps. — J'abondai entièrement dans cette manière de voir. — L'Empereur me détailla alors les idées qu'il avait eues. Entre autres projets, il me demanda si l'on ne pourrait pas entamer une guerre simulée avec le duché, où, d'après un arrangement concerté, les troupes russes pourraient arriver à des positions dans lesquelles, réunies aux troupes polonaises, elles pourraient tenir tête aux Français; dans ce cas, tous les désirs de la Pologne seraient satisfaits. — Les difficultés d'exécution de ce projet étaient trop palpables, sans compter ce qu'il y avait de chimérique, et, dans tous les cas, c'était toujours la guerre contre Napoléon, avec des chances bien incertaines.

En passant en revue toutes ces idées, l'Empereur me demanda tout à coup si l'on ne parviendrait pas au but désiré en ne s'opposant pas à la formation d'un royaume de Pologne composé du duché et de la Galicie, et en permettant aux sujets des provinces polonaises de la Russie d'aller servir là-bas comme dans leur pays. — Comme je paraissais surpris de cette idée, l'Empereur ajouta que les Polonais, ainsi contentés, n'auraient point de raison d'être contre la Russie, et deviendraient tranquilles; que la France, n'ayant plus cette pomme de discorde entre elle et la Russie, n'aurait aucun motif de lui faire la guerre; que c'était, en un mot, procéder à l'amputation et se débarrasser du mal

au lieu de prétendre le guérir. Le ton de Sa Majesté me fit croire que cette idée avait pu lui être présentée peut-être par l'ambassadeur de France, qu'en un mot il en avait été question, et que l'Empereur, crainte de pire, ne serait pas éloigné de consentir à cette proposition en la colorant de motifs de convenance. Ce n'est là après tout qu'une conjecture.

L'Empereur finit en me disant qu'il s'occuperait encore de toutes ces idées, et qu'il désirait que je cherchasse, de mon côté, un fil qui conduirait au but. — Je répondis que j'étais bien éloigné de vouloir refroidir les bonnes dispositions de Sa Majesté, mais que j'avouais ne pas savoir comment je pourrais m'y prendre ; qu'à mon avis, les mesures proposées dans la note que j'avais remise à l'Empereur, étaient tout ce qu'il y avait à faire immédiatement ; que je considérais cette année comme devant faire époque, qu'elle ne pouvait s'écouler sans produire des événements graves, plus graves et plus décisifs que tous ceux que nous avions vus. — L'Empereur m'interrompit et me dit, d'un accent pénétré, qu'il ne croyait pas que ce fût encore cette année, parce que Napoléon était tout occupé de son mariage ; mais qu'il s'attendait à la crise l'année prochaine. « Nous sommes au mois d'avril, continua-t-il ; ainsi ce sera dans neuf mois. » En me disant ces mots, et en général dans toute cette conversation, l'Empereur avait un regard sévère et fixe, qui me rappela les yeux hagards qu'il avait à l'époque d'Austerlitz. Sa contenance était pleine d'abattement et de découragement. Je remarquai beaucoup d'inquiétude et un grand désir d'arranger les affaires de Pologne de quelque façon que ce

fût, et en faisant de son côté tout ce qu'il pourrait. Il fit, à plusieurs reprises, une sorte d'amende honorable vis-à-vis de moi, en représentant, sans y être provoqué, que l'année 1805 était la plus favorable pour l'exécution du projet. — J'ignore si c'était sa conviction, ou s'il parlait ainsi pour m'amadouer. Je quittai ainsi Sa Majesté, bien incertain sur ce qui pouvait arriver.

XXVI

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Vilna, 12 janvier 1810.

Sire,

Depuis mon arrivée à Vilna, je n'ai cessé de m'occuper de l'Université et de tout ce qui peut y perfectionner l'enseignement de toutes les parties des sciences.

Votre Majesté Impériale sait que le Directoire des écoles a préparé un projet tendant à régler définitivement la régie des fonds affectés à l'Université et à son arrondissement. — Ce projet, présenté depuis plus de six mois, reste encore sans effet ; il a déjà été remis au conseil, et se trouve à la section des finances. Un seul mot de Votre Majesté Impériale peut maintenant donner une fin heureuse à cette affaire.

Vous daignerez vous rappeler, Sire, que cet objet a été placé parmi ceux qui pouvaient produire une impression salutaire dans ce pays. Depuis mon séjour ici, je me suis encore plus fortement convaincu de la convenance de cette

mesure et des mauvais effets qui s'ensuivraient, si les vœux et l'attente générale, à ce sujet, venaient à être trompés. Les fonds qui entretiennent l'Université et les écoles de ces provinces sont les fruits des donations anciennes et récentes de la noblesse du pays. Votre Majesté Impériale a solennellement consacré ces fonds au même usage d'utilité publique, et c'est sur la foi de cette garantie qu'ils ont été augmentés par de nouveaux dons. Cependant, si le projet en question n'était pas adopté, les intentions bienfaisantes de Votre Majesté Impériale seraient contredites et annulées, l'œuvre de l'éducation publique et de son perfectionnement dans ces provinces, avec tous les établissements utiles qui y tiennent, s'écroulerait bientôt.

Je viens de recevoir une lettre du ministre de l'instruction, qui m'annonce que celui des finances veut faire payer les sommes dues à l'Université en assignations. — Cette mesure, si elle était maintenue, serait une véritable calamité, ruinerait tous les professeurs, et aurait des suites funestes pour la province. La grande quantité de papier qui inonderait l'Université et la ville ferait tomber la valeur des billets fort au-dessous de ce qu'elle est à présent; le reste de l'argent disparaîtrait de la circulation, qui pour le moment est avivée presque uniquement par le numéraire dépensé par l'Université. L'acte de confirmation que Votre Majesté a signé, les statuts qu'elle a confirmés assurent à tous les individus de l'Université leurs appointements en argent. Les contrats avec les professeurs ont été conclus en conséquence, et c'est dans cette assurance qu'ils ont pris des engagements. — Les billets de banque n'ont pas de cours ici pour les besoins journaliers de la vie, et l'on

ne peut rien acheter au marché que pour de l'argent sonnant; ce cours serait d'ailleurs difficile à fixer, car il tombera probablement à chaque payement fait en assignations; la perte sera donc successivement et toujours plus grande pour les individus, pour la province et pour la couronne, sans compter que l'Université se débanderait à coup sûr, à la suite d'une pareille mesure.

Tandis que l'on veut inonder cette province d'assignats, la couronne exige que tous les impôts y soient payés en argent. — D'où pourra-t-on le tirer? Je puis certifier à Votre Majesté qu'il y a déjà des propriétaires qui vendent leurs terres parce qu'ils ne peuvent suffire à des taxes trois et quatre fois plus grandes que dans le reste de l'empire. Beaucoup d'autres propriétaires ont leurs biens sous séquestre pour des arrérages d'impôts qu'ils n'ont pas acquittés, et l'on procède contre eux avec la dernière rigueur.

Toutes les contributions, y compris les indirectes, telles que les ports de lettres, le papier timbré, l'évaluation des recrues et autres, sont perçues, non pas en argent au cours, mais en argent valeur nominale; ce qui augmente les charges à peu près dans la même proportion que les assignats tombent, et que les ressources diminuent. Les abus, surtout dans la remise des recrues, paraissent être fort pénibles; pour qu'un seul homme puisse être choisi, il faut en amener six, sept et jusqu'à dix, ce qui augmente considérablement les frais; aucun n'est accepté sans une forte rétribution aux employés.

Selon toutes les données, le montant de l'argent en circulation dans la province n'équivaut pas à la somme des contributions imposées; ce qu'il y a de sûr, c'est que

la Lithuanie est dans une situation déplorable, ce qui demande avec urgence que Votre Majesté tourne sur elle ses regards paternels.

L'administration des impôts est au niveau du reste de l'empire. Pour ce qui touche l'instruction publique, votre appui, Sire, contre la résolution du ministre des finances, qui rendrait nuls les bienfaits et les priviléges que vous avez accordés, et l'adoption du projet présenté par le Directoire des écoles, voilà ce que j'ose solliciter aujourd'hui de Votre Majesté Impériale.

Daignez, Sire, être le protecteur de ce pays auprès de votre propre gouvernement, car personne n'y prendra sûrement intérêt; il y aura au contraire beaucoup de gens qui voudront lui nuire et l'opprimer; et cependant, de quelque principe que l'on parte, et quelque horoscope que l'on veuille faire sur l'avenir, je ne crois pas que ce soit bien servir Votre Majesté Impériale que de lui donner des conseils qui, s'ils étaient suivis, pourraient bien ruiner une partie considérable de ses États, et lui ravir les cœurs des habitants.

Dans la dernière conversation que j'ai eu le bonheur d'avoir avec Votre Majesté Impériale, j'ai oublié de lui soumettre que, lors de mon séjour à Pulavy, je serai probablement dans le cas de me rendre à Varsovie.

Daignez, Sire, me continuer vos anciennes bontés, et croire à l'inviolable attachement que je porte depuis si longtemps à la personne de Votre Majesté Impériale, et aux vœux continuels que je fais pour son bonheur.

XXVII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Pulavy, ce 15/27 novembre 1810.

La nouvelle de la commission que Votre Majesté Impériale a nommée pour le gymnase de Krzemienieç vient de me parvenir. Elle comprendra facilement combien j'en ai été profondément affecté. Cette mesure paraît être dirigée contre M. Czaçki, comme étant celui dont les soins ont créé et fait prospérer cet établissement; mais comment se dissimuler que, dans le fait, elle ne soit dirigée tout autant contre moi, qui comme curateur suis chargé et responsable de ce qui se passe dans l'arrondissement, qui ai constamment soutenu les travaux de M. Czaçki, les ai fait agréer à Votre Majesté Impériale et n'ai cessé de leur rendre le témoignage qui leur était dû[1]? — J'ignore quelles sont les personnes qui dans leurs dénonciations

[1] Le comte Thadée Czaçki est l'homme qui, à cette époque, contribua le plus, avec le prince Adam Czartoryski, à maintenir et à développer le sentiment national par l'éducation publique dans les provinces polonaises incorporées à l'empire russe. C'était en même temps un savant éminent, d'une véritable érudition, auteur d'un livre devenu classique, — les *Lois de la Lithuanie et de la Ruthénie*, — qui est un trésor de science, de saine et judicieuse critique, et de divers autres ouvrages d'histoire, d'économie politique d'un mérite hors ligne. Le comte Thadée Czaçki était né à Poryçk en 1765, d'une ancienne famille de Volhynie. Très-jeune encore, il fut nommé commissaire des finances par la diète de Pologne et staroste de Novogrodek. Dans la diète de 1788, il fut, avec Mostovski, Kollontay, Ignace Potoçki, Niemcevicz, un des principaux auteurs de la constitution du 3 mai 1791. Après le dernier partage de 1796, il se consacra tout entier à relever le commerce, les sciences, l'instruction en Pologne. Il créa un grand nombre d'écoles dans la Ruthénie (Volhynie, Podolie et Ukhraine). Le lycée de Krzemienieç, dont il est ici question, et qui fut fondé par lui en 1809, était une

ont pu prendre le nom de la noblesse de Volhynie ; mais à coup sûr il est difficile de leur supposer des intentions pures et l'amour de la vérité et du bien. L'intégrité du caractère de M. Czaçki est trop bien établie pour qu'elle puisse être attaquable sous aucun rapport. Ses soins infatigables ont été couronnés d'un succès étonnant. Obtenir des fonds aussi considérables et créer un institut qui, par les riches collections qu'il possède, les professeurs qui le composent, les divers établissements qui y sont attachés, le nombre des étudiants qui s'y forment, peut passer en tout pays pour une des écoles les mieux entendues qui existent ; faire tout cela en si peu temps tenait réellement du prodige, et il n'y avait que M. Czaçki qui fût capable de l'opérer par sa persévérance, son extrême insistance, son dévouement entier à cet unique objet, et par la confiance que son caractère et ses lumières inspirent généralement. Votre Majesté Impériale verra que la Volhynie, loin de prêter son nom à la calomnie, voudra, au contraire, se laver de la tache qui pourrait lui en rester, et s'empressera de rendre un témoignage éclatant à son concitoyen, dont elle a désiré, il y a peu de temps, honorer les services par une médaille que Votre Majesté lui a permis de frapper pour cet objet.

institution supérieure, une sorte d'université, et était devenu pour la Lithuanie un foyer de lumière et de patriotisme. Les Russes ont souvent attribué à l'influence durable et certainement efficace de ces établissements d'instruction publique les difficultés d'assimilation qu'ils ont rencontrées dans les provinces polonaises. Il est presque inutile d'ajouter que le lycée de Krzemieniec et l'Université de Vilna ont disparu depuis, abolies par l'empereur Nicolas après 1831. On peut voir ici comment, dans sa correspondance avec l'empereur Alexandre, le prince Adam défendait le caractère et les travaux du comte Czaçki, dont le nom est resté d'ailleurs aimé et respecté en Pologne.

Je ne doute pas que M. Czacki ne réponde victorieusement à toutes les accusations que l'on prétend lancer contre lui. Les faits sont trop évidents et parlent seuls en sa faveur. Mais, Sire, le cœur de Votre Majesté est fait pour le sentir : il est douloureux de voir un homme qui n'a eu d'autre pensée que le bien de ses semblables, qui lui a voué son existence au point de négliger entièrement ses propres affaires et de subir des pertes considérables, être en butte aux dénonciations, et recevoir des peines et des désagréments pour prix d'une conduite qui lui donne tant de titres, être obligé d'en rendre compte devant une réunion de personnes totalement étrangères à l'objet qu'elles doivent juger, et dont le président est depuis longtemps mal disposé contre lui et toujours occupé à chercher à le contrecarrer.

La justice et les intentions de Votre Majesté Impériale me sont connues mieux qu'à personne. Mais croyez, Sire, que cette fois elles ont été surprises, et que vous avez agi en opposition à vos vues paternelles. — Le gymnase de Volhynie, fixé à Krzemieniec, a été confirmé par un diplôme signé de la main de Votre Majesté Impériale; dès lors, toute question sur le lieu où il était préférable de l'établir a cessé. Votre Majesté a rendu le retour de cette question impossible par le don au gymnase de la starostie de Krzemieniec avec l'injonction d'y former avec le temps une ferme d'expériences. Les fonds de première mise dépensés pour les établissements déjà existants à Krzemieniec, les bâtiments arrangés et élevés avec frais seraient perdus si le gymnase venait à être transféré ailleurs. Où trouver de nouveaux fonds pour recommencer avec une

nouvelle perte de temps la même chose, et pourquoi la recommencer, puisqu'elle est toute faite et en bon train? Comment les établissements pourraient-ils jamais parvenir à un certain point de perfection, si on ne leur laisse pas le temps de se consolider et si l'on en change l'institution, lorsqu'ils commencent à peine à prospérer?

Que Votre Majesté soit certaine qu'aussitôt qu'elle voudra transporter le gymnase de Krzemieniec autre part, ou qu'elle lui ôtera son chef actuel, cet institut tombera, et ne pourra plus marcher. Dans l'un et l'autre cas, il est probable que la plupart des donataires retireront leurs fonds, qu'ils n'ont assurés que sous la condition expresse que le gymnase serait à Krzemieniec, et que leur emploi serait confié à M. Czacki, ainsi que le diplôme l'a spécialement statué.

Pour ce qui me regarde personnellement, je ne saurais me dissimuler que, sans la moindre participation du curateur, une commission a été nommée pour faire une enquête sur l'école principale de l'arrondissement de Vilna, après l'Université; que l'institution du gymnase de Krzemieniec et la manière dont on l'a exécutée lui sont soumises, que la commission doit juger si le lieu de l'école est bien choisi, si les études y sont bien ordonnées, décider sur la police, l'instruction, la comptabilité, objets qui appartiennent immédiatement à la régie et à la surveillance du curateur, et qui tous ont été réglés par lui, adoptés sur sa représentation, et dont il s'est occupé spécialement avec tout le zèle et toute l'attention qu'ils méritaient; qu'enfin, à la suite d'une visite récemment faite sur les lieux, j'avais rendu le compte le plus satisfaisant de l'état florissant de cette école, que ce rapport,

dont les gazettes du pays ont fait mention, se trouve démenti, et déclaré sans valeur par la mesure en question.

Depuis la création du ministère de l'instruction publique, c'est le premier exemple d'une commission de ce genre présidée par le gouverneur du lieu, et nommée pour inspecter et refondre un institut d'éducation. — Tous ces rapprochements doivent nécessairement faire conclure que le curateur de Vilna a eu le malheur de perdre la confiance du gouvernement, et qu'on a voulu même le lui faire sentir. Permettez, Sire, qu'à l'appui de cette conviction je rappelle à cette place l'ukase retiré sur les Basiliens, et le peu de succès qu'ont eu depuis divers projets relatifs à l'arrondissement de Vilna que j'ai pris la liberté de présenter, et qui n'ont eu jusqu'à présent aucun effet.

Je crois donc bien faire, dans ces circonstances, en suppliant Votre Majesté Impériale de m'accorder ma démission totale du service.

Votre Majesté trouvera peut-être que j'ai mis trop d'importance à un objet qui généralement n'est regardé que comme secondaire ; mais elle n'ignore pas que, pour moi, il a toujours été majeur et de première importance ; c'est, d'ailleurs, dans le service, la seule partie active dont je sois chargé.

Beaucoup de raisons réunies, ma santé, qui ne peut jusqu'à présent, se remettre, mon attachement à ma famille, ses affaires extrêmement dérangées, l'aspect des circonstances politiques, dont j'ai de tout temps redouté les difficultés, m'ont depuis longtemps fait souhaiter de me retirer du service. Je n'y suis entré que par suite de

mon dévouement personnel à Votre Majesté. — C'est elle seule que j'ai prétendu servir. Les sentiments qui m'y ont engagé ne cesseront jamais. Je me flatte même de la persuasion que Votre Majesté Impériale daignera aussi me conserver, sous des rapports privés, une partie des bontés dont elle m'a honoré anciennement. Mais il n'en est pas de même pour tout ce qui tient au service public ; je n'ai que trop la conviction intime et entière de ne pouvoir plus y être d'aucune utilité à Votre Majesté Impériale. Je dois, par conséquent, désirer de rentrer dans une manière d'être de laquelle j'aurais voulu ne jamais sortir; et vous compléterez, Sire, la suite des bontés dont vous m'avez comblé, si en me les conservant vous daignez m'accorder ma démission.

Pardonnez-moi, Sire, la longueur de cette épître, et l'ennui qu'elle causera à Votre Majesté Impériale. — Depuis tant d'années, elle n'a pas refusé de lire jusque dans les replis les plus profonds de mon cœur. Je n'ai pu me défendre aujourd'hui de mettre sous ses yeux mes émotions et ma façon de voir actuelle, avec toute la sincérité dont des sentiments invariables et une longue habitude m'ont inspiré envers elle le besoin et le devoir.

Si vous avez, Sire, l'extrême bonté de condescendre à ma requête de congé absolu, j'oserai y ajouter une prière sur le choix de la personne qui recevra la place de curateur de Vilna. Personne n'y serait plus propre que M. Czaçki lui-même. S'il se justifie, comme je n'en doute pas, des fautes que l'on a voulu lui imputer, le nommer curateur serait le seul moyen de réparer le tort qui lui aurait été fait. Si cependant M. Czaçki ne pouvait obtenir une place qui

lui revient de droit, pour les mérites qu'il a dans l'arrondissement, je proposerais M. d'Oginski, dont Votre Majesté a paru être contente, et qu'elle a traité avec bienveillance.

Il y a trois mois que j'avais écrit à Votre Majesté Impériale, en la suppliant de m'accorder une prolongation de semestre. Quoique, jusqu'à présent, je n'aie encore aucune réponse à ce sujet, cependant, me fiant à la parole que vous avez daigné, Sire, m'en donner, j'ai continué à rester ici, et à me préparer au voyage que je projette à l'étranger, et que je souhaite de faire incessamment. Si Votre Majesté Impériale n'avait pas voulu prolonger mon semestre, elle m'en aurait fait avertir, sachant bien que sa promesse, au moment de mon départ, devait me donner la plus grande sécurité sur la continuation du semestre, et me la faire regarder comme assurée, avant même d'en recevoir la nouvelle certaine.

Veuillez, Sire, me faire savoir vos décisions, afin que je ne devienne pas fautif par ignorance. En exauçant ma demande, que je mets aujourd'hui à ses pieds, Votre Majesté terminera d'un trait toutes mes inquiétudes.

Je serais au désespoir si cette demande allait déplaire à Votre Majesté Impériale. — J'ai été, il est vrai, péniblement affecté par son rescrit sur Krzemieniec. Elle-même m'aurait désapprouvé, si j'avais été capable de ne pas m'en émouvoir. Mais, Sire, dans ce moment, daignez ne pa prendre ma demande pour l'effet d'un mouvement d'hu meur que je ne pourrais me pardonner. Veuillez considére la réunion de toutes les raisons que j'ai indiquées plus haut et les instances de mes parents pour me marier, et mo isolement à Pétersbourg, et tant d'autres raisons don

Votre Majesté a connaissance. Elle jugera, dès lors, ma démarche pour ce qu'elle est, la suite de toutes les convenances et considérations particulières, jointes à l'intime conviction que j'ai acquise, que je ne suis plus nécessaire, et que je ne puis plus être d'aucune utilité au service. Aussitôt que je serai informé des résolutions de Votre Majesté Impériale, que je suppose m'être favorables, je partirai droit d'ici pour aller visiter la Suisse et les parties de l'Italie que je ne connais pas, et pour prendre enfin les eaux et les bains dont j'ai besoin, et que je n'ai pu parvenir à prendre depuis trois ans. Il y a environ dix jours que je suis revenu de Varsovie, où j'ai été passer près de trois semaines. On y est fort pauvre, tant en argent qu'en nouvelles. L'avenir est ici parfaitement couvert, on vit au jour la journée dans une grande disette de numéraire, et dans l'attente d'un changement en mieux sans savoir en quoi il consistera et quand il arrivera.

Le duc Louis de Wurtemberg, fort imprudemment et contre l'avis de tout le monde, s'est arrêté à Varsovie pour y attendre son fils, qui était allé passer huit jours avec sa mère à Pulavy. Les créanciers du duc se sont réunis pour demander à être payés, la justice a suivi son cours, et, malgré tous les soins qu'on s'est donnés, le duc s'est trouvé forcé de ne pas quitter la ville. Son fils est parti pour Dresde et Stuttgart, afin d'arranger cette désagréable et malheureuse affaire.

En terminant, je ne parlerai pas à Votre Majesté Impériale des sentiments qui m'attachent à sa personne; ce sujet m'entraînerait si je voulais le traiter comme je le sens, et cette lettre n'est déjà que trop longue. Mes sentiments sont

tels que Votre Majesté les a connus dès les premiers temps que j'ai eu le bonheur de l'approcher, et ces sentiments sont à jamais ineffaçables.

Daignez, Sire, en recevoir l'hommage avec bonté.

XXVIII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

1810.

Sire,

La commission qui avait été nommée pour examiner le gymnase de Krzemieniec vient de terminer son enquête. Ses conclusions sont favorables à l'établissement et honorables pour M. Czaçki. — Le projet de transporter le gymnase dans quelque autre endroit, que la commission paraît n'avoir pas voulu entièrement désapprouver, est cependant reconnu par elle-même pour inexécutable. Il l'est sans aucun doute, et, pour le suivre, il faudrait devenir ennemi et destructeur de tout ce qui a été fait jusqu'à présent dans les provinces polonaises en faveur de l'instruction publique. Ce travail sera probablement mis sous les yeux de Votre Majesté Impériale. Daignez, Sire, en le prenant en considération, donner libre cours à vos sentiments connus de justice et de bonté. Daignez, par leur manifestation, consolider un institut excellent, qui fera époque dans la province où il s'est élevé, et récompensez un homme vertueux, injustement calomnié, qui mérite d'être protégé et encouragé par Votre Majesté Impériale.

Une marque de votre bienveillance, Sire, précieuse dans ›us les cas, le serait davantage à présent comme réparation u tort qu'on a voulu faire à M. Czacki dans votre esprit, pour effacer les craintes que le public a conçues sur établissement auquel il a fait tant de sacrifices coûteux.

Je sais combien Votre Majesté Impériale est obligée d'être conome de ses dons; cependant, s'il y avait moyen de enir au secours de M. Czacki, qui s'est ruiné pour n'avoir ensé qu'au bien des instituts qu'il a créés, et jamais à ses ropres affaires, ce serait le moment où cet acte de grati- ıde publique et de justice pourrait être accompli par le ouvernement avec le plus d'à-propos. Je dis de justice, ır les pertes considérables qu'il a faites lors du séquestre e ses biens et la confiscation d'Ostrog, tandis que les ettes hypothéquées sur cette terre ont été laissées à sa ıarge, autorisent cette expression.

Permettez, Sire, que je rappelle ici à votre attention ıffaire des fonds d'éducation, depuis si longtemps sta- ıante au conseil. Une régie séparée de ces fonds est indis- ensable pour qu'ils puissent être conservés, augmentés consacrés à leur destination. J'ai prouvé, dans un émoire présenté à ce sujet, que, sans cette régie séparée, n'y aurait jamais ni ordre ni sûreté dans l'administration es fonds, ni possibilité de fournir aux besoins des écoles, de procéder aux améliorations demandées. Toute la pro- ınce le sollicite, Sire : elle y cherche la mesure des sentiments u gouvernement à son égard; les propriétaires y voient garantie des dons faits par leurs ancêtres, et de ceux fferts depuis peu, ou que l'on veut encore offrir pour le ien des générations présentes et à venir. Veuillez, Sire,

céder à tant de motifs réunis, où l'utilité publique, la bienfaisance, la justice et jusqu'à la politique se sont rencontrées et plaident la même cause.

Voilà plus d'un an et demi que cette affaire est pendante sans aucune fin. Il y aura aussi bientôt un an que j'ai envoyé de Vilna au ministre un projet de règlements spéciaux pour l'Université dressé sur les lieux avec beaucoup de soin et d'attention. D'autres objets indispensables et utiles, tels que la construction de la bibliothèque, l'institution des colléges pour les étudiants pauvres à Vilna et à Krzemieniec, restent également sans solution.

Je n'aurais jamais osé entretenir Votre Majesté Impériale de ces détails, si ce n'était la crainte que mon absence ne nuise aux affaires de l'arrondissement dont j'ai l'honneur d'être curateur. Cette crainte m'oblige de porter la hardiesse jusqu'à supplier Votre Majesté de les prendre, s'il est possible, sous sa protection spéciale, dont l'Université de Dorpat a longtemps eu le bonheur d'éprouver les effets.

XXIX

L'EMPEREUR AU PRINCE ADAM CZARTORYSKI.

Pétersbourg, ce 25 décembre 1810[1].

J'ai reçu votre lettre du 15/27 novembre, mon cher ami, et je ne vous cache pas qu'elle m'a fait beaucoup de

[1] Pour se rendre compte de l'importance de cette lettre et de celles qui suivent, il faut se rappeler où l'on en était en 1810. La paix régnait en apparence entre la France et la Russie, ou plutôt entre Napoléon et

peine. Vous voulez rompre le seul rapport public qui existe entre nous, et, après une intimité de plus de quinze ans qu'aucune circonstance n'a pu altérer, nous allons nous trouver étrangers l'un à l'autre, si ce n'est par nos sentiments, du moins par nos relations publiques. Voilà une idée à laquelle il m'est pénible de m'arrêter, et cela surtout dans un moment où je croyais que notre intimité et nos relations allaient acquérir leur véritable étendue. Mais je ne veux pas confondre les sujets, et je me réserve de vous parler plus bas là-dessus. Je veux d'abord finir cette malheureuse affaire du gymnase. Jamais je n'ai eu la moindre intention de vous causer de la peine, et vous avez envisagé toute la chose sous un point de vue entièrement différent de ce qu'elle est dans le fond. Ce sont vos compatriotes seuls qui ont donné lieu à toute cette affaire, en se plaignant que le local de Krzemieniec était mal choisi pour un gymnase, que la proximité de la frontière autrichienne donnait aux étudiants une grande facilité à s'évader et à commettre d'autres équipées. Entre ces personnes se sont trouvés même des maréchaux de la noblesse, et tous ont prié qu'on fasse faire un examen des points dont ils se plaignaient. Ce n'est que sur ces demandes réitérées que cette commission a été nommée.

Au reste, j'étais bien loin de penser à faire aucun déplacement ou changement à l'organisation de ce gymnase, et mon intention était, après que j'aurais reçu le rapport de

Alexandre. Des deux côtés cependant, sous le voile de démonstrations amicales, on en était, à partir de la guerre d'Autriche et de la paix de Vienne, à pressentir un choc prochain entre la France et la Russie, et chacun, on va le voir, s'y préparait. Ces lettres prouvent qu'Alexandre n'était pas le dernier à se disposer à la lutte dans le plus grand secret.

la commission, de ne procéder à rien sans vous avoir consulté. Vous voyez donc que toute cette affaire ne valait pas la peine de vous affliger et de vous porter à une détermination qui me paraît si peu analogue aux circonstances du moment. Nous voici au sujet que j'ai touché plus haut.

Les circonstances actuelles me paraissent bien importantes. Il me semble que c'est le moment de prouver aux Polonais que la Russie n'est pas leur ennemie, mais bien plutôt leur amie véritable et naturelle; que, malgré qu'on leur fait envisager la Russie comme la seule opposition existante pour la restauration de la Pologne, il n'est pas improbable au contraire que ce soit elle qui la réalise. Ce que je vous dis là vous étonnera peut-être; mais, je le répète, rien n'est plus probable, et les circonstances me paraissent des plus favorables pour me livrer à une idée qui a été anciennement mon idée favorite, que j'ai été deux fois dans le cas de devoir ajourner sous l'empire des circonstances, mais qui n'en est pas moins restée dans le fond de ma pensée. Jamais le moment n'y a été plus propre; mais, avant d'aller plus loin, je voudrais que vous répondissiez point par point et avec le plus grand détail aux questions que je crois devoir vous faire préalablement avant que de procéder à l'exécution de mon plan.

1° Avez-vous des données assez justes sur la disposition d'esprit des habitants du duché de Varsovie, et, en ce cas,

2° Pouvez-vous être fondé à croire que les Varsoviens saisiront avec avidité toute *certitude* (non pas probabilité, mais *certitude*) de leur régénération?

3° La saisiront-ils, de quelque part qu'elle leur vienne, et

se joindront-ils à toute puissance, indistinctement, qui voudrait épouser leurs intérêts sincèrement et avec attachement? Il s'entend de soi-même que la proclamation de leur restauration précédera leur jonction et prouvera la sincérité de la conduite qu'on adopte à leur égard. Ou bien :

4° Avez-vous plutôt raison de supposer qu'il existe différents partis, et que, d'après cela,

5° On ne peut pas compter sur une réunion de résolutions pour saisir avec empressement la première occasion qu'on leur offrira pour la régénération de la Pologne?

6° Quels sont ces partis? sont-ils d'une importance égale, et quels sont les individus qui peuvent en être regardés comme les chefs?

7° Ces partis existent-ils aussi dans l'armée, ou doit-on la regarder comme plus unie d'opinions et de sentiments?

8° Quel est l'individu, entre les militaires, qui dirige le plus l'opinion de l'armée?

Ce sont là les questions les plus importantes que je crois devoir faire pour le moment. Aussitôt que j'aurai les réponses, je m'ouvrirai davantage avec vous.

Quant à cette lettre, si vous vous imaginiez qu'elle est écrite dans l'intention d'influer sur les esprits et d'être répandue sous main, vous manqueriez complétement le but que je me propose, et le secret le plus impénétrable doit être observé sur son contenu. Je crois connaître assez vos sentiments pour moi, pour pouvoir me reposer avec confiance sur votre prudence. Au reste, l'objet dont il s'agit doit vous intéresser trop, pour ne pas être sûr du soin que vous mettrez à ne gâter un ouvrage auquel votre patrie

devra sa régénération, l'Europe sa délivrance, et vous personnellement la gloire et la jouissance d'y avoir coopéré et d'avoir prouvé par là que toute votre conduite personnelle a été conséquente, et que ceux des vôtres qui ont compté sur vous anciennement ne se sont pas trompés dans leur attente. Si vous me secondez, et si les notions que vous me communiquerez sont de nature à me faire espérer une unanimité d'intention de la part des Varsoviens, surtout de l'armée, pour leur restauration, n'importe d'où elle leur vienne, dans ce cas le succès n'est pas douteux avec l'aide de Dieu, car il est basé, non sur un espoir de contre-balancer les talents de Napoléon, mais uniquement sur le manque de forces dans lequel il se trouvera, joint à l'exaspération générale des esprits dans toute l'Allemagne contre lui. Je joins ici un petit tableau des forces auxiliaires dont on aura à disposer de part et d'autre.

Voici ce que j'ai à vous dire, méditez-en toute l'importance avec calme. Un moment pareil ne se présente qu'une fois; toute autre combinaison n'amènera qu'une guerre interminable et à mort entre la Russie et la France, dont le malheureux théâtre sera votre patrie. Et, comme l'appui sur lequel les Polonais peuvent compter ne tient qu'à la personne de Napoléon, qui cependant n'est pas éternel, si son individu venait à manquer, les suites ne peuvent qu'être désastreuses pour la Pologne; tandis que l'existence de votre patrie se trouvera fondée d'une manière inébranlable, quand, conjointement avec la Russie et les puissances qui s'y joindront immanquablement, le pouvoir moral de la France se trouvera renversé et l'Europe délivrée de son joug. Pour le moment, je ne demande de vous que :

1° Une réponse détaillée et prompte sur le contenu de ma lettre;

2° Si mes idées vous paraissent mériter attention, peut-être pouvez-vous *entrer en conversation* avec ceux des personnages importants avec lesquels vous êtes intime et dans lesquels vous reconnaissez un attachement réel à la patrie, *au-dessus* de tout engagement étranger;

3° Avoir bien soin de NE LE FAIRE qu'avec des individus de la coopération desquels on a un *besoin absolu.*

Pour cet effet, vous pourriez :

1° Dire, sans affectation, avoir reçu de Russie un semestre illimité pour voyager et soigner votre santé;

2° Que votre voyage, vous le ferez à la belle saison;

3° Que, pour faire les préparatifs nécessaires, vous allez à Varsovie. Là, vous pourrez mieux juger ce que vous pouvez produire sur l'opinion des influents de votre administration.

Tout ce que je vous marque là est un peu plus important que le gymnase et la démission que vous me demandez. Voici le moment où vous pouvez servir votre patrie pour la première fois en réalité. C'est avec la plus vive impatience que j'attends votre réponse. Pour ne donner aucun éveil, vous pouvez l'envoyer à Pulavy, par un homme exprès à Brzésc, en l'adressant au gouverneur de Grodno, Lanskoy, qui recevra l'ordre de soigner tout ce qui me viendra de vous, — ou bien par toute autre voie que vous jugerez être *la plus sûre.* Tout à vous, de cœur et d'âme.

Mille choses, je vous prie, de ma part, à vos parents et à vos sœurs, de même qu'à votre frère.

ALEXANDRE.

Note des forces qui peuvent se trouver en présence.

D'une part :

100,000 Russes,
50,000 Polonais,
50,000 Prussiens,
30,000 Danois.

Total : 230,000 hommes qui peuvent encore être renforcés tout de suite par 100,000 autres Russes.

De l'autre :

60,000 Français (on ne compte même que 46,000 hommes en Allemagne ; mais j'y ajoute ce qui peut être tiré de la Hollande et de l'intérieur de la France),
30,000 Saxons,
30,000 Bavarois,
20,000 Wurtembergeois,
15,000 Westphaliens et autres troupes allemandes.

Total : 155,000 hommes.

Mais il est plus que probable que l'exemple que donneront les Polonais sera suivi par les Allemands, et alors il ne restera que les 60,000 Français. Et si l'Autriche, moyennant des avantages qu'on lui offrira, entre de même en jeu contre la France, c'est encore 200,000 hommes de plus qu'on aura contre Napoléon.

XXX

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Le 18/30 janvier 1811.

Sire,

Votre Majesté Impériale imaginera facilement avec quelle attention et quel intérêt extrême j'ai lu et relu la lettre qu'elle a bien voulu m'écrire en date du 25 décembre, et qui m'est parvenue sans le moindre accident.

La manière dont Votre Majesté Impériale daigne me parler de l'affaire du gymnase de Krzemienieç me ferme la bouche à ce sujet, et je ne me permettrai de l'ouvrir que pour vous exprimer, Sire, combien je suis touché et pénétré des sentiments si précieux pour moi que vous me témoignez. Il m'est bien doux, bien consolant de penser que, quoi qu'il arrive, et dans quelque position où je me trouve, je ne saurais jamais mieux faire que de m'en remettre entièrement à votre justice et à votre bonté pour moi. Mais je me hâte d'arriver au sujet principal de la lettre de Votre Majesté.

Permettez, Sire, qu'avant tout je mette à vos pieds ma profonde reconnaissance pour vos intentions bienveillantes à l'égard de ma patrie, pour le souvenir favorable que vous lui avez conservé dans l'ensemble de vos combinaisons politiques, et pour la preuve particulière de confiance que vous voulez bien me donner dans cette occasion. Je tâcherai de la mériter en remplissant les ordres

de Votre Majesté Impériale avec tout le zèle, toute la prudence dont je suis capable, et aussi bien que les circonstances le permettront. — Je vois, Sire, toute l'importance du moment, et surtout je vois que les projets qui paraissent occuper Votre Majesté, s'ils s'exécutent, auront pour la Russie, pour toute l'Europe, de très-grands et décisifs résultats, lesquels auront bien plus d'importance encore pour ma malheureuse patrie, pour tous ses habitants en masse et en particulier. — Votre Majesté Impériale, dans sa lettre, aussi bien écrite que pensée, a déjà débattu avec tant de sagesse la question générale qui va nous occuper, que je crois inutile d'y revenir, et, pour ne pas perdre de temps, je vais répondre tout de suite aux questions particulières que Votre Majesté Impériale m'a adressées, et qui sont posées avec une clarté et une prévoyance remarquables. Ma réponse, comme elle l'a très-bien pressenti, ne pourra dans ce moment qu'être préalable.

D'après les observations que j'ai pu faire sur l'esprit public qui règne dans ce pays-ci, je vois qu'il existe unanimité d'intention et de but dans l'armée et chez les habitants du duché de Varsovie. Leur vœu, leur but unique, est la réintégration de la Pologne, la réunion de toutes ses parties en un seul corps de nation, sous un régime national et constitutionnel. La différence d'opinions qui se remarque sur le plus ou le moins de confiance que l'on place dans tel ou tel général ou personnage marquant, et sur l'idée qu'on a de ses talents et de son patriotisme, ne peut porter le nom de *parti,* et ces nuances s'effaceraient ou du moins n'auraient qu'une influence très-subalterne, si l'on avait à traiter des intérêts majeurs de la patrie. — L'unanimité

existe donc; mais il s'agirait de convaincre tout le monde que le salut du pays, que la réalisation d'avantages plus grands, plus solides, plus assurés, exigent un changement total de conduite et l'abandon du seul soutien que le duché a eu jusqu'à présent.

La certitude de la régénération de la Pologne serait, à ce qu'il me semble, saisie avec reconnaissance et empressement de quelque part qu'elle vînt, pourvu que cette certitude existât en effet, je veux dire, pourvu que la manière dont elle serait offerte et amenée réalisât des espérances plus étendues, inspirât plus de confiance et une plus grande garantie de succès que ne sont les espérances et la sécurité que possèdent ou croient posséder les habitants du duché par leur union avec la France. — Je crois devoir en premier lieu faire mention des difficultés que j'aperçois à l'exécution du plan de Votre Majesté Impériale, de celles qu'on rencontrera à faire naître instantanément dans le gouvernement, dans l'armée, et parmi les habitants, l'intime conviction dont je viens de parler, car il me paraît que c'est là qu'est le nœud de la question.

Quelque justes que soient les plaintes que les Polonais ont à formuler contre Napoléon, il est parvenu cependant à les tenir dans la persuasion que c'est une impossibilité absolue, non le manque de bonne volonté, qui l'a empêché de pousser plus loin l'œuvre de leur régénération; que les assurances publiques et diplomatiques toutes contraires à leurs espérances n'ont été données par lui que pour mieux cacher son jeu; mais qu'à la première rupture avec la Russie, la Pologne ne peut manquer de renaître. — Il se joint à cette persuasion un sentiment de reconnaissance

pour ce que Napoléon a fait jusqu'à présent; pour l'existence déjà acquise, dont il est le créateur, et qui, quoique précaire, si rien d'autre ne vient à sa suite, est cependant considérée comme un premier et très-grand pas de fait. On doit donc s'attendre que, par obligation de gratitude et de loyauté, les gens peut-être les mieux pensants et les plus probes répugneront à tourner contre Napoléon des moyens qu'on tient de lui, et à l'abandonner dans un moment où il comptera le plus sur la coopération du duché de Varsovie. Ajoutons à cela la fraternité d'armes qui s'est établie entre les troupes françaises et polonaises, parmi lesquelles il se trouve beaucoup d'individus de tous les grades qui ont fait la guerre ensemble, l'idée que les Français sont amis des Polonais, et que les Russes sont au contraire leurs ennemis acharnés, tant par politique que par animosité personnelle, — idée qui est trop ancrée, trop généralement répandue, pour n'avoir pas produit dans l'armée des sentiments analogues que les événements de la dernière guerre, et tous ceux qui ont eu lieu depuis, n'ont pu que renforcer encore.

Une quatrième difficulté me vient à la pensée, c'est la garde et les vingt mille hommes de troupes polonaises en Espagne, où chacun a quelques amis ou quelques parents que l'on craindrait de sacrifier au courroux de Napoléon. S'attendant toujours à une guerre avec la Russie, beaucoup de gens, même des premières familles, se sont décidés à envoyer leurs enfants à Paris, pour les élever dans l'endroit que l'on croit être le plus sûr de l'Europe, et où l'éducation d'un jeune homme risque le moins d'être interrompue. Ce sont autant d'otages entre les mains de Napo

léon. Enfin, la dernière et la plus forte difficulté est dans les talents supérieurs de Napoléon, et dans l'idée que l'on s'en est formée. Comme jusqu'à présent il a toujours trouvé des ressources dans son génie pour se tirer victorieusement de tous les mauvais pas dans lesquels il s'était placé, tout le monde est persuadé qu'il en sera toujours de même, et que, quelque malheureuses pour lui que semblent les circonstances, il finira néanmoins par prendre le dessus.

Voilà les principales difficultés que l'exécution du plan de Votre Majesté me paraît devoir rencontrer. Ces difficultés ne proviendraient, Sire, d'aucun engouement, défaut dont le gros de la nation est exempt, mais seraient plutôt produites par des sentiments de loyauté, et par des raisons de conservation propre que Votre Majesté Impériale, lors même qu'ils contrecarreraient ses vues, reconnaîtra pour honorables et sensés. Pour surmonter de pareilles difficultés, il faudrait avoir à faire valoir des motifs et des moyens bien puissants. Je vais procéder à parcourir rapidement ceux qui se présentent à ma pensée.

La simple conservation des avantages dont le duché jouit déjà ne saurait, d'après ce qui vient d'être dit, suffire pour engager le gouvernement et les chefs de l'armée, dont les habitants et les troupes suivront l'impulsion, à abandonner leur allié et leur appui actuel, auquel ils doivent leur existence, et qui seul jusqu'à présent leur a tendu la main, et les a ressuscités du tombeau. Pour qu'ils puissent se croire justifiés vis-à-vis d'eux-mêmes et vis-à-vis du pays, et se croire lavés du reproche de légèreté et d'inconséquence, de manque de loyauté et d'ingratitude, il faudrait, selon toute apparence, que la raison d'État parlât

bien haut, que le bien de la patrie apparût d'une manière immédiate et non douteuse. Une constitution, des lois, un gouvernement autonome, tous les fonctionnaires nationaux et une armée nationale me paraissent donc être des préliminaires indispensables, car ce sont des avantages que le duché possède déjà, et qui tiennent le plus à cœur à toute nation. — L'idée d'être gouverné par des étrangers qui n'ont ni attachement ni bienveillance pour ceux qu'ils gouvernent, qui se conduisent toujours comme des vainqueurs vis-à-vis des vaincus, qui nécessairement sont hautains et pressurants, cette idée est de toutes la plus insupportable aux Polonais, comme elle le sera à tout autre peuple.

Si l'on voulait donc avoir à présenter en sus un grand surcroît de bien-être, que le gouvernement, l'armée et toute la nation reconnussent pour tel, il me semble que les trois points suivants seraient les plus propres à produire l'effet désiré : — 1° La constitution du 3 mai 1791 est gravée en caractères ineffaçables dans le cœur de tous les Polonais. C'est en la proclamant que l'on pourrait s'attendre à réunir tous les vœux et toutes les volontés. 2° La réunion de tout ce qui est Pologne sous un même sceptre, afin de faire cesser l'état cruel des choses, dans lequel des parents, des frères, des gens qui se croient toujours concitoyens, un même individu, lorsqu'il a des terres sous plusieurs dominations, se trouvent étrangers entre eux ou vis-à-vis d'eux-mêmes, ayant à obéir à des souverains différents, à suivre des devoirs contradictoires, et, tout en faisant partie du même peuple, de la même famille, sont pourtant plus péniblement séparés que si des montagnes

ou des mers se trouvaient entre eux. — Croyez, Sire, que donner l'espoir aux Polonais des autres dominations d'être réunis à jamais, et assurer le sort de tous en commun, serait l'idée la plus capable d'agir sur la conviction des Polonais du duché. — 3° Des débouchés offerts et assurés pour le commerce, sans lequel ce pays, appauvri et exténué comme il l'est, ne pourra jamais se relever.

Je n'entrerai pas dans de plus amples détails sur ces différents articles. Il suffit pour le moment de les avoir indiqués à Votre Majesté Impériale. — Lorsque l'on veut les effets, il faut vouloir les moyens, et ces moyens ne peuvent réussir que s'ils sont indiqués par la connaissance de l'objet auquel ils doivent concourir. Ceux qui voudront tirer des Polonais tout le parti possible doivent satisfaire le vœu unanime que cette nation ne cesse de former, et que ses malheurs passés et quelques succès récents ont rendu plus ardent. — Il faut agir envers cette nation avec noblesse et grandeur d'âme, car les Polonais, avec des défauts sans doute, ont toutes les qualités qui tiennent au cœur et à l'imagination. Ils sont capables de sentir et de mériter les procédés les plus généreux. Plus on leur témoignera de confiance, plus on pourra se reposer sur eux. Plus ils verront qu'on leur veut du bien, plus ils seront capables de se dévouer au bien de celui qui leur en fera. Pour attacher les Polonais, il faudrait les traiter comme une nation de laquelle on attend de grands services immédiats, et à laquelle on veut confier à l'avenir la sûreté et la défense de la première ligne des frontières de l'empire.

En un mot, ce n'est pas chose facile, et ce n'est pas par

des demi-mesures, avec des réticences, que l'on pourra espérer de changer tout à coup, et comme par un coup de baguette, la méfiance et l'animosité en enthousiasme et en attachement. Pour arriver à un résultat aussi contraire à l'état actuel des choses, aussi opposé aux idées reçues et à l'habitude des sentiments contractés, pour surmonter les scrupules de la loyauté, la foi dans les promesses et dans le bonheur de Napoléon, la crainte de sa supériorité, on aurait besoin de faire agir à la fois tout ce qui peut convaincre la raison, toucher le cœur, exalter l'imagination.

Le second genre de motifs qui pourrait emporter l'opinion du duché de Varsovie, est celui qui a rapport à la probabilité du succès. — Ce serait à Votre Majesté Impériale à compléter encore s'il est possible ses explications sur les forces qui pourront être mises en jeu de part et d'autre, aux différentes époques de l'exécution du plan, d'après la connaissance plus positive qui lui surviendra peut-être sur les dispositions des nations et des cabinets d'Europe. Si sur ce point on manquait de notions précises et exactes, ce serait un motif de plus pour que les avantages offerts dussent être de nature à entraîner les convictions ; il n'y aurait que la grande confiance que l'on placerait dans la bonne foi de Votre Majesté et dans ses intentions manifestées par ses proclamations, par la conduite de ses armées, qui pourrait contre-balancer l'impression profonde qu'ont laissée les événements et le dénoûment de toutes les guerres passées. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que, par un concours singulier de circonstances, la détermination que prendront le gouvernement et l'armée du duché peut influer beaucoup sur

le succès de toute l'entreprise et changer sensiblement la face des affaires : ce qui prouverait l'importance qu'il y aurait à se les acquérir et la convenance d'employer les moyens nécessaires pour cela.

Sa Majesté a eu raison de le dire : l'exemple que donneront les Polonais dès le début des opérations peut être décisif, et leur action, selon le sens dans lequel elle se manifestera, entraînera une suite d'incidents tout différents qui pourront devenir ou très-embarrassants ou très-favorables. Si l'on voyait cette nation qui seule dans toute l'Europe était réputée et pouvait avoir de l'attachement pour Napoléon, qui seule lui rendait de bon gré les services qu'il impose à tous ses tributaires, le délaisser enfin, comme quelqu'un qui se perd lui-même, qui ne tient pas ses promesses, et par des raisons de salut se réunir à la cause du reste de l'Europe en marchant sous la bannière des alliés, cela ne manquerait pas de faire sans doute la plus forte impression tant en Allemagne que partout ailleurs.

Veuillez en outre observer, Sire, que, dans le petit tableau des forces respectives joint à votre lettre, les 50,000 Polonais qui sont très-effectifs dans le duché établissent précisément le surplus dans la balance. Si vous ôtez d'une part les 50,000 hommes et que vous les ajoutiez de l'autre, les alliés se trouveront n'avoir au commencement que 180,000 hommes, et les Français en auront 205,000. — Remarquons de plus que les places de la Silésie sont gardées par des régiments polonais.

Puisqu'il convient de toucher aussi à la probabilité générale du succès du plan que vous avez en vue, je vous

soumettrai, Sire, sur ce point les demandes suivantes : — Votre Majesté Impériale est-elle bien certaine que l'approche d'un changement de système aussi important ait échappé entièrement aux regards de M. de Caulaincourt? Ayant la facilité d'être journellement avec Votre Majesté et avec les personnes qui l'entourent, étant en position, sur la scène où il se trouve, de voir sans cesse, pour ainsi dire, ce qui se passe derrière les coulisses, il faut des précautions extrêmement habiles pour espérer lui cacher un pareil secret, d'autant plus que les préparatifs militaires et le mouvement des troupes devraient le lui indiquer. Napoléon lui-même ne se trouve-t-il pas peut-être dans une position à désirer une rupture sur le continent qui lui serve de prétexte pour retirer ses troupes de l'Espagne et les électriser par l'espoir d'un succès plus facile? Ne fait-il pas le mort pour amener cette rupture qui jusqu'à présent, toutes les fois qu'elle a éclaté, lui a été toujours favorable?

Je ne fais que hasarder cette idée sans y attacher une valeur précise, car je suis privé de toute donnée à cet égard ; mais j'avoue que j'ai peine à croire que, s'il y a 16,000 Français dans le nord de l'Allemagne, il ne s'en trouve que 15,000 à prendre dans toute la France, y compris la Hollande. Sur cet objet-là, Votre Majesté Impériale ne saurait se procurer des avis trop certains, et si elle n'en a que par le cabinet de Berlin, je serais d'opinion de les vérifier par quelque voie plus sûre ; car vous savez, Sire, par mainte expérience, que les avis prussiens ne sont pas toujours fort exacts, et que les Français cachent quelquefois leurs forces. Que sont devenus les 115,000 conscrits nouvellement levés? Votre Majesté n'ignore pas com-

bien en France on possède l'art et la facilité d'organiser, en moins de rien, de nouveaux corps.

D'après l'idée que je me forme du plan projeté par Votre Majesté Impériale, je conçois, si tout réussit au commencement, que les alliés auront la possibilité de franchir l'Oder sans coup férir et de parvenir même jusqu'à l'Elbe. Il se passera environ deux mois avant d'y arriver; mais, au bout de ces deux mois, Napoléon, réveillé de la léthargie dans laquelle il paraît endormi, aura déjà eu le temps de rassembler une armée, de retirer d'Espagne la plus grande partie de ses forces, et, à sa manière, il viendra à marches forcées avec une armée qui alors sera égale à celle que les alliés pourront lui opposer, sur le point qu'il choisira. C'est ce moment qu'il faut surtout prévoir et auquel il faut être préparé, car ce moment peut tout renverser, comme cela est arrivé jusqu'à présent. Je conclus de là que la coopération de l'Autriche est de la plus haute importance, et qu'à juger d'après le cours naturel des choses, c'est sa coopération à l'époque des deux ou trois mois qui décidera, qui établira une supériorité réelle et non douteuse. — Que si l'Autriche, d'après l'habitude qu'ont prise les puissances de s'abandonner successivement les unes les autres, ne se déclarait pas à point nommé pour les alliés, cela diminuerait de beaucoup la probabilité du succès définitif. Daignez, Sire, s'il est possible, me fixer à ce sujet.

Votre Majesté est-elle bien sûre d'avoir, dès le commencement, à sa disposition 100,000 hommes de ses troupes? J'ai vu si souvent en Russie 100,000 hommes inscrits sur le papier, et n'en faisant, au dire de tout le monde, que 60,000 effectifs! — Votre Majesté est-elle bien certaine de

pouvoir, immédiatement après, avoir 100,000 hommes de plus? Le temps des marches, la possibilité de distraire les troupes des endroits menacés, de les faire arriver au jour et aux lieux marqués, auront-ils été exactement calculés? — Votre Majesté Impériale aura affaire à un homme vis-à-vis duquel on ne se trompe pas impunément. — Mais, chose plus importante encore, si le plan parvient à son exécution, les résolutions de Votre Majesté seront-elles bien solidement assises? seront-elles inébranlables, tant pour l'entreprise générale que pour traiter avec bonne foi, grandeur d'âme et générosité une nation entière qui doit se dévouer à vous?

Pardon, Sire, si je me suis laissé entraîner par les diverses sollicitudes qui m'agitent. Je me suis peut-être écarté de l'objet direct que j'ai à traiter, et j'y reviens. Je crois avoir répondu à la question principale de la lettre, aussi bien que je le pouvais dans ce moment. — Votre Majesté me demande encore quel est l'individu le plus marquant entre les militaires, et qui dirige le plus l'opinion de l'armée. C'est, sans contredit, le prince Poniatowski. Il réunit la charge de commandant en chef de toutes les troupes et celle de ministre de la guerre. En outre, son caractère personnel lui assure une influence sur ses subordonnés qu'aucun des autres chefs ne saurait balancer.

Maintenant, il me reste à rendre compte à Votre Majesté de ce que je vais faire. Il y a six jours que mon secrétaire est arrivé ; il faut que j'en laisse encore passer cinq ou six afin de ne pas donner l'éveil. Je me rendrai alors à Varsovie, et ce n'est qu'après y avoir séjourné que je pourrai parler à Votre Majesté avec plus de certitude. — Votre Majesté a bien voulu m'autoriser à entrer en conversation,

sur tout ceci, avec les personnes avec lesquelles j'ai des liens d'amitié. Je connais trop l'importance du secret, j'y suis d'ailleurs trop intéressé par les dangers que je cours personnellement et qui peuvent retomber sur toute ma famille, pour ne pas être excessivement difficile sur le choix, pour ne pas le borner strictement au besoin absolu, et pour ne pas prendre toutes les précautions imaginables. Cependant, il faut nécessairement desserrer les dents; car, si je garde tout pour moi seul, je ne pourrai rien ajouter aux raisonnements incertains de ma lettre d'aujourd'hui.

Voilà tout ce que je puis dire pour le moment; ce n'est qu'après m'être rendu sur le terrain et l'avoir reconnu, que je pourrai me diriger ultérieurement. Je ne le cacherai point à Votre Majesté, je regrette beaucoup qu'elle ne m'ait pas fait part plus complétement des détails circonstanciés de son plan, je veux dire des avantages que les Polonais pourront être sûrs d'obtenir, de la manière dont la chose s'exécutera, dont le plan se développera, car en présence de données plus positives j'aurais pu aussi lui répondre avec plus de certitude. Il y a telle combinaison que vous avez pu former, Sire, et au sujet de laquelle j'aurais pu vous avertir qu'elle n'est pas du tout à proposer, parce qu'on peut être sûr d'avance que la proposition ne sera pas admise. Votre Majesté parle, entre autres, vaguement d'une puissance quelconque qui offrira à la Pologne sa régénération, sans dire précisément que ce sera la Russie. Daignez, Sire, vous expliquer là-dessus, mais daignez vous rappeler que la réunion de toutes les parties de la Pologne est une des conditions les plus indispensables pour emporter l'opinion du duché, et, à cet égard, le reste de la Galicie ne doit pas

être oublié en son temps. Que Votre Majesté daigne aussi, si elle le trouve à propos, me faire part de toutes les données qui pourront augmenter les probabilités de réussite. Ce n'est pas une curiosité indiscrète qui m'engage à désirer ces éclaircissements ultérieurs et à les demander aussitôt que possible à Votre Majesté Impériale. Ces détails seuls pourraient peut-être fournir des arguments irrésistibles pour décider l'opinion de ceux qui auront à choisir entre le pour et le contre. Dans tous les cas, il n'y aurait que des conditions bien clairement établies et assurées qui pourraient lever les doutes et amener plus promptement une réponse définitive.

Si cette affaire doit arriver à bon port, je désirerais que tout fût prévu d'avance, convenu et certain, de manière que la Pologne sache positivement ce qu'elle peut attendre de Votre Majesté Impériale, et que Votre Majesté, de son côté, sache également ce qu'elle peut prétendre des Polonais, de façon qu'il n'y ait, dans tout ceci, ni tromperie, ni rien qui manque ou qui ne réponde pas à ce qu'on attendait d'un côté ou de l'autre.

Je n'ai pas encore nommé le roi de Saxe. Ce prince est estimé et pourrait être aimé, si on lui voyait prendre plus d'intérêt au pays et à sa cause, si l'on n'était pas persuadé que le duché n'est qu'un dépôt entre ses mains. Cependant c'est aussi une entrave à cause des devoirs qu'on se reconnaît envers lui. S'il y avait moyen de lui proposer des compensations désirables, et que cette proposition se fît en son temps au su du gouvernement de Varsovie, ou peut-être même par son intermédiaire, ce serait diminuer ce genre de difficultés.

En général, pour pouvoir faire goûter la chose, il faudrait lui donner la forme la plus loyale. — Quant à moi personnellement, si les intentions bienfaisantes de Votre Majesté Impériale pour la Pologne ne pouvaient se réaliser, et que votre politique exigeât de traiter ce pays avec la rigueur d'un ennemi, vous concevrez facilement, dans cette cruelle supposition, combien peu je pourrais vous être utile et combien je dois désirer me retirer du service d'une puissance qui ferait même involontairement la ruine et la perte totale du mon pays. — D'un autre côté, si le plan de Votre Majesté réussit, il me semble que je pourrai mieux servir la cause commune comme Polonais, que comme étant au service de la Russie. — Votre Majesté Impériale connaissant mes sentiments et ma position, et sachant mieux que personne ce qui arrivera, je la supplie de vouloir bien prendre en considération ces deux alternatives. — J'oubliais de demander si Votre Majesté Impériale, au moment du développement de son plan, n'a pas l'intention de faire une tentative pour la paix générale, et d'essayer s'il ne serait pas possible d'arriver à ses fins sans guerre.

Je ne saurais exprimer, Sire, tout ce qui se passe en moi, de combien d'espérances et de craintes je suis continuellement agité. Quel bonheur ce serait de travailler à la fois à la délivrance de tant de nations souffrantes, à la félicité de ma patrie et à la gloire de Votre Majesté! — Quel bonheur de voir réunis tous ces différents intérêts que le sort avait paru rendre à jamais contraires! Mais souvent il me paraît que c'est trop beau, trop heureux pour pouvoir arriver, et que le génie du mal, qui semble toujours veiller pour rompre des combinaisons trop fortunées

pour l'humanité, parviendra aussi à déranger celle-ci.

J'expédie ma lettre, d'après vos ordres, à M. Lanskoy. Si mes divers raisonnements engagent Votre Majesté à donner suite à cette affaire, je me flatte qu'elle daignera me mander au plus tôt ses intentions ultérieures. Je les attendrai, à mon tour, avec la plus grande impatience. — Brzésc est un endroit beaucoup trop surveillé. Votre Majesté voudra bien ordonner que le courrier qui sera chargé de sa lettre aille jusqu'à la *zastave* Rupe, vis-à-vis de Vlodava, ville du duché, à dix lieues de Brzésc, en remontant le Bug, et, après avoir fait appeler M. Zavadzki, juge dans cette ville, qui appartient à mes parents, lui remette la lettre qui me sera adressée. Outre cette voie, j'en propose une également sûre, car il est bon d'avoir le choix, et de pouvoir varier les moyens : c'est que le courrier pousse jusqu'à Uscilug, et demande au *zolner* de la douane, Froznow, de faire chercher à Poryck M. Gotembiovski, à qui il remettra la lettre. — Zavadzki et Gotembiovski sont des gens sûrs et seront prévenus, chacun de son côté, qu'ils doivent faire passer le paquet, par la voie la plus prompte et la plus sûre, à Pulavy. Le courrier ne doit pas dire que c'est une lettre de Votre Majesté. Il vaudrait mieux qu'il fût en habit civil, et il doit faire le moins de bruit possible. Je suis avec le plus profond respect, etc.

P. S. — Des gens arrivés à l'instant de Varsovie viennent de me dire qu'on y parlait beaucoup de guerre, et que les nouvelles de Russie portaient qu'on y établissait des magasins; qu'il y avait du mouvement dans les troupes de l'intérieur, ce qui donnait de l'inquiétude ici.

XXXI

L'EMPEREUR AU PRINCE ADAM CZARTORYSKI.

Pétersbourg, le 31 janvier 1811.

C'est avant-hier soir que j'ai reçu, mon cher ami, votre intéressante lettre du 18/30 janvier, et je m'empresse de vous répondre tout de suite.

Les difficultés qu'elle me présente sont très-grandes, j'en conviens; mais, comme je les avais prévues en grande partie, et que les résultats sont si majeurs, s'arrêter en chemin serait le plus mauvais parti.

Me pénétrant bien du contenu de votre lettre, j'ai cru pouvoir en tirer sur votre manière de voir principalement les conclusions suivantes :

1° Incertitude où vous vous trouvez sur la puissance par qui la restauration de la Pologne doit se réaliser.

2° Incertitude pareille sur la nature même de cette régénération, et crainte qu'on ne veuille pas se prêter à ce que tout ce qui faisait la Pologne autrefois soit réuni ensemble.

3° Nécessité d'offrir aux Polonais, pour se les rendre favorables, la certitude d'un état de choses préférable à celui dans lequel ils se trouvent.

4° Crainte que vous éprouvez sur l'insuffisance des moyens militaires qu'on veut mettre en jeu contre Napoléon.

Ce sont là les points auxquels je crois devoir commencer

par répondre, me réservant de toucher les autres dans le courant de ma lettre.

1° La puissance dont j'ai voulu parler, et qui veut se charger de la régénération de la Pologne, est la *Russie*.

2° Par cette régénération, j'entends parler de la réunion de tout ce qui a fait autrefois la Pologne, en y comprenant les provinces russes, à l'exception de la Russie Blanche, de manière à prendre la Dvina, la Bérésina et le Dniéper pour frontières.

3° Les employés du gouvernement, les autorités constituées, de même que l'armée, doivent être entièrement nationaux polonais.

4° Ne me rappelant pas bien la constitution du 3 mai, je ne puis rien décider avant de l'avoir vue, et je vous prie de me l'envoyer. Dans tous les cas, une constitution libérale telle à contenter les désirs des habitants est offerte.

5° Pour convaincre de la sincérité des offres que je fais, les proclamations sur le rétablissement de la Pologne doivent précéder toute chose, et c'est par cette œuvre que l'exécution du plan doit commencer.

6° Mais les conditions *sine qua non* sous lesquelles j'offre ces résultats sont que :

1° Le royaume de Pologne soit à jamais réuni à la Russie, dont l'Empereur portera, dorénavant, le titre d'empereur de Russie et de roi de Pologne.

2° Une assurance formelle et positive d'une unanimité de dispositions et de sentiments dans les habitants du duché pour produire ce résultat, qui doit être garanti par la signature des individus les plus marquants.

Maintenant, je vais essayer de diminuer vos craintes sur l'insuffisance des moyens militaires qu'on a à mettre en action.

L'armée qui doit appuyer et combattre avec les Polonais est tout organisée et se trouve composée de huit divisions d'infanterie faisant chacune 10,000 hommes, entièrement complètes : ce sont les divisions n°s 2, 3, 4, 5, 14, 17, 23, et une division de grenadiers; quatre divisions de cavalerie, formant chacune 4,000 chevaux : ce sont les divisions n°s 1, 2, 3, et 2e de cuirassiers; ce qui fait un total de 96,000 hommes; de plus, quinze régiments de Cosaques qui forment 7,500 chevaux; en tout, 106,500.

Tout ce qui est non combattant en est décompté.

Cette armée sera soutenue par une autre composée de onze divisions d'infanterie, n°s 1, 7, 9, 11, 12, 15, 18, 24, 26, une division de grenadiers et la division des gardes, et de quatre divisions de cavalerie, nommément n°s 4, 5, 1re des cuirassiers et celle de la cavalerie de la garde.

En sus, dix-sept régiments de Cosaques. Total, 134,000 hommes.

Enfin, une troisième armée, composée des bataillons et escadrons de réserve, est forte de 44,000 combattants, renforcée de 80,000 recrues, tous habillés et exercés depuis plusieurs mois aux dépôts.

L'armée de Moldavie, en cas de nécessité, pourra détacher aussi quelques divisions, sans pour cela être empêchée de se tenir sur la défensive, et les armées de Finlande et de Géorgie, de même que le corps de la Crimée, restent entièrement intacts.

Deux difficultés se présentent les premières :

1° La réunion de la Galicie en offre une par rapport à l'Autriche. Il y a toute nécessité à la ménager et à éviter de la heurter en rien. Pour cet effet, je suis décidé à lui offrir la Valachie et la Moldavie, jusqu'au Sereth, comme échange de la Galicie. Mais il serait indispensable de reculer la réunion de la Galicie jusqu'au consentement de l'Autriche, pour lui prouver qu'on n'a aucune vue qui lui soit défavorable.

Par conséquent, le royaume de Pologne serait formé, dans le commencement, du duché de Varsovie et des provinces russes.

2° La compensation à accorder au roi de Saxe offre une seconde difficulté dont j'ai plus d'embarras à me tirer. Au reste, je ne me crois tenu à le faire que s'il se range de mon parti.

Après avoir posé ces faits, je vais entrer dans la discussion de mon sujet.

Il est hors de doute que Napoléon tâche de provoquer la Russie à une rupture avec lui, espérant que je ferai la faute d'être l'agresseur. Cela en serait une dans les circonstances actuelles, et je suis décidé à ne pas la commettre. — Mais tout change de face si les Polonais veulent se réunir à moi. Renforcé par les 50,000 hommes que je leur devrais, par les 50,000 Prussiens, qui alors peuvent, sans risquer, s'y joindre de même, et par la révolution morale qui en sera le résultat immanquable en Europe, je puis me porter jusqu'à l'Oder sans coup férir.

D'accord avec vous, je crois qu'une proposition de paix a ici sa place. — Si même elle n'est pas acceptée, et si la

guerre doit avoir lieu immanquablement, considérons avec attention et impartialité les deux cas et les avantages qui en résultent pour les Polonais.

Premier cas, dans lequel je suppose les Polonais attachés à la France et coopérant avec elle.

Il se subdivise en deux :

1° La Russie étant décidée à ne pas attaquer, il se peut que Napoléon ne veuille pas commencer, du moins tant que les affaires d'Espagne l'occuperont et qu'une grande masse de ses moyens s'y trouve. Alors les choses continueront à rester sur le pied sur lequel elles se trouvent maintenant, et la régénération de la Pologne conséquemment se trouvera ajournée à une époque plus éloignée et très-indéterminée.

2° Si Napoléon attaque, par contre, la Russie, et proclame en même temps la régénération de la Pologne, cette Pologne ne comprendra que le duché de Varsovie, car il faudra arracher les provinces russes par la force des armes. En attendant, le duché de Varsovie et les provinces polonaises deviendront le théâtre de la guerre et de toutes les dévastations imaginables. De manière qu'avec certitude on peut assurer qu'après une guerre pareille, quel qu'en soit le résultat, cette Pologne ne sera qu'un vaste désert, et les habitants les victimes les plus malheureuses des suites de cette guerre.

Tel est le résultat probable de la Pologne proclamée par la France.

Second cas, dans lequel je suppose les Polonais réunis à la Russie et coopérant avec elle.

Les résultats immanquables en sont :

1° La régénération de la Pologne, au lieu d'être ajournée, précédera tout autre événement.

2° Cette régénération comprendra le duché de Varsovie réuni avec les provinces russes et un espoir assez positif que la Galicie y sera jointe de même.

3° Le théâtre de la guerre, au lieu d'être dans le sein de la Pologne, se trouvera porté sur l'Oder.

Tels sont les résultats *immanquables,* tandis que les résultats *probables* peuvent être :

1° Une révolution complète dans les opinions en Europe;

2° Une diminution très-marquante dans les forces de Napoléon et par là une chance de succès, car Napoléon aura bien de la peine à retirer ses forces d'Espagne, y ayant affaire à une nation acharnée contre lui, qui compte plus de 300,000 combattants et qui ne se contentera pas de sa retraite, mais pénétrera en France, profitant de la nouvelle guerre que Napoléon aura sur les bras;

3° La délivrance du joug sous lequel l'Europe languit;

4° La Pologne redevenue royaume, État annexé à un empire fort dont les forces, par un intérêt propre, seront toujours prêtes pour sa défense;

5° Le commerce rétabli, la misère éteinte, une constitution libérale, des charges analogues aux besoins du pays et non, comme dans ce moment, extorquées uniquement pour entretenir un militaire trop nombreux et destiné à servir les plans ambitieux de Napoléon;

6° Enfin, même la crainte que vous énoncez sur les 20,000 hommes au service de Napoléon ne me paraît pas fondée, car ce qui pourrait leur arriver de pire serait d'être regardés pendant quelque temps comme prison-

niers de guerre. A tous ces raisonnements n'a-t-on pas le droit d'ajouter encore que, le succès de la France étant attaché uniquement à la personne de Napoléon, s'il venait à manquer, l'intérêt que la France prend à la Pologne tomberait avec lui? Tandis que par contre les guerres avec la Russie, résultant de la régénération de la Pologne par la France, seront interminables, et après la mort de Napoléon, elles ne feront que reprendre avec une vigueur nouvelle. Quelle source de maux pour la pauvre humanité, pour la postérité !

Tel est le tableau tel qu'il se présente à mes yeux; en voici le résumé :

1° Tant que je ne puis être sûr de la coopération des Polonais, je suis décidé à ne pas commencer la guerre avec la France.

2° Si cette coopération des Polonais avec la Russie doit avoir lieu, il faut que j'en reçoive des assurances et des preuves *indubitables;* ce n'est qu'alors que je puis agir de la manière précitée. Et, dans ce cas, il faut que vous m'envoyiez tous les papiers nécessaires à ce but, comme proclamations, constitution, et tous les autres actes indispensables. Ils ne peuvent être faits que dans le duché de Varsovie, devant renfermer quantité de détails inconnus ici. Il ne me reste plus qu'à vous parler des craintes que vous avez élevées que Caulaincourt n'ait percé le mystère dont il s'agit. — L'avoir pénétré est impossible, car même le chancelier ignore entièrement notre correspondance. La question a été plus d'une fois débattue avec ce dernier, mais je n'ai pas voulu que personne sache que je m'occupe déjà de ces mesures. Quant aux apprêts militaires, je leur

ai donné un caractère défensif et nullement caché. C'est la France elle-même qui m'en a donné tous les motifs par le renforcement successif de son armée du Nord. J'en ai parlé ouvertement à Caulaincourt, et Czernitschef a porté une lettre à Paris, dans laquelle j'ai parlé de même à l'Empereur, soutenant toujours que ce que je vais faire m'oblige à prendre des mesures de précaution, mais que j'étais bien décidé à rester dans mon système et certainement à ne pas être l'agresseur. — Mais voici ce dont je suis obligé de convenir. L'opinion qu'il faudrait que je prenne le titre de roi de Pologne devient plus générale dans le public de Pétersbourg. Si d'un côté cela donne la certitude que cette mesure sera reçue avec applaudissement, d'une autre part, pour le moment actuel, ces conversations sont plutôt nuisibles qu'utiles, et je tâche, autant que possible, de les faire tomber en soutenant que la chose est impossible et ne peut avoir lieu.

Je dois vous avertir aussi que je sais de bonne part que vous êtes observé par le ministre de police de Paris; ainsi redoublez de prudence et de vigilance, même dans vos entours. La nomination de Bignon, au lieu de Serra, est un embarras de plus; on le dit très-remuant.

Je me servirai, pour notre correspondance, des voies que vous m'indiquez, et je joins ici deux blancs signés pour l'entrée de nos frontières, au cas que vous ayez besoin de m'envoyer des exprès.

J'attendrai avec la plus grande impatience votre réponse. Tout à vous de cœur et d'âme pour la vie.

Mille choses, je vous prie, de ma part, à vos parents, à vos frère et sœurs.

XXXII

L'EMPEREUR AU PRINCE ADAM CZARTORYSKI.

Saint-Pétersbourg, ce 1er d'avril 1812.

Je ne sais, mon cher ami, si vous avez pénétré la cause de mon silence.

Vos précédentes lettres m'ont laissé trop peu d'espoir de réussite pour m'autoriser à agir, à quoi je n'aurais pu me résoudre raisonnablement, qu'ayant quelque probabilité de succès. J'ai donc dû me résigner à voir venir les événements et à ne pas provoquer par mes démarches une lutte dont j'apprécie toute l'importance et les dangers, sans croire cependant pour cela y échapper.

Une seconde cause s'y est jointe encore : j'ai su, de source certaine, que tous vos pas étaient épiés, et que l'espionnage le plus adroit se trouvait organisé autour de vous. Je ne voulais donc pas vous exposer au moindre danger, et j'ai cru que, par une interruption de communication totale, pendant un temps considérable, les soupçons qu'on avait sur vous se calmeraient, et qu'alors, en y mettant encore plus de prudence et de circonspection que par le passé, nous pourrions reprendre notre correspondance sans danger pour vous.

Finalement, les projets qui nous ont occupés, soit pour leur probabilité qui ne pouvait échapper à tous les êtres pensants, soit par l'indiscrétion de quelques-uns de vos compatriotes, qui dans de bonnes intentions ont répandu

imprudemment leurs propres idées, ces projets, dis-je, ont pris une publicité qui ne pouvait que leur être très-désavantageuse, de manière qu'on en a parlé même à Dresde et à Paris. Toutes ces considérations m'ont fait garder ce long silence; mais ni l'intérêt que m'ont inspiré les idées qui nous ont occupés, ni la résolution de les mettre en œuvre *quand les circonstances s'y prêteront,* ne m'ont abandonné un instant. Les papiers ci-joints peuvent vous en convaincre mieux que tout ce que je pourrais vous en dire.

La rupture avec la France paraît inévitable. Le but de Napoléon est d'anéantir, ou d'abaisser du moins, la dernière puissance qui reste sur pied en Europe, et, pour y parvenir, il met en avant des prétentions inadmissibles et incompatibles avec l'honneur de la Russie :

1° Il veut que tout commerce avec les neutres soit interrompu. C'est nous priver du seul encore qui nous reste.

2° En même temps il exige que, privés de tout moyen d'exporter nos propres productions, nous ne mettions aucune entrave à l'importation des objets de luxe français que nous avons prohibés, n'étant plus assez riches pour les payer.

Comme jamais je ne pourrai consentir à des propositions pareilles, il est probable que la guerre doit s'ensuivre, malgré tout ce que la Russie a fait pour l'éviter. Elle va faire couler des flots de sang, et cette pauvre humanité va être encore sacrifiée à l'ambition insatiable d'un homme créé, à ce qu'il paraît, pour son malheur. Vous êtes trop éclairé pour ne pas voir combien, de sa part, les idées libérales envers votre patrie y sont étrangères. Napoléon a

eu à ce sujet des conversations confidentielles avec les envoyés d'Autriche et de Prusse, et le ton dans lequel il s'y est expliqué peint très-bien et son caractère et le peu d'affection qu'il porte à vos compatriotes, qu'il ne regarde que comme des instruments de sa haine envers la Russie.

Cette guerre que je ne puis plus éviter, à ce qu'il semble, me dégage de tous les ménagements que j'ai eu à garder envers la France, et me laisse la liberté de travailler à mes idées favorites sur la régénération de votre patrie.

Il ne s'agit donc que de déterminer la marche la plus avantageuse à suivre pour assurer le succès de nos plans, et, pour que vous soyez mieux à même d'asseoir votre jugement, je crois utile de vous donner quelques indications sur les opérations militaires.

Quoiqu'il ne soit pas impossible que nous puissions nous porter avec nos forces jusqu'à la Vistule, même la passer, et par là avoir le moyen d'entrer à Varsovie, il est plus prudent cependant de ne pas baser nos calculs sur des chances aussi avantageuses; de là naît la nécessité d'arranger nos démarches de manière à ne pas compter sur les ressources et l'effet que la possession de Varsovie pourrait nous procurer. C'est donc dans nos provinces qu'il faudra créer le centre d'action.

Il en résulte plusieurs questions très-importantes à résoudre :

Quel est le moment le plus propre pour prononcer la régénération de la Pologne?

Est-ce à l'instant même de la rupture ?

Est-ce après que les opérations militaires nous auront procuré quelques avantages majeurs ?

Si le second parti est préféré, sera-t-il utile au succès de nos plans d'organiser un grand-duché de Lithuanie comme mesure préalable et de lui donner une des deux constitutions préparées?

Ou faut-il ajourner cette mesure pour la confondre dans celle de la régénération de la Pologne entière?

C'est sur ces questions essentielles que je vous invite à m'énoncer votre opinion franchement; je désire de même que vous m'en donniez une sur les papiers ci-joints et lequel des deux vous paraît préférable; peut-être trouverez-vous plus utile d'amalgamer un troisième projet aux deux que j'envoie, et je vous engage à vous guider par votre propre conviction.

Je n'entrerai plus ici en discussion sur les deux chances qui se présentent pour la Russie dans cette lutte. Il me semble avoir épuisé ce chapitre dans mes précédentes; je me contenterai de rappeler seulement l'étendue immense de terrain que les armées russes ont derrière elles, pour se retirer et ne pas se laisser entamer, et les difficultés qui à mesure augmenteront pour Napoléon en s'éloignant si fort de ses ressources. Si la guerre commence, on est résolu ici à ne plus poser les armes. Les ressources militaires qu'on a rassemblées sont très-grandes; et l'esprit public est excellent, en différant essentiellement de celui dont vous avez été témoin les deux premières fois. Il n'y a plus de cette jactance qui faisait mépriser son ennemi.

On apprécie au contraire toute sa force, on croit que des revers sont très-possibles; mais on est décidé malgré cela à soutenir l'honneur de l'empire à toute outrance.

Quel effet la jonction des Polonais ne ferait-elle pas dans

ces circonstances? C'est immense, et cette masse d'Allemands menés par force suivraient certainement l'exemple des premiers. Ne serait-il donc pas possible de produire ce grand résultat?

La Suède a conclu une alliance offensive et défensive avec nous. Le prince royal brûle du désir de devenir l'antagoniste de Napoléon, contre lequel il a une ancienne inimitié personnelle, et, allant sur les traces de Gustave-Adolphe, il ne désire que d'être utile à une cause qui est celle de l'Europe opprimée.

Vous qui avez été si zélé de tout temps pour cette même cause, vous sentirez, je n'en doute pas, tous les avantages immenses qui résulteront pour l'Europe et l'humanité en général si elle triomphe, et, comme Polonais, vous ne pouvez pas vous aveugler sur tous les malheurs auxquels votre patrie s'expose, si, suivant les étendards de la France, elle donnait à la Russie un droit de se venger d'elle pour tout le mal qu'elle lui aurait fait.

Je désire que vous me donniez une liste d'individus sur lesquels nous pourrions compter pour l'exécution de nos plans. Il serait très-avantageux si, dans le nombre, il y avait des militaires de l'armée du duché.

Me conformant à vos conseils, j'ai mis jusqu'ici une grande modération envers ceux de vos compatriotes dans nos provinces qui sont notés pour être très-malintentionnés pour la Russie, espérant que cette modération serait appréciée. Cependant elle a produit plutôt l'idée que c'est une sorte de crainte qui oblige à dissimuler envers eux. La guerre une fois commencée, il serait très-urgent de déterminer la ligne de conduite qu'on suivra envers eux. La

sécurité générale en dépend, et je désire beaucoup que vous me donniez là-dessus vos idées.

C'est à Vilna, mon cher ami, que je vous prie d'adresser votre réponse, la faisant passer par M. Lanskoy, gouverneur de Grodno, ou de toute autre manière qui vous paraîtra la plus sûre et la plus prompte. — M. Klutzchinsky vous porte celle-ci.

Je m'aperçois que je n'ai pas répondu au post-scriptum de votre dernière lettre du 25 janvier; l'idée d'amener de gré Napoléon à régénérer la Pologne en la mettant sous la domination d'un roi empereur de Russie est chimérique. Jamais il ne consentira à un résultat aussi avantageux à la Russie, et surtout dans un moment où il n'est occupé que de plans destructeurs contre elle. Il n'envisagera jamais comme une complaisance de la part de la Russie l'impossibilité où elle a été de l'empêcher d'envahir la Prusse, impossibilité qui est résultée d'un manque d'énergie total de la part du roi de Prusse, qui a voulu voir dans Berlin et son palais sa monarchie.

Adieu, mon cher ami; la Providence seule connaît l'issue qui est réservée à tous les grands événements qui se préparent. Il m'aurait été bien doux de vous revoir à Vilna, pour où je pars dans trois jours, ne fût-ce que pour peu de temps dans des moments aussi intéressants; mais je n'ose vous le proposer, sentant parfaitement tout le danger qu'il y aurait pour vous dans cette course. Ne prenez pour guide dans tout cela que votre prudence, et croyez-moi de cœur et d'âme tout à vous pour la vie.

Mille respects de ma part à toute votre famille, à laquelle je porte une sincère affection.

XXXIII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

4 juillet (22 juin) 1812 [1].

Depuis le premier instant où j'eus le bonheur d'approcher Votre Majesté Impériale, mon extrême attachement à ma patrie lui fut connu sans réserve, et, pendant une longue suite d'années que j'ai passées en Russie, mes sentiments invariables à ce sujet ont toujours été à découvert devant elle, et purent même dans maintes occasions se développer à ses yeux.

Né Polonais, élevé dans les principes du patriotisme le plus pur, témoin du bonheur qui sembla, pendant des moments trop courts, sourire à ma malheureuse patrie,

[1] Entre cette lettre et les précédentes, il est facile de voir que les événements avaient marché. La guerre entre la France et la Russie n'était plus une éventualité à laquelle on se préparait de part et d'autre ; elle était un fait. La campagne avait déjà commencé. Une diète s'était réunie, le 26 juin 1812, à Varsovie, et cette diète, présidée par le prince Adam-Casimir Czartoryski, père du prince Adam, s'était inaugurée en proclamant le rétablissement du royaume de Pologne, en convoquant les diétines et en provoquant une confédération générale de toute la population. Tous les Polonais au service de la Russie étaient sommés de quitter ce service. On voit par là quelle était la position délicate et difficile du prince Adam, placé entre ses devoirs de patriote, qu'il mettait au-dessus de tout, et l'intimité qui l'unissait à Alexandre, intimité resserrée par la confidence des projets récents de l'Empereur. Au reste, pour achever de caractériser la conduite du prince Adam dans ces circonstances, il faudrait placer à côté de ces lettres à l'Empereur la belle lettre qu'il écrivait d'un autre côté à M. Matuscevicz, ministre du duché, pour lui expliquer comment il ne pouvait se rendre à Varsovie. Cette lettre a été publiée dans le *Coup d'œil sur l'état politique du royaume de Pologne sous la domination russe ;* Paris, 1832.

j'ai partagé l'enthousiasme qui à cette époque enflamma tous les cœurs, et j'ai porté les armes pour sa défense dans une cause aussi juste qu'elle fut infortunée. — Ces impressions de ma jeunesse gravèrent dans mon âme en caractères ineffaçables les devoirs que tout homme en naissant contracte envers sa patrie.

Lorsque Votre Majesté Impériale voulut me faire prendre une part active aux affaires, je la suppliai d'abord de m'en dispenser, en lui rappelant que, dans les chances possibles de l'avenir, les espérances de la Pologne et mes sentiments connus sur ce point pourraient devenir opposés au bien de votre service, et que je devais éviter de m'exposer à une complication de devoirs aussi délicate.

Lorsque enfin je me soumis à votre volonté, et que j'acceptai une place dans le ministère, ces mêmes considérations et ces premiers devoirs devinrent, de votre aveu, la restriction de mon service. Désireux de les confondre avec ceux que mon attachement pour la personne de Votre Majesté Impériale et la confiance dont elle m'honorait m'avaient imposés, je lui proposai, il y a sept ans, de prendre l'avance dans les affaires de Pologne, et de s'assurer pour jamais des vœux et des efforts de mes compatriotes, en associant leur cause à celle de sa gloire. — Il serait superflu de disserter ici sur la convenance qu'il y aurait eu pour Votre Majesté Impériale de suivre alors ce plan. Il ne m'appartient pas non plus de m'appesantir sur les causes qui n'en permirent pas l'accomplissement. Plusieurs époques postérieures auraient pu être favorables à son exécution; mais elles échappèrent sans qu'on en profitât, et les difficultés d'y procéder augmentèrent en proportion.

Votre Majesté Impériale eut la bonté de condescendre à mes instances et de permettre, dès l'été de 1806, que je me démisse de la place qu'elle avait daigné me confier dans le ministère. Ce qui n'avait été qu'une inquiétude vague au début de ma carrière publique en Russie, devenait une crainte fondée. Elle s'accrut chaque jour par les événements politiques qui arrivèrent successivement, et qui indiquèrent à quoi il fallait encore s'attendre; par la création du duché de Varsovie où chaque Polonais reconnut le premier germe de sa patrie; par la guerre de 1806, où mes compatriotes de deux dominations se réunirent, et montrèrent un dévouement illimité à leur commune patrie, et qui engloba dans le duché tous les individus de ma famille, et sa résidence.

Je sentis dès lors que, dans beaucoup de circonstances, je ne pouvais plus concilier des obligations qui s'entre-choquaient nécessairement, et je prévis que le moment approchait où elles se deviendraient directement contraires.

Votre Majesté Impériale put juger souvent de mon inquiétude. Détestant toute conduite équivoque, incapable de la soutenir, je cherchai à rester éloigné de Pétersbourg; je sollicitai même, il y aura bientôt deux ans, mon congé absolu, et je pris la liberté, Sire, de vous rappeler ma demande dans deux lettres consécutives. — Votre Majesté, en me refusant ma démission, eut la bonté de permettre que je continuasse à séjourner au sein de ma famille, retraite qui seule pouvait me convenir, et me mettre pour quelque temps à l'abri des conflits que je redoutais.

Les événements qui ont immédiatement précédé la crise actuelle me décidèrent, dans ma dernière lettre du

22 mai (4 juin) et du 1er (13) juin, à réitérer ma demande de congé absolu, avec insistance égale aux difficultés croissantes de ma position.

Le moment est arrivé, Sire, où mes divers devoirs ne sauraient plus se combiner. Quelque attaché que je sois à mon pays, quelques vœux que je fasse pour son bonheur, c'est avec trouble et serrement de cœur que j'énonce cette conviction à Votre Majesté Impériale. — Un choix quelconque devient indispensable. Je sens profondément combien, dans ma situation, ce choix est pénible et délicat à faire. — Cependant, dès qu'il devient indispensable, comment pourrait-il être douteux devant le tribunal le plus sévère des hommes, celui de la conscience qui pèse et compare scrupuleusement toutes les obligations, et dont l'âme généreuse de Votre Majesté Impériale est faite pour sentir et reconnaître tous les décrets?

La Pologne a été solennellement proclamée par une confédération générale, à la tête de laquelle mon père est placé. — Le nom de Pologne sortant de sa bouche, et une fois prononcé, est décisif pour moi. Des actes de rigueur qui malheureusement ont déjà commencé, des calamités de toute espèce, dont je crains que votre magnanimité même ne puisse arrêter le cours désastreux, vont porter à l'extrême l'animosité invétérée entre deux nations qui auraient dû se regarder comme sœurs. — Une guerre sanglante consolidera l'existence de ma patrie, ou bien la couvrira de deuil, en fera un désert, comblera ses malheurs. — Quel que soit le sort qui lui est réservé, je dois le partager. — Déjà ma famille, mes amis, ayant mon père à leur tête, ont suivi l'appel qui leur a été fait en son nom.

— Je m'y suis seul refusé. Pénétré de ce que m'imposent l'honneur et les bontés constantes de Votre Majesté Impériale, je m'éloigne même à présent du théâtre de cette scène, où la destinée de tout ce qui m'attache à la vie est sur le point d'être décidée. Je vais pour ma santé aux eaux de Hongrie et de Bohême. — Mais, en partant, je dois répéter mes instantes sollicitations, et porter encore une fois aux pieds de Votre Majesté Impériale ma demande formelle de démission. — D'après l'article 6 de l'acte de confédération, tous les Polonais ayant des places militaires ou civiles en Russie sont sommés de quitter le service de cette puissance.

Je crois, Sire, vous avoir prouvé mon dévouement; mes plus belles années vous ont été consacrées. — Pendant que je fus employé, j'ai servi Votre Majesté Impériale avec le zèle le plus ardent. Interrogé depuis, j'ai toujours parlé selon ma conscience; je n'ai cessé de dire l'entière vérité, au point même de vous déplaire souvent. — Aucun reproche ne peut m'être fait; aucun malheur public ou individuel ne sera mis à ma charge. Tant que je l'ai pu, j'ai acquitté avec zèle et loyauté mes obligations non-seulement envers la personne de Votre Majesté Impériale, mais même envers son Empire. — Dans chaque occasion, faire mon devoir a été mon seul désir; il me prescrit aujourd'hui de délier les nœuds qui me retenaient au service de la Russie. — En m'y conformant, en conjurant Votre Majesté Impériale de ne plus me refuser mon congé absolu, mon cœur éprouve plus que jamais les sentiments qu'il vous a voués. — Mais je n'aurais pas été capable de ces sentiments invariables, et d'une conduite jusqu'ici irrépro-

chable, si à présent je pouvais garder le silence et oublier des devoirs antérieurs.

Daignez, Sire, vous placer pour un instant dans ma position ; jugez de ce qui se passe dans mon âme, et veuillez m'informer de vos décisions.

Si ma conduite irritait Votre Majesté Impériale, je ne lui demande aucune indulgence comme à un souverain que la raison d'État doit diriger ; je lui demande uniquement de se rappeler quelle façon de penser elle m'a toujours connue, quels motifs m'ont fait constamment agir, et de ne pas me priver des sentiments personnels auxquels je mets le plus haut prix.

Les bontés dont Votre Majesté Impériale m'a comblé ne s'effaceront jamais de ma pensée. — Daignez agréer l'hommage d'un attachement auquel le devoir seul pouvait tracer des bornes.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

XXXIV

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

De Karlsbad, ce 4 (16) août 1812.

Privé de réponse à la dernière lettre du 4 juillet passé, que j'ai pris la liberté d'adresser à Votre Majesté Impériale en la suppliant de m'accorder la démission absolue, déjà sollicitée par des lettres antérieures, je suis réduit à soumettre à Votre Majesté Impériale la nécessité dans laquelle je me verrai, en perdant l'espoir de recevoir cette réponse,

de ne pas remettre au delà d'un certain terme mon accession à la confédération de Pologne.

Par cette accession, je me reconnaîtrai Polonais, et je déclarerai que je ne me sépare pas de l'union unanime de toute la nation. C'est une déclaration à laquelle il me sera impossible de me refuser.

L'avenir est jusqu'à présent fort incertain; mais, quoi qu'il arrive, une nation ne peut plus avoir d'espoir que dans son union; et que deviendrait un individu qui, dans ces circonstances-ci, se séparerait de sa nation, et se déclarerait sans patrie?

Dans un espace de temps assez court, voilà la troisième fois que je résiste aux instances répétées et toujours plus pressantes que l'on ne cesse de me faire à cet égard. Je m'attends à les voir redoubler bientôt; il n'y a pas de voyage ou d'éloignement qui puissent me mettre hors de leur portée. Soit que je veuille distinguer la personne de Votre Majesté Impériale d'avec le gouvernement de Russie, ou que je me voie obligé de les confondre, des arguments et des motifs de tout genre les plus propres à faire impression me sont présentés pour me barrer tout faux-fuyant.

Un Polonais n'est sans doute pas tenu, et serait inexcusable de se sacrifier pour le gouvernement de Russie, qui a été la cause principale des malheurs et de la destruction de sa patrie, et qui, par l'abandon de la plus grande partie des provinces polonaises, et par les rigueurs exercées en se retirant, a relevé ces provinces des liens temporaires qui, dans l'origine, avaient été injustement imposés. Une cause de cette nature cessant, les effets cessent tout aussitôt, et les individus sont rendus à l'indépendance, du

moment où les provinces sont libérées. Tout homme libre, dès qu'il a donné sa démission, est censé l'avoir reçue. S'obstiner à attendre une démission en forme que le gouvernement russe ne voudra peut-être jamais accorder, ce n'est que chercher un prétexte pour se mettre à l'abri des chances contraires, et pour venir ensuite profiter avec sécurité des résultats que les efforts et les dangers de toute la nation auront obtenus.

Pour ce qui est de l'attachement, de la reconnaissance, si ces sentiments parlent haut d'un côté, ils ne se font pas moins entendre d'une autre part, lorsque tant d'anciens amis, des parents révérés, et une famille si aimée, les font valoir. D'ailleurs, il est généralement reconnu que des sentiments particuliers, quelque respectables qu'ils soient, doivent toujours et partout céder le pas à ceux que la patrie réclame.

Voilà ce qu'on me dit et me redit de chez moi, et à quoi je ne sais que répondre. — On y ajoute d'autres motifs qui, quoique ayant leur importance, ne sont que secondaires, et dont je ne ferai pas mention parce que, dans toute autre circonstance, ils ne me décideraient pas.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que le premier devoir est envers son pays, et que le plus grand des malheurs, c'est d'encourir la mésestime de ses compatriotes, et de ne pouvoir pas se montrer avec les yeux levés dans ses propres foyers. Ce malheur-là, j'avoue que je ne saurais en supporter l'idée, ni me vouer au rôle d'émigré, qui pour un Polonais aujourd'hui n'aurait ni sens ni vertu. Je serai donc dans l'obligation de me prononcer. La voix des liens les plus forts, celle plus puissante du devoir me le pres-

crivent, et la nécessité la plus impérieuse m'en fera une loi.

Je me flattais de l'espoir que Votre Majesté Impériale, connaissant ma position et ma façon de penser, et par suite de ses anciennes bontés, daignerait me faire parvenir quelques mots de réponse, avant que je fusse arrivé à cette extrémité. Quoi qu'il en soit, je dois considérer ce silence absolu comme un consentement, et c'est ce que j'ai voulu soumettre d'avance à Votre Majesté Impériale. — Quel autre désir puis-je avoir, sinon de ne rien omettre de ce qui est dû et convenable dans la cruelle situation où je me trouve, et de ce qui peut, même à présent, vous prouver, Sire, les sentiments dont je suis toujours pénétré?

Je suis, etc.

XXXV

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Vienne, 9 octobre 1812.

Sire,

Ayant confié à des personnes très-sûres les deux lettres que j'ai adressées successivement à Votre Majesté Impériale, en date du 22 juillet (4 juin) et du 4/16 août passés, je ne puis douter que toutes les deux ne lui soient parvenues depuis longtemps. — Dans la première, je vous suppliais, Sire, de m'accorder mon congé absolu, déjà sollicité précédemment, et je prenais la liberté d'exposer les raisons qui m'obligent à réitérer personnellement cette demande; dans la seconde lettre, j'osais soumettre à Votre Majesté que, dans les circonstances imprévues du

moment, ne recevant aucune réponse, votre silence, Sire, équivaudrait enfin à un consentement. Mais je me consolais par l'espoir qu'avant que je fusse réduit à envisager ma position sous ce point de vue, vous daigneriez me faire connaître vos décisions favorables. Je n'en ai reçu aucune jusqu'à présent.

Je conçois que Votre Majesté Impériale a bien d'autres soins que de penser à me donner des réponses. Cependant, si elle ne m'a pas entièrement retiré les bontés dont elle m'honorait anciennement, si elle prend encore quelque intérêt à moi, qu'elle daigne considérer que rentrer dans mon pays, et me réunir à ma famille (sans parler du devoir qui m'y oblige), est le seul bonheur que je puisse goûter dans la vie. Il serait cruellement empoisonné, si je ne pouvais en jouir que contre la volonté de Votre Majesté en encourant sa colère, ou bien forcé de me contenter d'un consentement supposé ou tacite. Mon désir, pour le moment, est de rester tranquille, mais de ne plus quitter les miens. Quels que soient les événements que l'avenir prépare, pourquoi Votre Majesté Impériale ne m'accorderait-elle pas la demande que je remets sous ses yeux avec la plus vive et la plus respectueuse instance?

Était-ce trop présumer de sa généreuse bonté que de la lui avoir adressée? Est-ce prétendre à une grâce à laquelle je n'avais aucune espèce de droit, et qui aurait été une trop grande exception à la règle générale adoptée par votre gouvernement? Dans ce cas même, j'aurais des raisons à citer en ma faveur, et en faveur du consentement spécial auquel des sentiments nourris pendant tant d'années me font attacher une valeur inexprimable.

D'une autre part, le refus absolu d'accorder une démission sollicitée depuis si longtemps, en ôtant tout espoir de l'obtenir, ne donne-t-il pas le droit de se croire libéré par cela même? On m'a assuré qu'un refus de ce genre se trouvait dans une lettre de Votre Majesté Impériale qui m'était adressée. Cependant cette lettre ne m'est jamais parvenue, et, si elle existe en effet, je ne sais rien de positif sur sa teneur.

Quoi qu'il en soit, s'il se passe six semaines encore sans que je reçoive aucune réponse, comment pourrai-je éviter de considérer ce silence prolongé, comme une preuve que Votre Majesté ne se souvient plus de moi, qu'elle sera, dorénavant, parfaitement indifférente au sort qui m'attend, et que, m'ayant voué à l'oubli, elle me laisse la liberté de suivre la conduite que les circonstances et les obligations qui en découlent m'imposeront? Au reste, même après ce terme, que je tâcherai de reculer autant que ces obligations le permettront, une réponse de votre part, Sire, sera l'objet de tous mes vœux; favorable, elle deviendra le bienfait le plus précieux que vous ayez pu m'accorder; contraire, je la regarderai comme un des malheurs de ma vie.

Lorsque, privé de tout moyen de retarder une démarche indispensable, je me verrai obligé d'accéder à la confédération de Pologne, je ne ferai que répéter à mes compatriotes ce que Votre Majesté Impériale a toujours su de mes sentiments, ce que je me suis hâté de déclarer dans les deux lettres que j'ai osé lui adresser. L'acte d'adhésion par lequel je me reconnaîtrai Polonais y est déjà renfermé. — J'ai cru que c'était d'abord entre vos mains que je devais le déposer, en m'abandonnant à votre jugement équitable

et aux suites qui pouvaient en résulter dans un moment où les chances de la guerre conservaient leur entière incertitude.

Je n'avais, à proprement parler, rien à ajouter à ces deux lettres; mais, une occasion pour la Russie s'étant présentée, je n'ai pas voulu omettre d'en rappeler le contenu à Votre Majesté Impériale, et de lui transmettre ces lignes que je trace avec tristesse et inquiétude; c'est ma seule manière d'exister depuis plusieurs mois. Les alarmes continuelles que j'éprouve pour votre personne, Sire, pour votre sûreté, forment une grande partie des angoisses de tout genre qui m'assaillent. Placé malheureusement entre tant de considérations et de devoirs opposés, lorsque nécessairement les uns doivent céder, les autres l'emporter, tout en me soumettant à ceux-ci, combien ne suis-je pas pénétré des sentiments et en proie aux inquiétudes que les premiers m'inspirent!

Je suis, etc.

P. S. — Si jamais vous pensiez, Sire, à la paix, et que vous ne puissiez l'obtenir que par de grands sacrifices, un établissement brillant et solide en Pologne, pour le plus jeune des grands-ducs, ne serait-il pas un moyen de la faciliter et de la rendre plus honorable, et même plus avantageuse qu'on ne le croirait à la première vue? Je pense aussi que la paix générale sera dans ce moment plus facile à faire qu'une paix particulière. Par la paix générale, dont les bienfaits pour le continent, si même elle ne dure que peu de temps, seraient incalculables, la difficulté de la fermeture des ports tomberait d'elle-même, et cette difficulté me paraît une des plus embarrassantes.

Au cas que Votre Majesté Impériale veuille bien m'ac-

corder une réponse, je la supplie de faire envoyer sa lettre à M. Bienkovski à Międzboz, avec ordre de chercher les moyens de me la faire parvenir par voie sûre ; ou bien, s'il y a des communications sûres entre la Russie et Vienne, de l'adresser dans cette ville à ma tante la princesse Lubomirska, en lui recommandant également de me faire tenir la lettre par une occasion sûre.

XXXVI

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

6 décembre 1812.

La victoire semble couronner décidément les efforts de Votre Majesté Impériale. Si vous entrez en vainqueur en Pologne, reprendrez-vous, Sire, vos anciens projets relativement à ce pays? En le subjuguant, aurez-vous encore le désir de subjuguer aussi les cœurs? Aurez-vous aussi le dessein de rendre les liens entre les deux nations indissolubles en les rendant volontaires, et d'établir un ordre de choses qu'aucune vicissitude ne puisse saper, parce qu'il réalisera les vœux et le bonheur de la nation soumise? — Si Votre Majesté n'a pas changé d'intention, qu'elle daigne m'en avertir et me faire connaître ses pensées. Les papiers qui m'ont été envoyés pourront devenir utiles à être pris pour base. — Nous touchons peut-être au moment où vos succès militaires vous permettront enfin de procéder à l'exécution de cette œuvre. — Dans ce cas, j'oserais supplier Votre Majesté de m'en instruire sans délai. Je crains que

l'Autriche et la Prusse, par leurs insinuations, ne veuillent vous détourner de votre idée. — Cependant, vous n'avez plus aucun ménagement à garder, aucune obligation vis-à-vis de ces puissances, et les mêmes raisons de politique, de gloire, de bonté qui vous ont fait adopter le projet ne peuvent que vous engager à le mettre à exécution, dès que vous en verrez la possibilité. Ce sera à la confédération générale qu'il faudra s'adresser, et ce sera avec elle qu'il faudra convenir de ces faits. — C'est la seule et la véritable méthode à suivre pour arriver droit au but, pour faire un bon travail, pour réunir tous les esprits et toutes les volontés. Je le répète, Sire, d'après les événements qui résulteront des opérations militaires, faites-moi connaître vos intentions à ce sujet, ce que vous désirez, ce que vous voulez faire; car je vois jour à pouvoir, dans cette occasion, servir mon pays et vous servir aussi.

Ceci n'empêche pas que je ne réitère encore avec instance la très-humble prière pour ma démission absolue, que j'ai déjà adressée à Votre Majesté Impériale par trois fois. — Daignez excuser, Sire, la forme que je donne à cette lettre; la position des armées est si singulière, que je n'ose la signer.

XXXVII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Ce 15/27 décembre 1812.

J'ai adressé, le 6 de ce mois, à Votre Majesté Impériale, une lettre sans signature qui lui sera probablement par-

venue, et dont cependant je mets ci-joint une copie.

Les événements de la guerre ayant pris une tournure qui semble décisive, je crains que personne ne veuille, à présent, plaider auprès de Votre Majesté Impériale les intérêts de ma patrie, et je me suis décidé à expédier M. K... avec les papiers ci-joints. Puissent-ils contribuer à vous convaincre, Sire!

Je redoute, d'une part, les insinuations des puissances continentales, qui voudront vous détourner d'une idée qui leur fera ombrage, et qui est trop belle pour que leurs cabinets puissent la comprendre. Ce qui me rassure, c'est que l'Angleterre, vu ses intérêts bien entendus, et vu la façon de penser du prince régent, ne peut manquer de la goûter. — D'un autre côté, je crains les conseils des personnes qui vous entourent, et qui, par diverses considérations, seront peut-être contraires au projet, ou bien qui, exaltées par vos succès, oublieront que ce sera la manière la plus avantageuse et la plus glorieuse de les assurer.

Au fond, tout mon espoir est dans vos propres sentiments, Sire; vous êtes plus que personne maître du sujet. — Il serait donc inutile d'entrer dans de plus longs développements, et de prévoir des objections pour y répondre.

Je ne saurais m'imaginer que Votre Majesté Impériale, après avoir voulu quand elle ne pouvait pas, ne veuille plus à présent quand elle peut tout ce qu'elle voudra. Ce sont des moments qui ne reviennent pas dans la vie.

Si Votre Majesté Impériale, au moment où la nation polonaise s'attend à la vengeance d'un conquérant, lui tend la main et lui offre de plein gré ce qui, pour elle, faisait l'objet du combat, l'effet en sera magique, c'est de quoi je

vous réponds, Sire; il surpassera votre attente, vous en serez étonné et touché.

S'il vous convenait de suivre l'idée relative au grand-duc Michel, je prendrais sur moi de tout signer sans retard, et de répondre que tout ce que vous exigeriez serait rempli.

Je crois qu'il est de mon devoir de ne pas cacher à Votre Majesté Impériale qu'une source continuelle d'inquiétude et de frayeur pour les Polonais, c'est le grand-duc Constantin, qui est votre successeur apparent. Et c'est pourquoi ils préféreraient une autre branche. — En effet, un roi de Pologne qui aura 300,000 Russes à ses ordres, dès qu'il voudra détruire ce que son prédécesseur aura statué, en sera toujours le maître. — C'est cet avenir qui rendra les Polonais si insistants à obtenir une constitution bien réglée, quoique, dans le fond, les précautions de ce genre les mieux prises ne pourront pas garantir d'une violence décidée, ni même d'un changement de principe et de volonté dans un souverain futur de la Russie.

Quel que soit, au reste, l'arrangement que vous préféreriez, Sire, d'après les bases que je vous ai soumises, je crois ne pas trop m'avancer en assurant qu'il se terminerait à votre pleine satisfaction.

C'est à Votre Majesté Impériale, à présent, à donner l'impulsion, à expliquer ses désirs, à indiquer les moyens de s'entendre, en un mot, à finir l'œuvre. — Je pense avoir tout fait, comme Polonais, pour la préparer.

Pour ce qui est de moi, en particulier, dans l'attente, Sire, d'une réponse de votre part, j'ai refusé jusqu'à présent d'envoyer mon accession à la confédération; cependant je m'y suis joint par sentiment, j'y ai adhéré de tous

mes vœux pour ma patrie, ainsi que le témoignent les trois lettres que j'ai adressées à Votre Majesté Impériale. Ce n'est pas, sans doute, tandis que mes compatriotes croient toucher au moment où leurs intentions les plus droites, leurs sacrifices les plus héroïques, leurs pertes les plus sensibles ne seront suivis que par des malheurs plus grands encore; ce n'est pas, dis-je, lorsque toutes les espérances de mon pays semblent péricliter, que j'irai me rétracter et renier, devant Votre Majesté, une cause sacrée pour tout Polonais, et qui restera telle et juste, si même elle ne cesse d'être malheureuse. Si vous nous tendez la main, Sire, je veux éprouver en plein les ravissements de mes compatriotes; si vous nous rejetez, je partagerai leur affliction et leur désespoir.

Je supplie de nouveau Votre Majesté Impériale de m'accorder mon congé absolu, que j'ai demandé bien avant la guerre, pour des raisons particulières, et que tous les motifs réunis me font solliciter aujourd'hui. — Votre Majesté Impériale ne peut plus en avoir pour refuser ma demande, quelque tournure qu'elle veuille donner aux affaires.

Cependant, s'il faut me rendre auprès de vous, Sire, pour défendre la cause de mon pays, si vous croyez que ma présence puisse lui être utile, je suis prêt à entreprendre ce voyage.

Votre Majesté Impériale ne se rapprochera-t-elle pas du théâtre des événements, pour être plus à même de les diriger? Voulez-vous, Sire, que je fasse des ouvertures à la confédération et au gouvernement de Varsovie? voulez-vous y employer quelqu'un autre? —Ne vous conviendrait-il pas

que je fusse chargé par eux de conclure l'arrangement? Dans ce cas, j'enverrai bien vite mon accession à la confédération et, muni de leur confiance, je leur obtiendrai bientôt la vôtre.

Si vos intentions sont favorables, Sire, daignez me les faire connaître en toute hâte, mais surtout, et avant tout, donnez vos ordres en conséquence à vos généraux.

Mon conseil serait que Votre Majesté Impériale donnât, au plus tôt, à son armée, des instructions analogues à ce que contient l'annexe A, et qu'en même temps vous me fissiez parvenir les articles préliminaires, que vous croyez, Sire, pouvoir accorder, signés de votre main. — D'autres points qui demanderaient une discussion ultérieure pourraient être réglés à la suite de cette première démarche.

Fort éloigné, en toute occasion, de prendre sur moi au delà de mes moyens, je crois, dans celle-ci, que personne ne pourra mieux que moi combiner les choses et les finir promptement, d'accord avec les désirs de deux parties. Veuillez seulement m'instruire des vôtres. — Si Votre Majesté fait appeler le porteur de ce paquet, il sera en état de répondre à ses questions et de donner des éclaircissements sur plusieurs points.

XXXVIII

L'EMPEREUR AU PRINCE ADAM CZARTORYSKI.

Leypouny, le 13 janvier 1813.

Il y a deux jours que je suis en possession de votre intéressante lettre du 15 décembre 1812 et de la copie de celle

du 6 avec toutes les annexes. C'est à Meselsch que M. Kluczevsky me les a remises. Mais jusqu'ici la lettre originale du 6 ne m'est pas parvenue encore.

Aujourd'hui j'ai reçu par le corps d'armée de Tchitchagow une pièce signée *le ministre de l'intérieur Mostovsky,* dans une enveloppe à mon adresse. J'en joins ici la copie.

Je ne perds pas un moment pour vous répondre, et cette réponse servira de même au papier de M. Mostovsky.

Les propositions renfermées dans tous ces papiers et les sentiments personnels qu'on me témoigne ont excité en moi la plus vive sensibilité. Les succès par lesquels la Providence a voulu bénir mes efforts et ma persévérance n'ont nullement changé ni mes sentiments ni mes intentions envers la Pologne. Que vos compatriotes soient donc tranquilles sur les appréhensions qu'ils peuvent avoir. — La vengeance est un sentiment qui m'est inconnu, et ma plus douce jouissance est de payer le mal par le bien. — Les ordres les plus sévères sont donnés à mes généraux d'agir en conséquence et de traiter les Polonais en amis et en frères.

Je vais vous parler avec toute franchise; pour faire réussir mes idées favorites sur la Pologne, j'ai à vaincre quelques difficultés, malgré le brillant de ma position actuelle.

D'abord l'opinion en Russie. — La manière dont l'armée polonaise s'est conduite chez nous, les sacs de Smolensk, de Moscou, la dévastation de tout le pays a ranimé les anciennes haines.

Secondement, dans le moment actuel, une publicité donnée à mes intentions sur la Pologne jetterait complé-

tement l'Autriche et la Prusse dans les bras de la France : résultat qu'il est très-essentiel d'empêcher, d'autant plus que ces puissances me témoignent déjà les meilleures dispositions.

Ces difficultés, avec de la sagesse et de la prudence, seront vaincues. Mais, pour y parvenir, il faut que vous et vos compatriotes me secondiez. — Il faut que vous m'aidiez vous-même à faire goûter mes plans aux Russes et que vous justifiiez la prédilection qu'on me sait pour les Polonais et pour tout ce qui tient à leurs idées favorites. — Ayez quelque confiance en moi, dans mon caractère, dans mes principes, et vos espérances ne seront plus trompées. A mesure que les résultats militaires se développeront, vous verrez à quel point les intérêts de votre patrie me sont chers et combien je suis fidèle à mes anciennes idées. — Quant aux formes, vous savez que les libérales sont celles que j'ai toujours préférées.

Je dois vous avertir cependant, et cela d'une manière décidée, que l'idée de mon frère Michel ne peut pas être admise. N'oubliez pas que la Lithuanie, la Podolie et la Volhynie se regardent jusqu'ici comme provinces russes, et qu'aucune logique au monde ne pourra persuader à la Russie de les voir sous la domination d'un autre souverain que celui qui régit la Russie. Quant à la dénomination sous laquelle elles se trouvent en faire partie, cette difficulté est plus facile à vaincre. Je demande donc que, de votre côté, vous fassiez connaître de cette lettre ce que vous jugerez convenable aux personnes de la coopération desquelles vous croirez devoir vous servir, que vous engagiez vos compatriotes à témoigner aux Russes et à la Russie de bons

sentiments, pour éteindre les souvenirs de cette campagne et pour faciliter par là mon ouvrage.

Moi, de mon côté, pour donner aux Polonais la preuve de la sincérité de mes intentions à leur égard, j'ai donné ordre à mes armées de ne pas occuper Varsovie; mais, pour cela, il faudrait qu'aucune troupe étrangère n'y restât, et des vôtres le moins possible, pour ôter l'inquiétude d'avoir un camp derrière soi. — Engagez de ma part les membres de la confédération et du gouvernement à rester tranquillement à Varsovie, leur promettant qu'ils n'auront pas à s'en repentir.

Voici maintenant ce qui a trait aux opérations militaires et à mes forces. Outre les armées actuellement en campagne, chaque régiment de toute l'armée a déjà formé sur les derrières 1,000 hommes par régiment d'infanterie et deux escadrons par régiment de cavalerie complétement équipés et montés, et pourvus de compagnies d'artillerie de réserve, pour entrer dans les rangs des armées actives au printemps. — Indépendamment de cette masse en réserve, un recrutement de 180,000 hommes s'achève dans ce moment, qui servira à recomposer les réserves des régiments aussitôt que celles-ci seront incorporées dans les armées actives. — En outre, toutes les milices tant à pied qu'à cheval et d'artillerie des différents gouvernements seront en pied; 75,000 hommes de celles-ci marchent sous les ordres du comte Pierre Tolstoy pour se porter en observation en Volhynie. — L'énergie de la nation est au-dessus de tout éloge, et je suis décidé à pousser la guerre non-seulement pendant cet hiver, mais jusqu'à une paix générale stable et telle qu'il convient à la sécurité de la Russie et de l'Europe.

Quant à vous-même personnellement, j'aurais sans tarder rempli vos désirs pour votre démission; mais deux considérations me retiennent : l'une, c'est qu'aux yeux de la multitude chez vous, qu'il est impossible de mettre au fait des choses, cela ne paraisse comme l'effet de ce que mes intentions sur la Pologne ont changé; l'autre, que, dégagé de vos rapports envers moi, vous ne preniez des déterminations personnelles qui feront le plus mauvais effet en Russie et nuiront à l'utilité immense dont vous pouvez être pour la réussite de mes plans sur votre patrie. — Je crois absolument, comme vous, que votre présence là où vous êtes est infiniment plus utile que si vous veniez me joindre, malgré le plaisir et l'impatience extrême que j'aurais à vous revoir, surtout dans les circonstances actuelles.

Voici en résumé les résultats que j'ai à vous annoncer : la Pologne et les Polonais n'ont à craindre nulle vengeance de ma part. — Mes intentions à leur égard sont toujours les mêmes.

Pour en donner des preuves, toutes les autorités du duché sont conservées partout. La confédération et le gouvernement sont invités à demeurer tranquillement à Varsovie.

Cette ville ne sera pas occupée par mes troupes, pourvu que toutes les troupes étrangères en sortent et que le nombre des troupes polonaises qui y restera soit le moindre possible.

Tous les généraux russes ont reçu ordre de traiter les Polonais comme des amis et des frères.

A mesure que les succès des armées russes seront plus

grands et plus complets, à mesure aussi la réalisation de mes intentions et de mes plans sur la Pologne sera plus certaine. — Comme, par contre, ce n'est que des revers seuls qui pourraient m'en empêcher.

Ainsi tout ce que les Polonais feront pour aider à ces succès sera fait en même temps pour réaliser leurs espérances.

Mais ce qui pourrait le plus cimenter un lien indissoluble entre les Polonais et moi serait un traité d'alliance conclu, après l'occupation du pays, entre le gouvernement du duché et moi. — Dès lors, je me croirais autorisé de la part de l'empire de Russie à prendre un engagement sacré, à ne pas poser les armes tant que les espérances de la Pologne ne seraient pas réalisées, parce que les Polonais auraient prouvé, à la face de la Russie et de l'Europe, qu'ils ont mis toute leur confiance en moi, et ce n'est jamais en vain qu'on s'en remet à ma loyauté.

Finalement, vous êtes l'intermédiaire qui à tous égards me convient le mieux, par la confiance entière que j'ai mise en vous; mes sentiments d'attachement vous sont irrévocablement voués.

ALEXANDRE.

Krasnopol, le 3 janvier 1813.

P. S. — L'écriture de cette lettre m'a pris deux jours, les affaires de l'armée et autres ne m'ayant pas laissé plus de temps.

Ma lettre portant un certain caractère officiel, je ne puis pas la laisser partir, mon cher ami, sans y ajouter ce petit mot d'amitié pour vous. Les succès ne m'ont pas changé

ni dans mes idées sur votre patrie ni dans mes principes en général, et vous me retrouverez toujours tel que vous m'avez connu. Dites bien des choses de ma part à vos parents et à vos aimables sœurs.

Si, à l'issue de tous les événements, je pouvais me retrouver un moment au sein de votre famille, cela me causerait un plaisir fou. Tout à vous de cœur et d'âme.

XXXIX

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Le 27 mars (8 avril) 1813, de Kalisz.

Je viens d'apprendre que Czenstochova s'est rendu, et je prends la liberté d'observer encore à Votre Majesté Impériale que, si elle ne donne des ordres pour qu'on ne pousse pas les opérations contre le corps polonais, on forcera les choses de manière à rendre l'envoi que l'on se propose de faire à Cracovie et l'arrangement qui doit en être la suite, ou tardifs, ou entièrement inutiles. On aura l'air alors d'avoir voulu tromper, de n'avoir pas agi avec des intentions loyales et franches. Je pars de la supposition que Votre Majesté Impériale a remis simplement l'exécution de ses intentions qui sont inaltérables, que par conséquent, dans l'intervalle, vous voulez épargner toute catastrophe, tout malheur, toute effusion de sang superflue, et que, pourvu que vous évitiez de donner l'alarme aux puissances voisines, vous voulez agir de manière à inspirer de la confiance, de l'attachement aux Polonais, et leur faire

deviner et prévoir le sort heureux que vous leur destinez. Voilà, ce me semble, votre marche. Votre Majesté Impériale s'en sera écartée totalement, si l'on attaque vivement les Polonais, tandis que d'une autre part on leur dit qu'on veut terminer avec eux à l'amiable. Comment la confiance pourrait-elle naître alors? Il y aurait une si grande contradiction entre les faits et les paroles! — La destruction du corps polonais sera d'un très-petit avantage militaire; mais je la regarderais comme une faute et un mal politique très-considérable.

L'impossibilité d'avoir des chevaux me retient encore ici.

Je suis, etc.

P. S. — Votre Majesté Impériale ne m'ayant rien dit sur le billet que je lui ai adressé la veille de son départ de Kalisz, je crois remplir vos intentions en faisant espérer à la princesse R... que son fils n'aura pas ses biens confisqués, et à madame P... que son neveu aura la permission de rejoindre sa famille.

XL.

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Varsovie, le 23 avril (4 mai) 1813.

SIRE,

On a répandu ici des bruits alarmants sur une prétendue révolution qui devait éclater ces jours-ci dans toute la Pologne et particulièrement à Varsovie. Je présume que

Votre Majesté Impériale a dû en être informée. Nous avons tous ici assuré M. Lanskoy de la fausseté de ces bruits. Dans les mesures de précaution qu'il a jugé à propos de prendre, il a mis une extrême modération et une douceur qui pour le bien de votre service devraient être imitées partout. A cette occasion, comme dans tant d'autres, j'ai été frappé de la grande convenance de sortir une bonne fois d'une position qui, tant qu'elle durera, sera toujours une source d'inquiétude sans cesse renaissante. La cause en est gravée trop profondément dans le cœur de tous les Polonais, et se propagera de génération en génération; si même elle pouvait jamais s'attiédir, les principes prêchés aux Allemands, et qui les arment tous aujourd'hui, sont bien faits pour lui redonner du ressort.

En revenant de Kalisz, j'ai rencontré à Nieborow le prince Antoine Radzivill. J'ai appris de lui des détails qu'il est bon que Votre Majesté Impériale connaisse. Le roi de Prusse n'est pas du tout contraire à l'existence d'une Pologne. Il sent la nécessité de satisfaire aux vœux de cette nation, qu'il reconnaît pour justes et raisonnables. Il a été étonné que Votre Majesté Impériale n'eût encore rien fait de définitif pour les Polonais; il s'est plaint que, toutes les fois qu'il avait voulu entamer cette matière, vous aviez paru fort embarrassé, et vous aviez changé de discours. — Il a engagé le prince Antoine à venir à Varsovie, pour y sonder l'opinion publique et s'y aboucher avec moi. Enfin, Sire, d'après ces données, il semble que le roi de Prusse se prêterait à toute mesure qui conviendrait à Votre Majesté Impériale dans ce sens.

Est-ce que les deux souverains ne pourraient pas adres-

ser de concert une proclamation aux Polonais, comme ils l'ont fait aux Allemands? La signature du roi de Prusse imposerait silence à tous vos généraux et à Pétersbourg. — Cette proclamation pourrait être encore en termes assez vagues pour laisser à tous les partis intéressés, quels qu'ils soient, et à toutes les imaginations, la faculté d'y trouver ce qu'ils voudraient y chercher. Elle neutraliserait les esprits les moins calmes en Pologne, et, selon sa teneur, pourrait même décider l'armée à prendre un parti. Le résultat serait assez avantageux pour l'emporter sur beaucoup d'autres considérations. Afin de l'obtenir plus sûrement, il faudrait prévenir le moment où Napoléon pourra avoir des succès. L'inquiétude sur l'issue de la guerre est précisément ce qui fait sentir au roi de Prusse l'importance d'une démarche qui réunirait les Polonais à la défense commune.

En général, il semble que Votre Majesté Impériale s'exagère les difficultés de l'entreprise du côté du roi de Prusse; elles n'existent pas; au contraire, ce prince aidera beaucoup lui-même à les lever de la part de l'armée russe, dont l'opinion sera toujours prépondérante sur celle de Pétersbourg; les obstacles me paraissent ainsi s'aplanir. Je sais que les officiers russes qui se trouvent ici parlent la plupart dans ce sens par conviction, ou bien pour flatter les habitants. Le prince Antoine m'a dit que le général Wittgenstein s'était fortement prononcé, et ne lui avait pas donné de repos pour qu'il allât au quartier général pousser à la roue, vu que c'était le moment où Votre Majesté Impériale devait se prononcer. Quant à l'Autriche, elle a bien permis à Napoléon de faire une Pologne, et, si

Votre Majesté Impériale et le roi de Prusse adressaient à présent une proclamation aux Polonais, il serait facile d'expliquer à l'Autriche que c'est pour tranquilliser une foule d'esprits remuants au moment où, avec toutes vos forces, vous vous éloignez de vos frontières; dans ces explications, on ferait deviner que ce n'est qu'une mesure momentanée, et que, restés maîtres de ce pays, les trois souverains s'entendraient sur ce qu'il faut en faire.

Quelques jours après mon arrivée ici, les lettres circulaires pour appeler les députés des départements ont été expédiées. Avant que ces lettres arrivent, et avant que les députés aient le temps de se rendre ici, il se passera une quinzaine de jours. Je suis fort affligé de cette lenteur, qui cependant ne peut être évitée et qui retarde l'envoi d'une députation au quartier général et à l'armée. Votre Majesté Impériale voudra bien entrer dans les raisons de ce retard, et ne pas s'en prendre à un corps polonais ni à ceux qui plaident sa cause et celle de la nation.

La convenance de soutenir l'esprit public en faveur de Votre Majesté Impériale non-seulement ici, mais aussi en Lithuanie et en Ukraine, m'a fait penser si l'on ne pourrait pas réunir aussi à Vilna les maréchaux-nés de chaque gouvernement pour s'éclairer sur les besoins, les charges du pays, et la manière de le soulager. Cette assemblée, qui répondrait à celle du duché, pourrait prendre telle ou telle direction qu'on voudrait lui donner et servirait à vos plans à mesure qu'ils se développeraient; en attendant, cela tiendrait l'esprit dans une tension d'espoir qui les détournerait de toute autre pensée. Tout ce qui s'est passé avant la guerre, les promesses des Polonais qui ont été à Péters-

bourg, les démarches de M. Tchitchagow avaient donné tant d'espoir sur vos intentions, qu'on ne doutait presque plus qu'il n'y eût une proclamation de votre part, d'abord à Minsk, et puis à Vilna. — Trompé dans cette attente, l'abattement et un découragement méfiant ont pris la place de cette illusion, et il serait très à propos d'ouvrir là-bas les cœurs à l'espérance, d'autant qu'on y est en butte à toute sorte d'abus, aux vexations les plus sensibles, et que les gouverneurs, au lieu de se conformer à vos intentions, au lieu de suivre l'exemple de ceux que vous avez placés ici, ont adopté, au contraire, les formes les plus dures et les plus poignantes, et se plaisent à exercer une sévérité inutile et outrée. — Les huit anciens gouvernements sont, à cet égard, bien loin de jouir du bienfait que vous avez accordé au duché de Varsovie; leur condition est fort à plaindre et devrait attirer votre attention.

Pour ce qui est de l'idée que j'ai mise en avant, si elle n'était pas exécutable pour le moment, elle pourrait l'être plus tard, et mérite tout au moins d'être prise en considération. Je regrette, dans la masse de choses dont je vous ai importuné, d'avoir oublié de vous en faire mention. — J'ai également omis de prendre vos ordres pour le cas où je pourrais revenir au quartier général vous porter des résultats marquants qui seraient de nature à exiger quelque décision ou des propositions et des plans qui demanderaient une discussion sérieuse. — L'interdit que Votre Majesté a jeté sur moi doit-il durer encore longtemps? Physiquement et moralement, mon repos est mon seul besoin; mais je suis si pénétré de la justice de la cause de mon pays et de l'intérêt qu'il y a pour l'humanité, que je ne

supporterais pas le regret d'avoir rien négligé de ce qui pourrait la servir. Daignez, Sire, m'éclairer et me dire ce que je dois faire, me permettre de tenter lorsque vous verrez qu'il est possible que je réussisse et que je fasse quelque bien.

J'ai appris avec douleur que l'ordre du quartier général portait de confisquer les biens de tous ceux qui servent dans l'armée polonaise; cet ordre me paraît sans aucun objet et tout à fait injuste; on ne saurait punir des gens pour avoir servi leur pays et obéi aux ordres de leurs souverains, et que Votre Majesté a reconnus pour tels. — Le conseil central d'administration a cherché dans l'exécution à modérer cet ordre, et je crois que M. Lanskoy a fait son rapport au prince Kutusow. Craignant que le maréchal ne décide la chose sans la soumettre à Votre Majesté Impériale, je prends la liberté de l'en prévenir, en vous suppliant de vous faire représenter ces papiers.

J'avoue que c'est une source de grand chagrin pour moi, quand je vois ces contradictions du caractère d'équité généreuse que vous avez adopté, qui est le plus beau, le plus utile qui puisse être choisi, même par intérêt, et que Votre Majesté Impériale est si digne de soutenir, et de conserver dans son entier et sans alliage. Elle se convaincra qu'au moment où une sorte de représentation va se réunir ici et doit vous porter l'expression de la reconnaissance et de la vénération de tout le pays, cette mesure sera d'une dissonance extrême et bien fâcheuse.

Permettez, Sire, que je rappelle à Votre Majesté Impériale l'article que je lui ai soumis relativement aux sujets mixtes qui devraient faire exception dans les mesures de

rigueur que vous avez ordonnées, parce qu'il était permis et parce qu'on ne leur a jamais défendu de servir dans le duché où ils étaient domiciliés. J'ose aussi répéter mes sollicitations en faveur des prisonniers de guerre; on a tort de ne faire aucune différence entre les étourdis, les mauvaises têtes ou pire, et ceux qui se conduisent avec sagesse et convenance. Je prends la liberté d'ajouter ici un projet d'ordre sur ce point conforme à l'arrangement que j'avais proposé à Kalisz, et qui expliquera mieux mes idées. — On diminuera par là les embarras et les frais de transport et d'entretien, et l'on augmentera le nombre des gens et des familles qui béniront votre bienfaisance sans qu'il en résulte aucun inconvénient ni danger.

Je rappelle également à Votre Majesté Impériale le prince Louis Radzivill et M. Alfred Potoçki; Votre Majesté a fait espérer au premier que ses biens ne seraient pas confisqués; — au second, qu'il lui serait permis de rejoindre sa famille.

XLI

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Varsovie, le 27 avril 1813.

Après la lettre que j'ai eu le bonheur d'adresser il y a quelques jours à Votre Majesté Impériale, j'ai reçu des nouvelles directes de Lithuanie, entre autres de M. Wacorzeçki; ce qu'il me mande, et ce que le témoignage des personnes dignes confirment, m'a pénétré de la plus profonde tristesse, et m'impose le devoir de m'étendre davantage sur

des articles que je n'ai fait qu'indiquer dans ma lettre précédente.

Qui connaît de près Votre Majesté Impériale ne saurait admettre le moindre soupçon sur la loyauté de ses sentiments, ni nourrir un seul instant la crainte qu'en faisant espérer aux Polonais un avenir plus heureux, vous n'ayez pas l'intention de l'exécuter; mais, quelles que soient à ce sujet vos idées, que le public ne saurait approfondir, il est constant et hors de doute que, dans ce moment-ci, votre intention est de flatter la nation polonaise, de l'attirer à vous, non-seulement par l'équité de votre gouvernement, mais par des marques de générosité, de clémence, et de lui faire même espérer que les vœux qu'elle vous adresse peuvent être exaucés. Dans votre position, Sire, un prince qui ne serait que politique, et qui n'aurait aucune qualité morale, en agirait de même : tel est le système que vous avez adopté, Sire, telle est la volonté que vous avez émise; cependant cette volonté si sage n'a pas d'effets, elle se perd dans l'exécution toute fautive, malveillante; ceux qui doivent la remplir y contreviennent de la manière la plus criante.

Les cinq gouvernements de Lithuanie, au lieu des bienfaits dont vous avez voulu les faire jouir, et dont vous voulez qu'ils jouissent, gémissent, au contraire, sous le fardeau d'un régime dur, injuste, arbitraire à un point qui n'a pas encore existé. Personne n'y est pour ainsi dire sûr de sa fortune, de sa vie, de son honneur. Le premier vaurien, et il n'en manque nulle part, chaque Juif, chaque homme qu'un désir de vengeance ou l'appât du gain conduit, peut faire le malheur du citoyen le plus innocent et

de toute sa famille. Le régime des dénonciations est là en pleine vigueur; ce régime, qui est cité comme une source principale des plus grands malheurs de Rome, sous ses plus tyranniques empereurs, est-il croyable qu'il puisse exister sous le règne de Votre Majesté Impériale? Un acharnement avide et aveugle qu'on ne prend pas la peine de cacher, un mépris insultant assaisonné de la plus amère ironie, forment l'essence de la conduite des employés russes; ils s'efforcent, par toute sorte de chicanes, d'augmenter le nombre des confiscations. En un mot, le gouvernement et toutes les autorités, au lieu de protéger, de défendre les habitants confiés à leurs soins, croient qu'ils ont été nommés pour les tourmenter, les avilir, leur tendre des piéges, les dépouiller et les perdre.

Vous n'avez pas idée, Sire, du mal qui se fait en votre nom, car vous le feriez cesser. Si les maraudeurs à la suite de l'armée française, par leur conduite, n'ont réussi qu'à travailler pour Votre Majesté Impériale, les autorités russes en Lithuanie, si elles continuent ainsi, et si on ne leur met un frein, parviendront à travailler contre vous. On y est à bout de force et de résignation; le désespoir de la mort s'est emparé de tous les habitants, et, tandis qu'il n'y avait jusqu'à présent aucune apparence de mouvement dans ce pays, maintenant il se pourrait qu'on se portât à quelque soulèvement, non par conviction ou espoir du succès, mais uniquement par excès de désespoir, et pour périr plutôt que de voir durer l'état de choses actuel. Je ne serais pas étonné que des employés russes n'eussent même ce but en vue, et très-certainement le plus grand nombre se réjouira d'un aussi funeste résultat, afin que, par des désordres

partiels, les malheurs de tout le pays augmentent et que Votre Majesté se lasse de le défendre contre leurs exactions, et renonce à ses projets bienfaisants.

Au reste, si ces terribles effets d'un régime dur, arbitraire, doivent avoir lieu, aucune rigueur ne les empêchera, car celle-ci est déjà portée à l'extrême. Il faut prévenir le mal par un régime sage, juste, doux, calmant, qui fasse respirer et renaître. — Les troupes russes, animées du même esprit, se permettent des excès et des cruautés que Votre Majesté Impériale leur a sévèrement défendus, augmentent le trouble et la désolation, et ne commencent à devenir plus modérées qu'après avoir dépassé la frontière. Ce sont là des faits qui demandent la plus sérieuse attention et des remèdes prompts. Je ne trouve, si j'ose le dire, qu'un seul tort à Votre Majesté : c'est de ne pas faire toujours de bons choix et de les laisser tomber souvent sur des personnes dont les défauts et l'incapacité lui étaient déjà connus.

L'une des premières causes de tous les malheurs que je signale à Votre Majesté, c'est M. Ertel. Cet homme qui n'a ni âme ni bon sens, qui est une espèce d'énergumène, sans aucune idée de ce qui est juste, convenable, nécessaire, est dans ce moment le maître de la vie, du bien-être et de la réputation de chaque malheureux Polonais : nation bien malheureuse, puisqu'elle est abandonnée à de telles mains. Il a le pouvoir d'enlever chaque individu, de le renvoyer où bon lui semble, sans procès, sans interrogatoire, car qu'est-ce qu'un interrogatoire fait par M. Ertel? Les citoyens disparaissent du sein de leur famille, sans qu'on sache ce qu'ils sont devenus, ce qu'ils ont fait. M. Ertel a à ses

ordres une quantité d'officiers qui courent tout le pays, pour lui amener des victimes, et Votre Majesté Impériale sentira facilement que, pour se rendre importants, et pour plaire à leur chef, ils ne mettent pas de bornes aux dénonciations, aux emprisonnements, et aux coups qu'ils distribuent pour obtenir l'aveu d'un crime. Si l'on allait aux voix sur le compte de M. Ertel, ce serait un des articles où il y aurait unanimité entre les Russes et les Polonais; tous par acclamation voteraient contre lui, et confirmeraient le portrait que j'en ai tracé. Partout où il a été employé, il n'a fait que du mal, et, par sa nature, c'est la seule chose qu'il sache faire. Un tel serviteur n'est pas digne de Votre Majesté.

Une seconde cause, que je ne dois pas taire à Votre Majesté Impériale, de l'état déplorable de la Lithuanie, c'est le choix de M. Lovinski, gouverneur connu par une animosité décidée contre les Polonais, et qu'il a tous les moyens et toutes les occasions de satisfaire. Pourquoi Votre Majesté Impériale emploierait-elle des personnes qui ne savent faire que le contre-pied de ce qu'elle veut, qui dénaturent, gâtent le bien qu'elle conçoit, et qui, au lieu de se pénétrer de votre caractère et de vos qualités, en rendent l'effet nul, ou par leurs défauts, ou par leur mauvaise volonté?

Le prince Korsakow, qui a mille bonnes qualités, est entraîné dans la même voie; il ignore qu'il ne faut pas la suivre. Votre Majesté Impériale ne trouverait-elle pas à propos de lui intimer, ainsi qu'aux autres gouverneurs généraux, d'adopter une conduite conciliante, équitable, modérée, propre à calmer et à gagner les esprits, de réprimer sévèrement les désordres que les troupes commettent, en un mot de leur donner des instructions sem-

blables à celles dont Votre Majesté a muni M. de Lanskoy et les généraux commandant dans le duché? Si les gouverneurs de Lithuanie ou M. Ertel avaient été à Varsovie, avec tous les bruits, rumeurs, dénonciations qui se sont succédé ici ces jours passés, et qui n'avaient aucun fondement, nous aurions vu des exécutions et des troubles provoqués par une sévérité outrée et nuisible. Ordonnez, Sire, qu'on ne prête pas l'oreille aux dénonciations sans des motifs valides et des examens impartiaux. Personne ne trouvera rien à redire à la punition d'un brouillon et d'un coupable; mais qu'il soit jugé loyalement et publiquement. Faites siéger dans ce tribunal des citoyens; ils seront les premiers à condamner ceux qui voudraient troubler le repos public et irriter la bonté de Votre Majesté Impériale; mais, par contre, il faut qu'un dénonciateur, qui se fait un jeu des pleurs et de la perte d'un innocent, soit puni avec une sévérité aussi exemplaire. Tout ce qui a précédé l'amnistie et qu'elle a recouvert de son voile ne peut plus être sujet à aucune enquête ni persécution, puisque l'amnistie a tout effacé.

Les droits des époux et des créanciers sur les biens mis sous séquestre, dont j'ai entretenu Votre Majesté Impériale, et que le prince Kutusow a reconnus en ma présence, devraient être confiés à l'examen d'une commission impartiale, composée de citoyens respectables. — Comme tous les employés, dans l'animosité qui les domine, ne peuvent que faire beaucoup de mal, et que non-seulement ils ne s'en font aucun reproche, mais qu'ils le considèrent comme permis et même méritoire, on ne saurait prendre assez de précautions contre eux, si l'on veut faire prévaloir la

justice ; il faut continuellement opposer quelque digue aux efforts continuels de la haine et de l'avidité.

J'apprends que Votre Majesté Impériale a rétabli le comité central à Vilna pour la répartition des charges ; afin qu'il devienne utile autant qu'il peut l'être, il faudrait que chacun des cinq gouvernements qui portent le même fardeau y envoyât quelqu'un. — Le comité, si on lui donnait de l'importance, si l'on augmentait ses attributions, pourrait répondre à l'idée que j'ai mentionnée à Votre Majesté Impériale dans ma lettre précédente. — Les trois gouvernements du Midi sont moins à plaindre, parce que le sort les a sauvés des scènes les plus terribles de la guerre ; mais, de la part des gouvernants et autant que leur volonté peut s'accomplir, ils ont aussi tout à souffrir. — Un comité comme celui de Vilna y serait indispensable ; ils se réuniraient en un seul au moment qu'on trouverait opportun.

Je rappelle à Votre Majesté Impériale ce que je lui ai dit au sujet de M. Kombourley, et je crois qu'il n'est pas de l'avantage de Votre Majesté Impériale de faire gouverner ses peuples par des gens qui haïssent et sont haïs dans toute l'étendue du terme. — Des détails ultérieurs seraient superflus dans cette lettre déjà trop longue ; les renseignements qui me sont parvenus ne laissent aucun doute sur la vérité des faits que j'ai mis sous les yeux de Votre Majesté Impériale ; la traduction ci-jointe d'un fragment de la lettre de M. Vacorzeçki servira de témoignage à l'appui de mes assertions. — Ordonnez-lui, Sire, de vous faire un rapport circonstancié et bien véridique de l'état de la province. Que le comité de Lithuanie, que celui que vous créerez peut-être en Volhynie, soient chargés de vous présenter

leurs demandes et leurs aperçus. Je le répète, il est de toute nécessité que Votre Majesté Impériale s'assure de la réalité de tant de maux, et qu'elle y porte un prompt remède. Je crains beaucoup que les mêmes désastres ne soient prêts à fondre aussi sur le duché de Varsovie ; ils commencent déjà à y gagner de proche en proche.

Si Votre Majesté Impériale veut les arrêter, qu'elle se hâte d'ordonner que le conseil central soit le seul agissant tant pour la police que pour les fournitures du pays ; les personnes dont Votre Majesté Impériale a composé ce conseil méritent votre confiance. Son établissement ne produira aucun bien, si d'autres personnes, d'autres pouvoirs, viennent s'immiscer dans ses attributions, et donnent, de leur propre chef, des ordres à tort et à travers dans le pays. — Veuillez vous rappeler, Sire, que dans votre Empire, parmi les personnes qui influent sur la marche du gouvernement, Votre Majesté Impériale est la seule qui soit un peu favorable aux Polonais. Votre pensée, Sire, votre parole change de nature et d'effet à mesure qu'elle s'éloigne, et qu'elle passe à l'exécution. — C'est de là que proviennent l'extrême décousu et les contradictions continuelles qui s'aperçoivent dans les mesures prises envers les Polonais. Tandis que Votre Majesté Impériale semble vouloir les calmer, les flatter, les attirer, la plupart des gouverneurs s'efforcent de les aigrir, de les écarter et de les pousser à bout. Ne pourrait-on avoir quelque Polonais au quartier général, à poste fixe, qui serait comme qui dirait l'avocat, le représentant de la nation, et qu'on chargerait de la direction des affaires qui regardent le pays? J'avais pensé pouvoir remplir cette place ; mais tout autre député qui

serait envoyé de Vilna, qui bon semblerait à Votre Majesté, la remplirait tout aussi bien; pourvu que la chose vous convienne, Sire, le choix ne sera pas difficile.

Neuf millions d'hommes mériteraient une attention particulière. Dans ce moment, il n'y a personne qui plaide notre cause, qui réponde à mille accusations et suppositions vagues, qui font prendre souvent de fausses mesures; personne qui connaisse le pays et les individus, qui puisse donner un renseignement juste, qui puisse proposer une idée basée sur la connaissance des localités; personne dont la présence auprès de Votre Majesté Impériale inspire de la confiance et de l'espoir à la nation. Tout ce qui entoure Votre Majesté Impériale est ou entièrement ignorant des affaires de la Pologne, ou indifférent, ou contraire.

La conclusion de tout ce que j'ai osé soumettre à Votre Majesté Impériale est que l'instant actuel exige qu'elle se décide à quelque mesure, à quelque acte, qui soit favorable aux Polonais, et qui mette fin, ou porte remède aux maux dont nous sommes accablés. — L'esprit public et l'opinion changent et ne sauraient se soutenir quand on ne s'en occupe pas, et quand tout ce qui se passe n'est propre qu'à les irriter. Si Votre Majesté Impériale ne peut encore déclarer ses intentions, qu'elle fasse du moins quelque autre chose qui remonte les esprits et les rattache de nouveau. Le contenu de ma lettre précédente et de celle-ci lui en propose les moyens.

Je viens de relire ce que j'ai écrit, et je crains que, pour avoir trop voulu convaincre Votre Majesté Impériale, je ne me sois exposé à l'offenser; cependant tout ce que j'ai écrit est vrai, et il est bon que Votre Majesté Impériale le sache, puisque je l'ai une fois écrit : j'envoie cette lettre telle

qu'elle est. — Tant que Votre Majesté Impériale me permettra de correspondre avec elle, je lui dirai ce que ma conscience et mon cœur me dicteront, sans écouter aucune autre considération. Si je n'étais pas Polonais, j'aurais cherché tout de même par humanité, par l'amour de la justice, à appeler votre attention, à intéresser votre équité, votre sensibilité aux souffrances d'un pays qu'il dépend de vous de faire cesser ou d'adoucir considérablement. — Je conjure Votre Majesté Impériale de ne pas mettre de côté tout ce que je lui ai dit par attachement et par plénitude de zèle et de franchise. Si vous n'y faites aucune attention, l'état actuel de souffrance, qui va aller en augmentant, aura les suites les plus tristes pour le pays, pour les habitants et pour le bien du service de Votre Majesté.

Le général Ertel vient de faire très-inopinément son entrée en ville, avec une suite nombreuse et avec tout l'appareil d'un grand inquisiteur. — La héraldie de Saint-Pétersbourg a envoyé ici une foule d'employés de tout grade. — On va créer pour eux des places tout exprès, dans les différents dicastères du gouvernement et dans les départements. — Votre Majesté Impériale devinera l'effet que produisent dans le public ces apparitions et ces mesures, et combien l'espoir d'un bonheur à venir doit s'affaiblir et se perdre. — Le général Zajonczek, âgé de soixante-dix ans et sans jambes ; le général Dzievanovski, à peu près du même âge et d'une santé entièrement ruinée, tous deux gens d'honneur, ont été transportés de Vilna dans l'intérieur de la Russie. — Que pouvaient entreprendre ces deux vieillards estropiés, et pourquoi les faire voyager ? Une quantité de prisonniers estropiés et hors d'état de jamais servir, qui se

trouvent dans l'intérieur de l'Empire, qui offrent leur parole d'honneur et la caution de parents respectables, devraient être relâchés avec la permission de rejoindre leur famille. — Des motifs d'humanité et d'économie parlent pour eux.

XLII

NOTE SUR LA CONVERSATION DU 13/25 JUIN 1813 AVEC SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

Sa Majesté Impériale a dit qu'on ne pouvait pas donner d'autres instructions au général Sacken. Celles qu'il avait reçues ne menaient à aucun résultat. Il eût été à désirer surtout qu'on n'eût pas fait espérer autre chose que ce qu'on voulait ou pouvait accorder.

Se débander et mettre bas les armes n'était pas une proposition à faire. Elle était inadmissible et par conséquent inutile; elle était nuisible parce qu'elle détruisait tout crédit et toute confiance.

Les Autrichiens sont la cause principale du départ des troupes polonaises, en interceptant toute communication, et en ne négligeant aucun moyen pour les induire en erreur. L'autre cause, c'est le peu de suite et d'envie réelle que l'on y a mis du côté des Russes, de manière qu'il était difficile de reconnaître leur véritable intention. Quand on veut gagner quelque peuplade du Caucase ou quelque khan persan, on se donne plus de soin qu'on n'en a pris à gagner le prince Poniatowski et son armée.

Les Polonais entourés et trompés par les Autrichiens, ne pouvant placer aucune confiance dans les Russes, qui ne

se souciaient pas de les gagner, ont fait cependant, uniquement pour complaire à Sa Majesté Impériale, tout ce qui était en leur pouvoir. Ils sont restés tranquilles, ils n'ont cessé de supplier qu'on se déclarât; ils ont proposé une suspension d'armes. Quelles que fussent les conditions qu'il convenait à la Russie d'exiger, une suspension d'armes n'aurait pas dû être rejetée par le général Sacken, parce qu'on l'avait promise, et parce que c'était le seul moyen de traiter d'un arrangement convenable aux deux partis.

On reproche au prince Poniatowski de ne pas avoir eu l'habileté de profiter du moment pour tomber sur le général Sacken et se porter à Modlin et Zamosc, et l'on ne se doute pas que son inaction a été en grande partie produite par l'idée des intentions de Sa Majesté Impériale en faveur de la Pologne, par l'attente continuelle de leur effet et par la certitude que le général Sacken avait l'ordre d'accepter la proposision d'un armistice.

Si l'on avait eu, du côté des Russes, le projet de jouer le prince Poniatowski par de belles promesses, on n'aurait pu y parvenir plus complétement, ce qui cependant ne saurait cette fois faire aucun tort à sa réputation, mais en fera nécessairement à la confiance due aux promesses qui viennent d'ici. Les Russes devaient reconnaître les motifs qui ont produit l'inaction des Polonais et leur en savoir gré.

Comment les Autrichiens expliquent-ils la conduite qu'ils ont tenue dans cette occasion et le passage qu'ils ont accordé à tout le corps qui a rejoint l'armée saxonne et française? Il est difficile de le concilier avec l'amitié qu'ils professaient dès lors pour la Russie, car on ne pouvait dans cette partie mieux servir la cause de Napoléon, qu'en lui conservant et amenant

un corps entier de troupes fraîches, et en rompant et empêchant tout rapprochement entre la Russie et les Polonais.

Les membres de la confédération et du gouvernement ont suivi l'armée et ne sont pas revenus à Varsovie, parce que personne ne les appelait au nom de Sa Majesté Impériale, ni ne garantissait la sûreté de leurs personnes, et parce qu'ils n'avaient aucun motif honorable ou plausible à prétexter pour aller se mettre au pouvoir de l'ennemi qui avait envahi le pays. Sa Majesté Impériale est parvenue à paralyser, à neutraliser une grande partie de l'action des Polonais contre la Russie, qui le doit uniquement à la personne de l'Empereur. Si un autre prince était sur le trône, ou si l'on avait perdu l'idée qu'on s'est formée du caractère et des intentions de Sa Majesté Impériale, les choses, à coup sûr, auraient marché et marcheraient autrement. Les désordres, les injustices et tout le mal qui se fait passent sous le nom des généraux et des employés. On suppose toujours qu'ils se commettent à l'insu de Sa Majesté Impériale. On croit à la sincérité des intentions de l'Empereur; on déplore qu'elles soient impuissantes, et l'on craint qu'elles ne le soient toujours. Voilà en peu de mots l'esprit public dans toute la Pologne. Je le répète, l'espoir que les Polonais se sont habitués à placer dans Sa Majesté Impériale à qui ils reviennent toujours et qu'ils ne peuvent pas oublier, arrête dans chaque circonstance leur action, la neutralise entièrement ou la diminue de beaucoup. Mais pour qu'ils agissent dans le sens des Russes, il faut que les espérances commencent à se réaliser, et que les réalités répondent aux paroles. Si Sa Majesté Impériale cède à l'Autriche Wieliczka, à la Prusse Thorn et Posen, elle prive son futur

royaume de sa partie la mieux cultivée, et de ses plus grandes richesses qui sont les salines, et toute une contrée remplie d'excellentes fabriques de drap.

On ne saurait supposer que l'Autriche et la Prusse ne devinent pas que Sa Majesté Impériale veut garder le duché pour soi. Il faut conclure de là qu'elles en ont pris leur parti, et qu'elles sont décidées à y consentir. Pourquoi donc se cacher d'un projet qui n'est un secret pour personne, et pourquoi, si la guerre continue, ne pas chercher à augmenter ses forces?

Sa Majesté Impériale ne veut pas que la députation de Varsovie arrive à son quartier général. Les Polonais auront du moins fait tout ce qui dépendait d'eux. C'est une remarque que l'on est dans le cas de répéter à tout moment. Les Russes leur reprochent amèrement de ne pas donner des preuves de leur empressement à se réunir à la cause de l'Empire, et toutes les fois que les Polonais veulent faire un pas dans ce sens, ils sont refusés. Toutes leurs démarches restent inconnues; si on les apprend, on ne leur en tient aucun compte, bien au contraire, on les explique en mal. S. M. l'Empereur leur rendra du moins justice, et n'oubliera pas que depuis l'année 1805 ils lui ont adressé les mêmes vœux, et qu'ils ont quelque mérite à les répéter tant de fois, et à ne pas se laisser décourager par le peu de succès qu'ont obtenu jusqu'à présent tous leurs soins.

NOTES SUR LES CONVERSATIONS DU 3 JUILLET 1813.

Sa Majesté Impériale ne veut pas permettre que les gens en place fassent aucune démarche de procédé envers le

roi de Saxe. Sa Majesté cite l'exemple de la conduite des Russes en Finlande et des Français en Hanovre. Ce dernier exemple et en général ceux que les Français peuvent fournir ne devraient jamais être cités, parce que l'on a pris pour principe de condamner à jamais leur ouvrage et leur conduite, et de faire autrement et mieux. Dans le cas particulier, on a vu en Hanovre tous les gens de bien se retirer et éviter d'être employés, et c'est ce qui arrivera partout où l'on voudra défendre aux gens en place toute démarche de procédé et d'acquit de conscience vis-à-vis du souverain.

Si les Russes surchargeaient le pays autant que les Français, ils ne pourraient s'attendre à ne soutenir aucune concurrence dans l'opinion publique en Pologne, parce que les Français donnaient des espérances qui allégent toutes les charges présentes, parce qu'ils parlaient à l'amour-propre et à l'enthousiasme national, et que les Russes n'ont pas voulu faire usage de ces moyens, et que les militaires et les employés, agissant toujours en sens contraire, détruisent l'espoir, choquent l'amour-propre, s'élèvent contre l'expression du patriotisme et du regret, etc.

XLIII

L'EMPEREUR AU PRINCE ADAM CZARTORYSKI.

Vienne, 13/25 mai 1815 [1].

Pendant le temps que vous avez passé auprès de moi, vous avez eu l'occasion de connaître mes intentions sur les

[1] C'est pendant le congrès de Vienne que l'Empereur adressait cette note

institutions que je veux établir en Pologne et sur les améliorations que je désire introduire dans ce pays. Vous aurez soin de ne jamais les perdre de vue dans les délibérations du conseil et d'y attirer toute l'attention de vos collègues, afin que la marche du gouvernement et les réformes qu'il est obligé d'opérer soient d'accord avec ma manière de voir. Vous n'omettrez pas, si le besoin s'en présentait, de prendre à cet égard l'initiative pour hâter les résultats et présenter des projets conformes au système adopté.

Comme vous n'êtes pas moins instruit de mes idées sur

au prince Adam Czartoryski. L'issue victorieuse et peut-être inespérée de cette terrible campagne de 1812-1813, dont on vient de voir, par les lettres antérieures, un côté secret, n'avait pas altéré jusqu'à un certain point, du moins en apparence, les intentions bienveillantes d'Alexandre à l'égard de la Pologne. Les transactions de Vienne n'offraient, il est vrai, aux Polonais que des satisfactions bien incomplètes. L'article Ier de l'acte final de 1815 a été trop souvent mentionné pour que nous le rappelions ici. Dans cette situation, cependant, telle que la faisaient les traités, consacrant ou modifiant les anciens partages, il y avait pour les diverses parties de la Pologne annexées aux trois États copartageants des garanties du respect de la nationalité et d'une administration distincte, et, de plus, l'ancien duché de Varsovie, érigé en royaume sous le sceptre russe, devait être constitué dans les conditions de ce qu'on nomme une *union personnelle* dans des institutions libérales.

C'est pour faire honneur à cette stipulation que l'empereur Alexandre, dans une proclamation du 13/25 mai 1815, posait les *bases* de l'existence nouvelle du royaume de Pologne, en promettant aux Polonais une constitution. Ces bases devinrent, en effet, la constitution du 15 novembre 1815. En attendant, un gouvernement provisoire avait été formé à Varsovie, et le prince Adam Czartoryski, qui, pendant les négociations de Vienne, n'avait pas quitté l'Empereur, auprès duquel il était le défenseur de la Pologne, fut envoyé, comme membre du gouvernement provisoire à Varsovie, pour présider à l'organisation nouvelle du pays. Les instructions de l'Empereur se rapportent à cette mission, que nul n'était plus propre à remplir que le prince Adam, et dans laquelle était en ce moment le dernier espoir des Polonais. On verra que cette mission n'était point sans difficultés, et que le prince Czartoryski lutta tant qu'il put pour que ces promesses du moins restassent une vérité.

l'esprit dans lequel je prétends que le choix des divers employés se fasse, vous ne manquerez pas de veiller à ce qu'il soit dirigé dans ce sens. Dans un pays ballotté depuis si longtemps par tant de dérangements et de révolutions, il est de la plus grande importance que l'on suive une marche uniforme bien combinée. Voilà ce que j'ai voulu vous rappeler encore une fois par cet écrit, que je vous permets même d'exhiber afin de donner plus de foi à ce que vous aurez à dire pour satisfaire à mes intentions.

Alexandre.

XLIV

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

1815.

Les bases de la constitution comportant un ministère de la guerre parmi les branches de l'administration qui, réunies sous une même surveillance centrale, composent l'ensemble du gouvernement, nous croyons de notre devoir de provoquer sur cet objet les hautes décisions de Votre Majesté Impériale et Royale.

La présence de Mgr le grand-duc dans ce pays, et les autorisations spéciales dont Son Altesse Impériale et Royale est investie, ont interdit au gouvernement provisoire tout rapport avec l'administration militaire, dont un comité séparé a été exclusivement chargé. — Cette séparation totale entre l'administration civile et l'administration mili-

taire du pays donne lieu aux plus graves inconvénients.

Elle a mis le gouvernement dans l'impossibilité de présenter à Votre Majesté un rapport général sur la situation et sur les besoins à venir de l'État, dont l'armée constitue un des principaux éléments. — Tant que la partie la plus considérable et la plus coûteuse de l'administration reste entièrement indépendante et isolée, elle ne saurait être soumise à aucun contrôle et les dépenses du pays ne peuvent être restreintes à la mesure de ses ressources.

Le gouvernement, continuellement arrêté dans toute action qui a un rapport quelconque avec la partie militaire, se voit souvent obligé de renoncer à des mesures utiles dont l'exécution n'est possible qu'avec la coopération exacte et zélée de l'administration militaire.

Les économies qu'on s'est efforcé d'introduire dans toutes les dépenses du pays et particulièrement dans l'administration civile, en diminuant jusqu'à l'extrême le nombre des employés et au nécessaire le plus strict leurs appointements, ne produiront aucun effet et ne pourront être soutenues, si le même esprit d'épargne et de rigidité ne dirige l'administration de l'armée, et si l'on n'établit une espèce de proportion entre les émoluments militaires et civils.

D'ailleurs, l'administration proprement dite de l'armée touche par tant de points à l'administration civile du pays, que les deux ne sauraient être ni organisées ni régies que d'après un système commun.

Ces raisons, la certitude qu'incessamment l'armée polonaise ne pourra manquer de passer à la solde du pays, et la considération décisive que, dans ce cas, les moyens de

l'État ne suffiraient pas à l'administration actuelle de l'armée, déterminent le gouvernement provisoire à soumettre à Votre Majesté Impériale et Royale si elle ne jugera pas convenable d'ordonner la création d'un ministère de la guerre qui remplacerait le comité militaire et qui serait organisé sur le même principe et dans les mêmes rapports que les deux autres ministères existants.

Le premier soin de ce ministère serait de présenter le projet de son organisation intérieure, et le gouvernement, s'il en obtient l'agrément de Votre Majesté Impériale et Royale, se réserve de mettre plus tard sous vos yeux, Sire, ses observations sur le travail présenté par le comité militaire, et sur les économies qui pourront être introduites dans l'état de l'armée.

XLV

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Varsovie, juin 1815.

La journée du 21[1] peut se compter entre celles dont le souvenir devient, pour le cœur généreux de Votre Majesté Impériale, une récompense de vos travaux, Sire, pour le bien de l'humanité.

Les cérémonies civique et militaire se sont également bien passées. Les différents rapports que porte le comte Ozarovski et celui qu'il fera à Sa Majesté Impériale et Royale, de vive voix, la mettront à même de juger de ce qui s'est passé.

[1] Jour de la proclamation du royaume.

Je me bornerai à ajouter que l'impression générale a été telle qu'on pouvait la désirer : reconnaissance sans bornes pour tant de bienfaits auxquels on ne croyait plus, et sentiments de dévouement qui gravent un serment de fidélité dans les âmes de vos nouveaux sujets.

Les bases de la constitution ont surtout emporté tous les cœurs; mais elles étaient nécessaires pour produire cet effet après la longue attente, les espérances souvent trompées et la conduite du grand-duc.

On a regretté l'aigle tel qu'il avait été laissé jusqu'à présent; la nouvelle forme des armes et l'immixtion des Russes dans le gouvernement ont été vues avec peine; mais les bases de la constitution ont fait tout oublier.

Ceux qui avaient assisté à tant de cérémonies précédentes dans ce pays ont remarqué que celle-ci avait un tout autre caractère, quelque chose de calme et de réel, rien de théâtral et de joué. On eût dit que cette nation, après tant de souffrances, n'avait plus assez de ressort pour se livrer à une joie folle; la sensibilité profonde et la conviction du raisonnement étaient peintes sur tous les visages, et caractérisaient d'une manière frappante cette journée...

XLVI

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Varsovie, ce 1er juillet 1815.

Le gouvernement commence à s'organiser; dans les premiers moments, avant que chacun soit à sa place et

sache ce qu'il doit faire, la machine éprouve quelques difficultés à se mouvoir; ces difficultés s'écartent successivement : notre premier objet est que rien ne s'arrête.

Je me flatte que, ces premières difficultés vaincues, l'administration se perfectionnera dans toutes ses branches en se conformant aux bases de la constitution. — Ce pays-ci devra à Votre Majesté Impériale un régime et une forme de gouvernement qui s'approcheront successivement de la perfection.

L'esprit public est bon, et devient encore tous les jours meilleur. — Les gardes russes et polonaises se sont traitées réciproquement; il règne parmi elles la plus grande concorde. Mgr le grand-duc la cimente avec beaucoup d'amabilité; Son Altesse Impériale paraît satisfaire les troupes.

Le temps n'ayant pas permis que la cérémonie du serment ait pu déjà être remplie dans tous les départements, cette circonstance a retardé la députation que le pays demande à envoyer à son souverain et à son bienfaiteur, pour lui porter l'hommage de sa fidélité et de sa reconnaissance.

Un des objets les plus essentiels et les plus difficiles à régler, c'est Varsovie. Son régime actuel rend tout contrôle et tout ordre impossibles. — Le lien qui doit exister entre le gouvernement et l'administration militaire n'existe pas du tout, et sera bien difficile à établir avec un grand-duc de Russie; aussi, jusqu'à présent, ce lien que Son Altesse Impériale est chargée d'établir par l'ukase du... n'existe nullement.

On dit que les gardes sont déjà à la hauteur de Vilna. Si

Votre Majesté Impériale s'en tient à ce qu'elle a décidé précédemment, que le grand-duc marche sur le Rhin à la tête de son corps, Votre Majesté Impériale ordonnera sans doute à qui le commandement sera confié et comment il sera réglé. Le moment sera favorable pour l'organiser.

La première question à décider, c'est si les troupes polonaises seront sous le commandement d'un général russe. Mgr le grand-duc aura dit son opinion à ce sujet.

Il semble que le commandant polonais pourrait se concerter en tout avec le général Muller.

Lorsque le général Kosciuszko sera ici, Votre Majesté Impériale lui confiera-t-elle le commandement en chef de l'armée?

XLVII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Varsovie, ce 17/29 juillet 1815.

L'organisation des ministères de l'intérieur, des finances, ainsi que celle des tribunaux de justice, est au moment d'être terminée; elle aura pour résultat une économie assez considérable. — Notre premier soin était de ne pas arrêter la marche du gouvernement; le second est d'introduire, sans retard, l'ordre et l'économie possibles dès le début.

Les réformes subséquentes et les institutions qui, graduellement, doivent être mises à exécution d'après les

bases constitutionnelles, seront, immédiatement après, l'objet des travaux suivis du gouvernement. Nous tâchons d'y mettre toute l'activité et toute la réflexion dont nous sommes capables; les personnes appelées nouvellement aux places de l'administration sont animées du même zèle, et je ne douterais pas, grâce à l'impulsion bienfaisante donnée par Votre Majesté Impériale, des résultats les plus satisfaisants, si une seule circonstance ne troublait les opérations les mieux calculées : c'est l'existence d'une autorité militaire indépendante, avec laquelle le gouvernement n'est pas en état de lutter. — Je n'aurais jamais osé toucher cette corde délicate, si l'urgence des circonstances ne m'y obligeait; au risque donc de déplaire à Votre Majesté Impériale, je parlerai, car la réussite de son œuvre, relativement à la Pologne, me paraît intéresser autant votre gloire, Sire, que le bonheur de ce pays.

Monseigneur a de nouveau entièrement changé depuis le départ d'Ozarowski. — Aucun zèle, aucune soumission ne parviennent à le fléchir. Il paraît avoir pris en haine ce pays et tout ce qui s'y passe, et cette haine s'accroît dans une progression alarmante. C'est le sujet de ses conversations journalières avec tout le monde. — L'armée, la nation, les particuliers, rien ne trouve grâce à ses yeux. — La constitution, surtout, est matière à sarcasmes continuels; tout ce qui est règle, forme, lois, est hué et couvert de ridicule, et malheureusement les faits ont déjà suivi les paroles. Mgr le grand-duc ne s'en tient pas même aux lois militaires qu'il a lui-même confirmées. Il veut absolument introduire les coups de bâton dans l'armée, et il les a ordonnés, hier, sans avoir égard aux représentations una-

nimes du comité. La désertion, déjà considérable, deviendra générale; au mois de septembre, la plus grande partie des officiers demandera son congé.

On dirait qu'il y a un plan formé pour contrecarrer les vues de Votre Majesté, pour rendre illusoires ses bienfaits, et pour faire manquer son entreprise dès son commencement. Son Altesse Impériale serait, dans ce cas, sans le savoir, l'instrument aveugle de cette funeste conception, dont les premiers développements tendraient à exaspérer également les Russes et les Polonais, et à frapper de nullité les paroles les plus solennelles de Votre Majesté. — Ce qui paraît sûr, c'est que certains familiers de Monseigneur, tant avoués que secrets, contribuent beaucoup à nourrir son humeur sombre et emportée.

Que ne donnerais-je pour qu'on réussît ici à complaire à Mgr le grand-duc et à remplir à cet égard les désirs de Votre Majesté! mais la chose est absolument impossible, et, s'il reste ici, j'appréhende, au contraire, les plus tristes résultats. Déjà, dans mes lettres précédentes, j'ai pris la liberté d'entretenir Votre Majesté de la nécessité de mettre de l'ordre et de l'économie dans l'administration de l'armée, comme dans les autres parties du gouvernement. Aujourd'hui, ma conviction à cet égard est encore plus positive.

L'appel au quartier général de Mgr le grand-duc, qui ne cesse de se plaindre très-amèrement d'avoir été délaissé ici et demande hautement à être libéré de la punition, dit-il, que Votre Majesté lui a infligée, l'établissement d'un ministère de la guerre en place du comité et la nomination du général Wittgenstein au commandement

en chef dans le royaume, — telles sont les mesures qui me semblent les plus faciles, les plus convenables et les plus urgentes à prendre.

Sire, le temps presse, chaque heure peut donner lieu à quelque esclandre, à quelque catastrophe, dont l'idée me fait trembler.

Monseigneur a l'air de ne vouloir rien ménager, et, d'après sa manière d'agir, on croirait qu'il a l'intention de pousser les choses à bout. Un ennemi ne pourrait nuire davantage à Votre Majesté Impériale. — Elle trouvera ci-joint un projet de décret rédigé d'après les idées ci-dessus, et une liste de personnes à choisir pour le ministère de la guerre. — Si même Votre Majesté Impériale jugeait nécessaire la présence du grand-duc dans ce pays, qu'il y revienne uniquement comme commandant en chef des troupes, et non comme administrateur et juge.

Dans une autre lettre, j'ai détaillé quelques faits qui devraient, selon l'avis de mes collègues, être l'objet d'un office du gouvernement; ici, j'ai osé dire davantage. — Si j'ai mal fait, j'en serai au désespoir; mais je n'aurai rien à me reprocher, et Votre Majesté Impériale aura su la vérité.

Daignez, Sire, avoir pitié de Krukowieçki; il y a trois mois qu'il est aux arrêts; on n'a pas réuni un conseil de guerre pour juger sa faute, et ce serait superflu aujourd'hui, puisqu'il a été déjà puni par d'aussi longs arrêts. — Tout ce qu'il demande, c'est d'être mis en liberté, et que son affaire avec Sokolnéçki soit jugée d'après les lois qui existaient lorsque le délit a été commis, et lorsqu'il a fait des réclamations. — Je crains bien que la justice, dans cette circonstance, ne soit en défaut, parce que Mgr le

grand-duc croit que la justice est soumise à la subordination et qu'on peut ordonner une sentence.

Projet de décret proposé à Sa Majesté Impériale.

Le grand-duc Constantin quittant le commandement de l'armée afin de se mettre à la tête de nos gardes, j'ordonne sur sa présentation ce qui suit :

Le commandement de l'armée restera provisoirement confié au plus ancien général dans le comité militaire.

Le président du comité militaire s'entendra avec le général Muller sur le mouvement des troupes et sur la police de l'armée.

Le comité entrera en rapport direct avec nos lieutenants, à l'effet d'établir un ministère de la guerre faisant partie du gouvernement, conformément aux bases de la constitution.

Un projet définitif, s'ils ne s'accordent pas, me sera présenté à ce sujet avant six semaines.

XLVIII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Ce 31 juillet 1815.

SIRE,

La position du gouvernement de Votre Majesté Impériale dans ce pays est devenue, sous un certain rapport, depuis quelque temps, infiniment pénible et difficile. — Pour mettre à cet égard sa responsabilité à couvert, je me vois

forcé de porter à votre connaissance, Sire, des détails dont j'aurais souhaité n'avoir jamais à parler.

Un grand nombre d'officiers de tout grade ayant sollicité et obtenu leur démission absolue sous la forme de congé illimité, ces individus se sont crus rentrés dans la classe commune des citoyens, avec d'autant plus de raison qu'ils n'ont conservé ni paye ni devoir, ni même expectative militaire. — Cependant S. A. I. Mgr le grand-duc, dans plusieurs occasions, s'est exprimé et a procédé envers des individus de ce genre comme s'ils étaient encore au service militaire. — Notamment, Son Altesse Impériale ayant fait traduire devant un conseil de guerre le capitaine congédié Stamirovski, et le conseil de guerre s'étant déclaré à deux reprises incompétent pour juger un homme qui n'est plus militaire, Monseigneur l'a condamné sans jugement à six mois de prison dans la forteresse de Zamosc. — Chargé de la protection des citoyens et de l'exécution des ordonnances de Votre Majesté Impériale, que doit faire son gouvernement dans des cas pareils pour être exempt de tout reproche? Daignez, Sire, lui faire connaître votre décision suprême, — si les ci-devant militaires ayant des congés illimités, et que le grand-duc lui-même a reconnus pour des démissionnaires, doivent encore dépendre des autorités militaires.

Mgr le grand-duc a déjà fait adresser plusieurs fois au gouvernement l'intimation d'amener devant lui des employés civils, sous-préfets, maires, etc. Dernièrement, Monseigneur a infligé les arrêts au président de la ville de Varsovie.

Il y a quelques jours, à la suite probablement de l'affaire

de Stamirovski, un arrêté a été publié sans que cette disposition législative ait passé par le comité militaire. — Au moyen de cet arrêté, Mgr le grand-duc pourrait traduire devant un conseil de guerre tout individu quel qu'il fût, et le jugement devrait avoir lieu du moment qu'il l'aurait ordonné.

Quelque hommage que le gouvernement provisoire rende à Son Altesse Impériale, comment pourrait-il ne pas reconnaître que des traitements et des dispositions semblables sont contraires aux règles établies dans tout pays, pour le maintien de l'ordre et la sûreté publique, et que spécialement ils sont en opposition directe, soit avec les anciennes ordonnances de police, soit avec les bases constitutionnelles que Votre Majesté Impériale vient d'accorder à ce pays? Les suites fâcheuses qui doivent nécessairement découler d'une contradiction aussi manifeste entre les paroles sacrées de Votre Majesté à peine proférées, et les faits qui les ont immédiatement suivies, n'ont pas manqué de frapper et d'alarmer le gouvernement provisoire. — Placés entre notre devoir envers Votre Majesté Impériale et notre respect envers son auguste frère, nous n'avons d'autre moyen de satisfaire à tant de considérations qu'en portant le tout à votre connaissance, et en vous suppliant, Sire, de mettre votre gouvernement à même de soutenir tout ce qui sera reconnu pour être votre volonté suprême.

Tous les membres du gouvernement sont unanimes dans cette opinion, et ils m'ont autorisé à la porter à la connaissance de Votre Majesté Impériale. Cependant ils ont craint qu'un rapport officiel ne fût déplacé dans une telle matière, et j'ai pris sur moi la pénible obligation de le remplacer

par la présente. — Que Votre Majesté daigne se hâter de porter remède à un état de choses dont les inconvénients vont croissant, et qui chaque jour peut avoir des suites encore plus sérieuses qu'on ne saurait ni calculer ni prévenir.

Je suis, etc.

XLIX

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Varsovie, 14 octobre 1815.

Le gouvernement provisoire rend compte à Votre Majesté Impériale du point auquel est parvenue l'organisation du royaume.

Honoré spécialement de la confiance de Votre Majesté Impériale, et chargé plus particulièrement de l'exécution de ses bienfaisantes intentions pour le royaume de Pologne, je crois de mon devoir de lui rendre un compte succinct des raisons qui ont retardé cette organisation et qui l'entravent dans ce moment.

1° Le manque de confiance dans le gouvernement. La confiance que la nation place dans la personne de Votre Majesté Impériale, son gouvernement d'ici n'a pas pu encore l'obtenir, car les effets ne suivent pas vos volontés. La présence des troupes et des employés russes donne lieu à beaucoup d'abus et de vexations; elle n'a permis jusqu'à présent aucune illusion de nationalité.

2° La présence de Mgr le grand-duc, dont la conduite est faite pour ôter tout espoir sur le sort futur de

ce pays et a rendu impraticables plusieurs réformes et amendements que le gouvernement désirait, mais qu'il n'a pu oser entreprendre.

3° La pauvreté de tous les individus qui, ruinés, découragés et dispersés, ne s'absentent pas volontiers de leurs villages et ne se décident qu'avec difficulté à venir en ville, d'où ils s'échappent à la première occasion.

4° La pauvreté du gouvernement, qui n'ose accorder des salaires considérables pour retenir les gens dont il aurait besoin, et qui se voit obligé de surcharger un même individu de beaucoup de travaux divers, — ce qui diminue bien de la dépense, mais nuit extrêmement à la promptitude et surtout à la perfection du travail.

5° Le partage du pouvoir chargé de l'organisation entre cinq personnes munies d'une autorité égale, et qui pour la plupart ont des motifs, des principes et des sentiments différents. Cette entrave est tellement grave et continue qu'elle ne permet pas du tout aux choses d'avancer.

6° La difficulté de pourvoir à tout ce que demandent l'approvisionnement et les passages continuels des armées, ainsi que les nombreux travaux et dépenses nécessités par l'exécution du traité de Vienne, en augmentant l'embarras, ne cessent d'absorber tous les moments que le gouvernement désirerait consacrer au travail de l'organisation du pays. — Malgré des séances journalières et très-longues, le gouvernement peut à peine suffire aux affaires courantes qui sont de son ressort. Il ne faut pas oublier que, indépendamment de tant d'obstacles, le travail de la réforme, dans toutes les branches de l'administration sociale, demande beaucoup de réflexions, beaucoup de délibérations, et un

nombre considérable de travailleurs très-assidus et très-habiles. — On ne pouvait commencer cette œuvre sans avoir fixé un système de marche progressive bien prémédité, et ce seul travail préparatoire exigeait plusieurs semaines avant qu'il eût pu atteindre le degré de maturité nécessaire.

Enfin la nation, accoutumée depuis si longtemps à voir cette partie si essentielle liée à l'ensemble de l'administration centrale, et attachant un intérêt majeur à cette liaison, voit avec infiniment de peine une séparation de ces deux parties constitutives de l'État (civile et militaire), et prête facilement l'oreille à toutes les interprétations malicieuses auxquelles un tel état des choses ne fournit que trop de motifs.

L

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Varsovie, 1815.

Le gouvernement rend compte à Votre Majesté Impériale et Royale des motifs qui l'ont déterminé à expédier le comte Léon Potocki à Paris. — Nous avons à revendiquer des sommes très-considérables de la part de la France, et nous avons d'autant plus d'intérêt à obtenir des sûretés à ce sujet, qu'entre les capitaux que la France nous doit se trouvent ceux de Bayonne, dont nous avons une part à payer à la Prusse.

Le traité de Vienne a obéré ce pays-ci de dettes. Ses

finances sont dans le plus triste état. Le gouvernement cherche à réduire les frais de l'administration civile autant que possible ; mais ses épargnes ne seront d'aucun résultat si l'ordre et l'économie ne président à la régie de l'armée. Un ministère faisant partie du gouvernement peut seul les introduire dans l'administration militaire; c'est ce que j'ai osé soumettre précédemment à Votre Majesté Impériale. — Je prends la liberté de le répéter aujourd'hui, parce que si Votre Majesté veut que l'armée nationale soit aux frais du pays, ce ne pourrait être en la laissant sous sa forme et sous son régime actuels, qui sont au delà de toutes les proportions de nos moyens.

Une grande partie des employés russes, d'après les ordres de Votre Majesté Impériale, ont déjà reçu l'intimation et l'argent de voyage pour retourner en Russie. — Cependant il en a été conservé un nombre suffisant pour que leur traitement, beaucoup plus haut que celui des employés du pays, produise une brèche considérable dans les revenus. — Quoiqu'il ne soit pas douteux que plus tard beaucoup d'employés russes ne puissent trouver place dans ce pays, cependant pour le moment je ne cacherai pas à Votre Majesté Impériale et Royale que tout le pays attend avec des vœux continuellement répétés le moment où, suivant les bases de la constitution, tous les employés russes sans exception quitteront le pays. Ce n'est que de ce jour que le pays datera sa véritable existence ; tant qu'on les voit, on ne se croit pas délivré de la férule qui se fait toujours sentir, quoi que l'on fasse. — M. de Lanskoy et M. de Novosiltzow auront, je suppose, rendu compte à Votre Majesté Impériale des motifs qui les ont décidés à

garder encore des employés ici. Ces motifs perdent chaque jour de leur poids, à mesure que l'Europe tend à la tranquillité.

Cette matière et celle du régime de l'armée me conduisent à faire mention des quartiers où de grands abus règnent, au point que, malgré la diminution des troupes et l'absence du maréchal, la ville est plus obérée que jamais et personne ne peut trouver à s'y loger. Il est nécessaire que des ordres précis de Votre Majesté Impériale à Monseigneur, pour les règlements du gouvernement à l'égard des quartiers, et ceux du maréchal, soient remis en vigueur et strictement exécutés par les militaires russes et polonais.

Les affaires ne marchent pas ici avec autant d'activité qu'il serait à désirer. Je ne veux pas importuner aujourd'hui Votre Majesté Impériale par l'exposition des causes auxquelles il faut l'attribuer.

Plusieurs sont déjà connues de Votre Majesté Impériale, et je ne manquerai pas de lui soumettre les autres; car je crains que, lors de votre séjour, surtout s'il est très-court selon les circonstances, le travail ne soit pas aussi avancé qu'il l'aurait fallu pour que votre présence fût la véritable époque du bonheur du pays.

Les commissaires pour la fixation du tarif envoyés par M. de Gourief sont arrivés. — Le projet d'instructions qu'il leur a donné a déjà été mis sous les yeux de Votre Majesté Impériale et Royale. — Nous sommes occupés à dresser les instructions de commissaires polonais pour les présenter tout de suite à la confirmation de Votre Majesté. — Les principes arrêtés dans le traité de Vienne relativement au com-

merce, pour tous les pays polonais, n'étant pas ceux adoptés pour l'intérieur de la Russie, Votre Majesté Impériale et Royale ne trouvera-t-elle pas cette circonstance favorable pour établir une ligne de douanes ou de contrôle sur la lisière que votre volonté suprême voudra un jour assigner pour frontière entre la Russie et la Pologne?

Dans tous les cas, les stipulations commerciales du traité de Vienne ne pourront guère s'exécuter autrement; et une manière de contrôle pour l'entrée et la sortie des marchandises, et peut-être pour la police, sera nécessaire pour les confins de la Russie proprement dite.

LI

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Varsovie, 1815.

Ce que l'on craignait le plus est arrivé. Depuis ma dernière lettre, de nouveaux événements se sont passés. Monseigneur a surpris des soldats polonais qui volaient des pommes de terre dans un jardin. — Il les a fait prendre, et leur a fait donner des coups de bâton par des soldats russes, qui ont été appelés pour cette exécution. Le même jour, à la parade, le général Kornatovski et le colonel du régiment ont été l'objet des plus sanglants et des plus humiliants reproches. Ces officiers se sont annoncés malades. L'armée est toujours dans l'espoir du rappel du grand-duc. C'est dans cet espoir et dans la crainte que Votre Majesté ne se méprenne sur leurs motifs qu'ils restent encore au service.

J'ai eu depuis peu la certitude qu'il s'était formé à Pétersbourg une espèce d'association composée pour la plupart de militaires, dont le principal but était de contrecarrer les intentions bienfaisantes de Votre Majesté Impériale et Royale à l'égard de la Pologne. — Cette association a envoyé ici des personnes, et il paraît que Monseigneur a été influencé dans le plan de conduite qu'il a tenu et qu'il tient encore, et que c'est surtout dans l'idée de se rendre populaire.

Cette association avait déjà préparé une remontrance qui devait être envoyée à Votre Majesté Impériale sur la Pologne. — La guerre qui est survenue et qui occupa ces factieux, et les conseils de quelques gens sages, ont empêché l'exécution de ce projet.

LII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Varsovie, 16/28 janvier 1816.

Sire,

Supposant que, par les offices du général Zajonczek et de M. de Novosiltzow, Votre Majesté Impériale et Royale est informée de tout ce qui est digne de son attention dans le pays, je n'ai pas voulu l'importuner de mes lettres. Mon intention était cependant, à la première occasion, de rendre au gouvernement actuel un témoignage qui, de ma part, aurait peut-être été agréable à Votre Majesté.

Je désirais vous rapporter, Sire, que le général Zajonczek

avait commencé son administration d'une manière qui promettait pour l'avenir; que les sentiments qu'il manifestait, les opinions qu'il énonçait étaient sages et honorables, et que, malgré des craintes et des préventions assez générales, les résultats prouveraient bientôt que Votre Majesté avait eu raison dans ce choix. Une conclusion semblable serait encore à faire, si les choses suivaient ici leur marche prévue et naturelle. Malheureusement, l'objet de ma lettre d'aujourd'hui s'éloigne autant de mes vœux que de ma première attente.

Trois atteintes sont au moment d'être portées à la charte constitutionnelle. — La première est l'arrangement proposé par les commissaires russes, pour les douanes entre l'empire et le royaume. Un rapport officiel vous sera transmis, Sire, sur cette matière [1].

[1] Comme on le voit par cette lettre, l'empereur Alexandre avait promulgué, pour le royaume de Pologne, la charte constitutionnelle qui porte la date du 15/27 novembre 1815 et qui était certes fort libérale. Elle l'eût été même dans un autre pays; elle réunissait tout ce qui constitue un régime libre, deux Chambres, le Roi ou son lieutenant assisté d'un conseil d'État, cinq ministres responsables. — La diète devait se réunir tous les deux ans. — La liberté de la presse était garantie, aussi bien que la liberté individuelle. — La confiscation était abolie, et toute propriété était déclarée sacrée. — Toutes les affaires devaient être traitées en langue polonaise, et les emplois publics ne devaient être confiés qu'à des Polonais. — Tous les successeurs au trône dans le royaume devaient se faire couronner rois de Pologne dans la capitale, à Varsovie, etc., etc.

L'Empereur s'était donné la satisfaction de réaliser son rêve sur le papier. Il n'y avait qu'un malheur : c'était une apparence plus qu'une réalité, et à peine la constitution était-elle promulguée qu'elle était perpétuellement violée ou dénaturée dans l'exécution. Il ne pouvait guère en être autrement avec un lieutenant de l'Empereur tel que le grand-duc Constantin. Il faut bien ajouter qu'il y avait quelque chose de bizarre dans cette combinaison, faisant d'un même souverain un autocrate omnipotent en Russie et un roi constitutionnel en Pologne. Dans la première organisation à la suite de la promulgation de la charte du 15/27 novembre 1815, M. de Novosiltzow avait été nommé délégué plénipotentiaire, et le général Za-

La seconde atteinte est déjà entre vos mains. C'est le projet d'organisation de la commission de la guerre, qui vous a été envoyé directement de la part de Son Altesse Impériale, sans qu'il ait été porté au conseil d'État, et sans qu'il ait passé par aucune des discussions prescrites par la charte. Ce projet conçu isolément ne peut manquer de pécher par des omissions et par des articles qui ne seront pas d'accord avec les autres parties du gouvernement. Que votre volonté, Sire, remette les choses en règle, en renvoyant, comme de droit, ce projet au conseil d'État pour qu'il revienne à votre décision après avoir subi l'examen ordonné. — Un seul acte de la part de Votre Majesté apprendra à qui en doute qu'elle a donné la constitution pour qu'on s'y conforme.

La troisième atteinte regarde aussi le ministre de la guerre. Une note séparée traite en détail ce sujet, et propose un mode qui concilie le commandement en chef de Mgr le grand-duc avec ce qu'exige le statut constitutionnel. — La ligne de démarcation proposée s'introduirait ici avec d'autant plus de facilité, que les personnes qui remplissent aujourd'hui les places de lieutenant et de ministre de la guerre, non-seulement s'entendront en tout point avec Monseigneur, mais s'appliqueront même, à coup sûr, à venir autant que possible au-devant de ses désirs.

Votre Majesté Impériale est seule capable de soutenir son œuvre ; elle s'écroulerait avant d'avoir été terminée si dès sa naissance vous l'abandonniez, Sire, à des déviations

jonczek, lieutenant de l'Empereur sous l'autorité du grand-duc Constantin. Les lettres du prince Adam Czartoryski sont un document essentiel pour l'histoire assez peu connue de ce malheureux essai constitutionnel en Pologne.

aussi frappantes et essentielles. Quelle apparence aurait une constitution donnée avec tant de solennité, et enfreinte dans des points capitaux un moment après? Pourvu que nous obtenions ce genre d'appui, que nous sommes en droit d'implorer de Votre Majesté Impériale et Royale, tout ira bien dans ce pays. J'ai observé avec joie que nous en étions déjà au point désiré, où ce sont les choses et non les hommes qui l'emportent et qui occupent principalement. Nos institutions, quoique encore sans consistance et dans le chaos d'une création générale, suffisent pour faire avancer, dès à présent, la machine. Depuis l'établissement du gouvernement constitutionnel, la plus parfaite harmonie règne entre tous ses membres. Chacun ne pense qu'à mériter la confiance que vous avez placée en lui. Un même esprit les anime tous ; cet esprit est tel que Votre Majesté peut le désirer, sage, zélé, persévérant. M. le lieutenant en est également pénétré; mais je ne dois pas vous cacher, Sire, que ses bonnes dispositions se trouvent paralysées, d'une manière qui me paraît effrayante, si Votre Majesté n'y porte un prompt remède.

Depuis quelque temps, le conseil d'administration s'est convaincu que le général Zajonczek, avec un avis éclairé et honorable sur toute chose, n'en est pas moins sans opinion, sans volonté, et pour ainsi dire sans propre conscience dès qu'il s'agit de Mgr le grand-duc. Soit que, croyant être son œuvre et sa créature, il en conclue que sa reconnaissance ne doit pas avoir de bornes, ou qu'il s'imagine que toutes les volontés de Monseigneur, quelles qu'elles soient, sont toujours celles de Votre Majesté, il est certain que le général Zajonczek, si on le laisse aller, poussera

jusqu'à la servilité sa soumission aux ordres et aux idées de Son Altesse Impériale.

Le bien du pays et du service ne seront pas des motifs suffisants pour l'induire à la moindre opposition; il est prêt à enfreindre tous les jours la constitution, dès que Monseigneur le voudra ainsi; ce sont les sentiments que le général a fini par énoncer hautement au conseil, et qu'il se complaît depuis lors à répéter avec affectation toutes les fois qu'il en trouve l'occasion; il se garde même, dans des questions où le grand-duc est mêlé, d'avoir recours à l'intervention de M. de Novosiltzow. Une soumission portée à cet excès dans le premier magistrat, dans le lieutenant de Votre Majesté, détruirait tout germe de vertu, toute idée de justice, toute possibilité du bien, et changerait votre constitution en une pénible et inutile comédie.

Le lieutenant n'a pas saisi les devoirs de sa charge, il n'a pas compris vos intentions, Sire. Rien n'est plus urgent, rien n'est plus facile que de les lui faire entendre clairement. — Qu'il sache que, vous-même, vous voulez respecter et faire respecter votre ouvrage; que remplir, à cet égard, vos intentions est son premier devoir, que ce qu'il doit au souverain, au pays, à son serment, peut très-bien se combiner avec ses obligations envers Mgr le grand-duc, mais ne saurait jamais y être subordonné. — Quelques mots, même indirects, suffiront.

Le général Zajonczek, rappelé à l'ordre et éclairé sur vos véritables volontés, les remplira parfaitement. Cela posé et assuré, j'ai la conviction que ce général est fort à sa place, qu'il y sera utile, et que, sous tous les rapports, il convient de l'y garder.

D'un autre côté, cette condition est si essentielle, que, dans le cas où Votre Majesté Impériale ne penserait pas à redresser au plus tôt les idées de son lieutenant, je considérerais la chose publique comme périclitante, pour ne pas dire perdue.

Votre Majesté peut m'en croire : inspiré par elle, j'ai constamment prêché confiance et espoir; jamais je ne cesserai de le faire tant que j'en aurai les moyens. Cependant aujourd'hui, où ce que nous espérions est obtenu, où il ne s'agit plus que de le conserver intact, si, absorbé par d'autres soins, vous ne daigniez pas, surtout au début, nous accorder un appui, une protection non interrompue, si l'on commençait une fois à douter de la sainteté, de la réalité du régime constitutionnel, l'accablement du désespoir deviendrait général et irrésistible.

Notre unique espérance est dans votre volonté, Sire, de rendre ce pays solidement heureux, non-seulement pendant un long règne, mais aussi pour l'avenir.

Que cette volonté soit inébranlable, et nous sommes sauvés; autrement, nous n'échapperons pas au sort qui nous poursuit encore. — Vous êtes, Sire, notre destinée; il est clair que nos seules ressources, nos seules espérances sont renfermées dans Votre Majesté, et qu'elle seule peut donner une solidité durable aux institutions qu'elle a créées.

J'ai dit, sans réserve, l'exacte vérité; permettez, Sire, qu'en finissant cette lettre, je vous soumette encore une fois la nécessité absolue et pressante :

1° Tout en laissant beaucoup de latitude à Son Altesse Impériale, de préciser cependant ses pouvoirs et de les circonscrire d'accord avec la charte constitutionnelle;

2° De faire parvenir au lieutenant des dispositions qui le replacent sur la ligne de ses devoirs;

3° Par vos propres décisions, de donner l'exemple d'un respect scrupuleux pour les lois et pour les institutions qui émanent de Votre Majesté;

4° Dans le cas où vous auriez, Sire, des doutes sur cet objet, de suspendre toute résolution jusqu'à l'arrivée de M. de Sobolevski, qui va se mettre en route incessamment.

Ma lettre est portée à Pétersbourg par le gentilhomme de la chambre Matuszevicz, qui est placé au secrétariat d'État, et que M. de Sobolevski dépèche en avant avec M. Tymovski, autre gentilhomme de la chambre de Votre Majesté et second employé au même bureau.

Je suis, etc.

LIII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Varsovie, 6 février 1816.

SIRE,

Après avoir écrit, il y a peu de temps, à Votre Majesté Impériale et Royale, une lettre déjà trop longue, je me garderai de retomber dans le même inconvénient, d'autant plus que le départ de M. de Sobolevski en fait cesser le motif. Je me bornerai, Sire, à vous présenter quelques résultats de mes observations.

En premier lieu, qu'il me soit permis de rappeler encore une fois l'indispensable nécessité de s'en tenir saintement

à la constitution, et de donner à ce sujet des instructions très-précises au lieutenant.

Ces deux remarques les comprennent toutes. Que les habitants du royaume se sentent et se voient Polonais; qu'ils se gouvernent chez eux ; qu'on les laisse librement et paisiblement travailler à l'amélioration de leur état intérieur : à ces conditions, ils seront heureux et contents. Le gouvernement vous est dévoué, Sire, la nation vous aime, mais il vous faut davantage ; à ces conditions, elle s'attachera par des sentiments inviolables à son union avec la Russie, pourvu que ce lien soit de nation à nation, pourvu que le fait et l'illusion d'une Pologne véritable et constitutionnelle lui soient conservés.

Cet amour passionné d'une nationalité distincte est la seule source de jalousie, de lutte, d'empiétement qui puisse exister entre les deux peuples. L'offensive sur ce point de la part des Russes, la défensive de la part des Polonais, produiront encore des tiraillements, de l'amertume, des craintes et des soupçons chimériques, des malentendus fâcheux que la sagesse seule de Votre Majesté Impériale et Royale peut calmer et faire disparaître.

M. de Novosiltzow désire vivement se rendre à Pétersbourg ; il est désœuvré ici, et là-bas il sent qu'il pourrait vous être bien plus utile. De plus, il se trouve sans appointements et obligé de vivre de ses propres ressources.

Quand je me rappelle les conversations que j'ai eu le bonheur d'avoir avec Votre Majesté Impériale et Royale, les paroles admirables que je lui ai entendu dire, celles qu'elle a adressées ici à ses ministres, je me sens plein d'espoir. Mais j'avoue qu'involontairement la crainte prend

souvent le dessus. Comme des individus, il y a des nations malheureuses. Nous avons beau posséder, dans Votre Majesté, le meilleur des souverains, vous êtes éloigné, Sire; des soins importants vous occupent. Comment se flatter que les principes, le caractère, les habitudes de Mgr le grand-duc puissent jamais changer au point de le rendre favorable à notre bien-être présent et futur? L'influence prépondérante, directe et continuelle qu'il a déjà eue, et qu'il va dorénavant exercer bien davantage sur les destinées du pays, me fait appréhender que le guignon qui depuis plusieurs siècles poursuit ma malheureuse patrie, ne soit pas encore épuisé.

Mes craintes sont peut-être exagérées, je les exprime telles que je les éprouve.

Je suis, etc.

LIV

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Ce 24 mars (5 avril) 1816.

SIRE,

M. de Novosiltzow écrit aujourd'hui à Votre Majesté Impériale en se référant à ma lettre expédiée le 17 (29) juillet, et dont je joindrais ici un duplicata si je n'étais sûr qu'elle vous est déjà parvenue. M. de Novosiltzow confirme ce que j'ai dit, et son témoignage peut avoir plus de poids que le mien.

Si Votre Majesté Impériale avait encore des doutes sur

les faits que nous citons, et si elle ne voulait pas, pour aviser au mal, employer le remède le plus simple, elle ne pourra mieux s'assurer du véritable état des choses qu'en faisant venir M. de Novosiltzow lui-même au quartier général.

Chaque jour, quelque nouvelle scène répand ici l'effroi et la tristesse. Avant-hier, Monseigneur a fait enlever dans sa maison un bourgeois accusé d'avoir donné asile à un garçon qui avait volé le général Kuruta. Le grand-duc, sans autre forme de procès, a fait donner, dans son palais, cinq cents coups de bâton à cet homme et lui a fait raser la tête et les sourcils.

Je me croirais coupable si je cachais à Votre Majesté Impériale des faits pareils, qui détruisent toute sûreté publique et qui rendent nuls tous vos bienfaits.

D'ailleurs, que ce soient les résultats immédiats, ou bien des suites plus éloignées, qui influent sur la conduite de Monseigneur, il est évident qu'il pense et agit dans un sens entièrement opposé à celui de Votre Majesté Impériale. Ce peut être une mode du moment, mais elle est soutenue par des gens qui ont l'oreille de Son Altesse Impériale et qui lui persuadent qu'il s'unit par là à l'opinion des vrais et vieux Russes. Qui sait si une correspondance avec Pétersbourg n'attise pas ces mêmes sentiments?

Croyez, Sire, qu'un serviteur dévoué ne peut vous donner de meilleur conseil que celui de retirer d'ici le grand-duc. Il ne pourra s'en plaindre, puisqu'il ne cesse de répéter hautement que c'est son seul désir. Ce sera faire renaître le pays, y rendre l'ordre et les lois possibles; ce sera détruire un foyer extraordinaire de critique et d'opposition.

J'ignore si ma hardiesse ne sera pas condamnée par Votre Majesté Impériale. — Si je m'expose en dévoilant ce que je vois, que mes motifs me fassent trouver grâce, et, pour le reste, que votre sagesse tranche le nœud.

M. de Beningsen dit qu'il ne trouve pas d'inconvénient à réunir les troupes russes et polonaises sur le Dniester, et il paraît même désirer les réunir sous son commandement.

Je suis, etc.

LV

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Ce 17 avril 1816.

Sire,

Depuis quelque temps, les suicides sont devenus très-fréquents parmi les militaires polonais. La lettre ci-jointe en traduction et copie, dont l'original se trouve entre les mains de Mgr le grand-duc, peut faire juger à quelle cause principale il faut attribuer ce triste résultat, et quel est l'aspect qu'il prend aux yeux du public. — M. Wilczek, aide de camp du général Krasinski, qui a écrit la lettre au moment de se tuer, était un jeune homme généralement aimé et un militaire très-distingué.

On cite aussi une lettre écrite dans le même esprit par M. Biesiekierski, autre officier du nombre de ceux qui se sont ôté la vie. — Cet exemple a été suivi par un sous-officier, et l'on n'a pas manqué de dire qu'il s'était tué pour ne pas survivre à la honte des punitions et des traitements flétrissants infligés à la troupe.

Votre Majesté Impériale trouvera peut-être ce mouvement condamnable, mais elle y reconnaîtra le bon principe dont il part.

Puissent ces tristes événements produire l'impression désirée sur Son Altesse Impériale et attirer pour un moment votre attention, Sire!

L'armée a un besoin urgent d'un règlement fixe et d'un code de lois; son régime actuel est dénué de toute espèce de règle. Ce n'est pas la sévérité qui est de trop, mais l'arbitraire et les humiliations.

Mille fois déjà j'ai redouté, pour Monseigneur, quelque scène ou catastrophe dont il y aurait de la difficulté à le garantir, puisqu'elle ne peut venir que de la frénésie d'un homme au désespoir. Je suis bien aise d'avoir osé confier mon inquiétude, toute vague qu'elle est, à Votre Majesté; c'est un poids de moins sur mon cœur; elle en jugera d'après sa sagesse.

En général, il règne ici, depuis quelque temps, non pas une agitation, mais un grand abattement. C'est une maladie morale très-contagieuse à laquelle les honnêtes gens sont surtout sujets. Ils craignent que notre gouvernement, toujours rudoyé ici, toujours menacé d'être calomnié à Pétersbourg, gêné dans sa liberté de discussion et d'action, avec bien peu de moyens pour faire le bien et encore moins pour le soutenir, ne perde son ressort et son crédit, et l'estime de soi-même.

Je sais bien que Votre Majesté Impériale ne le veut pas ainsi; mais, nonobstant sa volonté qui agit de trop loin, les choses paraissent ne pas prendre une tournure favorable au pays.

Tout le monde, sûrement, s'empresse d'annoncer à Votre Majesté Impériale le bien; j'ai pensé qu'il ne fallait pas lui cacher le mal, et que c'était la seule manière dont je pouvais encore être de quelque utilité à la chose publique. Ce triste emploi est fort pénible et fastidieux; j'ignore si Votre Majesté Impériale n'en est pas offensée et s'il m'est encore permis de lui dire ainsi toute ma pensée.

C'est ce qui me fait attendre avec d'autant plus d'impatience le moment où, grâce à vos bontés, Sire, je pourrai aller respirer l'air de la campagne, et n'être plus dans le cas d'importuner Votre Majesté par des réflexions sur des objets que je vois peut-être trop en noir.

Lettre de M. Wilczek, aide de camp du général Krasinski, à sa sœur.

Ma chère soeur,

Les spleens que vous m'avez si souvent reprochés vont se terminer. — Voici leur dernier effet. — Malgré l'amour de ma patrie et mon dévouement pour elle, un sort contraire ne m'a pas permis de périr de la mort de mes frères, dont la gloire s'est répandue sur nous. — Ma situation présente m'a ôté toute tranquillité. Je vois mes frères d'armes et mes concitoyens avilis, la gloire de nos pères foulée aux pieds, les lois du meilleur des souverains violées journellement. En un mot, je laisse mon pauvre pays exposé sans ressource et livré au caprice d'un seul homme.

Que de fois j'ai manqué de devenir assassin! — Quel coup c'eût été pour vous, ma chère sœur! — Oui, je voulais me dévouer pour nous délivrer de ces chaînes

honteuses contre la volonté du meilleur des souverains.

Cependant, considérant que les effets ne répondraient pas, peut-être, à mon espoir, je préfère m'arracher une existence qui pourrait devenir funeste à mon pays ; mon seul vœu était de me dévouer à son bonheur. — Je sais que mon action me fera accuser de faiblesse d'âme. Je l'aurais commise dès *son* arrivée ici, si notre sainte religion et mon attachement pour vous ne m'eussent retenu. — Maintenant, après m'être convaincu que je ne puis plus être utile à ma patrie, je suis convenu, avec plusieurs de mes amis, de quitter cette terre.

Je la quitte avec mépris, et vous, ma chère sœur, et vous, mes parents, avec regret.

W...

Remettez le sabre qu'on trouvera à votre fils ; qu'il le porte comme moi, pour sa patrie et pour ses amis.

LVI

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Varsovie, ce 1/13 mai 1816.

Sire,

Avant de quitter Varsovie, en vertu du congé que Votre Majesté Impériale et Royale a daigné m'accorder, et pour lequel je dépose à ses pieds mes vifs remercîments, je pense qu'il est de mon devoir de vous transmettre quelques détails sur ce qui se passe ici.

Je ne doute pas que les débats qui ont eu lieu depuis

quelque temps dans le sein du gouvernement n'aient été représentés à Votre Majesté comme très-turbulents, comme une preuve de notre esprit inquiet, et des partis qui règnent parmi nous.

Lorsque le conseil délibère, chacun énonce son avis avec zèle et le soutient selon sa conscience; dans une assemblée de près de vingt personnes, comment prétendre qu'il n'y ait jamais de différence d'opinion? Il en faut pour qu'une discussion soit possible; sans discussion, quelle serait l'utilité d'un conseil?

C'est ce que le lieutenant n'a pas su comprendre, tandis qu'ayant le pouvoir de décider ou de s'en rapporter à vos décisions suprêmes, il devait respecter la liberté des suffrages et chercher à s'éclairer par la discussion.

Le fait est que M. le général Zajonczek a, sur des points essentiels de législation et d'administration, des principes ou des préventions tout à fait contraires à ceux du reste des personnes placées dans le gouvernement; qu'ayant passé sa vie hors du pays et dans le service militaire, il entend peu les matières législatives et organiques; que, par conséquent, il lui est arrivé souvent de rester seul de son avis. Il attribue ce résultat à un esprit de parti et à une prétendue inimitié contre lui, qui n'existent pas. Malheureusement, Mgr le grand-duc a partagé cette opinion.

Au commencement, on avait tout lieu d'espérer que l'union et la confiance s'établiraient entre le lieutenant et les membres du gouvernement; rien ne paraissait plus naturel; cependant, au moment où j'écris, l'état des choses sous ce rapport ne s'est pas amélioré. — M. le lieutenant semble s'être laissé influencer par de mauvais conseils;

offensé d'une opposition très-innocente qu'il s'est attirée, il s'est placé dans une position de froideur, de méfiance et d'humeur vis-à-vis des autres membres du gouvernement. Rien ne le satisfait; il trouve que tout va mal, et avec lenteur ; chaque proposition lui inspire des soupçons; il va porter ses plaintes à Son Altesse Impériale, qui déjà n'est que trop mal disposée contre les civils; il cherche à s'appuyer de Novosiltzow. — Tout cela, ensemble, produit de petites dénonciations et des tracasseries très-nuisibles aux affaires, mais surtout pénibles à l'excès pour ceux qui ont le malheur d'être les patients.

Un certain degré d'harmonie dans les principes et dans la tendance des membres de l'administration est très à désirer; deux moyens me semblent pouvoir y conduire. — Le premier est que Votre Majesté écrive de sa main au lieutenant pour lui témoigner qu'elle est satisfaite de ses ministres, et qu'elle lui fasse sentir que, dans les matières qui ne lui sont pas famillières, il doit s'en rapporter davantage à leur avis et à celui du conseil. A défaut de ce moyen, le second est de changer ceux des ministres dont Votre Majesté ne serait pas suffisamment satisfaite, et d'en nommer qui puissent convenir au lieutenant.

L'organisation des commissions du gouvernement a mal à propos arrêté les travaux du conseil d'État, qui seraient beaucoup plus avancés si, dans cette matière, on s'était tenu au sens et à l'esprit de la charte. — De quelque manière qu'il plaise à Votre Majesté d'en décider, je ne prévois plus de difficulté pareille dans les travaux du gouvernement, qui, dorénavant, marcheront couramment. Je supplie Votre Majesté Impériale de se faire présenter

l'opinion que j'ai donnée sur la question de la collégialité dans les ministères; peut-être y trouverez-vous, Sire, quelques réflexions qui contribueront à fixer votre opinion à ce sujet.

Au surplus, les affaires, dans le fond, sont loin d'aller mal; beaucoup d'excellentes choses ont été faites, beaucoup d'autres sont entamées. — Dans les mesures du gouvernement, il n'y en a pas de mauvaises à citer; tout avance vers l'ordre et vers le mieux, en proportion des moyens qui ont été laissés. — Cependant l'esprit public est défaillant, et le découragement est visible. J'ai voulu chercher la cause de cet effet, qui n'est pas justifié par des événements positifs, et il m'a semblé la trouver dans les contradictions qui ne permettent pas de *croire* et de *jouir* en *paix*. — Tout ce qui vient de Votre Majesté ne respire que bonté, grandeur d'âme, libéralité de principes; les paroles et les actions de Son Altesse Impériale sont dans un sens tout à fait opposé. — Le lieutenant, de son côté, ne cesse de répéter que la constitution est un code d'anarchie, et qu'il faut la changer; il n'y a pas jusqu'à Novosiltzow qui ne contribue à dérouter et abattre l'esprit public.

On le considère comme un surveillant du gouvernement, qui doit ne pas lui permettre d'exercer paisiblement les droits que Votre Majesté Impériale lui a accordés. — Bref, de tout côté, il y a quelques circonstances qui, pour le public, sont des éteignoirs, qui matent ses épanchements, et ébranlent les deux ingrédients les plus précieux du bonheur, la sécurité et l'espérance.

A ma grande joie, Novosiltzow a été invité à être présent à toutes les séances du conseil administratif, toutes les fois

qu'il le voudra; c'est, je crois, la seule manière d'éviter beaucoup de malentendus et de soupçons aussi nuisibles que peu fondés.

Je prie Votre Majesté Impériale de ne pas croire que je ne rends pas justice aux qualités du grand-duc, et que je ne conçoive qu'à son égard des considérations générales et plus graves doivent l'emporter sur celles que nous voudrions mettre dans la balance.

Tout ce que j'ose affirmer, c'est que la présence continuelle et l'établissement fixe de Monseigneur en Pologne sont un des grands obstacles pour que l'œuvre de Votre Majesté puisse y prospérer et produire les fruits qu'elle désire. — Le général Zajonczek, qui, dans l'absence de Son Altesse Impériale, pourrait être propre à la place qu'il occupe, l'est beaucoup moins en sa présence. Comme cependant cette place n'est tenable pour aucun autre individu, l'idée indiquée plus haut pour établir plus d'accord entre le lieutenant et le gouvernement paraît être le seul palliatif à employer contre les inconvénients du moment.

Mais l'unique et véritable remède, c'est l'arrivée ici de Votre Majesté Impériale. — Votre présence est ardemment désirée. Puissiez-vous répéter souvent vos séjours! c'est là où gît l'espérance de la nation.

Une vénération profonde, un entier dévouement pour votre personne, une confiance extrême dans votre caractère, sont des sentiments inébranlables dans les cœurs des Polonais; quand c'est vous, Sire, qui déciderez, ils seront toujours soumis et contents.

Avant de finir, je hasarderai quelques réflexions sur la

partie militaire, au risque de déplaire par mon zèle. — Daignez pardonner à l'intention et vous rappeler, Sire, que, lorsqu'on peut tout, il faut tout écouter et tout savoir, pour ne pas se tromper.

Le régime actuel de l'armée tend à n'y établir qu'un seul ressort, celui de la crainte.

S'il continue exclusivement, tous les autres motifs qui doivent aussi avoir leur siége dans l'âme d'un véritable militaire, ceux de l'honneur, du devoir, de la patrie, s'affaibliront successivement et seront sans force dans l'occasion; ils seront remplacés uniquement par la crainte et par l'intérêt qui, à la longue, ne peuvent produire que des effets honteux et funestes.

Je doute qu'un observateur attentif trouve l'esprit actuel de l'armée tel que Votre Majesté le souhaite. L'instruction dans les sciences militaires n'est pas encouragée ni suivie. La crainte tient tout le monde alerte; il n'y a pas de zèle véritable. Les gens qui ne servent pas pour vivre se disent malades et quittent ou désirent quitter le *service*.

L'impression salutaire qu'avaient faite les suicides paraît être entièrement oubliée. — Voilà le revers de la médaille; le bon côté aura été suffisamment dépeint à Votre Majesté Impériale, et je ne nie pas qu'il y ait de quoi également le remplir.

Quant à moi, Sire, outre les motifs de santé et d'affaires qui m'ont fait désirer la retraite et le repos, je suis bien aise de m'éloigner d'ici à cause du propos continuellement répété, qu'il y a des partis qui brouillent et entravent les affaires. Chaque incident qui peut contribuer à faire tomber cette malheureuse prévention et à prouver son vide et sa

fausseté, devient d'une utilité supérieure à toute autre considération. — Je désire passionnément le bonheur de ma patrie, mais il me semble que je serai doublement heureux quand d'autres y travailleront. — La tâche n'est point facile dans ce moment. — Après que les premiers temps du gouvernement constitutionnel ont passé, et depuis que les travaux les plus pressants de l'organisation générale sont préparés, je me suis trouvé à Varsovie encore moins nécessaire qu'au commencement. — Ne m'étant, de ma vie, encore occupé avec suite et intérêt de mes propres affaires et de ce qui a rapport à mon personnel, je sens que c'est maintenant à quoi il faut penser, et qu'à cet égard, je n'ai pas de temps à perdre.

Mon seul vœu est d'arranger une existence tranquille; je désirerais même m'établir enfin si j'en trouve la possibilité raisonnable.

Prêt, toujours, à obéir comme je le dois à vos ordres, Sire, j'avoue qu'il n'y en aura pas de plus doux et de plus bienfaisants pour moi, que ceux qui me permettent de jouir de ma liberté.

Daignez m'excuser si je vous parle d'objets qui ne concernent que moi; cela ne s'adresse pas au souverain, mais à celui qui, depuis tant d'années, a permis que je ne lui cache aucune de mes pensées, et que j'ose compter toujours sur l'amitié dont il m'a fait le don précieux dans sa première jeunesse.

Je suis, etc.

LVII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Vilna, ce 12/24 juillet 1817.

Sire,

La bonté avec laquelle Votre Majesté Impériale et Royale a daigné non-seulement permettre, mais même approuver l'idée d'un monument sur l'une des places de Varsovie, élevé à la mémoire du feu prince Poniatowski, n'a pas plus tôt été connue du public, que de nombreuses souscriptions ont été faites pour cet objet. — La somme rassemblée est déjà de 270,861 florins, et augmentera encore. — Les personnes chargées de la direction de ce travail, dans le nombre desquelles je me trouve, allaient soumettre à Votre Majesté des dessins de statues équestres et des projets sur l'emplacement du monument, lorsque des avis vinrent les alarmer comme si Votre Majesté avait changé d'idée et voulait retirer les gracieuses assurances qu'elle avait données aux parents et compagnons d'armes du feu prince.

Ils m'ont écrit à ce sujet, et je me hâte de porter aux pieds du trône de Votre Majesté leur sollicitude et leurs prières. — Puisse votre magnanimité, Sire, ne jamais s'ébranler! — L'espoir de rendre un hommage éclatant à la mémoire du prince Poniatowski avait été si doux à tout le pays, que la nécessité d'y renoncer serait considérée

comme une des preuves les plus douloureuses de la diminution de votre bienveillance paternelle.

Je suis, etc.

LVIII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Varsovie, ce 9/21 octobre 1817.

Sire,

J'ai adressé au lieutenant de Votre Majesté Impériale et Royale une demande qu'il mettra à vos pieds, et qui a pour objet de m'obtenir une permission d'aller voyager.

L'état inquiétant de la santé de mon frère qui désire me voir, m'en fait une loi. — Il insiste pour que je vienne le trouver. Je suis marié depuis quelque temps, ainsi que j'ai pris la liberté de l'écrire à Votre Majesté. — Mon choix a été infiniment heureux, et ces nouveaux rapports ajoutent aux motifs qui m'engagent à aller faire une course à l'étranger. — Diverses circonstances bizarres dans lesquelles je me suis trouvé depuis peu, et dont Votre Majesté sera sans doute informée, ajoutent encore à ces motifs, et me font désirer vivement d'aller soigner ma santé et goûter du repos sous un climat plus doux.

Je supplie Votre Majesté de ne pas me refuser la grâce que je sollicite. — Je n'en serai pas moins prêt, toutes les fois que Votre Majesté me daignera croire bon à quelque chose, à remplir les devoirs qu'elle m'imposera, et à lui prouver mon zèle et mon dévouement inviolables.

LIX

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

1818.

Sire,

Mon retour à Varsovie, après une absence de quelques mois, m'a fait faire des rapprochements avec les rapports que j'ai soumis à Votre Majesté Impériale et Royale, l'an passé.

Quand on n'est pas de suite dans un endroit, les changements qui s'y opèrent frappent davantage. — Ce que je vois à présent me confirme dans les aperçus que j'ai osé vous transmettre alors, Sire, sur l'esprit public, sur l'esprit de l'armée, sur la pente que prenaient les affaires civiles et militaires. — Les effets que je redoutais me paraissent de plus en plus visibles.

Persuadé que Votre Majesté veut toujours sincèrement le bien du pays, je crains qu'elle ne soit pas sur la voie qui peut y conduire, et que sa grandeur d'âme, quant aux institutions intérieures, aussi bien que sa politique pour l'extérieur, ne s'éloignent du but réellement grand et magnanime qu'elle s'était proposé. — Sachant bien que la vérité est de toutes les choses la plus importante pour un souverain, et qu'il ne saurait l'obtenir qu'en la recherchant et l'accueillant de toute part, je me suis décidé à ne pas garder le silence et à faire parvenir une voix de plus jusqu'à votre trône.

Je ne puis me taire non plus sur une infraction très-essentielle qu'éprouve la constitution. Les décrets de Votre Majesté sont publiés sans le contre-seing d'aucun ministre dirigeant, ce qui est contraire à la constitution et aux statuts organiques. — Le ministre secrétaire d'État n'atteste que votre signature. De cette manière, Sire, toute responsabilité est anéantie pour les actes les plus graves du gouvernement. Je dénonce ce fait à Votre Majesté comme à un de ces êtres supérieurs qui veulent un bien qui dure après eux.

Dans le courant de mars, je compte partir d'ici pour me rendre d'abord à Vilna et puis à Krzemieniec, y faire la visite des instituts d'éducation publique. — Des affaires particulières m'appelleront ensuite dans des terres que je possède en Ukraine.

LX

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Ce 4/16 mai 1818.

Comme je suis déjà dans le cas d'importuner aujourd'hui Votre Majesté Impériale et Royale, qu'il me soit permis de la prier de se faire présenter les opinions des deux Chambres sur le rapport du conseil d'État, et les pétitions de celle des nonces. — Votre Majesté y trouvera beaucoup de plaintes fondées et de vues utiles, et l'opinion véritable de la nation ainsi que ses vœux.

Entre les matières spéciales, il y en a une que je ne saurais passer sous silence; je veux dire les biens natio-

naux et le sort des paysans qui y sont établis. C'est criant, Sire, que le gouvernement ne s'en occupe pas. Il faut régler et améliorer le sort des paysans des biens nationaux et donner les grandes fermes (*folwarki*) en baux perpétuels dont les revenus se renouvelleront tous les vingt-cinq ans. — Cette opération (la discussion de ces détails n'est pas du ressort de cette diète) serait d'un avantage inouï, moral, administratif et financier. — Trop de gens sont intéressés à la remettre et à la faire manquer pour que je ne croie de mon devoir d'y attirer toute l'attention de Votre Majesté.

LXI

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Sieniava, ce 2/14 août 1819.

Sire,

C'est avec un bien vif regret que je me vois obligé de m'éloigner d'ici au moment où l'on nous promet, pour le courant de l'automne, l'arrivée de Votre Majesté Impériale. — La santé de ma femme ne me laisse pas de choix. — Les médecins pressent son départ; elle doit prendre encore cette année les bains de Baden; ce reste de saison perdu pourrait avoir des suites fâcheuses pour elle. Je suis obligé de l'accompagner; il faut donc, pour cette fois, renoncer au bonheur, maintenant si rare et si passager, de mettre personnellement à vos pieds, Sire, l'hommage de mon ancien attachement.

J'ai laissé Varsovie dans une morne tristesse. — Elle a

été générale, du moment que l'on a su que le pays avait encouru votre déplaisir.

Vous avez fait écrire que vous arrêteriez le cours des bienfaits promis et que vous pourriez même reprendre ceux déjà accordés. — Ah! Sire, me sera-t-il permis de vous le dire? comment vos institutions et l'œuvre que vous avez entamée acquerront-elles le caractère de réalité et d'inviolabilité qui fait leur mérite et leur sauvegarde, si vous déclarez vous-même qu'elles peuvent être détruites? Une menace si terrible pour les générations présentes et à venir a été prononcée afin de punir la faute momentanée de deux ou trois individus. Serait-il donc juste de rendre toute une nation responsable de l'imprudence de quelques jeunes gens? Est-ce sur leurs propos ou sur ceux de quelques femmes inconsidérées que l'on doit juger de l'esprit public des habitants, qui, chez nous, loin d'être turbulent, pèche plutôt par trop d'abattement?

Ces mêmes jeunes gens, dont l'étourderie a été si nuisible, n'avaient pas d'intention coupable. Ils ont été induits en erreur par la persuasion, très-fondée sans doute, mais faussement comprise, que Votre Majesté veut soutenir et affermir sa constitution, et que c'était entrer dans son sens que de la rappeler au gouvernement toutes les fois qu'il lui arriverait d'en dévier.

Oui, Sire, au moindre mal qu'on ressent, la première idée qui se présente à chacun et à tout le monde, c'est d'en appeler au souverain, dont on n'attend que bonté et redressement des abus. — Cette opinion générale est-elle donc si blamâble? — On ne saurait nier qu'il n'y ait une nuance très-sensible entre la manière d'agir de Votre Majesté Impé-

riale et celle du gouvernement qui vous représente. Tout ce qui provient de Votre Majesté Impériale et Royale, ses ordres, ses instructions, ses observations, portent constamment l'empreinte de la déférence aux lois établies, et du désir de consacrer la constitution en montrant par son exemple comment il faut respecter ses formes. Mais cette modération, cette équité, cette sagesse, ne distinguent pas toujours les actes du gouvernement local.

Quand vos ordres sont sévères, leur exécution est prompte et rigoureuse; mais quand ils sont favorables à l'ordre constitutionnel, il se trouve toujours des prétextes pour ne pas leur donner suite ou pour retarder leur développement.

Daignez, Sire, ne pas puiser à une seule source vos données sur l'état du pays, sur l'esprit qui y règne, sur la marche de l'administration et sur ses résultats. — En bornant trop ses conversations et ses rapports, Votre Majesté s'expose à ne pas savoir la vérité. — Si mon désir de la lui faire parvenir est superflu, Votre Majesté Impériale et Royale y verra du moins mon attachement à sa personne, mon zèle pour sa gloire et pour le bonheur de ma patrie.

LXII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Gênes, ce 10 août 1820.

SIRE,

J'espérais avoir le bonheur de me présenter à Votre Majesté Impériale et Royale, durant son séjour actuel en

Pologne. La santé de ma femme, nullement rétablie encore, m'en ôte la possibilité, et je me vois forcé de prier Votre Majesté Impériale et Royale de me pardonner si je ne puis pas me rendre à la diète qui va s'ouvrir.

Je le regrette bien vivement, en me rappelant qu'il y a déjà si longtemps que je suis privé du bonheur d'approcher Votre Majesté, et en pensant aux objets importants qui doivent occuper cette diète.

Dans des occasions pareilles, chacun se flatte à tort ou à raison de pouvoir être de quelque utilité. Quand notre conviction est sincère et profonde, on est sujet à lui donner plus d'importance qu'elle ne le mérite. Au risque de tomber dans ce travers, qu'il me soit permis, Sire, d'exprimer par écrit, et aussi brièvement que possible, quelques idées, qu'il ne m'est accordé, Sire, de pouvoir vous soumettre avec plus de détails de vive voix.

Le premier travail qui occupera Votre Majesté sera de faire disparaître le déficit des finances.

Je crois qu'il faut bien se tenir en garde contre les opérations compliquées et toujours incertaines d'emprunt, de papier-monnaie, etc. Les causes du mal sont évidentes, les remèdes ne le sont pas moins. Ils consistent à mettre les dépenses de l'État au niveau des ressources du pays, et à augmenter ses ressources en ne le pressurant pas, en protégeant le commerce et en facilitant ses débouchés. Il semble que l'on ait fait, depuis quelque temps, précisément le contraire par le tarif étendu au royaume, et par les dernières mesures prises relativement à la force de Varsovie.

Quoi qu'il en soit, je suis convaincu qu'une diminution

de dépenses peut se faire avec avantage et facilité. Notre conseil d'État et nos bureaux ministériels en sont très-susceptibles. Ils ont considérablement augmenté depuis l'établissement du gouvernement constitutionnel, et cependant, après six ans révolus, nous devrions avoir moins de travail qu'au moment où tout était à faire.

On peut obtenir, dans les Palatinats, des économies peut-être plus marquantes et plus aisément encore; pour y parvenir, il ne s'agit que de profiter de l'exemple des provinces polonaises enclavées jusqu'à présent dans les frontières intérieures de l'Empire. Là-bas, l'administration proprement dite dans les districts et dans les gouvernements ne coûte presque rien au trésor public. Ces institutions, adaptées au régime du royaume, y deviendraient utiles. Les embarras dans lesquels se trouve le trésor prouvent combien il serait désagréable que les formes constitutionnelles fussent introduites dans les matières des finances.

Ceci me mène au second point principal qui attirera l'attention particulière de Votre Majesté. Je veux parler des brèches qui ont entamé la constitution de plusieurs côtés.

Le gouvernement local, sans y trop penser et le plus souvent dans de bonnes intentions, a émis une quantité d'ordonnances qui dépassent ses pouvoirs. Il n'y a que la sagesse vigilante et paternelle de Votre Majesté qui puisse mettre fin à une confusion dont les tristes résultats se font déjà apercevoir.

Si Dieu, par la volonté magnanime de Votre Majesté, permettait qu'un jour nous jouissions réellement du régime

constitutionnel qu'elle a voulu nous accorder, le gouvernement local s'apercevrait bientôt combien il gagnerait lui-même à une marche toujours régulière.

On a fait courir le bruit que cette diète serait fort agitée ; je ne le crois pas...

LXIII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Paris, ce 9/21 novembre 1820.

Sire,

Votre Majesté Impériale a daigné élever le gymnase de Krzemieniec au rang de lycée, et ordonné que le curateur de l'université de Vilna soit chargé de présenter un projet de règlement pour cet institut. C'est ce que j'ai fait avant de partir de Pologne. Forcé de m'arrêter à l'étranger fort au delà de mon attente et de mon désir, j'apprends que mon travail doit subir des changements qui me semblent en diminuer l'utilité. Me serait-il permis de supplier Votre Majesté de suspendre sa résolution suprême sur les statuts du lycée de Krzemieniec jusqu'au printemps, où, revenu dans le pays, je serai à même de faire parvenir au ministère de l'instruction publique des explications sur les articles qu'il voudrait changer, et de m'efforcer de rendre les corrections arrêtées aussi avantageuses que possible au but et au bien-être de l'institut?

Je suis, etc.

LXIV

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Sieniava, ce 21 août 1821.

SIRE,

Revenu dans mes foyers, je crois remplir un devoir en soumettant à Votre Majesté Impériale et Royale quelques observations que j'ai faites pendant le peu de jours que j'ai passés à Varsovie. Je vous importune rarement de mes lettres; qu'il me soit permis d'être aujourd'hui plus long que de coutume. Ne refusez pas un instant de patience à la lecture de ces lignes; j'ai marqué en marge de quoi traite chaque paragraphe, afin que Votre Majesté ne se donne la peine de lire que ceux qui lui paraîtront mériter son attention.

SITUATION DES ESPRITS. — J'ai trouvé, en Pologne, les esprits dans une incertitude extraordinaire et dans le découragement le plus complet. Tout semble être remis en question; il n'y a pas d'institution dont on ne doute; il n'y a pas de triste métamorphose qu'on ne présage pour le pays. Cette manière d'existence est funeste. Les vues basses et personnelles y prennent le dessus, les sentiments nobles sont étouffés; les gens faibles et d'une conscience douteuse parmi les employés supérieurs et inférieurs, considérant la chose publique comme perdue, se persuadent qu'il leur est permis de ne plus penser qu'à leur propre intérêt.

Communications du comte de Sobolevski. — Lorsque je m'informai des causes d'un changement aussi frappant, on me cita d'abord les dernières communications faites, au nom de Sa Majesté, par M. de Sobolevski. J'ai cherché à connaître leur contenu, et il m'a paru qu'il existait des alarmes fort exagérées. On ne saurait recevoir qu'avec respect les ordres de Votre Majesté et les sages conseils qu'elle daigne donner aux Polonais. Mais, Sire, pourquoi votre sévérité s'est-elle dirigée sur la nation, qui est passive et souffrante, au lieu de retomber sur le gouvernement, qui est agissant et fautif dans cette occasion? — La première diète a prédit les embarras inévitables du trésor; la seconde diète s'est exprimée encore plus positivement; les représentations qui, aujourd'hui, ont obtenu l'assentiment d'un souverain, père de ses peuples, avaient été, dans le temps, mal accueillies par les personnes qui sont à la tête de l'administration.

Propos alarmants. — Cependant les alarmes actuelles ont été surtout nourries par des phrases échappées, dit-on, à ces mêmes personnes qui sont supposées être les interprètes de confiance de vos volontés. Chaque mot de leur bouche est, par conséquent, commenté avec anxiété comme une sombre prédiction du sort qui nous est préparé. On croit avoir compris, tantôt que la constitution est impraticable, inutile, trop coûteuse, tantôt que l'indépendance des tribunaux doit cesser, ou que l'éducation publique sera refondue et rétrécie, ou bien que les diètes sont un obstacle qu'il faut mettre de côté, que le royaume peut être gouverné comme les autres provinces; et mille autres propos semblables qui tous frappent au cœur les

gens de bien, attachés à leur souverain et à leur pays.

Sentiments de Sa Majesté. — J'ignore ce qu'il y a de vrai ou d'imaginaire dans des bruits aussi désespérants. Toutefois, on prétend qu'il faut en chercher la source dans la pensée même de Votre Majesté Impériale; que, depuis quelque temps, vos opinions, vos sentiments ont entièrement changé et sont devenus l'inverse de ce qu'ils étaient. Quant à moi, je ne saurais le croire. Des circonstances extraordinaires et momentanées peuvent bien, Sire, faire naître des nuances dans votre manière d'agir et de juger les choses. Mais il y a tels principes, tels traits de caractère qui sont au-dessus de toutes les circonstances du monde, et auxquels j'en appellerai toujours avec une confiance inébranlable. Voilà ce que je fais en défendant devant Votre Majesté ma patrie et sa constitution contre ceux qui voudraient lui nuire [1].

Frais de l'armée. — Il serait injuste de vouloir punir une nation des maux qu'elle souffre sans qu'il y ait de sa faute. Des motifs pesés dans votre sagesse, et dont je suis loin de vouloir combattre la force, vous ont engagé, Sire, à décider que les frais de l'armée polonaise ne devaient point être diminués. — Il est positif, cependant, que ces frais ne sont pas à la mesure du royaume actuel, et qu'ils sont, propor-

[1] On remarquera que par sa date, 1821, cette lettre coïncide avec de nouveaux événements en Europe, avec les congrès de Troppau, de Laybach. Les idées de l'empereur Alexandre s'étaient en effet sensiblement modifiées sous le coup des mouvements révolutionnaires qui venaient d'éclater à Naples, en Piémont, en Espagne, et qui provoquaient les répressions de la Sainte-Alliance. De libéral d'intention ou d'imagination qu'il avait été d'abord, Alexandre était bientôt revenu à d'autres tendances qui se manifestaient dans le gouvernement de la Pologne. Ce n'est donc pas sans raison que le prince Adam parlait de ces changements qu'il se plaisait à considérer comme temporaires et dus à des influences étrangères.

tion gardée, plus grands que ceux faits pour le même objet dans plusieurs royaumes indépendants, tels que la Suède, la Saxe, le Wurtemberg et le Piémont, où, avec de plus grandes ressources, le système militaire est moins coûteux. Je ne touche pas à la sagesse, à l'urgence de la décision de Votre Majesté ; cependant peut-on avec justice s'en prendre à la nation pour la pénurie qui en est la suite?

Petitesse du royaume. — Lorsque le sort de ce pays fut décidé, Votre Majesté se rappellera que les Polonais, entraînés par leur reconnaissance, émirent le vœu unanime de lui appartenir, et qu'outre ces sentiments irrésistibles, ils furent aussi enchaînés par la magnanime promesse de réunir toutes les provinces polonaises sous votre glorieux sceptre et sous un régime national. Votre Majesté elle-même n'avait considéré la régénération de la Pologne comme digne de tous ses soins, que sur une échelle plus étendue. Le royaume actuel, plus petit d'un tiers que le duché qu'il remplace, n'avait été à vos yeux qu'une pierre d'attente. On ne peut, Sire, blâmer les raisons de prudence qui ont déterminé Votre Majesté à suspendre l'exécution de ses hautes promesses; mais ne serait-il pas éminemment injuste de punir le royaume de sa petitesse, qui lui a été imposée, et que la nation, au prix des plus grands sacrifices, voudrait qu'il plût à Dieu et à Votre Majesté de faire cesser?

Sur la constitution. — J'en viens aux reproches dirigés contre la forme du gouvernement que nous tenons, Sire, de votre grandeur d'âme. Il est clair que ce n'est pas la constitution qui est fautive des dépenses mal dirigées ou superflues de l'administration; elles ont eu lieu, au con-

traire, parce que la constitution n'a pas été assez obéie, ni strictement exécutée. Je ne conçois pas quels obstacles on prétend trouver dans cette constitution. L'armée est plus que considérable, les impôts se perçoivent avec une rigueur extrême; la justice se rend, et il ne s'agit que de garantir les tribunaux de toute influence, excepté celle des lois; la police est exercée au point, pourrait-on dire, de devenir quelquefois inquisitoriale et vexatoire. La constitution n'empêche rien de ce qui est nécessaire; mais, en vérité, elle n'empêche rien de ce qui est superflu et nuisible.

Le second résultat dépend entièrement de la volonté de Votre Majesté Impériale. On ne doit pas reprocher aux diètes de rendre les changements et les nouveautés plus difficiles à introduire; c'est, au contraire, l'un des avantages de cette forme de gouvernement, qu'elle tend à la stabilité; une loi rejetée laisse les choses où elles sont. Les nouvelles institutions demandent à être mûries; il n'y aurait pas d'inconvénient à les faire passer quelquefois par la discussion de plusieurs diètes successives.

Soupçon général. — Une idée circule dans beaucoup de têtes, c'est qu'il y a une sorte de tendance tacite à dégoûter successivement les personnes de talent et de caractère, et à introduire dans le gouvernement des subalternes ambitieux, avides, perdus de réputation. De cette manière, dit-on, tout traînera et s'embrouillera davantage; les réformes les plus salutaires seront dénaturées; il y aura beaucoup d'ordonnances et d'organisation sur le papier; mais il y aura peu d'exécution et peu de bons résultats. Le gouvernement, ainsi composé, perdra de plus en plus son crédit auprès de Votre Majesté, et de sa considération

auprès de la nation; il deviendra par là l'instrument de sa propre destruction, qu'il finira par proposer peut-être lui-même. Votre Majesté Impériale et Royale trouvera que ce sont des assertions vagues, des craintes exagérées et fantasques. Je les rapporte cependant, afin qu'elle soit avertie et qu'elle daigne être sur ses gardes dans ses choix.

Économies. — Votre Majesté Impériale a eu raison d'ordonner de sévères économies. Le pays aura lieu de se féliciter si elles sont convenablement réparties et si l'on ne se relâche pas de la règle que vous avez recommandée, sous prétexte que les choses ne sont pas aussi mal que l'on se l'était figuré. Vous avez, Sire, sagement prescrit de diminuer le nombre des employés salariés, et vous en appelez, à ce sujet, au patriotisme polonais; je doute que le gouvernement réponde à cet appel autant qu'il le faudrait, et qu'il en fasse usage auprès des habitants. Un budget constitutionnel, des recettes et des dépenses bien précisées par une loi, pourront seuls, à l'avenir, sauver les finances d'une répétition de déficit.

Espérances et vœux. — Quoi qu'il en soit de nos tribulations présentes, j'ai la conviction que la cause de ma patrie et de sa liberté n'est pas désespérée, tant qu'elle aura Votre Majesté pour arbitre. — Ranimez, Sire, par quelques paroles consolantes ce pays souffrant et découragé. Un seul mot de votre part suffira pour lui rendre la croyance, qui lui échappe, à un avenir stable et heureux. La nation est facile à conduire; elle est susceptible de toutes les améliorations; elle renferme encore des hommes capables, intègres, dévoués. Nos vœux sont uniquement qu'il n'arrive pas d'autres résultats que ceux que vous

aurez vous-même voulus ; que les personnes qui vous remplacent n'aient jamais que votre but et vos intentions, et qu'elles sachent adopter vos formes. Elles gagneraient alors les cœurs au lieu de les repousser. Le gouvernement local deviendrait rigide pour lui-même et bienveillant pour les gouvernés ; l'amitié, la confiance, le patriotisme présideraient à ses relations avec la nation et avec ses représentants, et rendraient ceux-ci empressés à venir au-devant de toute proposition raisonnable et utile. Ce serait un moyen sûr de rendre odieuses les personnalités, si l'on s'en permettait encore, et de couvrir de ridicule toute singerie des orateurs français, qui me semble aussi maladroite que condamnable.

Influence étrangère. — J'ose conjurer Votre Majesté Impériale d'être extrêmement sur ses gardes contre les insinuations et contre les influences des cabinets étrangers. Comment n'auraient-ils pas d'arrière-pensées ? Ils ne demandent pas mieux que de vous inculquer tous leurs principes, et de vous entraîner dans leur voie, afin de vous mettre au niveau des autres souverains, au-dessus desquels votre étoile a plané jusqu'à présent. Leur premier but, leur plus grand intérêt, c'est de vous rabaisser dans l'opinion de l'Europe, et de vous dérober l'amour et l'admiration des peuples, car ils sentent bien que ce serait vous faire perdre, Sire, une grande partie de votre puissance.

Je me suis arrêté peu de temps à Varsovie. L'âge et les infirmités de mon père m'ont obligé de me rendre sur-le-champ à la campagne qu'il habite. Placé en dehors des affaires, je ne désire pas changer de situation ; chaque année, mon cœur vous est plus reconnaissant, Sire, pour

la bonté que vous avez eue de me tirer de cette administration. Cependant, mon vieil attachement ne peut, jusqu'à présent, se résoudre à une entière nullité, et je m'imagine vous être encore utile, Sire, quand quelquefois je vous informe de ce qui est, et de ce qui vous parviendra rarement par un autre moyen. — J'ambitionnerais et je serais heureux d'apprendre que mon zèle ne vous est pas à charge, et que je ne dois pas discontinuer de m'y livrer.

Que Dieu conserve Votre Majesté pour le bonheur des peuples qu'il lui a confiés. Puisse-t-il toucher votre cœur en faveur d'une nation malheureuse, dont vous êtes l'unique espoir! Dans les décrets impénétrables de la Providence, que d'autres deviennent les exécuteurs de ses rigueurs, et qu'il vous soit réservé d'être toujours l'instrument de ses bienfaits.

Je suis, etc.

LXV

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

1823.

Sire,

La manière dont M. de Novosiltzow, pendant son dernier séjour à Vilna, s'est exprimé sur le compte de l'Université et des écoles de son ressort, me fait appréhender que, dans son rapport relatif aux événements du gymnase, il n'ait inséré des accusations graves, et les conclusions les plus défavorables à l'instruction publique dans les provinces polonaises et aux instituts qui en sont chargés.

Je ne prétends pas justifier des faits répréhensibles, ni

défendre des coupables; cependant, comme ces instituts se trouvent depuis vingt ans sous ma direction, je supplie très-humblement Votre Majesté Impériale de ne pas prononcer ses hautes décisions à leur égard sans m'avoir entendu, et sans avoir permis que je réponde aux inculpations qui pourraient être contenues dans le rapport de M. de Novosiltzow.

Plusieurs fois, dans le cours de ma vie, j'ai eu le bonheur de prouver mon attachement à l'auguste personne de Votre Majesté Impériale, et de recevoir de sa part des témoignages de confiance et de bonté dont je ne crois pas avoir jamais démérité et qui ont gravé dans mon cœur une profonde reconnaissance.

Ces précieux souvenirs de mon existence me donnent l'espoir consolant que Votre Majesté Impériale daignera accueillir la prière que j'ose lui adresser aujourd'hui et qui n'a d'autre but que de soumettre à sa justice la vérité sous toutes ses faces.

N'osant pas importuner Votre Majesté Impériale à Brzesç, où tous ses moments ne seront que trop occupés, j'attendrai à Międzyborze en Podolie les ordres qu'il lui plaira de me faire parvenir.

LXVI

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

Wolosowce, ce 18/30 octobre 1823.

SIRE,

Conformément à la permission de Votre Majesté Impériale, je prends la liberté de déposer à ses pieds la prière

de daigner m'accorder mon entière démission du service.

Si jamais Votre Majesté Impériale me jugeait encore capable de lui être de quelque utilité, je serais toujours prêt et heureux d'obéir à ses ordres suprêmes.

Mon dévouement, mes vœux ardents pour la conservation des jours de Votre Majesté Impériale et pour la longue prospérité de son règne dureront autant que moi.

Je suis, etc.

LXVII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

1823.

SIRE,

Le prince Galitzin a bien voulu m'informer que la volonté de Votre Majesté Impériale était de ne m'accorder ma démission qu'après la fin de l'affaire de Vilna.

Je sais combien je dois obéir à tout ce qu'il plaira à Votre Majesté Impériale d'ordonner; cependant, qu'il me soit permis de lui soumettre que les enquêtes entamées à Vilna peuvent encore se prolonger fort longtemps, et qu'à l'égard de cet objet je ne suis, dans ma position, d'aucune utilité au service de Votre Majesté. Il y aura bientôt un an que je suis séparé de ma femme malade et de mon fils; l'état de sa santé ne lui permet pas de hâter son retour. Je prends donc la hardiesse d'en appeler aux gracieuses assurances de Votre Majesté Impériale, et de lui soumettre de nouveau ma demande, pour qu'elle veuille bien, dans sa bonté, m'accorder mon entière démission du service,

et me permettre de rejoindre ma femme à l'étranger. Pardonnez-moi, Sire, mes respectueuses sollicitations, et daignez les accueillir.

Je suis, etc.

LXVIII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR.

1823.

Jaloux de l'opinion si précieuse de Votre Majesté Impériale, j'ose, au moment où je reçois ma démission, supplier qu'il me soit permis de l'entretenir pendant quelques instants de moi-même. — Sans aucune prétention de conserver ma charge, j'aspire seulement à conserver une place favorable dans le souvenir de Votre Majesté Impériale.

Je ne veux parler que de mon service comme curateur, qui seul paraît exposé à diverses interprétations.

Votre Majesté Impériale daigna me nommer à cette charge en 1803. — Mes fonctions au collége des affaires étrangères et mon séjour constant à Pétersbourg (sauf l'intervalle de quelques mois que je passai auprès de mes parents) ne me permirent pas de m'occuper exclusivement des affaires de l'arrondissement de Vilna. Cet objet, quelque important qu'il fût, semblait alors d'un intérêt secondaire relativement à mes autres occupations.

Les événements des années 1805, 1806 et 1807 n'étaient que trop de nature à distraire de tout autre objet.

Je quittai Pétersbourg dans l'année 1810. Les circonstances impérieuses du temps me retinrent depuis lors à

l'étranger. Mes voyages et mes occupations dans les années 1814 et 1815 sont connus de Votre Majesté Impériale.

Je ne repris les fonctions de curateur qu'en 1816. Votre Majesté Impériale me permit, toutefois, de rester à Varsovie pour y vaquer aux obligations qu'elle avait daigné me confier dans le royaume. Celles-ci cessèrent, et je visitai, en 1817, l'Université et plusieurs écoles de l'arrondissement.

Le temps écoulé depuis 1803, où les premiers statuts furents rédigés, avait déjà développé de nouveaux besoins dans les écoles et fait sentir l'insuffisance des anciens règlements. Les inconvénients n'ont pu toutefois être aperçus ni appréciés entièrement qu'à mesure que les circonstances les découvraient. Aussi, si l'on examine les actes de mon service, on sera amené à reconnaître que cet objet important ne m'est jamais sorti de la pensée, et qu'à dater de 1817, j'ai introduit ou proposé, presque tous les ans, des mesures propres à améliorer la police des écoles, — car je ne veux parler ici que de ce seul objet. Eu 1817, j'ai enjoint aux étudiants de ne porter d'autre habit que l'uniforme qui leur est prescrit, et je leur défendis entièrement de fréquenter les spectacles ou d'autres rassemblements publics. — En 1818, j'instituai au sein de l'Université un comité spécial, chargé exclusivement de la surveillance des écoles et des livres élémentaires. En 1819, l'ancien règlement sur la conduite et la réception des étudiants à l'Université fut refait, et l'on prescrivit les devoirs et les obligations des gouverneurs qui surveillent la conduite journalière des élèves dans les écoles.

Sans doute, ces mesures pourront paraître aujourd'hui faibles et insuffisantes ; mais il faut les juger selon le temps et les circonstances pour lesquelles elles ont été introduites.

C'est vers ce temps que j'obtins de Votre Majesté Impériale la permission d'aller à l'étranger, où je fus obligé de séjourner pendant deux ans pour la santé de ma femme.

Durant mes différentes absences, l'Université et l'arrondissement de Vilna restèrent sous la direction immédiate du ministère sans que le système d'enseignement ait jamais subi aucune altération, ni encouru aucune censure.

Jusque-là, et pendant toutes les époques de mon service, la régie des écoles et le développement des lumières avaient été sans doute des objets d'un extrême intérêt ; mais les travaux et la surveillance qu'ils exigeaient pouvaient être conduits avec plus de loisir et sous des points de vue moins pressants.

Après mon retour, vers la fin de 1821, je trouvai des circonstances bien plus graves et plus difficiles.

Les affaires des écoles avaient entièrement changé d'aspect et de nature. — L'esprit turbulent qui s'était réveillé dans diverses universités allemandes et la funeste manie des sociétés secrètes parmi les étudiants de ces universités avaient attiré l'animadversion des gouvernements. La contagion pouvait facilement s'étendre jusqu'à nos écoles. Bientôt après mon retour, j'écrivis encore, en 1821, au mois de novembre, au recteur d'alors, un office pour lui recommander la vigilance la plus soutenue et pour défendre strictement les sociétés secrètes.

Cet écrit, qui ne m'était inspiré que par une crainte

vague, n'a pas été sans quelque effet. Il est permis du moins de s'en flatter, quand on rapproche sa date de l'époque dans laquelle, d'après même les dernières enquêtes de Vilna, certaines menées secrètes et les premiers germes d'association ont été rompus et dissous.

J'entrepris bientôt après, dans le mois de mars 1822, la visite générale de l'Université, d'où j'avais été absent pendant près de trois ans, et mon séjour à Vilna dura jusqu'au mois de juin.

Éclairé sur la situation des instituts d'éducation en Europe, sur le changement d'opinion et sur le gouvernement, j'employai, depuis cette visite, tout mon zèle et tous mes efforts pour tâcher de répondre aux intentions de Votre Majesté, et pour sauver l'arrondissement de Vilna des malheurs dont toutes les universités de l'Europe ont été successivement menacées.

Mon premier soin devait être de me procurer pour la régie de l'Université un aide zélé et capable, un instrument sur lequel je pusse compter.

Le retard que j'ai éprouvé avant d'obtenir la démission de l'ancien et la confirmation du nouveau recteur, retard qui m'a fait perdre plus de six mois, a été cause que, dans ces derniers temps, quelques réformes déjà préparées n'ont pu être exécutées d'urgence, ce que je crois être une des premières causes des malheurs qui ont fondu sur l'Université.

Sans cette perte de temps, le gymnase de Vilna aurait été réformé, et l'événement du 3/15 mai n'aurait peut-être pas eu lieu, ou aurait pris une tournure bien plus naturelle [1].

[1] Il est ici question d'une manifestation d'étudiants qui devint le trop facile prétexte de tout un système de répression. M. de Novosiltzow fut

Cependant, depuis le rectorat de M. Zvardovski, on a entamé beaucoup d'améliorations, surtout dans la partie de l'administration et de la police, que je lui recommandai particulièrement au moment de son entrée en fonction, par un office de novembre 1822, dans lequel la police des écoles reçut de nouveaux développements. Tout commença à prospérer, tout donnait l'espoir que bientôt ces instituts mériteraient de regagner l'ancienne protection et la bienveillance si précieuse de Votre Majesté.

Mais au moment où le nouveau recteur commençait à déployer son activité, il fut mis aux arrêts. Nos travaux furent paralysés par son arrestation, et, depuis, par l'enquête de Vilna : — de manière que, si l'on déduit toutes ces interruptions, et si l'on veut jeter un coup d'œil sur les travaux qui m'ont occupé depuis l'entrée du nouveau recteur, on sera obligé de convenir qu'un zèle ordinaire n'aurait pas réussi à faire autant dans un si court espace de temps.

Je dois encore ajouter une circonstance qui ne sera pas rejetée par le cœur de Votre Majesté Impériale, et qui achèvera de m'excuser à ses yeux, si mon activité lui a paru ne pas être au niveau de la difficulté des circonstances. C'est au milieu de ces difficultés, de ces désagréments, que j'ai éprouvé dans ma famille les malheurs les plus douloureux, de sorte que je considère cette dernière année de mon

envoyé à Vilna pour faire une enquête à la suite de laquelle commença une persécution qui alla chaque jour croissant. Le prince Adam lutta tant qu'il put contre ce système, puis il fut vaincu. Cette lutte marque le moment où l'orage s'amassait contre l'université de Vilna. — On se rappelle d'ailleurs tout ce qui s'était passé pendant ces années à dater de 1819, les agitations révolutionnaires des universités allemandes, l'assassinat du conseiller d'État russe Kotzebue par l'étudiant allemand Karl Sand, les mesures répressives adoptées au congrès de Carlsbad. Le contre-coup s'était fait sentir en Pologne.

service comme l'une de celles où j'ai eu le plus de chagrins dans ma vie.

Quoi qu'il en soit, je quitte ma place avec la conviction d'avoir servi Votre Majesté de tous mes moyens, avec un zèle sincère et bien dirigé, avec la conviction que les réformes et les améliorations projetées ou entamées auraient produit dans peu de temps des résultats assez satisfaisants pour ne plus laisser aucun doute dans l'opinion de Votre Majesté sur le compte de l'arrondissement de Vilna, et que le bien aurait été produit sans bruit, sans éclat, et sans indisposer le pays. — Le rapport que je ferai au ministère, au témoignage duquel je suis en droit d'en appeler, prouvera plus au long, et par tous les détails des autres parties de ma gestion, la vérité de ce que j'ose avancer ici en peu de mots.

Il ne me reste qu'à mettre les instituts naissants et déjà établis, tous les individus qui remplissent avec zèle et conscience leur devoir, et la jeunesse nombreuse de l'arrondissement de Vilna, sous la protection bienfaisante de Votre Majesté Impériale. — Je formerai des vœux continuels pour qu'ils ne perdent pas cette unique sauvegarde sans laquelle les instituts et les fonds qui les soutiennent, et l'utilité qui pourrait en résulter dans le temps présent et à venir, échapperaient difficilement à la ruine.

Le règne de Votre Majesté a commencé avec tant d'éclat par la protection accordée aux lettres, que cette seule pensée doit calmer toutes les craintes et inspirer quelque confiance.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SECOND.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME SECOND.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.